

Frontières d'archives :
recherches, mémoires, savoirs

Frontières d'archives : recherches, mémoires, savoirs

Ouvrage coordonné par :

Jean-François Bert et Marc J. Ratcliff

éditions des archives contemporaines



Copyright © 2015 Éditions des archives contemporaines

Illustration de couverture :

Jean Piaget dans son bureau de la Villa de Pinchat, vers 1978 © Archives Jean Piaget

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit (électronique, mécanique, photocopie, enregistrement, quelque système de stockage et de récupération d'information) des pages publiées dans le présent ouvrage faite sans autorisation écrite de l'éditeur, est interdite.

Éditions des archives contemporaines

41, rue Barrault

75013 Paris (France)

www.archivescontemporaines.com

ISBN : 9782813001771

Avertissement : Les textes publiés dans ce volume n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Pour faciliter la lecture, la mise en pages a été harmonisée, mais la spécificité de chacun, dans le système des titres, le choix de transcriptions et des abréviations, l'emploi de majuscules, la présentation des références bibliographiques, etc. a été le plus souvent conservée.

Remerciements

À l'origine de cet ouvrage se trouve un collectif de chercheurs de la Maison de l'histoire de l'Université de Genève dont la réflexion, initiée en 2010, a porté sur les transformations des archives des savoirs. Le travail de ces historiens et archivistes s'est prolongé en un colloque international intitulé « Archives des savoirs : problèmes et enjeux », qui s'est tenu à l'Université de Genève du 19 au 21 juin 2014¹ et qui a servi de base pour la réalisation du présent livre.

Nous tenons à remercier les collègues à l'origine de cette initiative et les membres du groupe de réflexion qui ont participé activement, avec nous, à l'organisation de ce colloque et à la réussite de ce projet éditorial : Françoise Briegel, Yann Decorzant, Antoine Fleury, Bertrand Müller, Philip Rieder, Barbara Roth, Dominique Torrione-Vouilloz et Sonia Vernhes Rappaz. En parallèle, un travail de réflexion sur les archives des savoirs, dont nous avons également bénéficié, s'est développé dans le cadre du séminaire de recherche de la Maison de l'histoire, organisé par Françoise Briegel au printemps 2013. Notre reconnaissance va en particulier aux initiateurs de tous ces projets, Michel Grandjean et Rita Hofstetter, à l'époque directeur et vice-directrice de la Maison de l'histoire.

Nos remerciements vont également aux nombreuses institutions acquises à l'ensemble de ce projet et qui l'ont soutenu financièrement : le Fonds national suisse², la Société Académique de Genève, la Maison de l'histoire, la Commission administrative de l'Université de Genève, le Département d'histoire générale de l'Université de Genève, les équipes ERHISE, DAMOCLES et Psychologie-Histoire-Société (FPSE) du projet FNS « La Fabrique des savoirs³ », la Fondation Archives Institut Jean-Jacques Rousseau (FPSE), les Archives Jean Piaget, la Fondation Schmidheiny et le Fonds général de l'Université.

Pour leur soutien financier à la réalisation directe de cet ouvrage, nous remercions la Société Académique de Genève, le Fonds général de l'Université et la Fondation Schmidheiny. Enfin, toute notre gratitude va à Sonia Vernhes Rappaz pour son intense travail de relecture du texte.

1. <http://www.unige.ch/rectorat/maison-histoire/recherche/archives-1/>

2. FNS subside n° 10CO11_154347.

3. FNS subside n° CRSII1_127576.

Introduction

Pourquoi archive-t-on les savoirs aujourd'hui ? Et comment ?

Jean-François Bert

IRCM, Université de Lausanne, Suisse

Marc J. Ratcliff

FPSE, Université de Genève et Archives Jean Piaget, Suisse

L'année 2015 a été riche d'enseignement sur ce que l'on appelle, un peu maladroitement – ou faute de mieux –, archives des savoirs, archives des sciences, archives de la recherche ou encore, et dans un langage plus professionnel, archives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Dans le désordre, l'on a par exemple appris l'achat par la B.N.F. des archives de Michel Foucault pour 3,8 millions d'euros, celui de la bibliothèque de Jacques Derrida, soit près de 13 800 livres, par Princeton, mais aussi qu'un cahier ayant appartenu au mathématicien britannique Alan Turing a été vendu pour 1,025 million de dollars ou encore que le Harry Ransom Center, qui abrite les archives littéraires de l'Université du Texas, a acquis les papiers de Gabriel García Márquez pour 2,2 millions de dollars.

Si l'aspect financier de tels documents ne semble plus faire débat, y compris lorsqu'il peut mener à de véritables malversations⁴, ces archives ont également brillé en 2015 pour leur intérêt scientifique, en particulier lorsqu'il s'est agi de relancer des polémiques et d'agiter les espaces parfois trop policés du savoir académique. Ce fut le cas avec les *Cahiers noirs* de Martin Heidegger qui ont semé la consternation avec leurs passages grossièrement antisémites, mais aussi avec la découverte d'un manuscrit inédit d'Albert Einstein par un groupe de chercheurs irlandais qui confirme que l'auteur n'acceptait pas l'idée d'un Univers en évolution.

Parallèlement, d'autres histoires ont mis en lumière des aspects moins reluisants du rapport que certaines institutions, censées protéger cette mémoire, ont développé vis-

4. On peut penser, en effet, aux activités financières douteuses de Gérard Lhéritier, et au modèle économique d'Aristophil qui proposait aux épargnants d'investir dans des livres anciens et, surtout, des manuscrits et des lettres de célébrités. Il faut se ranger à l'avis de l'historien Philippe Artières (2015) : « Entre l'historien et les archives, il y a désormais le commissaire-priseur ».

à-vis de ces archives ces dernières années. C'est le cas de la Fondation Warburg et de ses 350 000 volumes sur l'art, la science et la philosophie du Moyen Âge au XVIII^e siècle qui gagna sa pérennité par une décision de justice qui désormais oblige l'Université de Londres à la financer, interdisant du même coup la dispersion de ses collections au plus offrant. Tout aussi peu réjouissant, cette étude sur l'avenir des archivistes et des bibliothécaires qui montre la menace grandissante que l'automatisation risque de faire peser sur ces deux métiers : 75,9 % pour les premiers et 64,9 % pour les seconds⁵.

À côté de ces aspects financiers, scientifiques et politiques, 2015 a aussi fait apparaître la question de ces archives sous le mode, nouveau, de la réflexion technique. C'est l'affaire Grothendieck, mathématicien de génie qui a laissé derrière lui plus de 40 000 pages que l'Université de Montpellier veut numériser comme mesure de sauvegarde alors même que son auteur expliquait dans une lettre ne plus avoir l'intention de publier ou republier un texte dont il serait l'auteur. C'est surtout l'Université Paris Diderot–Paris 7 qui communique largement sur l'achat de scanners professionnels et de modules de numérisation afin de mener à bien la numérisation de près d'un demi-siècle d'archives, soit 500 mètres linéaires de documents. C'est enfin la mise en ligne, souvent retentissante, de nombreux portails documentaires, outils incontournables de diffusion et de valorisation de ces corpus numériques, qui proposent un accès soit aux notices des documents soit à leur intégralité lorsque les droits de propriété intellectuelle le permettent.

Ces différentes « affaires » d'archives démontrent l'importance prise aujourd'hui par ces documents-données aux contenus hétérogènes, au statut juridique ambigu, et à l'usage incertain, entre recherche, gestion des connaissances et visibilité d'institutions du savoir.

Ce sont plusieurs de ces zones frontalières que nous avons eu l'intention d'évoquer dans ce volume. La prise en compte de ces archives impose, on vient de le voir rapidement, des contraintes nouvelles tant pour les professionnels de l'archive que pour les chercheurs, génère des interactions qu'il faut désormais repenser entre les principaux acteurs du champ (enseignants, étudiants, chercheurs, ingénieurs, gestionnaires, archivistes, bibliothécaires, juristes. . .) et nécessite de s'interroger sur la relation que les chercheurs et archivistes avaient l'habitude d'avoir avec de tels documents. Certaines de ces zones sont toujours en transformation et se reconfigurent continuellement au gré des avancées techniques qui vont jusqu'à faire bouger les hiérarchies en vigueur et effacer d'anciennes binarités comme celles entre savoir et non savoir, original / copie, processus / résultat, chercheur / archiviste, matériel et virtuel. . .

1 Qu'est ce qu'une archive des savoirs ?

Archives de chercheurs, des sciences, des universités, des laboratoires, ou des savoirs. Ces quelques expressions sont utilisées pour parler de ces documents ou artefacts produits dans le cadre d'une activité de recherche. Sous leur apparente similarité, ces termes renvoient pourtant à des logiques de recherche différentes – et ne s'intéressent pas nécessairement aux mêmes documents qui composent ces fonds disparates de la

5. <http://www.archimag.com/bibliotheque-edition/2015/07/21/bibliothecaires-archivistes-replaces-robots>.

recherche. Il suffit d'ailleurs de comparer les dernières publications sur le sujet pour s'en convaincre.

Pour Jean-Noël Luc, Stéphanie Méchine et Emmanuelle Picard, « les archives universitaires » sont d'abord des archives administratives qui permettent de dynamiser l'histoire de l'enseignement supérieur en ouvrant l'interrogation des historiens vers les évolutions pédagogiques, l'explosion des effectifs, ou encore les revendications des enseignants⁶. Pour Thérèse Charmasson, les « archives des sciences » permettent au contraire de comprendre l'impact des politiques de recherche ou l'évolution des disciplines et leurs rapports souvent concurrentiels. Elles témoignent aussi – dans le cas de documents personnels – de l'activité scientifique dans son ensemble. L'un des obstacles identifiés par la conservateur en chef du patrimoine, est justement que cette collecte pose problème en raison « des appréhensions des archivistes et des bibliothécaires face à des documents dont ils pensent ne pas pouvoir appréhender le contenu », mais aussi « des réticences des scientifiques pour qui la notion d'un passé, même très récent, de la recherche, vient contredire leur conception d'une marche de la science en continuel devenir⁷ ». En réfléchissant aux nouvelles formes d'archivage, la revue *Les Cahiers du numérique* a quant à elle décidé d'opter pour la notion de « savoir » défini comme l'ensemble des « traces de la science en train de se faire (les carnets de recherche, les agendas d'événements) tout autant que les corpus et les données de la recherche⁸ ». Une définition volontairement large et qui est en grande partie liée aux progrès continus de la diffusion numérique.

Le terme « savoir » que nous utilisons ici a d'autres avantages. Il permet, en premier, de recouvrir des connaissances multiples, pas uniquement produites dans le cadre institutionnel d'un laboratoire ou d'une université⁹. Il offre la possibilité d'aborder certains documents en s'interrogeant sur le processus qui les crée ; sur les acteurs – individuels ou institutionnels – qui les élaborent : les chercheurs, les enseignants, l'Université, les réseaux, les instituts de recherche, etc. Parler d'archives des savoirs, c'est mettre aussi en lumière les nombreuses négociations qui accompagnent la mise en archives des documents, et donc réfléchir à leur statut (archives administratives ou personnelles), à leur cycle de vie, à la nature de leur trajet, au moment où elles passent de document actif à inactif, de privé à public¹⁰. Parler de savoirs, c'est encore accepter l'idée que ceux-ci se distribuent dans des objets, qu'ils peuvent donc être regroupés, pour ce qui est des sciences, dans des collections, qu'ils se matérialisent dans des écritures, des imprimés, des images, des instruments, et désormais dans des produits numériques¹¹. Il y a là, justement, une frontière assez nette dans le traitement des collections en tant qu'archives, selon qu'elles sont pensées comme « moyens » ou

6. Luc, Méchine, Picard (2014 : 214).

7. Charmasson (2013-2014 : 12-13).

8. Favier, El Hadi (2015).

9. Le terme permet même de réintroduire des savoirs dit mineurs, ou vulgaires dans le processus d'archivage, et donc à l'historien qui traitera de ces documents de s'en instruire pour comprendre par exemple les préjugés, les informations trompeuses, les croyances des savants.

10. Une première différence entre ces deux types d'archives apparaît alors : le critère qui rend inactifs les documents, c'est-à-dire qui les transforme en archives n'est pas le même. Dans les archives administratives, le critère est l'utilisation interne d'un document par une administration, qui conditionne son statut, passant des archives intermédiaires aux archives définitives.

11. Voir Waquet (2015).

« résultats » : les objets-résultats sont pérennes et sont conservés tandis que les objets-moyens, notamment les instruments ne le sont pas, ou pas encore suffisamment et ce même si une prise de conscience se fait jour concernant ce patrimoine scientifique et technique (Birchler Emery)¹². Est-ce là le reflet d'une différence de pouvoir, le savant pouvant s'intéresser à ces objets-résultats tandis que l'historien, le sociologue ou le muséologue s'intéressera à ces objets-moyens ?

Déplacer ainsi la focale permet de soulever de nouvelles questions que plusieurs textes ont décidé d'aborder frontalement : de l'activité quotidienne des savants (Lefebvre, Jolivet, Dalle-Nazébi) à la matérialisation de la pensée qui vise à rapprocher la dimension conceptuelle des activités de recherche, de la matérialité des artefacts que les chercheurs mobilisent tout au long de leur carrière intellectuelle au rapport des savants à leurs propres archives (Chidichimo). Il est aussi question de réfléchir à la manière dont les nombreuses données contenues dans ces notes, mais aussi dans des entretiens, des questionnaires d'enquête, des enquêtes d'opinions, sont ou peuvent constituer – et jusqu'à quel point – des ressources pour la recherche. Certaines données sont réutilisables et ce, depuis longtemps. Les collections naturalistes en sont un bon exemple, notamment à travers les déterminations princeps de *naturalia* réalisées depuis l'époque moderne et sur lesquelles les chercheurs continuent de revenir comme l'indique Bungener dans son article. Les séries météorologiques sont un autre exemple de ces archives véritablement ouvertes, où les séries de mesures prises en 2015 prennent sens par rapport aux séries de mesures effectuées depuis le XVIII^e siècle – préluant aux Big Data. C'est une même logique qui peut encore se faire entendre dans les sciences humaines où le réemploi des données de recherche par d'autres chercheurs apparaît comme une solution politique, de plus en plus préconisée par les institutions du savoir, à des problèmes de fiabilité scientifique et d'économie. Cependant, réinjectées en tant que *données de recherche*, parfois du vivant de leurs auteurs, celles-ci supposent le regard d'autrui sur quelque chose du processus même d'élaboration de la connaissance en sciences humaines, intervention qui est loin d'aller de soi (Both, Cadorel).

2 De quelques transformations récentes du métier d'archiviste

L'usage du terme savoir permet de visualiser surtout les profondes transformations qui affectent depuis peu le métier d'archiviste, comme d'ailleurs celui de chercheur¹³. L'archiviste doit déplacer assez radicalement ses interventions de la conservation à la gestion de l'information. Il est obligé d'anticiper sur les problèmes posés par la préservation sur le long terme de documents « nés » numériques et qu'il doit pouvoir régulièrement convertir dans un langage informatique valable et partageable. Valider,

12. Dès les années 1990, plusieurs publications et événements en attestent : Masson (1994), le Programme ARISC - 1993-2000 pour l'archivage des unités du CNRS (http://www.dgdr.cnrs.fr/mpr/pratique/Archivage/Documents/a/_conserver/_labo/16/_Programme-ARISC.htm), ou encore l'ouvrage de Bret, Demeulenaere-Douyère, Hilaire-Pérez (2000). À l'Université de Genève, la FPSE (Archives Institut Rousseau, Commission du patrimoine facultaire) et les Archives Piaget jouent depuis une décennie un rôle pilote pour mettre en valeur les archives du savoir (cf. Droux, Hofstetter ; Ratcliff, Burman).

13. C'est aussi l'histoire de cette collaboration conceptuelle et méthodologique qu'il faut repenser car elle a été et continue d'être soumise à différentes tensions.

contrôler, identifier, migrer, encoder sont quelques-uns des nouveaux mots/maux du métier (Maday). Acteur cultivé, l'archiviste « traditionnel » doit ajouter à ses flèches des compétences sociales de dialogue avec d'autres spécialistes. C'est une figure nouvelle qui se dessine, celle de l'archiviste-technicien de l'information qui cultive des langages traversant les disciplines, ou plutôt faisant l'objet d'une nouvelle discipline (Grange). Son rôle n'en est par conséquent que plus important, élaborant de nouvelles pratiques et de nouvelles formes d'interaction. Du côté du chercheur, le rapport à l'archive s'est lui aussi largement modifié. L'outillage mis à sa disposition par les institutions de recherche est devenu plus performant. L'accès et la consultation des documents lui sont facilités, les demandes peuvent se faire à distance, comme avec la salle des inventaires virtuels des Archives nationales¹⁴. Il devient inutile de se plonger dans l'ensemble du carton, comme de lire l'ensemble des documents, encore moins de vagabonder d'un dossier à un autre. Avec les photographies numériques, il devient surtout possible de travailler chez soi, dans un environnement bien différent que celui imposé par un centre d'archives. Enfin, il peut, grâce aux sites Gallica, Google book, Archives.org et bien d'autres, se constituer une banque d'informations idéale et consultable à tout moment.

À l'évidence, si le « métier » d'archiviste s'est complexifié, dans le cas des archives des savoirs, il lui faut donner un nouveau sens aux opérations essentielles du tri et du classement. Un vrai casse-tête dans le cas de ces archives par nature hétéroclites, difficilement manipulables, mille-feuillage de papiers intriqués, de notes abstraites et de documentation parfois dupliquée à grande échelle depuis l'usage régulier dans les années 1960 de la photocopieuse¹⁵.

Plusieurs auteurs ont cherché à souligner l'importance d'une autre transformation liée cette fois-ci aux définitions employées dans les pratiques en jeu lors de la constitution de fonds d'archives. Comme le montre Bungener, c'est par exemple la notion de manuscrit qui s'enrichit considérablement, comme dans la recherche naturaliste qui considère les *exciccatae* – planches d'herbiers avec leurs notes – comme des manuscrits à part entière. À un tout autre niveau, c'est aussi la prise en compte de la variété des négociations des acteurs autour de la définition possible de ce qu'est une archive d'Université en constitution par rapport à ce qui ressort d'une « politique » d'archive (Tanferri). D'autres auteurs donnent surtout de nombreux signes et exemples soit de collaboration entre chercheurs et archivistes (Droux, Hofstetter ; Lefèvre, Jolivét, Dalle-Nazébi ; Ratcliff, Burman) soit d'une posture où l'archiviste emploie les ressources du chercheur et vice-versa (George ; Grange ; Hiraux). Il s'ensuit une modification lente mais inexorable de leurs rôles, d'autant plus importante que le traitement d'archives matérielles n'est pas le même que celui des données nées-numériques où les données techniques sont de plus en plus prévalentes.

On le voit particulièrement dans l'activité qui consiste à jeter. Cette opération fondamentale de la mémoire humaine permet de conserver une hiérarchisation entre l'important et le secondaire, entre le pérenne et l'accessoire (Chidichimo ; Maday). Or l'informatique impose un statut du jeter entièrement différent du fait qu'il est

14. <http://www.archives-nationales.culture.gouv.fr/fr/web/guest/inventaires>.

15. Bert (2014).

soumis à une loi du tout ou rien alors que, dans les archives, le statut du jeter oscille entre des pratiques standardisées (archives administratives) où les risques sont calculés de manière à rendre minimal, à travers des critères de choix, l'impact du jeter sur les réutilisations futures et toutes les nuances possibles dans le cas des archives des savoirs qui présentent une situation bien différente : d'une part, aucun résultat scientifique n'est jetable dans l'absolu – l'objet-résultat – et sans doute est-ce pourquoi, depuis près de deux siècles, les savants ont-ils employé le terme *archives* pour désigner les collections de résultats, c'est-à-dire ces textes ou ces objets ayant passé le cap du rendu public et qui sont consignés dans les journaux scientifiques – dont certains se prénommaient d'ailleurs « archives de... » – biologie, neurologie, sciences, etc. D'autre part, lorsque l'on entre dans les véritables archives, c'est-à-dire les documents attestant des contextes et processus de construction des résultats, le critère du jeter devient tout autre, il dépend, *a posteriori*, quasi intégralement de l'expertise du chercheur – et bien moins des connaissances de l'archiviste. S'ensuit donc une transformation des risques, car quel archiviste prendrait le risque de jeter le cahier d'un chercheur pouvant contenir potentiellement une découverte, du simple fait qu'il n'a pas les connaissances techniques pour en comprendre le contenu (Lauvernier) ? Le changement est radical car les critères du jeter oscillent dans les archives entre le contenu, le doublet, le choix ou la censure, tandis que le critère du jeter en informatique : 1. échappe à l'utilisateur qui est dépendant du format logiciel ; 2. obéit à la loi du tout conserver. Lorsque tout devient pérenne, il s'ensuit une sorte d'inflation des hiérarchies et une déconnection de la réalité créant le monde virtuel, et agissant sur la construction même de l'identité du chercheur et des utilisateurs.

3 Un statut juridique à actualiser

À cela il faut encore ajouter une autre partition tout aussi importante, celle entre archives publiques et archives privées.

Alors que les archives dites scientifiques sont en grande majorité produites par des agents de l'État et tombent sous la dénomination d'archives publiques qui ont vocation à être conservées et communiquées, la majorité des chercheurs considère ces documents comme privés, revendiquant souvent des demandes précises en termes d'obligations de versement. La réglementation mise en place en France depuis 1979 – l'une des législations les plus anciennes et qui fait souvent référence à l'étranger – a tenté de trouver dans ces multiples actualisations un équilibre entre ces deux logiques, mais aussi entre droit à l'information et secrets protégés. Un équilibre d'autant plus complexe que le rapport juridique à ces archives s'est lui aussi largement complexifié¹⁶. L'internationalisation de la recherche n'a pas rendu la tâche plus facile, loin de là et nombreux sont les chercheurs qui doivent faire face à des droits d'accès et à des montages juridiques très différents¹⁷. Ce que l'on appelle ici « archive(s) » ne recouvre pas exactement la même chose en fonction des situations nationales. Certaines universités vont désor-

16. La loi de 1979, intégrée en 2004 au livre II du code du patrimoine, a été remaniée par la loi du 15 juillet 2008. Voir Cornu (2015).

17. Pour le cas de la Suisse, et pour ce qui concerne les archives publiques, un délai de cinquante années peut être adopté si celles-ci sont susceptibles de mettre en danger la Confédération ou de porter atteinte aux relations avec les États étrangers (ordonnance relative à la loi fédérale sur l'archivage, février 2015). Pour la France, ce délai peut varier entre vingt-cinq et cinquante ans, voire soixante-quinze ans si le document

mais jusqu'à remplacer le terme d'archivage – sans doute trop connoté à leurs yeux – par celui de gouvernance informationnelle. Signe évident, là encore, qu'un changement est à l'oeuvre dans le métier d'archiviste¹⁸ mais aussi qu'un nouveau domaine émerge et se développe rapidement, celui de l'information scientifique¹⁹.

La plupart des enseignants-chercheurs semblent par ailleurs méconnaître purement et simplement les réglementations en cours et donc leurs obligations en termes de conservation. Pour les plus sensibilisés d'entre eux, les innovations techniques peuvent donner lieu aussi à une mauvaise interprétation de la réglementation, pis encore, à des destructions inopportunes. Le risque de perte mémorielle est élevé comme le rappelle Hervé Lemoine : « Ne pas avoir identifié des documents importants pour la mémoire collective peut, *a posteriori*, être reproché aux archivistes, d'autant plus que la recherche historique ne cesse d'explorer de nouveaux domaines²⁰ ». Sur ce point, les positions des uns et des autres semblent parfois irréconciliables entre les défenseurs du principe de ne pas trier puisque ce qu'un chercheur ne retient pas comme important aujourd'hui le sera peut-être demain, et au contraire ceux qui jugent que le premier travail de l'archiviste est de faire face à la masse en procédant par tri raisonné, basé sur la valeur des documents²¹. L'expérience de plusieurs commissions ayant eu à aborder frontalement la question des archives de la recherche montre aussi que, à trop vouloir réguler un champ perçu par les chercheurs comme privé ou semi-privé, le risque est grand de ne retrouver aucune archive personnelle ou faisant état des processus de la recherche dans les bureaux.

C'est là une des nombreuses conséquences de cette lecture juridique qui s'intéresse uniquement au mode de production des archives pour les distinguer et les répartir entre ces deux grandes catégories de publique et/ou de privée, installant aussi – il ne faut pas l'oublier car c'est une donnée importante pour quiconque décide de déposer ses archives ou de travailler sur ces archives des savoirs – une temporalité modulée en fonction du degré de sensibilité de l'information contenue dans le document. Échappe malheureusement encore à ces réglementations l'idée de la singularité de chaque carrière d'intellectuel qui doit au final conduire à archiver une activité plus qu'un ensemble de documents clairement organisés. Il y a là, sans doute, la nécessité de repenser l'ensemble de la logique pour le cas tout à fait singulier qui nous intéresse

porte atteinte au secret en matière stratégique, et cent ans si il s'agit d'un mineur (Code du patrimoine du 15 juillet 2008, article 17).

18. Voir par exemple le cas de Lausanne : Ressources informationnelles et Archives de l'Université de Lausanne : <http://wp.unil.ch/memopole/les-membres/archives-de-luniversite-de-lausanne/>

19. À l'Université de Genève, la « solution » des Archives ouvertes a été adoptée par la direction de l'information scientifique. Toutefois ce ne sont pas des archives, mais un dépôt documentaire centralisant toutes les productions, devenues publiques, des membres de l'Université de Genève. La seule véritable prise en compte des archives du savoir s'est faite en FPSE.

20. Lemoine (2015). Ajoutons que les questions que l'on se pose à chaque fois qu'un fonds d'archives de chercheurs arrive dans une institution sont de deux types : tout mérite-t-il d'être conservé et tout ce qui est conservé peut-il être divulgué sans certaines précautions ?

21. Une question qui se pose d'autant plus aujourd'hui qu'il semble que les nouvelles dispositions techniques permettraient cette conservation à grande échelle. Il existe d'ailleurs une très forte demande chez les chercheurs pour obtenir des espaces d'archivage sécurisé et fiable. Si le Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur (Cines : <https://www.cines.fr/archivage/>) effectue pour la France une partie de ce travail, son rôle se limite cependant à la conservation des données et pour le chercheur lambda, il faut encore se tourner vers des solutions commerciales dont la pérennité à long terme n'est pas garantie. La situation évolue avec de nouveaux outils comme Zenodo hébergé sur les serveurs du Cern à Genève (<http://zenodo.org/>), ou encore Huma-Num qui propose un ensemble de services pour les données numériques produites en SHS (<http://www.huma-num.fr/services-et-outils>).

ici (Ratcliff; Szoniecky). Un travail similaire a pourtant été fait concernant la difficile question des fonds d'archives des hommes politiques qui pendant très longtemps ont été considérés par leurs producteurs comme des archives privées.

4 Patrimonialisation et ère numérique : une nouvelle épistémè ?

Une autre frontière de l'archive, que ne laissait pas présager l'usage de moyens de conservation tels que les bandes audio, le film ou le microfilm, a été révélée par la révolution informatique – celle de la dématérialisation. Auparavant, les documents, même ceux nécessitant des systèmes de lecture complexes (par exemple l'enregistreur) avaient comme fondement commun leur matérialité. On peut toucher une cassette audio ou un microfilm. En revanche on ne peut pas toucher un fichier informatique.

Cette frontière du matériel et du virtuel est certainement en relation avec les turbulences contemporaines qui affectent toute la sphère de l'archive et ce d'autant plus pour les archives des savoirs qui, aujourd'hui, mêlent le privé au public, la routine à la créativité, l'ultrasériel à l'unique et le relationnel au confiné. Toutefois, si la dématérialisation induit force transformations face aux pratiques classiques issues de la matérialité du document, les frontières franchies par l'ère informatique ne se réduisent pas à cela. Car, au-delà de la nature virtuelle des fichiers, les fonctionnalités que l'informatique a créées (interface graphique, traitement de texte, d'image, hyper-textes, databases, e-mail, logiciels, océrisation, moteurs de recherche, etc.), ont forgé des conditions environnementales radicalement nouvelles sans lesquelles, peut-être, l'engouement pour ces archives n'aurait pas été aussi évident. Excel, Word et Powerpoint sont devenus des standards et les acteurs sont eux-mêmes des boîtes aux lettres mobiles et toujours accessibles. L'explosion de la notion traditionnelle d'archive au contact du fichier dématérialisé et des fonctionnalités informatiques n'est alors qu'un cas particulier au sein d'un monde où l'écriture s'est démocratisée par le traitement de texte, où la documentation est hyperliée, où l'agenda s'est transformé en réveil, la liste de commissions en database multirelationnelle et la missive en boomerang à effet immédiat.

Les fonctionnalités informatiques, conditions nouvelles de possibilités, semblent donc être devenues aussi naturalisées que la présence d'un livre dans une bibliothèque ou d'un manuscrit dans un fonds d'archives. Et comment se passer du crayon et du papier avec lesquels on écrit le livre même ? En d'autres termes, c'est bien non pas avec Kuhn, face à un nouveau paradigme que nous nous trouvons, mais bien, en prolongeant Foucault, devant une nouvelle épistémè croisant de nombreux effets papillon. Ce qui ouvre certaines portes mais en referme aussi d'autres.

De fait, dans les pratiques historiennes et archivistiques, depuis les années 1980, ce sont moins les unités que leur organisation qui s'est modifiée. La fiche, comme unité du travail documentaire et archivistique ne s'est transformée qu'en notice, certes immatérielle mais, en revanche les outils de recherche tels que le catalogue, l'inventaire et le fichier ont fusionné dans la base de données relationnelle. De puissants moteurs de recherche – dont les algorithmes demeurent protégés – ont accru considérablement la souplesse et la précision de la recherche en facilitant le travail systématique par

un utilisateur. La transmission d'information en temps réel permet d'innover jusque dans les formes du travail en équipe, en favorisant les collaborations internationales et interdisciplinaires, posant le problème du langage à rendre commun entre archivistes et spécialistes du numérique. Par exemple, pour unifier le travail et les normes employées aujourd'hui dans les archives, bibliothèques et musées de France, le modèle CIDOC-CRM pose comme première exigence de « fournir un langage commun à des gisements d'information hétérogènes²² ». Des organismes, tels que le Centre Informatique National de l'Enseignement Supérieur, ont pour mission de contribuer à la conservation du patrimoine public scientifique, rapprochant ainsi archivistes et informaticiens pour élaborer un langage, des normes et des outils communs afin de répondre aux besoins émergents²³. En Suisse le FNS encourage le croisement entre informatique et archives des savoirs, notamment par une politique favorisant la publication digitale et par un encouragement au partage et à la réutilisation de données de recherches en sciences humaines.

Mobilité, souplesse, hyperaccès, extension de la recherche, travail en temps réel, économie de temps et de ressources, informations partagées et explorations collaboratives, délégation de recherche, innovations dans les langages, concepts, pratiques et architecture, etc. L'écran est devenue une fenêtre sur le grand hyperlivre, vivant et mobile, de la culture où potentiellement, tout ce que le globe a produit comme savoir pourrait un jour être accessible dans un format ou un autre.

Pourtant, sur les traces d'Adorno et Horkheimer (1974) dans *La dialectique de la raison*, ou avec Bachelard pour qui la connaissance « est une lumière qui projette toujours quelque part des ombres²⁴ », ne devrait-on pas rechercher aussi, derrière les sirènes informatiques, les possibles effets pervers de l'ère informatique, de la cyberculture et de la numérisation ?

Des inconvénients, il n'en manque pas, entre la dépendance économique face aux entreprises, le piratage organisé de données personnelles transmises par les entreprises de services même à des commerciaux ou la censure politique du web et de certaines archives – le wikileaks. Ces questions sont pour une partie prises en charge par des commissions d'éthique ou par des organismes comme la CNIL. Mais les inconvénients touchent aussi les pratiques : le médium c'est le message, disait Mac Luhan et les logiciels de traitement de texte imposent des contraintes nouvelles à l'utilisateur qui n'accède qu'à un périmètre prédéfini de l'objet : sa matérialité en particulier, et les attitudes qui s'y relient, sont passées à la trappe.

La dématérialisation des fichiers informatiques met au panier une partie de la gestuelle du savant, certaines formes de la pertinence relationnelle avec l'objet matériel, toutes celles que l'ordinateur n'a pas réussi à absorber – jouer avec la page, fréquenter les livres, flâner dans une bibliothèque, etc. Par conséquent, dans la mesure où un certain

22. Direction des Archives de France (2010 : 2).

23. Voir à cet effet le dossier spécial *Archivage numérique pérenne* de février 2013 de la *Gazette du Cines* ; ainsi que, pour les archives administratives, Maréchal, Chevrier (2012).

24. Bachelard (1938 : 13). Comme le dit aussi le biographe de Steve Jobs, une de ses forces est, en imposant l'interface graphique pillée à Xerox puis copiée par Microsoft, d'avoir transformé la représentation de l'ordinateur durant les années 1980, d'une machine perçue comme dévoreuse de liberté à une machine libératrice voire régénératrice de l'humanité.

nombre de pratiques ne sont plus possibles, une série de questions n'iront plus de soi : ainsi, savoir interroger un document lorsqu'il n'est accessible qu'en visionnement pdf fournit une autre vision d'ensemble, vision successive et non totalité synthétique²⁵. On peut même se demander si l'exercice de la pensée critique est encore possible lorsque les outils et stratégies de lecture du texte ne sont plus *produits par le lecteur*, ou lorsque le rapport qu'il établit le plus souvent avec un texte est celui de la prédation lexicale par l'emploi d'un moteur de recherche. Certes, pour qui maîtrise les techniques traditionnelles d'approche synthétique et d'interprétation d'un texte, le moteur de recherche constitue un instrument complémentaire d'une puissance inégalable. Et là, on assiste également, face aux fichiers, à de nouvelles pratiques, de nouveaux comportements, plus mentaux et moins corporels.

Cette révolution affecte aussi, en-deçà des pratiques, les structures mentales de l'humain. L'omniprésence de l'ordinateur modifie notre rapport à la connaissance, comme le constatent les psychologues de laboratoire²⁶. Ils montrent que les utilisateurs de moteurs de recherche surestiment leurs connaissances propres, conséquence curieuse mais logique – on a potentiellement réponse à tout –, aussi ne faut-il pas s'étonner que l'occidental moyen croit aujourd'hui qu'il vit dans un système géocentrique... Pour beaucoup d'utilisateurs, l'accessibilité offerte par le web, prodigieuse mais aplatie, se fait au détriment des procédures de recherche de pertinence, d'évaluation de l'information et de hiérarchisation des discours. L'emploi des écrans modifie également, sans qu'on s'en aperçoive, notre rapport au temps et à l'espace. Ainsi, l'information étant transmise en temps réel, l'espace est complètement accessible en virtualité, comme en expansion, mais par une sorte d'effet inverse, l'ère numérique induit une attitude de centration sur l'actualité aussi bien qu'un aplatissement du temps historique. L'incunable se trouve sur le même écran que la lettre de Rimbaud et la vidéo de tel chanteur, *ergo*, ils proviennent de la même époque. Or, le fait de les situer dans le temps n'est absolument pas une connaissance immédiate ou intrinsèque aux objets : elle présuppose au moins questionnement, curiosité ou connaissance préalable. Et la maîtrise de ces outils accroît la différence entre ceux qui travaillent la connaissance et ceux qui utilisent l'information.

Dans cette nouvelle épistémè, l'importance des archives – et en particulier celles des savoirs – est proportionnelle à la fonction qu'on veut leur faire endosser : servir de mémoire, mais au sens de réservoir de stockage, aux divers patrimoines spécifiques, allant jusqu'au patrimoine de l'humanité. Des réalisations extraordinaires comme le Panopticon Lavoisier, Gallica ou Archive.org en attestent. Toutefois la mémoire n'est pas un réservoir, mais bien une fonction active de l'humain, étroitement liée au système d'accès à l'information, à l'espace et au temps. Car, autre effet pernicieux des moteurs de recherche, pour nombre de cas, les opérations qu'ils fournissent *se substituent* à l'activité du sujet. Aussi n'est-il pas étonnant que les travaux des psychologues sur la mémoire transactive – c'est-à-dire déléguée à l'extérieur – chez les utilisateurs de moteurs de recherche²⁷, donnent des résultats édifiants sur les facilités humaines à

25. Sur la lutte effrénée des spécialistes de génétique textuelle à ce propos, voir Biasi (2010).

26. Fisher, Goddu, Keil (2015).

27. Sparrow, Liu, Wegner (2011).

déléguer à l'ordinateur et au web – et donc à oublier – ce qui auparavant était confié à des stratégies de recherche propres.

La prise de conscience écologique contemporaine repose sur deux siècles de modification lente de nos écosystèmes. Soyons joyeusement pessimistes. On n'en est pas encore à ce meilleur des mondes où, sous la pression des multinationales des technologies de l'information, l'apprentissage de l'écriture manuelle sera proscrit de toute éducation et l'écran rendu obligatoire. Petit inconvénient compensé par une myriade d'avantages, l'ordinateur deviendra peut-être un jour un problème de santé publique et la question est alors de se demander si les utilisateurs des archives des savoirs se rappelleront encore qu'il n'en fut pas toujours ainsi.

5 Ouvertures

Devenues aujourd'hui enjeux de société et prises dans des jeux politiques, juridiques, techniques et économiques, les archives des savoirs fascinent par le rôle de synthèse et de mémoire des sciences, de dépôt des connaissances intermédiaires qu'on leur attribue. Un ancien monde est en train de basculer, répartissant de manière nouvelle nombre de structures et de formes, certaines d'entre elles presque intouchées depuis des millénaires. Dans le monde de l'information d'aujourd'hui, ces archives attirent à elles toute la partie mémorielle et en quelque sorte consommée de secteurs entiers des connaissances, ceci grâce à des outils qui, en ouvrant l'espace, aplatissent le temps. C'est pourquoi la recherche des frontières et des seuils pertinents apparaît comme nécessaire pour identifier les véritables lignes de force en présence.

Nous avons distribué notre réflexion sur ces nouvelles frontières d'archives en quatre parties. La première aborde la question des producteurs de documents qui sont situés, pour l'essentiel *avant* le processus de mise en archives. La seconde revient sur les politiques d'archives dans un monde où les contraintes se sont multipliées et étudie les stratégies adoptées, par les acteurs et les institutions, pour stabiliser et pérenniser les archives des savoirs. À partir d'études de cas et de réflexions d'ensemble, la troisième partie montre comment ces archives et leurs usages génèrent des frontières spécifiques et mobiles en termes de recherche, faisant apparaître de nouvelles problématiques comme la proxémie, la temporalité, ou le nécessaire oublié. La dernière partie adresse plus directement les questions de transformations de ses archives à l'ère informatique, en particulier face aux nouveaux enjeux de la numérisation (circulation, diffusion et conservation).

Bibliographie

- ADORNO, T. W., HORKHEIMER, M. (1974), *La Dialectique de la Raison*, Gallimard, Paris.
- ARTIÈRES, O. (2015), « L'historien face aux archives », *Pouvoirs*, n° 153, p. 85-93.
- BACHELARD, G. (1938), *La formation de l'esprit scientifique*, Vrin, Paris.
- BIASI, P.-M. de (2010), « Pour une génétique généralisée : l'approche des processus à l'âge numérique », *Genesis. Manuscrits. Recherche. Invention*, n° 30, « Théorie : état des lieux », p. 163-175.
- BERT, J.-F. (2014), *Qu'est-ce qu'une archive de chercheur ?*, OpenEdition Press, Marseille.
- BRET, P., DEMEULENAERE-DOUYÈRE, C., HILAIRE-PÉREZ, L. (2000), *Des matériaux pour l'histoire : archives et collections scientifiques*, ENS, Paris.

- CHARMASSON, T. (2013-2014), « Archives des sciences », in Christian Hottin, Yann Potin, Amable Sablon du Corail (coord.), *Archives et enjeux de société, Culture et Recherche*, n° 129, hiver 2013-2014, p. 12-13.
- COLLECTIF (2013), « Dossier spécial archivage numérique pérenne », *La Gazette du Cines*, février 2013.
- CORNU (2015), « Faut-il réviser le droit des archives ? », *Pouvoirs*, n° 153, 2015/2, p. 49-62.
- DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE (2010), « Vers un modèle conceptuel commun aux archives, aux bibliothèques et aux musées », *Bulletin sur les ressources archivistiques numériques*, n° 39, mars 2010, p. 2-8 : <http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/static/3661>.
- FAVIER, L., EL HADI, W. M. (2015), « L'archivage numérique des savoirs. Perspectives européennes », *Les Cahiers du numérique*, vol. 11, n° 1.
- FISHER, M., GODDU, M. K., KEIL, F. C. (2015), « Searching for explanations : How the Internet inflates estimates of internal knowledge », *Journal of Experimental Psychology : General*, 144, n° 3, p. 674-687.
- LEMOINE, H. (2015), « Conserver, détruire, communiquer, dissimuler... », *Pouvoirs*, 2/2015, n° 153, p. 75-84.
- LUC, J.-N., MÉCHINE, S., PICARD, E. (dir.) (2014), *Les archives universitaires. De nouvelles sources pour l'histoire de l'enseignement et de la recherche*, Éditions du Centre d'Histoire du XIX^e siècle, Universités Paris-I et Paris-IV.
- MARÉCHAL, S., CHEVRIER, E. (2012), dossier « E-administration, Le grand chantier de l'archivage électronique légal », *La Gazette*, 27 août 2012, p. 15-20.
- MASON, F. (1994), *Le patrimoine écrit scientifique et technique*, *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1 : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1994-01-0078-004>.
- SPARROW, B., LIU, J., WEGNER, D. M. (2011), « Google effects on memory : cognitive consequences of having information at our fingertips », *Science*, 333, n° 6043, p. 776-778.
- WAQUET, F. (2015), *L'ordre matériel du savoir (XVI^e-XX^e siècles). Comment les savants travaillent*, CNRS éditions, Paris.

Première partie

Produire, déproduire,
(p)réserver : un *no man's land*
bien rempli entre
recherche et archives

Les écritures ordinaires des chercheurs

Muriel Lefebvre

Anne-Claire Jolivet

LERASS, Université de Toulouse

Sophie Dalle-Nazébi

Docteure en sociologie, Université de Toulouse 2

Résumé : Comment les chercheurs envisagent-ils la conservation de leurs propres écritures ordinaires ? À quels moments ? Sur quels critères ? Pour quels usages ? Dans cet article, nous proposons de prolonger le questionnement sur les archives des savoirs en rendant compte des résultats d'un projet de recherche collectif mené sur les pratiques ordinaires d'écriture et les traces matérielles (brouillons, dessins, cartes...) ou immatérielles (gestes...) produites quotidiennement par les chercheurs dans leurs activités de recherche. Il s'est agi de questionner les rôles, usages et relations que les chercheurs nouent avec leurs écritures ordinaires, tout au long de leur vie de chercheurs, sans se limiter aux périodes entourant l'élaboration d'un projet ou l'écriture d'un article de recherche.

Mots-clés : écritures ordinaires, archives personnelles, patrimoine, écologie documentaire.

Introduction

Depuis quelques années la question de la conservation des traces de l'activité scientifique tend à englober, au-delà du document administratif, le champ large des écrits de travail des chercheurs, aussi nommés « archives personnelles des chercheurs » (Artières, Laé, 2011). Ces archives personnelles constituent de fait un matériau de plus en plus souvent mobilisé par les études contemporaines sur les sciences (Charmasson, 2007 ; Boudia *et al.*, 2009 ; Bert, 2014). Elles représentent les matériaux accumulés durant l'activité de recherche¹ et peuvent avoir un double statut : il s'agit à la fois d'archives pour l'histoire mais également de données ré-activables pour la recherche (Müller, 2006).

1. Nous n'évoquerons pas ici les archives institutionnelles de la recherche.

Les écritures ordinaires figurent parmi les éléments essentiels des archives scientifiques personnelles des chercheurs. Elles sont composées par tous les matériaux et informations accumulés par les chercheurs, et sur la base desquels se construit quotidiennement leur travail (rapports, documentation technique, carnets, notes, brouillons, correspondances, cahiers de laboratoires, campagnes photographiques, enregistrements audio ou vidéo, bases de données, fichiers informatiques, etc.). La difficulté pour les archivistes est que les chercheurs considèrent généralement le matériau de leurs écritures ordinaires comme des documents privés, au sens juridique du terme, alors même qu'ils les ont élaborées en tant qu'agents d'un organisme public de recherche (Cornu, 2006 ; Charmasson, 2007). De ce fait, elles représentent un objet rarement interrogé, lorsqu'il n'est pas dévalorisé (Babou, Le Marec, 2008). De fait, c'est un objet difficile à saisir car, s'il est constamment présent dans le quotidien des acteurs, ceux-ci ne le perçoivent plus comme tel et ne le questionnent guère. Bien souvent, les objets ordinaires des chercheurs finissent en effet dans des bennes ou restent au domicile des chercheurs. Ceux-ci n'ont que très rarement un désir d'archivage qui soit conscientisé.

Pourtant, ces écritures représentent une fenêtre irremplaçable sur la science en train de se construire : elles permettent de rendre visible et compréhensible le processus habituellement dissimulé de production de la science. Comment les chercheurs envisagent-ils la conservation de leurs propres écritures ordinaires ? À quels moments ? Sur quels critères ? Pour quels usages ? Dans cet article, nous proposons de prolonger le questionnement sur les archives des savoirs en rendant compte des résultats d'un projet de recherche collectif mené sur les pratiques ordinaires d'écriture et les traces matérielles (brouillons, dessins, cartes...) ou immatérielles (gestes...) produites quotidiennement par les chercheurs dans leurs activités de recherche. Ce projet, intitulé « Les documents scientifiques informels de la recherche : un patrimoine peu exploré, témoin de la construction des savoirs » (ECRITO) et conduit en 2011-2012, visait à questionner les rôles, usages et relations que chercheurs nouent avec leurs écritures ordinaires, tout au long de leur vie de chercheurs, sans se limiter à l'élaboration d'un projet ou à l'écriture d'un article de recherche.

L'analyse de ces écritures ordinaires a permis de mettre en lumière la relation souvent ambivalente des chercheurs à leurs traces documentées, entre désir de conservation, besoin d'oubli et gestion de tri. Partant, nous interrogerons les enjeux épistémiques (relation des chercheurs avec leurs objets d'étude), épistémologiques (gérer l'absence, anticiper les usages ultérieurs) mais également identitaires et communautaires (manière dont les scientifiques se perçoivent en tant que chercheurs mais aussi en tant qu'acteurs de la société) associés à la conservation de ces écritures.

1 Comment penser les écritures ordinaires des chercheurs ?

L'analyse des écritures ordinaires des chercheurs révèle les méthodes, procédures, habitudes, liées à certains laboratoires, équipes, écoles de pensée, etc. Elle permet de donner à voir le quotidien de la recherche et ainsi une grande partie de l'activité intellectuelle qui a précédé la rédaction d'une publication. L'article scientifique est en effet un objet fini, stable, en apparence lisse et sans aspérité. Il semble être le résultat d'un processus linéaire, sans rature ni hésitation. Il cache pourtant toutes les

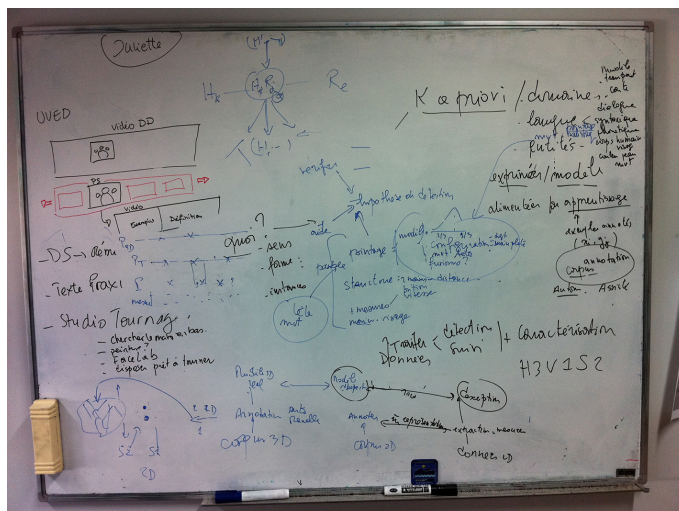


FIGURE 1 – Exemple d'un tableau de chercheur en linguistique-informatique.

étapes, les interrogations, les faux-pas, qui ont accompagné son élaboration ainsi que la dimension fortement collective et orale de tout travail de recherche. Même si « dans le monde du savoir, tout ne s'écrit pas » (Waquet, 2003). S'intéresser aux écritures ordinaires revient à rendre visible une face cachée et généralement peu valorisée de la recherche. Comme l'évoque Christian Jacob :

Les différentes formes d'inscription gardent la mémoire des opérations qui les ont produits, de même qu'ils anticipent et programment celles qu'ils suscitent chez leurs destinataires, selon des degrés variables de réflexivités. [...] Ce sont des lieux de savoir où s'encodent des raisonnements, où se formulent des idées, où se fixent des connaissances, où se valident des hypothèses, où s'objective une pensée (Jacob, 2011 : 24).

L'importance de l'écriture et des documents graphiques dans la production des connaissances scientifiques et dans leur certification a été mise en évidence dans de nombreux champs disciplinaires.

C'est d'abord la sociologie des sciences et plus globalement le champ de recherche « science, technologie et société » développé dans les années 70 dans les pays anglo-saxons qui a souligné l'importance de ce matériau. La notion d'« inscription scientifique » a notamment été développée par Latour, à partir des travaux de Derrida (1967) et de Goody (1977). Les inscriptions scientifiques représentent l'ensemble des opérations graphiques antérieures à l'écriture formelle d'un article et produites notamment par le biais d'un appareillage spécifique. Les données ne sont donc accessibles qu'à travers diverses inscriptions. Latour s'est attaché à montrer en quoi les processus d'élaboration des connaissances dépendaient des contextes de production et de circulation de ces multiples inscriptions, devenues mobiles et immutables une fois inscrites dans un support matériel. La notion d'« inscription » développée par Latour s'attache

à une analyse essentiellement microsociologique de la recherche. Nous lui préférons la notion d'« écriture » qui permet d'analyser les pratiques des chercheurs dans une perspective articulant les niveaux micro et macrosociologiques.

La sociologie du langage, et en particulier Achard (1994), s'est également intéressée à l'écriture scientifique. Achard a ainsi développé la notion d'« écritures intermédiaires » pour décrire le palimpseste d'écritures précédant la rédaction d'un document finalisé et notamment d'un article de recherche. L'écriture doit, selon lui, être analysée en tant qu'activité, en soulignant l'importance de la temporalité dans le processus de structuration et de maturation de théories et de concepts. Achard s'est cependant peu préoccupé de la matérialité des écritures et a fait abstraction des écritures ordinaires non directement mobilisées en vue de rédiger une publication (*post-it*, schémas, etc.) ou qui sont réutilisées ultérieurement pour d'autres fins.

La génétique textuelle constitue un autre courant théorique particulièrement riche pour appréhender les écrits ordinaires de la recherche. Cette approche a renouvelé l'analyse des textes en prenant notamment en compte la matérialité des avant-textes (brouillons, différentes versions d'un manuscrit, etc.), antérieurs à l'écrit final. La génétique textuelle a permis d'aborder autrement l'activité scientifique, en montrant notamment que l'écriture scientifique était sous contrainte, dès la rédaction des premiers brouillons. Elle reste cependant focalisée sur le texte final, sans s'intéresser directement aux écritures intermédiaires pour ce qu'elles donnent elles-mêmes à voir, indépendamment de l'œuvre finale. Or tout texte, dans sa matérialité même, échappe en partie à son auteur. On ne peut donc se contenter de l'analyser uniquement comme un processus de création. Il est essentiel de prendre en compte l'épaisseur sociocognitive et historique de la matérialité de l'écriture (Souchier, 1998).

Notre perspective s'inscrit finalement davantage dans une approche contextualisée des pratiques d'écritures, comme celle développée par la sociologie du travail. Ainsi, le réseau scientifique « Langage et Travail », piloté notamment par Béatrice Fraenkel, a-t-il étudié les « écrits d'action, qui se font pendant le travail, qui l'accompagnent, l'organisent, en assurent la traçabilité immédiate » (Fraenkel, 2001 : 114). Cette perspective a permis de renouveler le regard sur les pratiques des chercheurs en tant que pratiques professionnelles, et d'envisager l'ensemble de leur production écrite, notamment les plus banales et les plus ordinaires, dans la lignée des travaux en anthropologie de l'écriture (Fabre, 1997).

2 Comment les chercheurs appréhendent-ils leurs écritures ordinaires ?

Si les écritures ordinaires de la recherche constituent un objet quotidien pour les archivistes, il s'agit d'un objet encore peu exploré par les chercheurs en sciences humaines et sociales (Bert, 2014).

Le projet ECRITO, mené à Toulouse en 2011-2012 visait plus spécifiquement à questionner les rôles, les usages et les relations que les chercheurs nouent avec leurs écritures ordinaires, tout au long de leur vie de chercheurs et pas uniquement pendant l'élaboration d'un projet ou l'écriture d'un article de recherche.

Nous avons exploré un champ de réflexion en vue d'apporter des clés d'analyse des traces d'écritures ordinaires. Les archivistes ou autres acteurs du patrimoine peuvent en être héritiers suite à différents processus de patrimonialisation des savoirs.

Notre parti pris épistémologique a été de regarder les écritures dans leurs contextes de production / utilisation, d'analyser leur conservation / destruction et de prendre en compte leur matérialité, en allant au-delà d'une analyse des écritures ordinaires de la recherche comme simples instruments de la production des connaissances.

Il s'est notamment agi de comprendre la relation des chercheurs à leurs écrits, afin d'envisager la relation de chaque chercheur à son environnement socio-professionnel et scientifique, à sa communauté de travail ou hors travail. Plus globalement l'analyse des écritures ordinaires de la recherche renvoie à des pratiques, à des objets et à des faits sociaux et communicationnels, à même de renseigner sur le fonctionnement des communautés scientifiques et plus largement sur les modalités de fabrication de la science.

Pour ce faire, une enquête a été réalisée auprès de 6 laboratoires toulousains différents, comportant aussi bien des sciences humaines et sociales que des sciences expérimentales : l'IMFT (mécanique des fluides), l'IRIT (informatique), TRACES (archéologie), Laboratoire de neurosciences, Laboratoire d'Agro-écologie, Dynamiques Rurales (socio-géographie). La méthodologie d'analyse comportait la réalisation d'entretiens semi-directifs avec 6 chercheurs (chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants, assistants) par laboratoire, ainsi qu'une approche ethnographique des pratiques de conservation et d'archivage. Les entretiens ont été réalisés dans les bureaux des chercheurs, de manière à donner sens aux différents documents sollicités. Les entretiens ont tous été enregistrés et retranscrits. Certains d'entre eux ont été filmés. Enfin, dans la mesure du possible, les terrains ont été réalisés en binôme chercheur SHS/professionnel des archives, de manière à confronter le point de vue des enquêteurs.

Malgré la taille modeste de notre corpus (6 laboratoires étudiés, 32 entretiens réalisés), plusieurs éléments d'analyse méritent d'être soulignés.

3 Une variété d'enjeux pour une diversité d'écologies de conservation

De la même manière que les chercheurs ne peuvent pas tout conserver dans leurs espaces domestiques, ils ne peuvent pas non plus tout conserver dans leur laboratoire, notamment pour des raisons d'espace. Pourquoi les chercheurs choisissent-ils alors de conserver certains documents plutôt que d'autres ?

Les pratiques d'archivage n'étant pas perçues comme une contrainte institutionnelle par les chercheurs rencontrés, elles sont aussi variées que l'archivage des documents administratifs chez soi (Dardy, 1997). Du fait de cette extrême variété des écologies de conservation, il est difficile d'envisager une typologie des chercheurs dans leurs pratiques de conservation. Celles-ci ne sauraient en effet être disciplinaires, tant ces pratiques sont avant tout marquées par les personnalités et les histoires des chercheurs.

3.1 Un enjeu épistémique : le rapport aux données de la recherche à travers la matérialité des écritures

Les entretiens que nous avons réalisés ont très rapidement souligné l'importance de la matérialité du support d'écriture. Ainsi, l'engagement du corps induit par la manipulation du papier et d'un crayon n'est pas comparable à l'engagement associé à l'utilisation d'un ordinateur (Deseiligny, 2013). La matérialité du support participe en conséquence à la fois au rapport que chaque chercheur construit avec ses objets d'étude mais également aux modalités de traitement des données qu'il choisira ensuite de mettre en œuvre. Les supports peuvent alors varier selon les moments de la recherche considérés, selon les modalités de gestions des données par les chercheurs impliqués et plus globalement selon leurs propres écologies documentaires.

L'analyse des pratiques d'écriture permet d'examiner comment les chercheurs se saisissent du savoir à travers l'écriture, dans des allers-retours entre l'écriture et le terrain, entre l'écriture et les données. L'écriture constitue un prolongement du corps ou encore un « artefact cognitif » qui permet d'amplifier les capacités de la pensée humaine.

La notion de « prise » développée par Bessy et Chatauraynaud (1993) pour décrire la relation homme / objet reflète la tension entre contrainte et liberté. Elle renvoie à la fois à l'ascendance de l'être humain sur la chose (« avoir prise sur ») mais aussi à la liberté accordée à l'objet (« donner prise à », voire son processus d'emprise). Elle nous semble ici particulièrement pertinente pour décrire la relation des chercheurs à leurs objets.

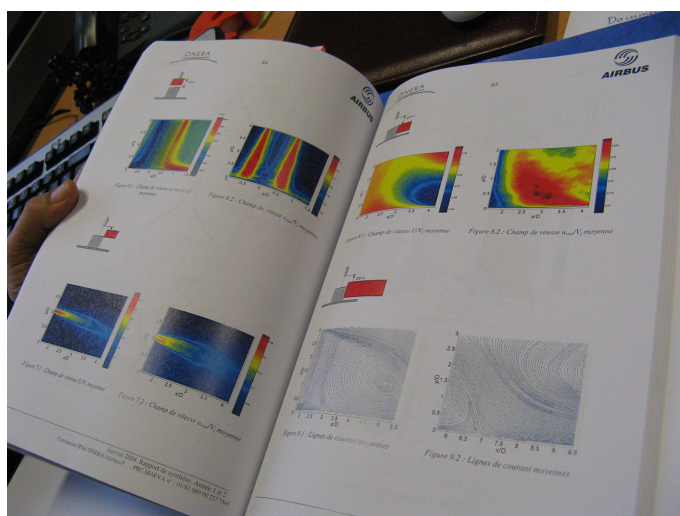


FIGURE 2 – Présentations de données en mécanique des fluides.

En effet, l'écriture scientifique, quelle que soit sa forme sémiotique et matérielle, permet de donner corps à des objets scientifiques parfois abstraits, comme en mécanique des fluides ou en informatique par exemple, deux des terrains que nous avons analy-

sés. L'écriture scientifique participe alors à la construction par chaque chercheur d'un rapport à l'objet scientifique considéré et par suite à la construction d'une réalité, dans une articulation entre dimension conceptuelle et matérielle. C'est cette prise sur le monde, que l'on peut qualifier d'« épistémique », qui contribue au processus interprétatif mis en œuvre par chaque chercheur, à partir de ses données. Le cas de la mécanique des fluides est emblématique : dans cette discipline, les chercheurs travaillent sur des objets physiques bien tangibles – l'écoulement de gaz et de liquides – et s'efforcent de simuler numériquement ces comportements physiques. Leur appréhension du phénomène passe par une observation expérimentale, sous la forme de visualisations optique et laser mais aussi par une appréhension numérique, sous la forme de données codées et de modèles informatiques (Plutniak, Aguera, 2013).

Mais cette relation est également extrêmement forte en sciences humaines et sociales. Un géographe a évoqué l'importance des notes et des croquis réalisés lors des entretiens, pour permettre une relecture « incarnée » de ses données. En voici un exemple ci-dessous :

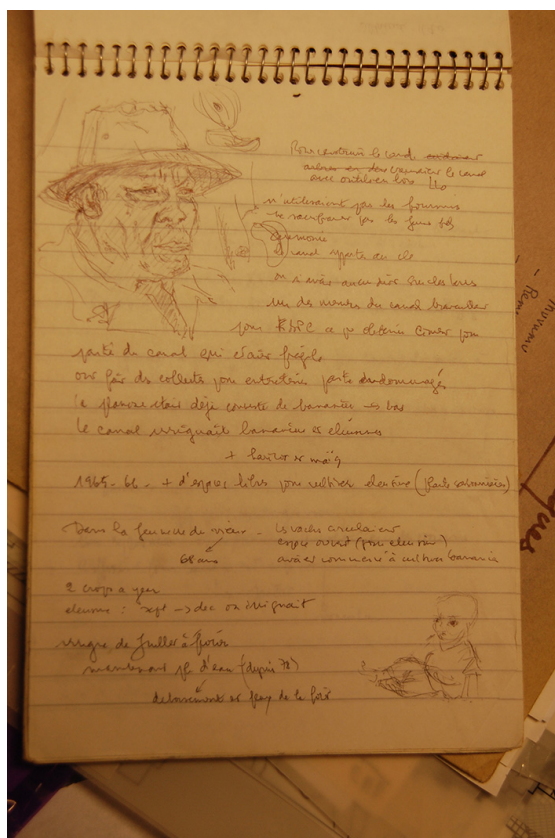


FIGURE 3 – Carnet de terrain d'un géographe.

Au-delà de la relation épistémique que chaque chercheur développe avec son objet, il faut également évoquer comment la prise permet l'articulation entre appropriation individuelle et collective d'un objet scientifique. Elle se construit en effet toujours dans un cadre de pensée marqué par le collectif. Le chercheur est rarement seul, même face à son projet d'article. L'écriture est toujours un acte co-construit dans l'espace de l'« Autre ». L'auteur n'est jamais seul d'un point de vue éditorial et s'inscrit dans une communauté épistémique qui construit un rapport un tant soit peu similaire au sien à leurs objets communs. La prise, comme l'écriture, est en effet toujours collective. L'écriture est alors un support de coopération ou de médiation collectif, comme l'ont souligné Dalle-Nazébi et Aguera (Dalle-Nazébi, Aguera, 2013 : 103) en linguistique informatique. Ces deux chercheurs décrivent comment des échanges entre une doctorante et son directeur de thèse se sont cristallisés autour d'une écriture graphique sur un simple bloc-notes. Le renvoi régulier au bloc-notes pendant l'interaction a permis de reprendre, de compléter et d'affiner l'échange.

Fontorbes et Granié (2013) mettent particulièrement bien en évidence cette relation épistémique dans un film sur les écritures ordinaires dans les recherches en écologie², au travers d'une mise en abyme scénarisée : des chercheurs de sciences humaines et sociales filment la relation que des chercheurs en écologie entretiennent avec la trace graphique de leur objet de recherche : les coccinelles. On observe donc un double niveau : à la fois la relation que les chercheurs en écologie observés entretiennent aux coccinelles *via* leurs différentes traces documentaires mais également la relation que les chercheurs en sciences sociales entretiennent avec les enquêtés, pendant la réalisation de leur film recherche.

3.2 Gérer l'absence et anticiper les usages ultérieurs

L'analyse des pratiques documentaires de chercheurs a mis à jour le rôle essentiel des documents écrits conservés pour gérer une absence, potentielle ou réelle.

En archéologie, par exemple, le contexte de prélèvement de l'objet archéologique est détruit en même temps que l'objet archéologique est mis à jour, notamment lors des fouilles qui aboutissent à la destruction du site. De nombreuses écritures associées à cette pratique (photographie, mais également schémas, plans, etc.) tentent de remédier à cette disparition en l'anticipant (Fayet, 2013).

De la même manière, quoiqu'avec des objectifs différents, les chercheurs en informatique ou en mécanique des fluides (modélisateurs) organisent la conservation des écritures ordinaires, dont certaines concernent directement des données, autour d'usages ultérieurs anticipés dès la création des documents, notamment lorsque ceux-ci sont numériques et impliquent un classement dès leur création : réutilisation à la fois par le chercheur les ayant produits, mais également par un tiers, plus ou moins proche de la recherche concernée.

Il s'agit là aussi d'une gestion de l'absence : l'absence de la mémoire d'un processus pour le chercheur producteur de document, l'absence d'accès au cheminement de

2. Voir notamment le film *De traces en traces*, réalisé par Jean-Pascal Fontorbes et Anne-Marie Granié : <http://ecrito.hypotheses.org/productions/le-film-recherche-de-traces-en-traces>.

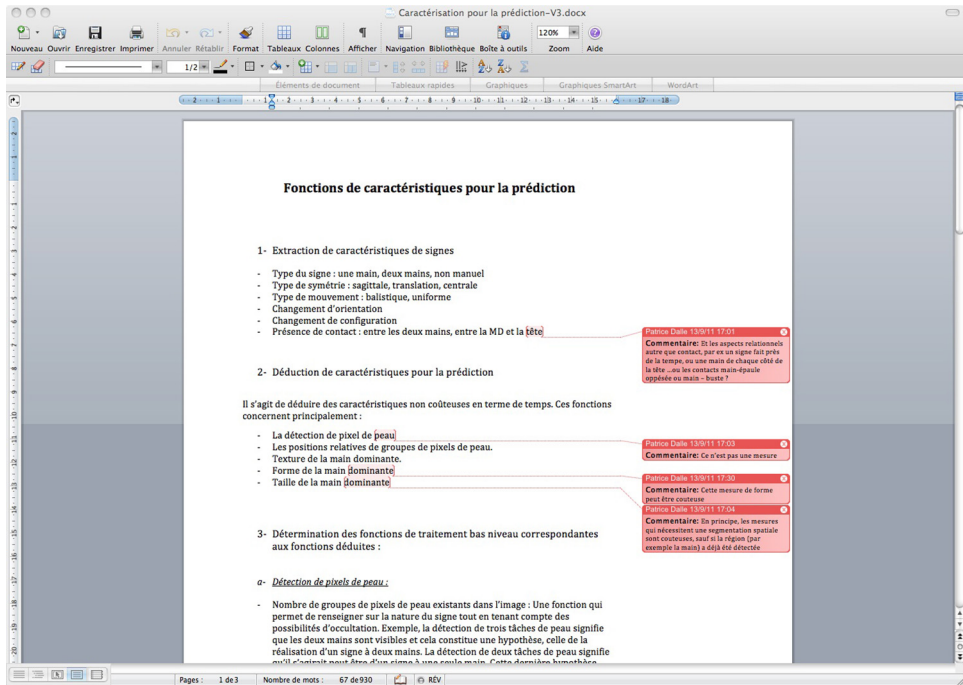


FIGURE 4 – Document commenté en linguistique-informatique.

l'auteur par un tiers utilisateur ultérieur (Plutniak, Aguera, 2013; Dalle, Aguera, 2013).

Il convient également d'évoquer le processus de traçabilité mis en place en neurosciences, à partir d'écritures ordinaires, de manière à garantir un cadre éthique à la pratique scientifique de cette discipline. Les chercheurs conservent les différentes traces de leurs pratiques, à la fois pour protéger les patients mais également pour se protéger eux-mêmes d'éventuelles attaques juridiques. C'est la trace comme témoin potentiel, comme mémoire du processus, en situation de risque. Il s'agit là aussi d'anticiper une forme d'absence. Enfin, les documents peuvent être conservés comme support de preuve, en cas de litige éventuel sur un résultat ou sur sa paternité.

Enfin, en écologie, les chercheurs rencontrés ont souligné le rôle fondamental de l'image, et en particulier du film, pour conserver une trace de la relation nouée entre le chercheur et l'interviewé. L'entretien est toujours un moment singulier et unique, qui n'est pas reproductible. Il est donc essentiel d'en garder une trace, comblant l'absence du temps, afin de revivre ultérieurement l'expérience du terrain.

3.3 Matérialité et pérennité d'accès

Aujourd'hui, même les chercheurs les plus réticents aux outils numériques ont dû se les approprier pour rédiger et soumettre leurs articles de recherche. L'ordinateur représente en effet un outil d'écriture et d'interaction avec l'éditeur. Le numérique rend

également possible le développement de formidables dispositifs de conservation des données. En effet, l'article rédigé numériquement va être sauvegardé, tout aussi numériquement, en prenant éventuellement en compte les versions intermédiaires. Mais ce sont également toutes les données de la recherche qui peuvent être numérisées. Certains chercheurs vont alors jeter leurs données papiers, audiovisuelles ou photographiques par exemple, à partir du moment où elles ont été numérisées. Dans ce cas, la numérisation représente finalement une forme de consécration pour les documents numérisés : seuls ceux ayant de la valeur étant numérisés. Le passage au numérique semble alors vécu comme la dernière étape dans le processus de conservation et d'archivage de nombreux chercheurs, le but ultime pour ne pas perdre d'information. Un tri physique et conceptuel s'opère et permet de hiérarchiser la valeur sensible et scientifique que le chercheur attribue à ses écritures. On note ainsi chez de nombreux chercheurs une « obsession » sécuritaire, de sauvegarde des données recueillies, et donc de leurs écritures numériques, notamment en informatique et en mécanique des fluides.

Ce point de vue renouvelle le questionnement autour de la conservation des données de la recherche. En effet, la question du format d'enregistrement de ces données, les problèmes de compatibilité entre les logiciels utilisés ou encore de compétences techniques nécessaires pour manipuler les différents outils numériques ne sont pas sans poser aujourd'hui question : quelle sera demain l'accessibilité des chercheurs à ces différentes données ? Faudra-t-il l'intervention d'un technicien ? En effet, la plupart des sauvegardes sont réalisées sur des disques durs externes ou des serveurs de données qui, un jour, seront techniquement dépassés ou qui peuvent être piratés. C'est la question de l'énonciation éditoriale de Souchier (1998), qui ressurgit et, plus globalement, la question de l'épaisseur des écrits d'écran (sociologiques, politiques, sémiotiques, matérielles...) qui mérite d'être approfondie.

3.4 Les questions identitaires

L'analyse de la conservation des écritures ordinaires de la recherche permet de voir comment le chercheur se vit en tant qu'auteur mais également en tant qu'individu, qu'être social. En effet, l'écriture, même collective, reste l'expression d'une construction de soi, comme le soulignent les géographes rencontrés. Ce phénomène est observable dans la plupart des sciences sociales, où la construction de l'objet de recherche passe par une interaction avec le sujet. Le film *De traces en traces* évoqué plus haut, et réalisé par une sociologue et un chercheur en audiovisuel dans le cadre du projet *Ecrito* montre bien comment la réalisation d'un entretien « engage » le chercheur avec ses interlocuteurs, son objet de recherche.

Bien souvent, le quotidien d'un chercheur relève de l'enchevêtrement entre à la fois les différents espaces / temps de sa vie professionnelle et de sa vie personnelle mais également entre ses différentes activités en tant qu'individu social (parent, enfant, ami, vie associative, vie politique, etc.), ce qui contribue à brouiller les frontières entre temps professionnel et temps privé, mais également, entre documents au statut professionnel et documents au statut personnel. L'identité du chercheur se façonne en articulant ensemble ces différents espaces/temps de sa vie de femme ou d'homme et

de chercheur³. La conservation des écritures ordinaires de la recherche s'inscrit dans le rapport au temps que chaque chercheur construit dans le cadre de sa recherche, en fonction notamment de son objet de recherche mais également de la matérialité du support mobilisé. L'analyse de ces écritures ordinaires permet de comprendre comment un chercheur se perçoit en tant que chercheur mais aussi en tant qu'acteur de la société. Cela renvoie finalement au positionnement du chercheur par rapport à ce qu'il souhaite transmettre à ces pairs, à ces proches et à l'Histoire. Comme l'a souligné Welfelé (2009), les chercheurs, généralement par humilité, éprouvent cependant des difficultés à passer d'une conscience individuelle à une conscience plus collective et à se situer par rapport à l'Histoire. Cette démarche est laissée aux « grands chercheurs », lauréats du Prix Nobel ou de la Médaille Fields, dont les objets de recherche seront inmanquablement mémorisés et qui marqueront sûrement l'Histoire.

Conclusion : pour une patrimonialisation des écritures ordinaires de la recherche

Notre étude a contribué à un questionnement réflexif sur le rôle des traces dans l'élaboration de connaissances nouvelles (mémoire d'un processus, de la recherche, élément de preuve, etc.) mais également dans l'identité de chaque chercheur (rapport au terrain, aux objets de la recherche, rapport à la recherche à l'articulation entre sphères privées et publiques du chercheur) et dans son rapport à la transmission des connaissances.

Les travaux présentés ici ont avant tout été l'occasion de pénétrer dans l'intimité des chercheurs et de leurs pratiques d'écriture, ce qui a permis de renouveler le point de vue sur la masse anonyme des écrits informels, peu considérés et finalement cachés par les formes documentaires abouties que sont les publications. Cette sorte d'oubli auquel sont vouées les « petites écritures » est d'ailleurs perceptible chez ceux qui en sont les auteurs. La conservation des archives dites « personnelles » des chercheurs est de fait tout à fait aléatoire et dépend essentiellement du bon vouloir des chercheurs, qui se sentent malheureusement rarement concernés. Les universitaires ont en effet une profonde méconnaissance des droits d'auteur et de la propriété intellectuelle; cela amène parfois à des confusions, des incompréhensions ou des erreurs à propos de la publication, de l'archivage, de la communication. Les chercheurs connaissent une difficulté certaine à se situer comme agent public, et dans certains cas une forme de refus à percevoir leur production comme autant d'archives publiques. Ce flou montre bien la tension quotidienne qui existe dans la profession de chercheur entre les intérêts individuels et les intérêts collectifs; entre le corps des chercheurs (à la fois le corps physique et le corps symbolique) et les institutions. Il est en effet difficile pour un chercheur de se voir en tant que producteur d'archives publiques, et plus globalement, d'imaginer sa place dans l'Histoire. Ce serait en effet dépasser l'univers académique et s'orienter vers le passé et non vers l'avenir. Or « le passé peut paraître servir la mort et non la vie » (Soubiran, 2009 : 246).

3. On pourra à ce propos se référer au programme de recherche ANR VISA : <http://visa.hypotheses.org>.

Reconnaître ces écritures ordinaires revient de fait à assumer leurs imperfections, à communiquer sur leur non universalité, éléments en relative contradiction avec l'idéal scientifique généralement promulgué.

Pour autant, au-delà d'une nécessaire préservation matérielle et intellectuelle des traces de l'activité humaine, archiver n'a de sens que dans l'optique de communiquer des documents, de valoriser un fonds. En somme, de faire le lien entre activité passée et publique à venir. Appréhender les traces d'une activité dans l'épaisseur des relations sociales prend alors tout son sens. Si elle permet certainement de mener les actes de conservation de manière éclairée elle se révèle surtout indispensable pour réfléchir à des formes originales de médiation auprès du public. L'étude que nous avons menée confirme alors le double intérêt de présenter la recherche dans une perspective sociologique par le biais des écrits quotidiens du chercheur : permettre de s'immiscer dans les « dessous du métier », et présenter ces documents non plus dans le contexte figé de son classement originel, mais les restituer au public dans la réalité qui entoure leur « vie » dans l'activité du chercheur. Le projet ici présenté a notamment montré en quoi ces documents se passent difficilement de contextualisation et de commentaires ; la parole et les explications de leur producteur doivent impérativement être prises en compte dans leur traitement pour que le résultat soit pertinent.

De nombreuses recherches restent donc à venir, pour sélectionner de manière pertinente ces archives personnelles afin de les donner à voir à un public non familiarisé avec les pratiques académiques.

Bibliographie

- ACHARD, P. (1994), « L'écriture intermédiaire », *Communications*, n° 58, « L'écriture des sciences de l'homme », p. 149-156.
- PLUTNIAK, S., AGUERA, D. (2013), « Reliquats en devenir : une approche dynamique de l'écologie documentaire d'un laboratoire de mécanique des fluides », *Sciences de la société*, n° 89, p. 55-73.
- ARTIÈRES, P., LAÉ, J.-F. (2011), *Archives personnelles. Histoire, anthropologie et sociologie*, A. Colin, Paris.
- BABOU, I., LE MAREC, J. (2008), « Les pratiques de communication professionnelle dans les institutions scientifiques. Processus d'autonomisation », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 2, n° 1, pp. 115-142.
- BARBEROUSSE, A., PINON, L. (2003), « Présentation. Activité scientifique et écriture », *Genesis*, n° 20, p. 7-18.
- BERT, J.-F. (2014), *Qu'est-ce qu'une archive de chercheur ?*, Open Edition Press, Marseille.
- BESSY, C., CHATEAURAYNAUD, F. (1993), « Les ressorts de l'expertise », in Conein Bernard, Dodier Nicolas, Thévenot Laurent (dir.), *Les objets dans l'action*, « Raisons pratiques », n° 4, p. 115-164.
- BOUDIA, S., RASMUSSEN, A., SOUBIRAN, S. (2009), *Patrimoine et communautés savantes*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.
- CHARMASSAON, T. (2006), « Archives scientifiques ou archives des sciences : des sources pour l'histoire », *La Revue pour l'histoire du CNRS*, n° 14, consulté le 6 septembre 2012 : <http://histoire-cnrs.revues.org/1790>.
- CHARTIER, R. (1996), *Culture écrite et société. L'ordre des livres (XIV^e-XVIII^e siècles)*, Albin Michel, Paris.
- CORNU, M. (2006), « Les archives de la recherche : production intellectuelle d'intérêt public » in *Archives et sciences sociales. Aspects juridiques et coopérations scientifiques*, L'Harmattan, Paris.

- DALLE-NAZÉBI, S., AGUERA, D. (2013), « Logique de production et de partage d'écrits de travail. Pratiques d'informaticiens », *Sciences de la société*, n° 89, p. 97-111.
- DARDY, C. (1997), « De la paperasserie à l'archive : l'administration domestique », in Fabre Daniel (dir.), *Par écrit, ethnologie des écritures quotidiennes*, Éd. Maison des sciences de l'homme, Paris, p. 187-200.
- DERRIDA, J. (1967), *De la grammatologie*, Éd. Minuit, Paris.
- DESEILLIGNY, O. (2013), « Matérialités de l'écriture : le chercheur et ses outils, du papier à l'écran », *Sciences de la société*, n° 89, p. 39-53.
- FABRE, D. (dir.) (1993), *Écritures ordinaires*, P.O.L., Paris.
- FABRE, D. (dir.) (1997), *Par écrit, ethnologie des écritures quotidiennes*, Éd. Maison des sciences de l'homme, Paris.
- FAYET, S. (2013), « Documenter l'absence : les archives d'archéologues », *Sciences de la société*, n° 89, p. 127-139.
- FONTORBES, J.-P., GRANIÉ, A.-M. (2013), « Traces de l'objet, traces du sujet. Comment les pratiques des traces contribuent à la compréhension de l'identité socioprofessionnelle du chercheur », *Sciences de la société*, n° 89, p. 113-125.
- FRAENKEL, B. (2001), « La résistible ascension de l'écrit au travail », in Borzeix Anni, Fraenkel Béatrice (dir.), *Langage et travail : communication, cognition, action*, CNRS éditions, Paris, p. 113-142.
- GOODY, J. (1977/1979), *La raison graphique*, Éd. Minuit, Paris.
- JACOB, C. (dir.) (2011), *Lieux de savoir : les mains de l'intellect* (t. 2), Albin Michel, Paris.
- LATOUR, B., WOOLGAR, S. (1979/1988), *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques*, La Découverte, Paris.
- LATOUR, B. (1989/1995), *La science en action*, Folio, Paris.
- LEFBVRE, M. (2006), « Les écrits scientifiques en action : pluralité des écritures et enjeux mobilisés », *Sciences de la société*, n° 67, p. 3-15.
- LEFBVRE, M. (dir.) (2013), « L'infra-ordinaire de la recherche : archives, mémoires et patrimoine scientifique », *Sciences de la société*, n° 89.
- MÜLLER, B. (2006), « À la recherche des archives de la recherche. Problèmes de sens et enjeux scientifiques », *Genèses*, n° 63, p. 4-24.
- PÉREC, G. (1989), *L'infra-ordinaire*, Seuil, Paris.
- SOUBIRAN, S. (2009), « Commémorer l'avenir ? Le patrimoine scientifique pour réconcilier passé et avenir », in Boudia Soraya, Rasmussen Anne, Soubiran Sébastien, *Patrimoine et communautés savantes*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.
- SOUCHIER, E. (1998), « L'image du texte : pour une théorie de l'énonciation éditoriale », *Les Cahiers de médiologie*, n° 6, p. 137-145.
- WAQUET, F. (2003), *Parler comme un livre. L'oralité et le savoir. XVI^e-XX^e siècles*, Albin Michel, Paris, p. 368.
- WELFELÉ, O. (2003), « Les archives scientifiques contemporaines et l'écriture de la science. Le cas du CNRS », *Genesis*, n° 20, p. 167-176.

Archives des savoirs concurrentiels et comportement archivistique : le modèle C.R.C.A.

Marc J. Ratcliff¹

FPSE, Université de Genève et Archives Jean Piaget, Suisse

Résumé : Pour toute une tradition archivistique, le problème fondamental consiste à définir les archives. Face à cette position épistémologique implicite, je propose d'explorer une hypothèse complémentaire : le problème fondamental, dont l'existence même des archives dépend, est de l'ordre du comportement archivistique. Les notions de « comportement archivistique » (C.A.) et de « comportement de recherche » (C.R.) n'existent pas dans la littérature. En explorant le cas des archives des savoirs concurrentiels à l'ère custodienne, on détermine ces deux notions comme concepts fonctionnels permettant de comprendre le rapport du chercheur à ses pratiques de recherche et d'archivage en les reliant l'une à l'autre. Sur la base d'une expérience historique, archivistique et épistémologique menée aux Archives Jean Piaget, on présente un modèle qui articule le fonctionnement de la recherche scientifique (C.R.) au fonctionnement de l'archive (C.A.) pour un chercheur, nommé « auteur ». Ce modèle, par ses formalisations, spécifie les archives des savoirs concurrentiels face aux archives des savoirs appliqués et tente de définir l'ensemble des significations fonctionnelles endossées par le premier genre d'archives. On peut alors établir certaines frontières d'archives non plus selon leur résultat, mais d'après leur processus de création. Enfin, le modèle peut générer quelques-uns des principes qui ont guidé la pratique des archivistes depuis plus d'un siècle et demi tels que le principe de provenance ou le principe de respect des fonds.

Mots-clés : archives des savoirs concurrentiels, auteur, comportement archivistique, comportement de recherche, environnement de recherche, frontières d'archives, segments.

Introduction

Depuis quelques décennies, les concepts classiques des archives², tels que le principe de provenance, de respect des fonds³, de respect de l'ordre du créateur ou encore la

1. Ce travail est soutenu par le Fonds National Suisse, subside n° 100011-146145. Je remercie ici Jean François Bert, Pierre-Yves Brandt, Françoise Briegel, Jeremy Burman, Alessandro Chidichimo, Thierry Dubois, Elphège Gobet, Michel Grandjean, Katalin Haymoz, Rita Hofstetter, Jan Lacki, Didier Morier, Bertrand Müller, Ariane Noël, Barbara Roth et Sonia Vernhes Rappaz qui ont tous été des interlocuteurs à un moment ou l'autre dans le trajet de recherche qui a abouti sur cet article.

2. Cook (1997).

3. Duchein (1983).

théorie du cycle de vie des archives⁴ ou des trois âges des archives⁵ ont été ébranlés par les transformations dues à l'informatique, la numérisation et le basculement du monde média vers la cyberculture. Cette frontière d'archives a été thématifiée sous la forme de l'ère custodienne face à l'ère post-custodienne par Peter Scott et différemment par d'autres auteurs⁶. Dans l'ère post-custodienne notamment, le facteur spatial est entièrement virtualisé et certains chercheurs ont tenté de modéliser ces transformations de l'archive et le rôle des acteurs qui y participent⁷. Historiens et archivistes ont problématisé le statut de l'archivistique et des archives à l'ère informatique⁸. Nombre de chercheurs se sont interrogés sur le rôle des acteurs, ainsi Chris Hurley considère que les archivistes sont des acteurs du processus archivistique⁹, tandis que d'autres chercheurs ont mis l'accent sur le lien entre un document d'archive et l'acteur ou l'activité qui la crée¹⁰. C'est cette voie, empruntée entre autres par l'anthropologie de laboratoire, que nous avons explorée et en quelque sorte radicalisée pour aboutir au modèle C.R.C.A.

Un des problèmes classiques de l'archivistique a été de trouver une unité de base ; il s'agissait d'identifier l'unité stable à mettre au point de départ de la description et de la classification. Pour l'ère custodienne, les archivistes anglo-saxons s'accordent à dire que la série, définie par Peter Scott, est l'unité pertinente de description. L'ère post-custodienne, avec l'invention des bases de données multi-relationnelles a permis de questionner son importance¹¹. C'est là une position épistémologique utilitariste qu'il est possible de contraster, dans le cadre des archives des savoirs concurrentiels, en cherchant à comprendre quel est le processus de création d'archives. Pour cela, il nous a fallu renverser les problèmes classiques de l'unité de base et de la définition des archives en se demandant si les archives, que l'on parle de fonds ou de série, sont la bonne catégorie pour comprendre l'intégralité de leur processus de constitution, surtout avant leur mise en archive par des professionnels. Sur la base notamment de l'expérience d'incorporation d'un immense fonds d'archives privé – celui de Jean Piaget – à une institution, les Archives Jean Piaget¹², la réponse que l'on apportera ici est négative et place l'accent sur le rôle des acteurs, allant du chercheur jusqu'à l'archiviste, qui modèle l'ensemble de ce processus. En déplaçant l'accent vers le rapport du chercheur à ses archives, nous obtenons la première thèse : ici, l'unité de base n'est pas l'archive, le fonds ou la série, mais c'est le « comportement archivistique » (abrégié C.A.). Le terme comportement est pris ici non pas dans un sens psychologique, mais dans un sens fonctionnel – comme on parle de comportement alimentaire – qui rend compte du rapport des acteurs à leurs objets

4. Brooks (1940). Pour une critique historique et documentée de l'archivistique américaine, cf. Cox (2000 : 1-14).

5. Perotin (1961). Sur une relecture critique de Perotin, cf. Caya (2004).

6. Parmi bien d'autres, voir Ham (1981) ; Cook (1993) ; Cox (2000) ; Caya (2004).

7. Voir par exemple Hurley (2011).

8. Cox (2000) ; Anheim, Poncet (2004) ; Caya (2004). Récemment, les expériences d'implantation de modèles d'archives « dans l'ère post-custodienne » ou des technologies digitales de l'information se sont multipliées (Jorente, 2012 ; Norsworthy, Sangwand, 2013 ; Both, Cadorel, ce volume ; Tanferri, ce volume).

9. Hurley (2011).

10. Blouin (2004) ; Hottin (2009) ; Artières, Laé (2011).

11. Cunningham *et al.* (2012).

12. La description de certaines des modalités d'approche, d'incorporation et d'utilisation de ce fonds, qui impliquent des compétences de documentaliste, d'archiviste, d'historien et d'épistémologue se trouve dans Ratcliff, Burman (ce volume).

dans le temps. Plusieurs raisons viennent soutenir cette idée : 1. aucun fonds, aucun dépôt d'archives n'existe sans C.A. ; 2. il y a une relation d'implication entre C.A. et archives, c'est-à-dire qu'il y a du comportement archivistique sans archives, mais il n'existe pas d'archives sans comportement archivistique ; 3. si les relations entre l'archiviste professionnel et les archives particulières ont été étudiées¹³, leur origine commune aussi bien que leurs frontières pourraient être éclairées par la notion de comportement archivistique.

1 Le modèle C.R.C.A.

Il nous faut donc trouver un modèle valide pour définir et comprendre les comportements archivistiques et qui puisse répondre à certaines contraintes : rendre compte des C.A. aussi bien avant qu'après la révolution informatique et trouver les facteurs communs à des formes de recherche différentes. À se pencher maintenant sur le processus créant les archives, il apparaît que, au point de vue du chercheur, il n'existe pas de processus de production d'archives, car lorsqu'on rédige un texte ou une lettre, personne n'a l'intention de produire un document d'archive ! Il y a un processus de production de traces, documents, savoirs, artefacts et surtout, de « segments », mais pas d'archives. Le facteur temporel, que l'on peut identifier à travers des notions telles que la conservation, l'actualité ou le rapport au passé, est capital pour comprendre la « transformation des documents en archives [qui] n'a rien de naturel ou d'évident¹⁴ ». Il faut donc, dans le cas des archives des savoirs concurrentiels, en saisir les dimensions temporelles. On remontera pour cela au trajet de recherche¹⁵, et derrière lui au projet de recherche, lequel peut être caractérisé, à vouloir tenir compte des acteurs et c'est la seconde thèse, par le « comportement de recherche » (C.R.). On parlera d'« auteur » – de *αὐξάνω* : j'augmente – pour désigner l'acteur (individuel ou collectif) qui est le seul à maîtriser toute la chaîne temporelle C.R. – C.A. au sein d'un environnement de recherche. La question est alors de trouver le critère de différenciation entre les C.R. et C.A.

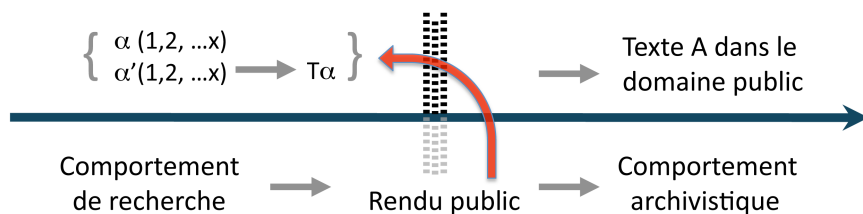


FIGURE 1 – Le passage du C.R. au C.A.

Ce rapport au temps est modélisé dans la figure 1 : soit une activité de recherche α qui s'inscrit dans le temps, durant lequel le chercheur produit une série de traces consignées α (1, 2, ..., x) et utilise des documents, objets, instruments, outils α' (1, 2,

13. Hottin (2009 : 63-68).

14. Anheim, Poncet (2004 : 3).

15. Holmes (2004).

..., x). Cette activité s'achève sur un rendu public T, en particulier un texte publié, mais cela peut être une conférence, un document vidéo, un tableau, etc. Le critère de différenciation entre les C.R. et les C.A. est alors le rendu public, frontière d'archive capitale qui différencie deux modalités du rapport aux séries. Le rendu public n'est pas seulement une confrontation entre un auteur et une audience. Il a un effet de retour (flèche) sur le comportement de l'auteur qu'il transforme face aux séries α et α' : traces et artefacts auparavant utilisés et ayant un statut actif font à présent l'objet, partiellement ou non, d'un autre type d'activité, consistant à ranger, trier, jeter, délaisser, etc. Il en résulte que la nature des séries de traces consignées¹⁶ α et de choses α' avant et après le rendu public est différente. Ceci, car un seuil est franchi, le rendu public, qui actualise le texte publié (princeps), désactualise les données et séries et transforme les données en documents d'archives potentiels. Par conséquent, ce n'est pas le « temps qui passe » qui crée les archives d'un certain type de savoirs, les savoirs « concurrentiels », mais bien le rendu public, c'est-à-dire un regard social qui attribue de l'irréversibilité au texte princeps présenté et, aux yeux de l'auteur, qui change le statut de ses éléments. En effet, par contraste, les archives des savoirs « appliqués » – par exemple, les dossiers de patients d'un hôpital –, ne supposent ni comportements de recherche, ni rendu public – et sont pour cela soumis au cycle de vie.

Dans un environnement de recherche, l'auteur travaille avec des « données pour soi » qui participent d'un projet de recherche fonctionnant par segmentation, c'est-à-dire par découpage de l'environnement de recherche en unités signifiantes. Ces segments désignent la représentation de tout élément pertinent et délimité d'une recherche, aux contenants différents : mot, phrase, paragraphe, formule, document, conversation, tableau, relation, base de données, écrit, données, objet, instrument, graphique... Le segment est en quelque sorte l'unité syntagmatique et sémantique mobile, emboîtable et pertinente que manipule l'auteur. De ce point de vue, l'auteur ne travaille pas avec des données mais avec des segments qui, à l'origine, font tous l'objet des comportements de recherche. Or leur statut dépend du fait qu'ils sont soumis au C.R. ou au C.A. On dira qu'ils sont actualisés lorsqu'ils sont présents dans le texte princeps (c'est-à-dire passés par le rendu public) et potentiels lorsqu'ils en sont absents. Ils peuvent également être ouverts ou clos : ouverts, ils sont des aliments pour les C.R. et clos, ils sont des aliments des C.A. Lorsqu'il y a un rendu public, le C.A. de l'auteur transforme l'ensemble des segments relatifs au projet, de trois manières : 1. il en actualise des séries synthétiques en idées diverses exprimées dans le texte princeps ; 2. il rend potentiels et donc réutilisables un autre ensemble de segments – on ne jette pas toute sa bibliothèque après avoir publié un article ; 3. il clôt l'ensemble restant des segments, transformés en objets et documents d'archives, à travers un processus qui bloque ou met en veille pour l'instant tout usage d'actualité ou toute alimentation de ces segments : la déproduction. Pour en dire plus, nombre d'auteurs ont insisté sur la construction de nouvelles catégories par les archivistes¹⁷, sur leur activité d'in-

16. J'emploie ici la notion de traces consignées, qui inclut les « écritures ordinaires » (Fabre 1993) ou les « pratiques ordinaires d'écriture » (Bert, 2014 : 31) aussi bien que d'autres formes médiatiques (enregistrements, vidéos) et données nées-numériques. La notion de traces consignées est développée dans Ratcliff (sous presse).

17. Anheim, Poncet (2004).

tervention¹⁸, sans pourtant attribuer son importance au versant négatif constitué par la déproduction, évidente lorsqu'on se place au point de vue du producteur de documents et qu'on écarte le mythe de la « production d'archive ». À partir de ce moment, ces segments, auparavant produits dans le cadre du C.R., sont maintenant déproduits. Par conséquent, de ces trois ensembles, les deux premiers peuvent être intégrés à un nouveau projet de recherche et être soumis à de nouveaux C.R., tandis que le troisième fait l'objet du C.A. Ces ensembles, il va de soi, sont mobiles et tous les passages sont possibles entre eux.

2 Les comportements de recherche

Pour comprendre le processus de création d'archives, il faut les modéliser dans leur genèse, c'est-à-dire le C.R. Les C.R. portent sur la production et l'utilisation de segments ouverts et consistent à lire, écrire, utiliser, créer, dessiner, traiter, produire, interpréter, etc. Dans l'espace des segments que constitue un environnement de recherche, on peut distinguer six fonctions, articulées dans la figure 2 :

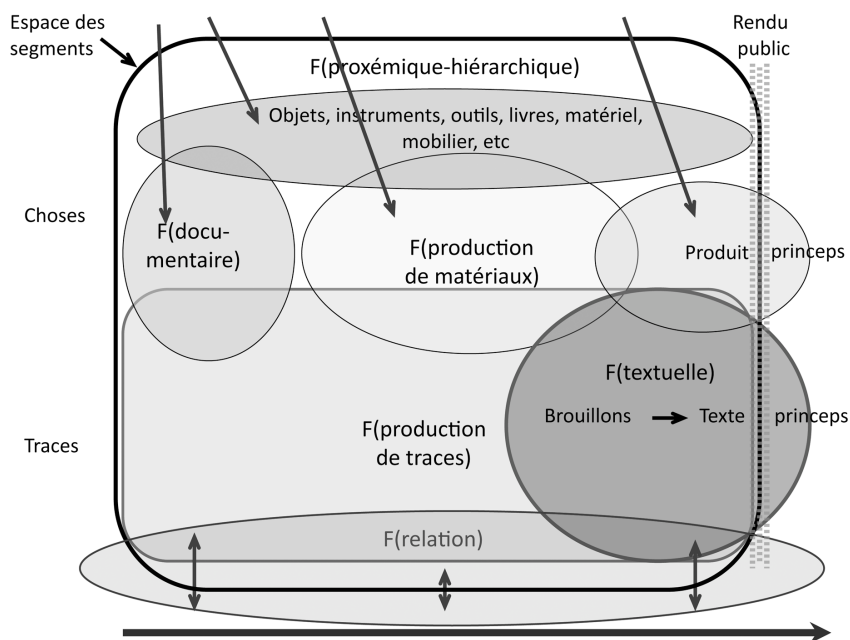


FIGURE 2 – Les six fonctions de l'environnement de recherche.

Les six fonctions sont les suivantes :

- La fonction documentaire (FD). Elle correspond à la recherche, la sélection et l'utilisation de documents d'une autre main que celle de l'auteur, c'est-à-dire la littérature secondaire.

18. Blouin, Rosenberg (2011).

- La fonction productrice de matériaux (FPM). Elle désigne toutes les méthodes, techniques et moyens concrets mis en place pour produire, récolter et/ou traiter des « matériaux » : observation, expérimentation, simulation, emploi d'instruments, tests, questionnaires, méthodes de recherche, reprise de matériaux d'autrui, etc. ; elle subsume les matériaux qui peuvent être des artefacts, instruments et appareils, naturalia, objets, sources, données et sont consignés dans des protocoles, cahiers d'expériences, bases de données, fiches, brouillons, formulaires, déterminations, etc.
- La fonction de production de traces consignées (FPT). Elle consiste à consigner des traces dans des contenants à conserver – supports d'écriture ou d'enregistrement. Cette fonction s'alimente de tous les segments (traces, écrits, enregistrements, documents, matériaux) auxquels, dans le cas du texte, l'auteur ajoute une plus-value conceptuelle pour aboutir à des écrits.
- La fonction textuelle (FT). Elle est emboîtée dans la fonction précédente, spécialisation qui porte sur l'élaboration du texte finalisé au rendu public. Pour cela, l'auteur recueille, recopie, reprend, revoit des écrits et des matériaux pour les transformer et les organiser en un texte coordonné obéissant aux demandes normatives d'une communauté scientifique déterminée ou d'un organisme de financement.
- La fonction proximale-hiérarchique (FPH : tout l'environnement de recherche). Elle consiste, pour chaque segment, à lui attribuer une place physique (même mobile) dans un environnement de recherche répondant à un ou plusieurs espaces physiques déterminés (bureau et bibliothèque privés, bureau dans un lieu de recherche, laboratoire). Cette fonction subsume des localisations physiques qui obéissent à une forme d'accès et à une hiérarchie, voire une classification. Le même segment localisé géographiquement répond ainsi à une position hiérarchique et à un classement internes, c'est-à-dire connus de l'auteur seul.
- La fonction de relation (FR) consiste à exercer n'importe laquelle des autres fonctions sur des relations avec des acteurs externes au projet de l'auteur.

Selon les disciplines et domaines de recherche, les fonctions prennent une forme amplifiée, diminuée voire effacée. L'auteur, individu ou collectif, est celui qui maîtrise l'ensemble des six fonctions. Le modèle présenté ci-dessus distribue le C.R. en six fonctions subordonnées à la création d'un texte, finalisé dans son rendu public. Certes le chercheur mène souvent plusieurs projets simultanément, reliés entre eux. Chaque projet étant caractérisé par un trajet faisant passer du C.R. au C.A. à travers le rendu public, il en résulte qu'un segment commun à plusieurs projets reste ouvert s'il l'est pour un seul projet.

3 Les comportements archivistiques

Le C.A. présente deux caractéristiques générales et désigne : 1. toute attitude qui, en le refermant, déproduit un segment, c'est-à-dire cesse de l'alimenter, ce qui le transforme

en document au contenu fixé ; 2. en parallèle de la déproduction, il désigne toute attitude qui délaisse ou au contraire investit la conservation de documents. Est négatif tout C.A. consistant à délaisser des segments clos et positif tout C.A. consistant à s'en occuper, quitte à les éliminer. De la déproduction des segments résulte un ensemble de documents qu'on peut nommer gisement. L'auteur peut exécuter cinq types d'opérations principales sur le gisement, reliées entre elles dans la figure 3 :

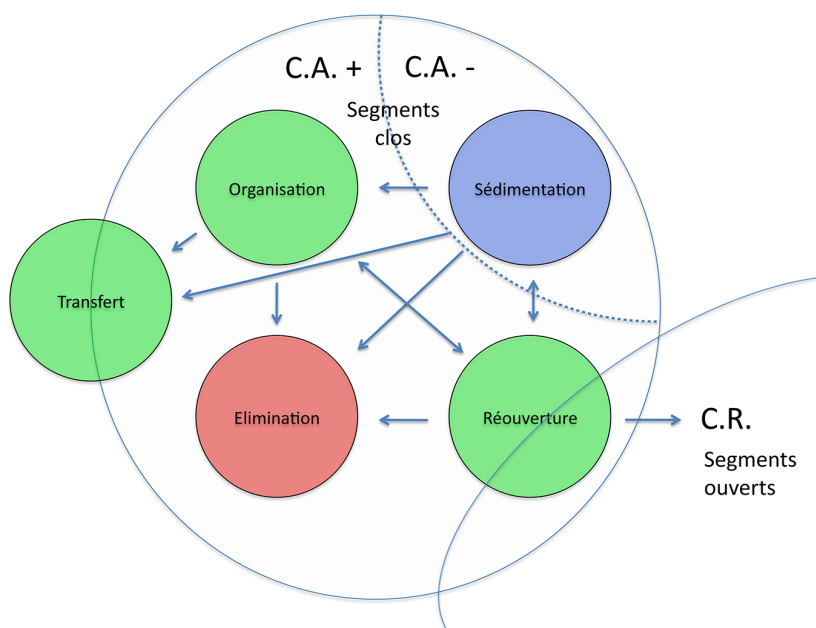


FIGURE 3 – Typologie et relations des comportements archivistiques de l'auteur.

Commentaire sur les cinq opérations du comportement archivistique :

- La « réouverture » désigne la réutilisation de segments clos, ce qui les intègre dans un nouveau projet de recherche et les soumet au C.R. en vue de leur alimentation. Elle est le point de retour du C.A. au C.R.
- La « sédimentation » se rapporte à tout entassement non proxémique, tout oubli, toute mise de côté sans organisation, délaissement ou négligence du gisement.
- L'« organisation », qui est une forme de lutte vernaculaire contre le désordre, se diversifie en entassement proxémique (c'est-à-dire contrôlé spatialement), rangement, annotation, classement, conditionnement et restriction d'accès. Comme lutte sur le plan matériel, elle correspond à la conservation et la protection des documents.
- L'« élimination » est une suppression des documents qui peut laisser une trace (destruction) ou non (anéantissement).

- Enfin, le « transfert » est un déménagement physique du gisement hors de son lieu d'origine, pouvant être pris en charge par des archivistes professionnels.

Comme le montrent les flèches qui les relient, ces opérations ne s'enchaînent pas symétriquement car, là où l'organisation et la sédimentation sont réversibles c'est-à-dire demeurent internes au gisement, l'élimination et le transfert sont irréversibles et modifient la taille et/ou le lieu du gisement lui-même. Quant à la réouverture, elle est le point de passage entre le C.A. et le C.R. Les C.A. peuvent être intrinsèques, lorsque le sujet des C.R. est le même que celui des C.A. : on a affaire à l'auteur. Ils peuvent être extrinsèques, lorsque le sujet des C.R. est différent de celui des C.A. et c'est le cas des acteurs qui adoptent du C.A. vis-à-vis des documents : collègues, famille, proches, archivistes. Cette différence se justifie car l'auteur et les acteurs ne maîtrisent pas la même gamme de C.A.

De là, on voit que l'archive se définit dès le moment où des C.A. positifs sont mis en place à propos d'un gisement, la sédimentation ne résultant qu'en un stockage sans organisation de ce même gisement. Par la suite, seuls des acteurs impliqués (collègues, famille, proches, descendants, historiens, archivistes, intéressés, marchands, juges d'instruction, etc.) peuvent reconnaître qu'un gisement, quelle qu'en soit l'organisation, a une valeur d'archive. L'acteur impliqué adopte alors aussi des C.A. positifs ou négatifs, tandis que l'acteur non impliqué n'adopte pas de C.A. et va donc négliger, délaisser, abandonner, détruire ou désosser le gisement. La seule opération qui échappe aux acteurs impliqués est la réouverture, qui est le monopole de l'auteur, car elle implique le retour du document à l'état de segment pour l'auteur. Chez les acteurs impliqués, le transfert peut prendre la forme du dépôt en archives, comme de la saisie ou de l'appropriation. Finalement, au bout de la chaîne, en tant que professionnels du comportement archivistique, les archivistes réalisent exclusivement des C.A. positifs de transfert, d'organisation normée – et non plus vernaculaire¹⁹ – et d'élimination, dans le but, non pas de la réouverture des segments, mais de leur utilisation en tant que documents par des tiers : en particulier, avec les historiens, les documents sont pris dans de nouveaux projets de recherche, respectant plus ou moins ceux de l'auteur initial. La réouverture des segments s'achève avec le décès de l'auteur.

Conclusion

Le modèle C.R.C.A. présente plusieurs caractéristiques :

a. Il établit de nouvelles frontières, d'abord en distinguant les C.R. des C.A. à travers la notion de rendu public. Il permet généralement de définir l'archive comme une entreprise émanant des C.A. positifs. Il établit une distinction entre les archives des savoirs concurrentiels et les archives des savoirs appliqués – ou archives administratives –, la première étant définie par l'existence de CR et d'un rendu public, tandis que la seconde ne répond pas à ces exigences et s'appuie sur la théorie du cycle de vie.

19. Hottin (2009 : 63) parle d'archivistique particulière contrastée avec les procédures normées des archivistes professionnels.

On a donc là, par une voie détournée, un critère permettant de ramener nombre d'archives aux archives des savoirs, où l'on distinguera ensuite les savoirs concurrentiels des savoirs appliqués et ceci, non pas par leur contenu, type ou morphologie, mais par les caractéristiques de leur genèse et par les types de comportements qui y sont rattachés.

b. Il délimite certaines notions et élimine des notions non pertinentes : le modèle du cycle de vie, valide pour les archives des savoirs appliqués, ne peut pas être transféré aux archives des savoirs concurrentiels, car ici, avant d'être tel le document d'archive dépend de séries de segments ouverts. Au point de vue de l'auteur, son gisement ou ses archives sont le résultat d'une déproduction et non d'une production – à ne pas confondre avec l'organisation et l'ensemble des C.A. positifs. On se débarrasse ainsi d'un mythe soutenu par une idée contradictoire : l'existence du créateur ou producteur d'archives. On lui substitue le sujet des C.R et des C.A., l'auteur, celui qui augmente (C.R.) – et qui donc peut « cesser » d'augmenter ou déproduire (C.A.).

c. Il donne une typologie des acteurs en relation avec un gisement, présentant la structure des attitudes possibles, inégalement réparties. Quatre type d'acteurs tournent autour des gisements d'archives des savoirs concurrentiels : les auteurs, les acteurs impliqués qui incluent les archivistes professionnels, les acteurs non impliqués et les utilisateurs. L'auteur est le seul à maîtriser tous les C.A. et les acteurs impliqués en maîtrisent un certain nombre, tandis que les acteurs non impliqués et les utilisateurs (au sens strict) n'ont pas de C.A.²⁰.

d. Le modèle C.R.C.A. permet également de déduire une partie des principes classiques de l'archivistique. Ainsi peut-on comprendre le principe de respect des fonds par le fait que les documents du savoir sont des segments déproduits : ils sont générés par des C.A. positifs qui peuvent être seulement le fait de l'auteur et des acteurs impliqués. Leur appartenance initiale à un environnement de recherche avant d'appartenir à un gisement, constitue un point de départ pour le principe de provenance. Enfin, le principe de respect de l'ordre du créateur émane d'un respect des C.A. positifs de l'auteur voire des acteurs impliqués par les archivistes professionnels.

e. Finalement, les changements dus à l'ère post-custodiaire peuvent être intégrés non seulement en réfléchissant à la nature virtuelle et délocalisée des fichiers informatiques et à leurs conditions de conservation, mais bien en tenant compte des transformations des fonctions du C.R. et des opérations du C.A. Trois exemples : 1. l'ère post-custodiaire fait implorer la fonction proxémique-hiérarchique et centralise dans l'ordinateur nombre de fonctions du CR; 2. elle rend aussi caduques certains C.A., car les segments n'en ont plus besoin pour être déproduits. Il suffit de ne plus s'en occuper, ce qui n'était pas possible sous l'ère custodienne, car il fallait pour cela effectuer une opération archivistique, au moins déplacer des artefacts dans un endroit choisi pour les laisser – ou bien se déplacer soi-même ! Mais cette opération n'est plus nécessaire avec l'ordinateur : il suffit de faire autre chose pour ne plus s'occuper des recherches précédentes; 3. les conditions de conservation des fichiers informatiques, qui donnent l'illusion d'être automatiques avec l'ordinateur, accroissent la dépendance

20. Il est évident que l'utilisateur qui, par ses connaissances, ajoute une information à l'archive (p. ex. identification d'une signature, d'une main, datation, etc.) fait aussi preuve d'un C.A.

économique et technologique, face au bon vouloir d'une machine à continuer à fonctionner et, surtout, aux différentes « évolutions » des versions informatiques. De la sorte, la conservation à long terme de fichiers et de bases de données est enchaînée aux lois du marché à un degré nettement plus élevé que les procédures-papier-fiches d'une administration d'archives classique, le privé grignotant ainsi la sphère publique. Reste qu'en cherchant à comprendre comment certaines fonctions des C.R. ont été transformées et quelles sont les opérations du C.A. affectées par l'ère post-custodiaire, il devrait être possible de comprendre et d'unifier la pratique archivistique relative aux archives des savoirs, concurrentiels ou appliqués.

Bibliographie

ANHEIM, E., PONCET, O. (2004), « Fabrique des archives, fabrique de l'histoire : présentation », *Revue de Synthèse*, 5^e s., n° 125, p. 1-14.

ARTIÈRES, P., LAÉ, J.-F. (2011), *Archives personnelles. Histoire, anthropologie et sociologie*, Armand Colin, Paris.

BERT, J.-F. (2014), *Qu'est-ce qu'une archive de chercheur ?*, OpenEdition Press, Marseille.

BLOUIN, F. X. (2004), « History and memory : the problem of the archive », *Modern Language Association*, n° 119 (2), p. 296-298.

BLOUIN, F. X., ROSENBERG, W. G. (2011), *Processing the Past : Contesting Authority in History and the Archives*, Oxford University Press, New York.

BROOKS, P. C. (1940), « The selection of records for preservation », *American Archivist*, n° 3, p. 221-234.

COOK, T. (1993), « The concept of the archival fonds in the post-custodial era : theory, problems and solutions », *Archivaria*, n° 35, p. 24-37.

COOK, T. (1997), « What is past is prologue : a history of archival ideas since 1898 and the future paradigm shift », *Archivaria*, n° 43, p. 17-63.

COX, R. J. (2000), *Closing an Era. Historical Perspectives on Modern Archives and Records Management*, Greenwood Press, Westport.

CUNNINGHAM, A. MILLAR, L., REED, B. (2012), « Peter J. Scott and the Australian 'series' system ; its origins, features, rationale, impact and continuing relevance », présentation à l'*International Congress on Archives*, Brisbane, Australia, 23 août 2012 : <http://ica2012.ica.org/files/pdf/Fu11%20papers%20upload/ica12Final00414.pdf>.

CAYA, M. (2004), « La théorie des trois âges en archivistique. En avons-nous toujours besoin ? », ELEC, Conférence de l'École des chartes, 2 décembre 2004 : <http://elec.enc.sorbonne.fr/conferences/caya>.

DUCHEIN, M. (1983), « Theoretical principles and practical problems of *Respect des fonds* in archival science », *Archivaria*, n° 16, p. 64-82.

FABRE, D. (dir.) (1993), *Écritures ordinaires*, P.O.L., Paris.

HAM, F. (1981), « Archival strategies for the post-custodial era », *The American Archivist*, n° 44, p. 207-216.

HOLMES, F. L. (2004), *Investigative Pathways : Patterns and Stages in the Careers of Experimental Scientists*, Yale University Press, New Haven.

HOTTIN, C. (2009), *Des hommes, des lieux, des archives : pour une autre pratique de l'archivistique*, LAHIC / Mission à l'ethnologie, Paris.

HURLEY, C. (2011), « The hunting of the snark (looking for digital series) », *Recordkeeping Roundtable*, Sydney, Australie, 25 Octobre 2011 : https://recordkeepingroundtable.files.wordpress.com/2012/05/hunting-the-snark_10.pdf.

JORENTE, M. J. V. (2012), « Archives information publishing new design in post-custodial regime : the national archives experience digital vaults », in Baptista Ana *et al.* (dir.), *Social Shaping of Digital Publishing*, IOS Press, Nieuwe Emweg, p. 52-61.

NORSWORTHY, K., SANGWAND, T.-K. (2013), « From custody to collaboration : the post-custodial archival model at the University of Texas libraries », *Texas Digital Library Conference System TD LCS 2013* : https://tdl-ir.tdl.org/tdl-ir/bitstream/handle/2249.1/66973/tcd12013_norsworthy_custody_to_collaboration.pdf?sequence=1&isAllowed=y.

PEROTIN, Y. (1961), « L'administration et les trois âges des archives », *Seine et Paris*, n° 20, p. 1-4.

RATCLIFF, M. (sous presse), *Épistémologie d'une découverte. Les cahiers d'expériences d'Horace-Bénédict de Saussure (1765-66)*, Presses du Muséum d'histoire naturelle, Paris.

Institutions de recherche, chercheurs et archives des savoirs : quelle(s) définition(s) par les producteurs ?

Margot Georges

Centre de recherches historiques de l'ouest (CERHIO)

Université d'Angers

Résumé : Les producteurs de savoir et leurs institutions de rattachement semblent montrer peu de sensibilité vis-à-vis de leur production documentaire. Nous nous interrogeons donc sur la manière dont ces chercheurs et ces institutions se positionnent à l'égard de leurs archives, ou plus précisément, sur les relations qu'ils entretiennent avec ces dernières. Les conditions de la mise en place progressive des fonctions « archives » dans les principales institutions de recherche françaises, leurs évolutions et leurs périmètres d'intervention donnent un premier éclairage des définitions à l'œuvre. Le propos se centre ensuite sur les chercheurs eux-mêmes ; l'observation de leurs pratiques et l'analyse des discours qu'ils tiennent sur eux-mêmes, la recension des événements ou des éléments qui peuvent modifier, altérer, transformer ces représentations, permettent d'esquisser des contours terminologiques des archives des savoirs par les producteurs de savoir.

Mots-clés : chercheur, archives, représentation, savoir, recherche, archivistique.

Introduction

Les producteurs de savoir et leurs institutions de rattachement semblent montrer peu de sensibilité vis-à-vis de leur production documentaire. Pourtant, celle-ci est massive et au cœur de leurs activités. Il nous a donc paru intéressant de saisir comment ils se représentent leurs archives. Pour tous les chercheurs, que nous appellerons ici les producteurs de savoir, il existe deux types de sciences définis à la fois par François Jacob¹ et par Bruno Latour². Pour ce dernier, les deux faces de Janus représentent d'un côté, la science déjà faite et de l'autre, la science en train de se faire. François Jacob parle lui de science de jour, « qui découvre et que l'on montre », et de science de nuit, « qui cherche et que l'on cache ». Ces deux visages ont bien entendu un

1. Jacob (1997 : 196-199).

2. Latour (2005 : 29).

impact sur les représentations des archives. Les chercheurs sont de grands lecteurs et de grands écrivains et le document est l'un de leurs principaux outils de travail, du support de données brutes au produit final. Les producteurs de savoir sont aussi des producteurs d'archives. Du côté des institutions de rattachement qui sont, en France, principalement les établissements de recherche³, les universités⁴ et les écoles, les secteurs Recherche des établissements publics, les secteurs Recherche & Développement des entreprises, etc., nous ne prendrons en compte que les organismes publics ayant la recherche parmi leurs missions principales.

Nous nous sommes par ailleurs appuyés pour faire cette étude sur le concept des représentations sociales essentiellement défini par deux chercheurs en psychologie sociale, Serge Moscovici et Jean Claude Abric. Il s'agit d'une « forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social⁵ ». Il en découle une représentation des archives, finalement peu étudiée, qui s'appuie d'abord sur des stéréotypes très répandus dans notre société : les archives sont un ensemble flou constitué de documents jamais consultés, poussiéreux et la plupart du temps inutiles et encombrants. Cependant, celles-ci renferment parfois des secrets inavouables, elles seraient révélatrices d'un passé et d'une vérité cachés, occultés. Elles constituent tout de même la mémoire de la société. Parmi ces documents, pourtant, tous ne sont pas considérés de la même manière. Par exemple, Valérie Feschet⁶ a montré que, pour les familles de la vallée de l'Ubaye, il existe des archives chaudes qui représentent la mémoire émotive et sont conservées dans des cartons dans le grenier ou le garage des maisons et des archives froides qui témoignent de la mémoire institutionnelle, conservées dans le secrétaire de la chambre principale.

Pour esquisser les contours terminologiques des archives des savoirs par les producteurs de savoir, nous nous sommes demandé comment les chercheurs et leurs établissements de rattachement se positionnent par rapport à leurs archives, c'est-à-dire quelles relations ils entretiennent avec elles. Deux niveaux d'analyse ont paru essentiels : tout d'abord, la place de la fonction « Archives » dans les institutions et ensuite le rapport des chercheurs eux-mêmes à leurs documents et archives.

3. Les grands établissements publics de recherche ont majoritairement été créés pendant la Seconde Guerre mondiale, à l'image du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) en 1939, de l'Institut national d'hygiène (INH) en 1941 devenu Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et de l'Institut national d'études démographiques (INED) en 1945 ainsi que de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) en 1946. Certains d'entre eux sont des créations plus anciennes, comme l'Observatoire (1667) ou l'Institut Pasteur (1888), et d'autres sont plus récents : le Centre national d'études spatiales (CNES) est créé en 1961 et l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA) en 1967.

4. Les universités trouvent leurs origines au Moyen Âge et leur organisation française se dessine entre la fin du XIX^e siècle et la loi Faure de 1968, elle-même suivie de nombreuses réformes jusqu'à aujourd'hui. Voir Opperman (2013 : 13-15).

5. Jodelet (2003 : 53).

6. Feschet (1998).

1 La fonction « Archives » dans les institutions : une première focale

... Ou ce que la création et l'insertion de la fonction « Archives » dans les institutions de rattachement nous apprend de leur vision des archives.

En 2006, Thérèse Charmasson établissait un panorama des services d'archives dans les établissements de recherche⁷ et soulignait la diversité des situations. En 2014, ce panorama mis à jour témoigne d'une généralisation de la prise en compte des archives par les établissements⁸. Ainsi, la plupart des organismes de recherche – le CNRS, le CEA, l'Inserm, le Centre de coopération internationale pour le développement (CI-RAD), l'Institut de recherche pour le développement (IRD), le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), l'Observatoire de Paris, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'Académie des sciences, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER) et bientôt l'INRA, etc. – ont mis en place un service d'archives sous la tutelle scientifique du service interministériel des Archives de France. De plus, si en 2006, la plupart des grands établissements d'enseignement et de recherche n'avaient pas à proprement parler de service organisé – des versements étant tout de même effectués aux services d'archives territorialement compétents – il en existe aujourd'hui dans les écoles – au moins l'EHESS, l'École polytechnique et Sciences Po – et les universités. Ainsi, en 2014, sur soixante-dix-neuf universités françaises, trente-six employaient un archiviste⁹.

Ce panorama porte à s'interroger sur les raisons qui poussent ces institutions à créer des services d'archives. Quatre causes principales ont été relevées.

Tout d'abord, les commémorations éveillent un intérêt de circonstance pour les archives des savoirs. Les années 1988-1996, soit cinquante ans après la vague de création d'organismes de recherche, ont ainsi été marquées par un net regain d'intérêt pour les archives¹⁰. C'est également lors du bicentenaire de l'Institut Pasteur en 1987 que son service d'archives a été créé¹¹. C'est aussi dans le contexte de préparation de son bicentenaire et malgré les réticences, à l'origine d'une partie du personnel, qu'une première mission d'archives suscitée par la direction a pu être mise en place au CNAM. Claudine Fontanon (co-animatrice de recherches collectives sur l'histoire du Conservatoire et des sciences appliquées) affirme alors que « le bicentenaire aura eu le mérite de rendre accessible une grande partie des archives administratives et scientifiques du Conservatoire »¹². Enfin, le bicentenaire de l'université impériale et les quarante ans de mai 1968, en 2008, correspondent également à la création de postes d'archivistes en université¹³.

7. Charmasson (2007 : 30).

8. Un panorama plus détaillé est désormais disponible : Maday (2015).

9. Maday, *op. cit.*

10. Bret, De Meulenaère-Douyère, Pérez (2000 : 59).

11. Kraxner (2007 : 112).

12. Fontanon (1997 : 313).

13. Opperman (2013 : 19).

La deuxième raison à laquelle peut répondre la création d'un service d'archives est le désir de mémoire. Avant l'ouverture de son service d'archives, l'Institut Pasteur avait mis en place des « dispositifs de mémoire » pour assurer la transmission du savoir pasteurien (les annales de l'Institut Pasteur, les cours de « microbie » technique, la collection de souvenirs scientifiques¹⁴). Un autre exemple est celui de Raoul Dautry, administrateur général du CEA qui en 1951 pouvait affirmer :

Je crains que nous ne puissions pas demain faire l'histoire française de la science et des techniques. . . et c'est parce que je craignais qu'il put en être ainsi pour l'histoire des recherches atomiques que j'ai décidé que le CEA ne détruirait rien et remettrait tous ses documents à la garde des Archives de France¹⁵.

Le dernier exemple est l'existence de sites Internet « histoire et mémoire » dans des institutions telles que l'INRA, le CNRS ou l'Inserm, mettant à disposition des internautes des informations historiques mais aussi des témoignages d'acteurs de la recherche.

En troisième lieu, la création de ces services d'archives peut découler de l'influence des services publics d'archives et des archivistes dans ces institutions et auprès de leurs dirigeants. Leurs interventions peuvent prendre la forme d'enquêtes, à l'image de celle de Bruno Galland, conservateur général aux Archives nationales, qui établit un premier état de l'organisation de l'archivage à l'INRA en 1989¹⁶, ou être formalisées dans la publication de circulaires, comme celle du 28 avril 1970 sur les archives des services de l'Éducation nationale¹⁷ ou celle du 2 novembre 2001 relative à la gestion des archives dans les services et établissements publics de l'État ou encore celle du 12 septembre 2006 sur les archives des universités. La mise en place de services d'archives structurés est également une conséquence du *lobbying* fait par les archivistes en poste dans les différents établissements de production de savoir et de celui des missions des Archives de France.

Le dernier argument est universel : les institutions ont souvent un besoin de gestion documentaire et des besoins logistiques. L'encombrement des locaux est fréquemment évoqué. La fusion de plusieurs organismes est aussi un moment propice pour la prise en compte des archives. Au-delà des nécessaires éliminations effectuées lors des déménagements, ces regroupements de services entraînent la réorganisation des activités, des procédures documentaires et des espaces. L'université de Strasbourg, par exemple, se dote d'un service d'archives en 2009 suite à la fusion des trois universités strasbourgeoises¹⁸. L'implantation de services « qualité », qui apportent des méthodes de travail nouvelles au centre desquelles se trouve la notion de traçabilité¹⁹, poussent également les établissements à réfléchir au besoin de gestion des archives. Enfin, les déménagements encouragent bien souvent les institutions productrices de savoir à

14. Kraxner (2007 : 113).

15. Frossard (1989 : 129).

16. Galland (1989), *Les archives de l'Institut national de la recherche agronomique, rapport pour les Archives nationales*, cité par Audous (2007 : 89).

17. Opperman (2013 : 16).

18. Schirr (2013 : 37).

19. Kraxner (2007 : 122).

faire appel à des archivistes. C'est par exemple à l'occasion d'un déménagement, en 1975, que les archives de l'EHESS sont prises en charge pour la première fois.

Ces quatre causes invitent à conclure qu'il y a certes eu une incitation à la prise en charge des archives par des services institutionnels ou des archivistes mais que la majorité des créations ont eu lieu pour répondre à d'autres besoins émanant des producteurs eux-mêmes ; besoins logistiques et de gestion, mais aussi besoins mémoriels ou de résolution de pertes des connaissances.

Les services d'archives ainsi créés ont aussi vu leurs missions évoluer, à la fois suivant leur maturité mais également, et de manière générale, dans leur périmètre d'intervention. Ces modifications sont le fruit des mêmes besoins que ceux présentés précédemment. Tout d'abord, la création d'un service d'archives se fait souvent en deux ou trois étapes. Dans un premier temps, d'une durée de quelques mois à plusieurs années, l'intervention de l'archiviste est vécue comme provisoire. Il répond à un besoin précis comme par exemple la collecte de pasteuriens à l'Institut Pasteur, la résorption d'arriérés ailleurs, la préparation d'un déménagement, etc. Parfois, pendant un deuxième temps, l'activité d'archivage menée par un professionnel des archives connaît une interruption, comme par exemple à l'université d'Angers, à l'ADEME ou à l'INRA. Cette période de doute est souvent suivie d'une pérennisation de la fonction « Archives ». En outre, les services d'archives des institutions productrices de savoir connaissent des évolutions importantes dans leur périmètre d'action. En premier lieu, pour répondre aux évolutions technologiques des trente dernières décennies, tous les services d'archives ont dû réfléchir à la prise en charge et à la gestion des documents et données électroniques. En deuxième lieu, et de manière concomitante, ces services sont en train de se saisir des problématiques liées à la gestion des données de la recherche. En troisième lieu, la mise en place puis la généralisation des unités mixtes de recherche requièrent une gestion partagée entre établissements des documents de celles-ci²⁰. Enfin et en quatrième lieu, la collecte des archives des chercheurs, qui existe depuis longtemps, s'accélère et s'officialise. Ainsi, en 2009, un référentiel de gestion des archives de la recherche est publié²¹, ou encore, en 2013, un poste consacré à la gestion des archives des composantes est pérennisé à l'université Paris VII. On peut également citer l'exemple de l'EHESS qui collecte depuis longtemps et de plus en plus de fonds de chercheurs et de centres de recherche. Tout cela mène à des représentations des archives de plus en plus institutionnalisées qui vont influencer les chercheurs. Mais que se passe-t-il dans la période de transition, c'est-à-dire avant que, dans une institution de recherche, une politique d'archives soit rendue définitivement opérationnelle ?

2 Les chercheurs, leurs documents et leurs archives

L'étude sur laquelle s'appuie cette partie, a été menée dans une institution pour laquelle l'intervention d'un archiviste est encore considérée comme provisoire. L'intérêt est donc de pouvoir encore démêler les représentations des chercheurs avant l'installa-

20. Bachelier, Chambefort (2013 : 150).

21. Section des archivistes des universités, rectorats, organismes de recherche et mouvements étudiants (AUORE) de l'Association des archivistes français (2012), *Référentiel de gestion des archives de la recherche*.

tion d'un discours institutionnel sur la fonction « Archives ». Cette enquête, conduite en 2010/2011 auprès des employés du laboratoire de pathologie de la Station nationale d'essai des semences (SNES), nous a permis d'étudier trois axes d'observation. Tout d'abord, l'analyse de l'organisation documentaire du laboratoire (étude photographique, géographique et des instruments de recherche). Ensuite, la collecte de témoignages oraux auprès des employés du laboratoire et du directeur de la station ²². Enfin, une étude des archives de la SNES qui se sont finalement avérées très pauvres à ce sujet ²³. Nous avons aussi pu choisir trois principaux angles d'attaque sur lesquels nous allons revenir. Premièrement la place des documents et des savoirs dans la production du laboratoire ; deuxièmement, le processus de transformation du document en archives ; et troisièmement, la conscience et l'imaginaire qui entourent les archives pour ces chercheurs.

Quatre activités occupent les employés du laboratoire : les tests quotidiens sur les semences, appelés activité de routine, la recherche méthodologique permettant l'amélioration ou la production des protocoles des tests de routine, la formation de techniciens et de chercheurs ainsi que l'animation de réseaux de laboratoires. Ces activités sont très liées et ne peuvent fonctionner l'une sans l'autre. Pourtant, des différences notables ont pu être relevées entre les documents créés lors de chacune d'elle. Les écarts les plus grands sont constatés entre les documents de l'activité de routine et ceux issus de la création de savoirs. Pour la première, la normalisation est prépondérante, les cahiers d'analyse ont une place privilégiée pour leur rôle de preuve dans l'activité quotidienne et leurs répartitions géographiques dans le laboratoire sont fonction de l'âge des documents ²⁴. Pour la deuxième, la normalisation est quasi-inexistante, l'importance est donnée à la documentation servant à préparer la mise en place d'un nouveau protocole et la répartition géographique suit les niveaux hiérarchiques des employés, les documents issus de la recherche se trouvent ainsi essentiellement dans les bureaux des cadres. Par ailleurs, en introduction nous mentionnions l'existence de la science de jour et de la science de nuit. Cette division de la recherche recouvre bien la mise en avant des publications par les chercheurs ²⁵. Cette idée est peu présente dans le laboratoire étudié, elle est effective pour les agents qui possèdent un niveau hiérarchique élevé et une conscience solide de faire de la recherche. Le document capital est plutôt le protocole. Il constitue le produit de la recherche mais il est surtout un outil pour l'activité de routine. Le cahier de laboratoire est lui commun à toute l'équipe et important pour comprendre le mode opératoire dans l'activité de routine, il est donc également conservé plutôt pour son utilité dans cette dernière activité que comme une composante des archives des savoirs. Très peu de documents concernant une recherche en son ensemble sont réellement conservés. Par contre, on

22. Sept entretiens semi-directifs de 40 min à 1h15 ont été effectués.

23. En deux mots, le laboratoire de pathologie de la SNES a en charge le contrôle de la qualité des semences destinées à être vendues et le test de résistance des nouvelles espèces à différents pathogènes.

24. Pour simplifier notre propos, nous utilisons le concept des trois âges des archives. Les archives courantes sont les documents utilisés très régulièrement dans le travail quotidien des producteurs d'archives. Les archives intermédiaires le sont moins et sont conservées pour des raisons juridiques ou pratiques. Enfin, les archives définitives n'ont plus d'utilité première dans le travail de leur producteur mais elles sont conservées à titre historique. Cette terminologie n'est pas utilisée par les enquêtés mais nous avons pu relever l'existence marquée de ces trois étapes lors de notre étude. Sur la théorie des trois âges des archives voir Association des archivistes français (2007 : 72).

25. Le Brech (2007 : 72).

retrouve beaucoup de documentation produite (protocoles, articles, posters, rapports de synthèse) dans les archives de ce laboratoire.

Il est temps d'interroger le processus de passage au statut d'archives. Le moment de cette transition est défini par les chercheurs en fonction des critères d'utilité et d'utilisation. Ainsi, un document est considéré comme à archiver quand il n'est plus régulièrement utilisé par les agents du laboratoire : « Au moment où je ne l'utilise plus trop, ça doit être gardé en archives²⁶. » Il subit alors plusieurs transformations. Tout d'abord, lors de son passage de document courant à intermédiaire, il change de conditionnement. Il change ensuite de lieu de conservation ; lorsqu'il devient archives définitives, il migre dans des pièces éloignées des bureaux et peu fréquentées. En outre, les documents sont également classés lors du passage de documents courants à intermédiaires. Cette activité est effectuée par tous les agents réguliers, et certaines pièces sont éliminées par les responsables de section lors du passage au statut d'archives définitives. Les attentes vis-à-vis du document devenu archives changent :

Pour moi c'est ça aussi l'archivage, y a des archives récentes et utiles, enfin utiles... comment dire, souvent consultables et à proximité. Et puis après, toute une partie archives qui sont dans les salles d'archives dont on a vraiment besoin que ponctuellement²⁷.

Toutefois, il ne devient pas inutile car sinon il ne serait pas conservé. Sont d'ailleurs considérés comme pouvant être jetés : les doublons, les différentes versions d'un document (seul le document final est gardé), les brouillons, les vieux protocoles plus utilisés (car de nouvelles versions existent), les vieux documents plus à l'ordre du jour, les vieux résultats d'analyses en double. Les archives doivent ainsi pouvoir servir à « [l'employé] et au laboratoire, à l'équipe²⁸ ». Elles représentent la mémoire de l'entreprise pour les personnes ayant le plus d'ancienneté et permettent de « savoir ce qui a été fait ou les évolutions qui ont été amenées²⁹ », de « retrouver des choses³⁰ » et d'avoir à disposition des documents « reconnu comme utile³¹ ». En somme, la mise en archives, ou archivation³², se fait en plusieurs étapes et sur un temps long autour d'une notion : l'utilité³³.

Pour terminer, bousculons le postulat implicite sous-tendant nos paragraphes précédents estimant que les chercheurs ont tous conscience de l'existence des archives. Plusieurs étapes sont pourtant nécessaires à la construction de cette réalité. Pour la SNES, leur déménagement n'en est pas une. La première phase, qui a permis la prise en compte de la nécessaire gestion des documents, est la mise en place du système qualité. La deuxième est marquée par l'apparition du champ lexical des archives suite à l'utilisation de l'informatique. Le troisième et dernier stade est la conséquence de

26. Témoin 6 : 33'51".

27. Témoin 4 : 34'27".

28. Témoin 6 : 32'31".

29. Témoin 1 : 44'59".

30. Cette phrase est présente dans la majorité des entretiens menés à la SNES.

31. Témoin 4 : 32'50".

32. Derrida (1995 : 12-17).

33. Georges (à paraître).

l'intervention de deux archivistes, le premier ayant créé un besoin entraînant l'intervention du deuxième, et d'historiens des sciences qui ont fait prendre conscience de la nécessaire gestion des archives.

Conclusion

Les contours terminologiques des « archives des savoirs » sont dessinés par des positionnements divers tant des producteurs que des institutions.

Pour les établissements de recherche, nous notons un fort investissement de mémoire dans les archives qui se traduit par leur mobilisation lors de commémorations. Ce n'est donc pas seulement l'histoire des établissements qui est étudiée mais aussi celle de leurs recherches ou plutôt de leurs découvertes. Pour les chercheurs, ces archives sont incluses dans l'ensemble de leurs productions documentaires. Ce qu'ils considèrent comme « archives des savoirs » sont des produits de la recherche. Elles permettent de documenter les étapes de cette recherche et doivent servir aux agents du laboratoire. Le positionnement épistémologique choisi, c'est-à-dire étudier les archives des savoirs, est finalement cohérent avec les représentations qu'ont les chercheurs de leurs archives de recherche. Ainsi, pour eux, il est plus important de conserver le « savoir », le produit de leur travail, que la « recherche », le processus qui aboutit au savoir. Les archives des savoirs seraient donc les tirés-à-part, articles et publications qui sont bien souvent disponibles en bibliothèque mais elles contiendraient aussi les rapports de recherche et toute la littérature grise qui sont des types de documents considérés également comme des archives par les archivistes en raison de leur caractère unique.

Toutefois, ces définitions et leurs prises en compte évoluent dans le temps, tant du côté des institutions que de celui des producteurs de savoir, car elles sont le produit de plusieurs influences. Des influences ascendantes : des services d'archives sont mis en place dans les organismes pour répondre à des besoins provenant des chercheurs. Des influences descendantes : les représentations que les chercheurs ont de leurs archives évoluent à mesure qu'un discours institutionnalisé se crée. Et enfin des éléments de contexte : de nouveaux besoins sont créés par l'évolution des outils informatiques, la multiplication et l'ouverture des données, le renforcement des contraintes légales ainsi que par les transformations régulières de l'organisation de la recherche.

La définition des « archives des savoirs » que nous donnent à voir les producteurs de savoir est donc en évolution perpétuelle. En cela, du point de vue des représentations, l'archive est une construction.

Bibliographie

ASSOCIATION DES ARCHIVISTES FRANÇAIS (2007), *Abrégé d'archivistique*, AAF, Paris.

AUDOUS, F. (2007), « L'archivage dans les centres d'Île-de-France de l'INRA », in Cazenave Christine (dir.), *Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche, FréDoc 2006, 3^e formation des réseaux de la documentation, Chaumont-sur-Tharonne, 10-11-12 octobre 2006*, publications de l'université de Saint-Étienne, Saint-Étienne.

BACHÉLERIE, M.-L., CHAMBEFORT, H. (2013), « Le regard croisé de deux établissements publics scientifiques et techniques : le CNRS et l'Inserm », *La Gazette des Archives*, AAF, Paris, n° 231.

- BRET, P., MEULENAËRE-DOUYÈRE (de), C., PÉREZ, L. (2000), *Des matériaux pour l'histoire : archives et collections scientifiques et techniques du XVIII^e siècle à nos jours*, ENS éditions, Fontenay-aux-Roses.
- CHARMASSON, T. (2007), « Archives des sciences », in Cazenave Christine (dir.), *Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche, FréDoc 2006, 3^e formation des réseaux de la documentation, Chaumont-sur-Tharonne, 10-11-12 octobre 2006*, publications de l'université de Saint-Étienne, Saint-Étienne.
- DERRIDA, J. (1995), *Mal d'archive, une impression freudienne*, Éds Galilée, Paris.
- FESCHET, V. (1998), *Les papiers de famille. Une ethnologie de l'écriture, de la mémoire et des sentiments en Provence alpine*, Presses de l'université de Provence, Aix-en-Provence.
- FONTANON, C. (1997), « Les archives du conservatoire national des arts et métiers (leur utilisation pour les travaux du bicentenaire) », *La Gazette des archives*, AAF, Paris, n° 179.
- FROSSARD, O. (1989), « Les archives du Commissariat à l'énergie atomique », in Cazenave Christine (dir.), *Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche, FréDoc 2006, 3^e formation des réseaux de la documentation, Chaumont-sur-Tharonne, 10-11-12 octobre 2006*, publications de l'université de Saint-Étienne, Saint-Étienne.
- GEORGES, M., « "Si on conserve, c'est parce que c'est reconnu comme utile." Esquisse d'une définition des archives de la recherche », *Archiver la recherche. Pourquoi ? Comment ?*, Aurore – Conseil international des archives (ICA), 8-10 juillet 2014, Paris [à paraître].
- JACOB, F. (1997), *La Souris, la Mouche et l'Homme*, Éds Odile Jacob, Paris.
- JODELET, D. (dir.) (2003), *Les représentations sociales*, Presses universitaires de France, Paris.
- KRAXNER, S. (2007), « La conservation des archives : l'exemple de l'Institut Pasteur », in Cazenave Christine (dir.), *Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche, FréDoc 2006, 3^e formation des réseaux de la documentation, Chaumont-sur-Tharonne, 10-11-12 octobre 2006*, publications de l'université de Saint-Étienne, Saint-Étienne.
- LATOURE, B. (2005), *La science en action. Introduction à la sociologie des sciences*, Éd. La Découverte, Paris.
- LE BRECH, G. (2007), « Les archives des centres de recherche en sciences humaines et sociales », in Cazenave Christine (dir.), *Conservation et valorisation du patrimoine des organismes de recherche, FréDoc 2006, 3^e formation des réseaux de la documentation, Chaumont-sur-Tharonne, 10-11-12 octobre 2006*, publications de l'université de Saint-Étienne, Saint-Étienne.
- MADAY, C. (2015) « Les services d'archives dans les établissements d'enseignement supérieur et recherche : portrait chinois », *La Gazette des Archives*, AAF, Paris, n°238.
- OPPERMAN, F. (2013), « Les archives des universités : une question d'actualité », *La Gazette des Archives*, AAF, Paris, n° 231.
- SCHIRR, L. (2013), « L'université de Strasbourg, premiers pas d'une politique d'archivage dans une université en fusion », *La Gazette des Archives*, AAF, Paris, n° 231.

Contextes de recherche et conséquences sur la production documentaire des chercheurs : enjeux et risques

Charlotte Maday
Université Paris Diderot

Résumé : À travers le prisme de ce que l'archiviste appelle « opérations de sélection et de classement », cet article propose quelques réflexions basées sur l'observation de la nature et de la constitution des informations produites par les enseignants-chercheurs durant leur activité, en croisant l'étude des nouveaux contextes de recherche et les conséquences sur la production d'archives.

Mots-clés : évaluation, risques, archives et données de la recherche, nouvelles technologies, environnement législatif.

Introduction

Que se passe-t-il entre le moment où le chercheur confie ses archives à un autre que lui-même et le moment où cet autre consulte, où plutôt accède à ses archives ? Et, lorsqu'il intervient, qu'en est-il du rôle exact de l'archiviste, dans cet inconnu ? S'agit-il d'un voyeur, ou d'un convoyeur ?

D'ailleurs, en évoquant la transmission de la mémoire par le geste de transmettre ses archives, en est-il ainsi de manière systématique dans la communauté scientifique ? Est-il si évident pour un chercheur que les traces écrites de ses cheminements intellectuels méritent d'être conservées ?

Toutes ces questions, volontairement pêle-mêle, sont-elles l'écho d'un si grand mystère qu'il faille qualifier l'espace entre recherche et archives de *no man's land*, c'est à dire comme un lieu non référencé sur les cartes ?

Il nous semble désormais acquis que s'il faut qualifier ainsi cet espace, à l'image des terres inconnues des grandes découvertes, il recule d'année en année, et ce pour plusieurs raisons que cet article se propose de développer.

Aujourd'hui, le monde de la recherche tente de mieux connaître et faire connaître ses pratiques, tandis que les archivistes tendent à mieux cerner et accompagner l'archivage de la recherche, comme le démontrent depuis quelques dizaines d'années déjà plusieurs démarches effectuées selon les logiques d'établissement¹. De même, il semble acquis que les documents et données que les chercheurs produisent entrent dans la catégorie des documents d'archives publics tels que l'entend la Loi française sur les archives², et si la définition exacte de ce qu'est une archive publique n'est pas re/connue par tous dans ses termes exacts, il n'en reste pas moins que beaucoup de chercheurs sont conscients d'œuvrer dans des établissements dont la source de revenus principale reste encore issue de financements publics, et qu'à ce titre leur travail est redevable de l'effort fourni par chaque contribuable.

Alors, quel est, ou plutôt, à quoi se réduirait ce *no man's land* aujourd'hui ? Cet article se propose de partir du postulat que ce que l'archiviste appelle « opérations de sélection et de classement » des documents de la recherche constitue ce *no man's land*. En effet, du côté du chercheur qui produit des documents, des archives, une fois sa recherche terminée, une fois le projet clos, une fois la publication ou l'article paru, la suite de la vie de ses documents et données lui importe-t-il ? Et, du côté de l'archiviste, comment appréhender le classement d'informations aussi variées que la recherche, et comment appliquer les modes opératoires classiques de classement archivistique sur des fonds parfois complexes ? De même, pour les lecteurs qui viennent consulter les archives et que nous appellerons « utilisateurs », ces opérations de classement sont opaques et peu d'entre eux savent réellement quel traitement a été apporté aux archives qu'ils viennent consulter.

Nous proposons dans cet article quelques réflexions issues de notre pratique professionnelle, des échanges avec des collègues praticiens des archives de la recherche³ et l'observation de la nature et de la constitution de fonds d'archives, de documents, de données, produits par les enseignants-chercheurs durant leur activité. Nous souhaitons, dans un premier temps, revenir sur les nouveaux contextes de recherche et les conséquences sur la production d'archives, où plus exactement de données et de documents, puis dans un second temps, à partir des expériences déjà entreprises de collecte d'archives de la recherche, nous tenterons d'identifier les risques et les enjeux d'un archivage pertinent des documents et données de la recherche.

1 Contextes nouveaux de recherche et conséquences sur la production d'archives

C'est une évidence : la recherche à l'heure actuelle ne se pratique plus comme il y a encore de cela une vingtaine d'années. Les changements radicaux des modes opératoires de la recherche vont plus loin que la simple évolution des disciplines au regard de nouveaux outils, plus performants, comme des machines de calcul, ou des spectromètres de plus en plus précis. La recherche a subi des transformations aussi

1. Corvasier (2013).

2. Loi n° 2008-696 sur les archives, codifiée au Code du Patrimoine, Livre II.

3. Notamment les archivistes du groupe de travail « archives de la recherche » de la section Aurore (Archivistes des universités, rectorats, organismes de recherche et mouvements étudiants) de l'Association des archivistes français.

bien endogènes qu'exogènes. Ici, quelques éléments nous apparaissent essentiels dans ce processus : d'abord l'apparition de nouveaux médias de communication et plus généralement des nouvelles technologies, puis les changements législatifs et réglementaires, qui encadrent le fonctionnement des administrations comme services supports et soutiens de la recherche, enfin, l'apparition d'un modèle de mise en concurrence des équipes de recherche, un avatar de la course aux classements (*Shanghai ranking*⁴, *U-multirank*⁵...).

Les nouvelles technologies⁶ ont profondément modifié le périmètre, la pratique et les modes opératoires de la recherche, mais elles ont eu surtout un impact sur la nature et la composition des fonds de chercheurs. Elles ont, en effet, d'abord été un vecteur favorisant considérablement les échanges entre chercheurs d'une même discipline, mais séparés par plusieurs frontières naturelles ou artificielles. La consultation⁷ d'instruments de recherche de fonds de scientifiques de la fin du XIX^e siècle jusqu'au troisième quart du XX^e siècle est à ce titre éloquente : pas un fonds de chercheur n'y figure sans sa correspondance personnelle ou professionnelle.

Or, dès que l'usage de la messagerie électronique commence à être répandu, à l'horizon du troisième millénaire, nous observons une modification de la composition des fonds, conséquences des stratégies personnelles déployées par les chercheurs pour optimiser leur mode de travail : ainsi, la correspondance, auparavant écrite sur papier, est désormais figée dans les logiciels de messagerie : certains chercheurs détiennent ainsi plus de quinze années de messages électroniques, qui au gré des évolutions technologiques, migrent d'un ordinateur à un autre, sans être jamais imprimés. D'autres n'imprimeront que ce qui leur est utile. D'autres encore, choisiront d'imprimer systématiquement les messages et les pièces jointes. Et que dire des stratégies (plus que des systèmes) de classification développées par ces mêmes chercheurs ? Il suffit d'interroger certains d'entre eux pour s'apercevoir que les pratiques d'indexation et de classement sont aussi variées que possible, d'une absence totale de classification thématique ou chronologique, reposant sur la confiance en la capacité de recherche des logiciels de messageries pour retrouver l'information, à l'indexation minutieuse, méticuleuse, de chaque message électronique, en fonction du sujet, de l'auteur, de la date, et du contenu.

Les nouvelles technologies ont également transformé les façons de « faire la recherche », ou plus exactement de rechercher les sources. Dans une conférence donnée à l'ENSSIB en janvier 2015⁸, J.-F. Bert exposait ses conclusions sur l'étude de la composition matérielle de plusieurs fonds d'archives de chercheurs en sciences humaines et sociales : les archives personnelles de chercheurs, et plus particulièrement les brouillons et les fiches, ne doivent pas être considérées comme des résidus, des annexes, mais elles sont le média le plus fidèle de l'activité principale du chercheur : aller en bibliothèque, ou

4. www.shanghairanking.com/fr/

5. www.umultirank.org.

6. Nous excluons de cette définition les outils issus de l'avancée de développements technologiques d'outils préexistants, comme les collecteurs de données spatiales, les microscopes, ou encore les supercalculateurs.

7. Il convient de se reporter à l'ouvrage de T. Charmasson (2008) pour une vision complète et détaillée des fonds de chercheurs conservés dans les centres d'archives français.

8. <http://www.enssib.fr/conference-jean-francois-bert>.

en centre de documentation, photocopier les ouvrages, les annoter... Ce travail de recherche, un « travail de bénédictin », se faisait dans le silence des salles de consultation et l'isolement des bureaux. Aujourd'hui, l'usage des nouvelles technologies réduit considérablement ce temps de « fouille méticuleuse » des chercheurs pour trouver des sources, se les approprier, les commenter. Le chercheur dispose de multiples lieux où il peut trouver l'information sans avoir à se déplacer : d'abord le cercle des collègues, à portée de clic avec les messageries ou les réseaux sociaux, puis les centres de documentation ou d'archives, dont une grande partie des collections ont été numérisées, et enfin les réseaux internet, ultime lieu de diffusion d'informations, quelquefois en temps réel. Aussi, ces archives que l'on trouvera dans les fonds de chercheurs du XX^e siècle, photocopies d'articles, de sources, annotées ou non, se trouveront également dans les fonds de chercheurs du XXI^e siècle dans leur forme dématérialisée, un flux Twitter, une bibliothèque Zotero, un agrégateur de contenus, comme des outils de veille, comme un répertoire de messagerie... et pourvu qu'on prenne garde à préserver ces informations, notamment par l'adoption de politiques d'archivage systématique, de la collecte à la sélection et à l'évaluation des données, il est tout à fait possible de poursuivre ce travail d'ethnologue de la recherche qui étudie la nature, le type et le genre des archives de chercheurs, ou d'ouvrir de nouvelles perspectives de recherche, en étudiant notamment le cycle de vie des données dans le processus de recherche.

Sans prétendre avoir bouleversé la recherche de fond en comble, les changements législatifs et réglementaires qui encadrent le fonctionnement des administrations comme services support et soutien de la recherche scientifique ont également eu un impact fort sur les processus et les procédures de travail du chercheur, dont on retrouvera certainement les effets dans la composition des fonds d'archives.

Au préalable, et avant de détailler plus avant, il nous semble important de rappeler que de nos jours, les fonds d'archives de la recherche ne sont pas constitués uniquement d'archives personnelles de chercheurs. Si, encore une fois, au XIX^e siècle, il existait une frontière sinon bien définie, du moins bien identifiée entre archives de chercheur, de scientifique, et archives de l'administration hébergeant le chercheur, qui faisait hésiter à faire entrer ces dernières dans le champ définitionnel d'archives des sciences, il n'en est plus de même aujourd'hui : les établissements de recherche disposent de services support et soutien dédiés⁹, qui interagissent de manière importante avec la communauté scientifique, et de fait, les archives du pilotage de la recherche entrent pleinement dans la définition d'archives des sciences que proposait Thérèse Charmasson en 2006, car leur complémentarité avec les archives de chercheurs appelle à n'en pas dissocier la consultation et l'étude pour comprendre les pratiques de recherche ou l'histoire des disciplines¹⁰. La loi n° 2013-660 relative à l'enseignement supérieur et la recherche ne portant essentiellement que sur la partie formation, c'est essentiellement la loi n° 2007-1199, portant sur les libertés et responsabilités des universités, et la loi n° 2006-450 de programme pour la recherche qui ont eu le plus d'impact sur les

9. On peut indiquer, pour illustrer ce propos, la présence dans de nombreuses universités de telles structures (appelées le plus souvent « directions de la recherche ») chargées par exemple d'apporter un soutien aux laboratoires dans les recherches de financements, dans le suivi administratif et technique de chaque projet de recherche, etc.

10. Charmasson (2006).

processus de travail du chercheur, l'une ayant des effets sur l'autonomie budgétaire et financière des établissements et sur leur gouvernance, l'autre sur l'organisation de la recherche, avec notamment la création des pôles de recherche et d'enseignement supérieur.

Ces changements législatifs ont eu des effets sur le temps de travail du chercheur : dans un tout autre contexte, celui des données de la recherche et des publications, Valerie Thiel Mba d'Elsevier lors du colloque « Quelle(s) stratégie(s) de recherche face à la nouvelle massification des données ¹¹ ? » de l'ADBU ¹², présentait un graphique quantifiant et qualifiant le temps de travail d'un chercheur : elle y indiquait que le temps consacré à la recherche de financements, et le temps dédié aux tâches administratives avait considérablement pris le pas sur ce qui était considéré comme le cœur de métier, le *networking* (interaction avec les collègues), la lecture ou la consultation de sources, l'expérimentation, et l'écriture d'articles. Ce sujet spécifique de l'identification des causes de la transformation des activités de recherche et leurs conséquences fait d'ailleurs depuis quelques temps l'objet d'études scientifiques ¹³, dont les conclusions seront sans doute d'une grande utilité pour les archivistes afin d'identifier les actions et les activités des chercheurs dont ils collectent les fonds.

2 Pour un archivage pertinent des documents et données de la recherche contemporaine

Nous avons dans un premier temps tenté d'identifier quels étaient les changements qualitatifs et quantitatifs sur les missions, les objectifs et les moyens de mener la recherche actuelle, qui auraient un impact direct sur la nature, le périmètre et le genre des archives résultant de ces activités. Mais ce que sont les archives de la recherche mérite aussi d'être défini, et bien que nous ayons présenté une approche contemporaine de cette définition, il nous semble devoir la compléter et l'optimiser par des références législatives et réglementaires incontournables.

Le concept d'archives publiques, par exemple, rencontre encore de nos jours quelques résistances lorsqu'il s'agit de l'appliquer à la production documentaire d'un chercheur : selon le Code du Patrimoine français, en effet, si « les archives sont l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité » (art. L211-1), les archives publiques sont les documents qui procèdent de l'activité, dans le cadre de leur mission de service public, de l'État, des collectivités territoriales, des établissements publics et des autres personnes morales de droit public ou des personnes de droit privé chargées d'une telle mission (art. L211-4).

11. <http://adbu.fr/retour-en-images-sur-le-colloque-queelles-strategies-de-recherche-face-a-la-nouvelle-massification-des-donnees/> (minute 42).

12. Association des directeurs et des personnels de direction des bibliothèques universitaires et des services documentaires de l'enseignement supérieur et de la recherche.

13. Citons à ce titre les travaux du centre d'Alembert de l'université Paris Sud, étudiant à travers un cycle de séminaires, les dispositifs de financement de la recherche comme outils de gouvernance, ou encore les compétences de chefs de projets que doit désormais acquérir un jeune chercheur : <http://www.centre-dalembert.u-psud.fr/>

Naturellement, la question de savoir si les écrits des chercheurs, des scientifiques, entrent dans cette catégorie d'« archives publiques » s'est posée, très tôt, sans forcément trouver immédiatement des réponses totalement satisfaisantes et surtout, limpides, probablement parce que la France s'est saisie assez tard, par rapport aux États-Unis d'Amérique ou d'autres pays européens, des problématiques de ces documents produits par l'activité scientifique et des conséquences à ne pas prévoir leur conservation : il faut en effet attendre les années 1990, avec notamment le rapport Braibant¹⁴ qui y consacre un chapitre entier, pour avoir une idée et une définition claire et précise de ce que sont les archives scientifiques.

Le travail entrepris par l'administration des Archives de France, Direction puis service interministériel, par les différentes missions des Archives nationales en Ministère, par les archivistes en établissement, dont le recrutement n'a cessé d'aller croissant depuis le début des années 2000 a permis de familiariser les chercheurs avec cette définition de leurs archives comme des documents procédant de l'activité de la « chose publique », sachant qu'elle ne renie ni leur droit en tant qu'auteur, ni leur droit de propriété intellectuelle. C'est pourquoi, spécifiquement pour les documents issus directement de l'activité, en propre, de recherche du chercheur, la dénomination d'archives personnelles est tout à fait indiquée : elle admet le caractère individuel de ses conditions de production, sans renier la qualité « publique » de l'information.

Cette question définitionnelle ne résout toutefois pas la réalité observée par les archivistes au moment de la collecte de fonds d'archives de chercheurs : nous évoquerons dans un premier temps ce que j'appellerai l'existant, c'est à dire les archives de chercheurs déjà collectées, et conservées dans les centres d'archives, avant d'évoquer les conditions de production de l'information à l'heure actuelle, et leur impact sur la structure des fonds de recherche.

Pour toutes les raisons mentionnées ci-dessus, dont la première est l'absence de préoccupation, à un haut niveau, de l'importance de constituer le patrimoine historique des disciplines scientifiques, les fonds d'archives de scientifiques déjà collectés n'ont que très peu de cohérence : pour le classer, et de fait le rendre compréhensible pour le lecteur, l'archiviste doit surmonter des obstacles importants. Ce qui frappe dans ces fonds, c'est d'abord la présence de tout ce qui y manque, et ces manques sont principalement le fait de leur histoire : une partie dispersée parmi les premiers cercles de collaborateurs, d'étudiants, une partie détenue par les familles, une partie probablement perdue lors de multiples déménagements... et ce qui reste peut-être un jour parvenir jusqu'à la porte d'une institution de conservation. Le premier réflexe de l'archiviste sera alors de tout conserver, parce que les manques (accidentels, voulus...) sont tels que chaque trace, chaque document peut se révéler une source précieuse d'informations sur les contours, les contextes, les natures de ces manques.

Ce modèle de collecte et de classement n'est valide que dans les situations où l'archiviste est appelé en « bout de chaîne » et où « il fait ce qu'il peut avec ce qu'il a » : d'où le constat, dans certains fonds, de la conservation de types de documents qui

14. Les Archives en France : rapport au Premier ministre, Guy Braibant, décembre 1996 : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/964093000.pdf>.

d'habitude ne survivent pas aux processus de sélection habituellement pratiqués par les archivistes : les brouillons, les annotations en marge de fiches photocopiées. . .

À l'heure actuelle, ce modèle pourrait être remis en question, d'une part parce que les sources et les circuits d'informations, comme les pratiques et modes opératoires de recherche sont bien identifiés, que l'information existe en plusieurs exemplaires et enfin parce que de plus en plus d'archivistes interviennent dans les établissements de recherche, et permettent ainsi une approche presque personnalisée de collecte et de classement d'archives de structures de recherches comme de chercheurs.

Mais, si les fonds d'archives de chercheurs du XIX^e au XX^e souffrent de manques d'archives, la recherche du XXI^e souffre d'un mal probablement pire, « l'infobésité¹⁵ », et dans cette « infobésité », une frénésie de tout conserver sans forcément donner des priorités dans l'importance de conserver telle ou telle information : tout conserver, c'est mal conserver, et mal conserver c'est multiplier les risques de perdre et oublier.

De même, l'usage assez systématique d'objets personnels pour lire des informations professionnelles, ce qu'on appelle le phénomène BYOD (*Bring your Own Device*), ou encore l'usage de moyens technologiques des grands groupes tels que Google, Skype, par défaut de moyens tels mis à disposition par l'établissement d'exercice amènent à identifier de nouveaux risques pour ces informations, risques qui vont jusqu'à remettre en cause leur qualité et leur fiabilité, deux éléments pourtant essentiels dans toute démarche scientifique : est-on certain que telle ou telle donnée n'a pas été corrompue lorsqu'un chercheur a tenté de partager le fruit de ses recherches avec ses collègues, en téléchargeant ces données sur un outil comme Dropbox ?

Cela pose également des enjeux importants en termes de conservation : une conversation via « tchat » entre collègues, sur Skype, est un avatar des archives de correspondance du chercheur du XIX^e siècle, mais l'archiviste du XXI^e siècle sera-t-il réellement en mesure de procéder à la collecte de cette conversation, sachant que Skype est un logiciel du monde privé, et dans la mesure ou la multiplication des outils favorisant les réseaux sociaux fait de ce cas non pas un fait isolé, mais une généralité ? D'autres obstacles se dressent aussi sur la route de l'archiviste et plus avant, du futur lecteur qui voudra avoir accès à ces fonds, menaçant les archives de la recherche du XXI^e siècle du même sort que celles du XIX^e siècle.

Pour neutraliser ces risques, il est donc essentiel d'envisager le besoin de conservation des informations produites par les chercheurs, et, plus avant, d'identifier le degré d'importance de l'accès et de la réutilisation de ces informations, et ce dès leur création.

Bien sûr, des méthodes éprouvées existent : dès les années 1950, outre-Atlantique, T. R. Schellenberg évoquait des principes d'évaluation (*appraisal*) des documents produits par l'activité scientifique¹⁶, sur la base des principes du *records management*, ou gestion des documents d'activité. Cette théorie documentaire née aux États-Unis, trouve aujourd'hui de nombreuses applications en France, en termes de pratique archivistique, notamment dans les établissements publics qui selon la Loi n'ont pas vocation

15. Traduction québécoise d'*information overload*, ou surcharge informationnelle : <http://fr.wiktionary.org/wiki/infob%C3%A9sit%C3%A9>.

16. Schellenberg (1956).

à conserver leurs archives historiques. Une bonne gestion des documents, des données, et plus largement des informations, est considérée comme un préalable à une évaluation et une sélection convenables pour satisfaire les exigences immédiates d'utilisation de la part des producteurs de l'information, les chercheurs, et les exigences futures de réutilisation. Pour ce faire, l'archiviste seul, ou le chercheur seul, ne suffit pas : la raison en est que la variété des données consultées, compilées, produites ou reçues par le chercheur ou l'équipe de recherche dans le cadre de leurs activités dites de cœur de métier, est telle qu'il est nécessaire d'associer d'autres compétences pour répondre aux enjeux spécifiques de collecte, sélection et évaluation, classement, conservation et accès, mais il est également nécessaire de créer des outils compréhensibles, utiles et efficaces¹⁷.

On pourra ainsi associer étroitement des informaticiens, des documentalistes, des bibliothécaires et des archivistes¹⁸, chacun offrant au chercheur des solutions pour pallier les risques autour de la sécurité de l'information, son accès, son identification et sa conservation dans l'espace comme dans le temps. Plus avant, des compétences de *records manager*, ou gestionnaires de l'information, sont nécessaires, afin d'identifier précisément où se trouve l'information, si elle est redondante, s'il y a besoin de l'identifier selon un système de métadonnées prédéfinies, etc., tout ceci dans la perspective de favoriser les futurs usages qui pourraient en être fait.

Évidemment, il ne s'agit pas d'étouffer le chercheur derrière un regroupement de compétences dont l'intérêt professionnel ne coïncide peut être pas forcément avec ses objectifs, mais il y a nécessité désormais d'anticiper l'apparition, ou la survenue, de ces manques, afin de ne plus avoir à sélectionner par défaut le contenu que l'on veut conserver, consulter ou réutiliser, mais bien suite à des décisions et des actions réfléchies et documentées.

Bibliographie

CARTIER, A., MOYSAN, M., REYMONET, N. (2015), *Construire des outils pour la gestion des données de la recherche dans une communauté d'universités*, HAL Id : hal-01138663 : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01138663>.

CHARMASSON, T. (2006), « Archives scientifiques ou archives des sciences : des sources pour l'histoire », *La Revue pour l'histoire du CNRS*, 14, mis en ligne le 22 janvier 2007, consulté le 27 mai 2015 : <http://histoire-cnrs.revues.org/1790>.

CHARMASSON, T. (2008), *Les archives des scientifiques, xvi^e-xx^e siècles. Guide des fonds conservés en France*, Éditions du CTHS, Paris.

CORVASIER, L. (2013), « L'archivage intermédiaire : un outil puissant de réutilisation des données de la recherche », *Gazette des Archives* n° 231, Paris.

SCHELLENBERG, T.R. (1956), « The appraisal of modern records », *Bulletins of the National Archives*, n°8, October.

17. Comme peuvent l'être par exemple les *data management plans* ou plans de gestion de données de la recherche, rendus obligatoires pour les projets de recherche répondant à l'appel à projet européen Horizon 2020, et dont l'usage est par ailleurs assez répandu dans les universités outre-Atlantique.

18. Cartier, Moysan, Reymonet (2015).

Deuxième partie

Vers une pérennisation.
Comment stabiliser
les frontières ?

Quand Clio rencontre Janus¹. Pour une histoire de l'archivistique

Didier Grange

Archives de la Ville de Genève, Suisse

Résumé : Enseignée dans des institutions spécialisées au moins depuis le XIX^e siècle, discipline ayant fait l'objet de nombreuses publications, en particulier sous la forme de manuels, l'archivistique reste malgré tout en manque d'histoire. En montrant pourquoi une bonne connaissance de l'histoire de l'archivistique ainsi que des bases théoriques et pratiques de cette discipline constitue un atout non seulement pour les archivistes mais aussi pour les historiens, l'auteur plaide pour resserrer le rapport distendu qui existe désormais entre formation en histoire et exercice de la profession d'archiviste.

Mots-clés : archivistique, histoire, sciences de l'information, gestion des documents.

Introduction

Historiens et archivistes entretiennent depuis longtemps des liens étroits². D'une part, de nombreux archivistes ont reçu une formation en histoire et certains ont exercé le métier d'historien avant celui d'archiviste. D'autre part, dans bien des pays, les archives sont devenues publiques au cours des deux derniers siècles, permettant ainsi aux historiens, qu'ils soient professionnels, amateurs, en formation, enseignants ou chercheurs affiliés à des instituts spécialisés, de fréquenter les centres d'archives et les archivistes qui y travaillent³.

1. Si la muse de l'histoire, Clio, est bien connue, ce n'est pas le cas de Janus, la divinité romaine choisie en 1994 par le Conseil International des Archives (ICA) comme figure tutélaire des archives et des archivistes. Depuis une vingtaine d'années, son visage double, qui regarde à la fois vers le passé et vers l'avenir, est représenté de manière stylisée sur les documents officiels, les publications et le site web de l'ICA. Cette organisation, créée en 1948 sous le patronage de l'Unesco, réunit les archivistes et les institutions conservant des archives (www.ica.org/), consulté le 9 mars 2015.

2. Il existe une abondante littérature consacrée à ce sujet. Voir par ex. Cook (2011) ; Nesmith (2004) ; Arlettaz (2003-2004) ; Roth-Lochner (1997).

3. Ajoutons encore que bien des archivistes publient des monographies ou des articles sur des sujets ayant un lien plutôt avec l'histoire qu'avec l'archivistique.

Ces trois dernières décennies, cependant, le rapport entre formation en histoire et exercice de la profession d'archiviste s'est distendu. Ce mouvement s'est renforcé à travers le phénomène progressif d'autonomisation de l'archivistique et par son insertion au cours du XX^e siècle, en tant que discipline à part entière, dans la recherche et l'enseignement universitaires. Aussi, selon les pays et les réglementations, il est devenu possible de devenir archiviste en suivant des études spécifiques en archivistique – ou en sciences de l'information – ou en suivant d'autres voies, parfois assez éloignées de l'histoire et de son enseignement. Un thème négligé par les deux communautés professionnelles devrait cependant leur permettre de se rapprocher à nouveau : l'histoire de l'archivistique. En effet, même si, a priori, l'histoire de l'archivistique devrait retenir l'attention des archivistes plutôt que celle des historiens, elle est aussi fondamentale pour ces derniers. Une bonne connaissance de l'histoire de l'archivistique ainsi que des bases théoriques et pratiques de cette discipline peut constituer un atout dans le cadre de leurs travaux de recherche et leurs publications.

1 Qu'est-ce que l'archivistique ?

Si les mots « archives » et « archivistes » sont communément employés depuis longtemps, ce n'est pas le cas du mot « archivistique ». Même si, selon Patrice Marcilloux, il est utilisé par des archivistes français depuis la fin du XIX^e siècle⁴, il n'est entré dans le *Dictionnaire de l'Académie française* qu'en 1987. Dans cet ouvrage de référence, l'archivistique est définie comme l'« ensemble des principes théoriques et des règles pratiques applicables à la collecte, à la conservation, au classement, à l'inventaire, à la communication et à l'utilisation des archives⁵ ».

L'apparition du mot équivalent en italien, *archivistica*, est quant à elle documentée depuis 1873 au moins⁶. En 1928, c'est le simple titre d'« Archivistica » que choisit pour son manuel, Eugenio Casanova, archiviste dont l'influence a été considérable dans la première moitié du XX^e siècle. Il n'hésite pas alors à qualifier l'archivistique de véritable « science des archives⁷ ». Dans d'autres langues, le concept existe également : en anglais, on parle d'*archival science* et en allemand d'*Archivwissenschaft* ou d'*Archivkunde* – pour ne mentionner que ces deux exemples⁸. Au niveau international, le Conseil International des Archives (ICA) a publié il y a quelques années un dictionnaire de terminologie dans lequel un certain nombre de termes sont expliqués et traduits dans différentes langues. Le mot « archivistique » fait bien sûr partie de la liste ; il est défini comme la « discipline traitant des aspects théoriques et pratiques de la fonction “archives”⁹ ». À la lecture de ces diverses définitions, on comprend que l'archivistique réunit à la fois les éléments théoriques et pratiques qui permettent de gérer les archives tout au long de leur cycle de vie.

4. Marcilloux (2013 : 24-26).

5. Académie française (2001).

6. Marcilloux (2013 : 25)

7. Casanova (1928 : 24).

8. Il manque encore à ce jour une étude consacrée au mot « archivistique » et à l'évolution de sa définition, passant en revue tant les dictionnaires de langue que les publications produites par les archivistes. Cette lacune n'est du reste pas limitée aux langues latines, mais elle existe tout autant pour les autres familles linguistiques. Un projet de collaboration internationale apporterait certainement des éclairages intéressants et nouveaux sur le sujet.

9. Conseil International des Archives (1988 : 20).

2 Pas d'archives sans archivistique

Il est rare que les archives demeurent dans l'état où les a(ont) laissées leur(s) producteur(s). Que ce soit dans une administration publique, une université, un institut de recherche, une entreprise, une association, une fondation ou une famille, cette situation n'existe que dans le cas où des documents ont été déposés tels quels dans des caves, greniers et autres espaces dévolus au stockage ou à la conservation. Même dans ce dernier cas de figure, leur état est étroitement lié à la manière dont leur(s) producteur(s) a(ont) travaillé, pensé et organisé l'information. La situation change à partir du moment où les archives sont transférées et prises en charge par un centre d'archives. Là, les archivistes traitent ces fonds selon les normes et les « bonnes » pratiques (*best practices*) en vigueur dans la profession au moment où ils effectuent ce travail. Certes, quand cela est possible, ils tentent de respecter le plus possible la façon dont, en amont, le(s) producteur(s) a/ont réuni, classé et rangé les documents. Mais, parfois, le désordre est tel que, pour rendre accessible l'information au public et au chercheur, il est nécessaire de modifier l'état initial du fonds et retravailler celui-ci, en tentant de mettre de l'ordre dans le « désordre » – ou dans l'absence d'ordre visible et compréhensible. Cependant, dans les deux cas, l'intervention humaine façonne le fonds. La volonté, avérée ou pas, de la part du producteur d'un fonds, comme de ses successeurs, de laisser celui-ci en vrac, sans inventaire ou sans liste, d'avoir procédé ou pas à l'élimination de documents, peut être apparentée à un geste ou à un choix archivistique. L'absence de classement de l'information, de tri, voire de conditionnement matériel d'un fonds, est aussi une façon de traiter de l'information.

Avant de se lancer dans le repérage, le dépouillement, la lecture et l'analyse des archives, les historiens – comme les autres personnes qui consultent des archives – doivent commencer par se poser un certain nombre de questions. Ils doivent être en mesure par exemple de comprendre l'origine des documents, leur parcours, leur contenu et les traitements archivistiques qu'ils ont éventuellement subis. Les archivistes ont pu (re)classer les archives, les déplacer, les décrire, les indexer et les ranger dans des contenants qui n'ont plus rien à voir avec ceux utilisés à l'origine¹⁰. Ces traitements transforment le fonds d'archives. C'est pourquoi, de leur côté, les archivistes doivent absolument documenter les opérations accomplies au cours du traitement de chaque fonds de manière aussi complète que possible.

3 Constat : l'archivistique est en manque d'histoire

L'archivistique est encore trop souvent perçue comme figée dans le temps, comme si les éléments qui la constituent avaient été définis une bonne fois pour toutes. Or, il n'en est rien. L'archivistique a une histoire. Elle a évolué et n'a cessé de se transformer. Une évolution qui a eu une incidence sur la manière de traiter les fonds. On n'aborde plus un fonds en 2015 comme on le faisait dans les années 1970 et encore moins au début du XX^e siècle. Il existe bien quelques principes de base, quasi immuables, et qui constituent le socle théorique sur lequel repose l'archivistique, mais

10. Sans compter qu'une partie des documents a pu être éliminée au cours du temps, après un processus d'évaluation. Il existe une abondante littérature sur ce sujet, qui engage la responsabilité des archivistes.

celle-ci a progressé tant sur le plan théorique que pratique. Elle a bénéficié des apports directs de la recherche théorique et des essais pratiques réalisés par des professionnels, des universités, des institutions, des chercheurs, des associations et des organisations internationales ainsi que des fruits de la coopération internationale (entre institutions ou par le biais des organisations professionnelles internationales).

Si l'archivistique a une histoire, les publications consacrées à ce sujet sont peu nombreuses. De plus, les quelques monographies et articles publiés jusqu'alors se concentrent en général sur un pays, une institution, une personnalité ou un aspect particulier. Très peu abordent cette histoire de manière comparative et globale.

En français, et pour ce qui concerne les travaux qui prennent en considération le sujet de manière globale, Paul Delsalle, a publié en 1998 une histoire de l'archivistique, dans laquelle il retrace l'émergence et le développement de la discipline, de l'Antiquité à nos jours, en ne se limitant pas à la seule Europe, mais en prenant en compte les différents continents¹¹. Cette œuvre se veut à la fois une introduction et une synthèse. Personne n'ayant renouvelé cet effort depuis sa parution, elle est demeurée isolée. En anglais, mentionnons le livre qu'Ernest Posner a consacré en 1972, aux archives – et à l'archivistique – dans l'Antiquité¹². Bien que remarquable, ce travail n'a jamais été repris ni complété depuis sa publication. Il est aujourd'hui daté. En résumé, l'approche globale est certainement considérée à juste titre comme difficile et elle ne recueille pas les faveurs de la recherche.

Les tentatives de décrire l'histoire de l'archivistique au niveau national demeurent elles aussi limitées. Mentionnons la thèse d'Elizabeth Shepherd, publiée en 2009, au sujet du développement de l'archivistique en Angleterre, aux XIX^e et XX^e siècles¹³. En Italie, Elio Lodolini a publié une étude fouillée sur l'histoire de l'archivistique dans son pays. Rééditée à maintes reprises ces dernières années, elle parcourt les siècles, de l'Antiquité au milieu du XX^e siècle¹⁴.

Plus nombreuses sont en revanche les institutions d'archives, qui ont publié leur histoire. C'est le cas, par exemple, des Archives nationales de France et du Royaume-Uni¹⁵ ou, aux États-Unis, de la National Archives and Records Administration (NARA)¹⁶. Des institutions d'archives locales, régionales ou thématiques ont fait de même. Mais, dans l'ensemble de ces publications, histoire institutionnelle, histoire des archives et histoire de l'archivistique se confondent en partie ou en totalité.

Jusqu'à aujourd'hui, peu d'archivistes et peu de théoriciens de l'archivistique ont retenu l'attention des biographes. Quelques essais récents ont été publiés dans les introductions de recueils d'articles ou de rééditions de monographies consacrés à des figures importantes de l'archivistique contemporaine. Signalons en particulier les travaux réalisés autour de la figure d'Hilary Jenkinson, archiviste anglais, qui a marqué

11. Delsalle (1998).

12. Posner (2003) [réédition]. Archiviste d'origine allemande, réfugié aux États-Unis à partir de 1939, où il a vécu, travaillé et enseigné jusqu'à la fin de sa vie (1980), Ernst Posner a créé un pont entre les traditions européennes, allemande en particulier, et nord-américaine.

13. Shepherd (2009).

14. Lodolini (2001).

15. Pour la France : Favier (2004) ; Béchu (2008). Pour le Royaume-Uni : Cantwell (1991).

16. McCoy (1978) ; Walch (1985).

des générations de professionnels tant par ses écrits théoriques que par les charges qu'il a occupées dans son pays et sur la scène professionnelle internationale¹⁷. Ou le travail que Peter J. Wosh a dédié à Waldo Gilford Leland, un ardent promoteur des archives et de l'archivistique aux États-Unis, dans la première moitié du XX^e siècle¹⁸.

Bien sûr, il existe une littérature assez riche sur les différentes fonctions de l'archivistique¹⁹. Elle ne manque pas d'intérêt pour les historiens qui souhaiteraient acquérir des connaissances plus poussées sur cette discipline. Les manuels peuvent permettre de mieux comprendre le développement théorique et pratique de l'archivistique. Il en est paru un certain nombre que ce soit sous la responsabilité des archives nationales, des universités ou des associations professionnelles. Ces textes se basent soit sur les traditions et façons de faire nationales soit sur les meilleures pratiques, normes et textes fondateurs issus de la coopération internationale. Quand ils ne mélangent pas ces deux terreaux.

Le plus ancien manuel qui ait influencé de manière notable le développement de l'archivistique est celui publié en 1898 par Muller, Faith et Fruin²⁰. Sur bien des aspects, le contenu théorique du manuel de ces trois archivistes originaires des Pays-Bas, a résisté au passage du temps. Certaines règles énoncées sont encore partagées aujourd'hui par la communauté professionnelle internationale. Le manuel publié par l'américain Theodore R. Schellenberg en 1956, intitulé *Modern Archives. Principles and Techniques*, est également demeuré un ouvrage de référence pendant de nombreuses années, y compris en dehors des États-Unis²¹. En France, trois manuels généraux ont marqué le développement de la discipline : le *Manuel d'archivistique* (1970), *La Pratique archivistique française* (1993) et l'*Abrégé d'archivistique* (2004)²². Les archivistes québécois, quant à eux, ont aussi contribué de manière remarquable au développement de la discipline, en particulier depuis les années 1980. Les deux ouvrages publiés par Carol Couture, en 1994 (en collaboration avec Jean-Yves Rousseau) et en 1999, qui présentent les bases de l'archivistique contemporaine à travers ses fondements et ses fonctions, sont très souvent cités dans les pays francophones en particulier²³. Les Australiens, qui ont promu et défendu des approches parfois distinctes et innovantes par rapport à ce qui se fait dans le reste du monde, ont aussi produit un manuel. Édité par leur association professionnelle nationale, il est très consulté en dehors d'Australie²⁴. L'Espagne, quant à elle, a donné un grand nombre de manuels généraux ou spécialisés. Citons en particulier ceux publiés par l'association catalane des archivistes²⁵, par Antonia

17. Ellis, Walne (2003).

18. Wosh (2011). Cette bibliographie peut être augmentée des nombreux travaux de Cook, Daston, John Ridener, Richard Berner, Joan Schwartz, Michel Duchein, Carolyn Steedman, Gildas Illien. . .

19. Le travail de l'archiviste est souvent découpé en différentes activités réunies dans des fonctions, telles que l'acquisition, l'évaluation, le classement, la description, la diffusion et la conservation par exemple. Cette liste n'est pas exhaustive.

20. Muller, Faith, Fruin (1898). Pour la version française : Cuveler, Stein (1910). Cet ouvrage a été traduit dans diverses langues dès le début du XX^e siècle.

21. Schellenberg (1956).

22. Association des Archivistes Français (1970) ; Direction des Archives de France (1993) ; Association des Archivistes Français (2012).

23. Couture, Rousseau (1994) ; Couture (1999).

24. *Society of Australian Archivists* (2008).

25. *Associació d'Arxivers de Catalunya* (2009).

Heredia Herrera²⁶ et par José Ramón Cruz Mundet²⁷. Finalement, aux États-Unis, la collection *Archival Fundamentals Series* publiée par la Society of American Archivists (SAA), comprend sept titres dans sa seconde édition, publiés entre 2004 et 2010, qui sont autant de manuels thématiques utiles aux professionnels²⁸.

En plus de ces manuels généraux, il existe une vaste littérature traitant de thèmes particuliers. Citons ici deux exemples, le manuel de l'archiviste québécois Gilles Héon consacré aux archives personnelles et familiales²⁹, et celui publié par la Direction des archives de France, qui aborde la question des archives personnelles des scientifiques³⁰.

Au vu de ce qui précède, ce n'est pas tant la littérature consacrée à l'archivistique qui fait défaut, l'échantillon présenté ici montrant l'étendue et la diversité de la production dans ce domaine, que celle consacrée spécifiquement à l'histoire de l'archivistique.

4 De quelques suggestions

Comment remédier à cette situation et tenter de combler, ne serait-ce qu'en partie, la lacune constatée ?

L'archivistique est enseignée dans des institutions spécialisées au moins depuis le XIX^e siècle, comme à l'École des chartes à Paris (1821), à la *Bayerische Archivschule* de Munich (1821), ou encore dans des institutions de différentes villes italiennes. Cependant, longtemps considérée comme une science auxiliaire de l'histoire, elle a eu de la peine à se faire reconnaître en tant que discipline autonome et ce n'est que tardivement qu'elle a fait son apparition dans les universités³¹. Bien des efforts du reste sont encore nécessaires aujourd'hui pour lui permettre de se développer et de s'épanouir dans l'enseignement et la recherche universitaires³². Ainsi, dans une étude parue en 2014, Carol Couture et Marcel Lajeunesse abordent la question de l'évolution de la formation et de la recherche en archivistique au cours des vingt dernières années³³. Les résultats montrent que le rattachement disciplinaire de l'archivistique est diversement apprécié³⁴. Selon les universités, l'archivistique est liée à l'histoire, aux sciences de l'information, à la bibliothéconomie ou encore à la gestion. On peine à définir sa nature exacte et son champ d'études. En conséquence, elle est difficilement classable dans un unique créneau. C'est du reste cette particularité inhérente à son essence même qui constitue une partie de son intérêt. Un renforcement de la discipline permettrait de mettre à l'ordre du jour la question de l'histoire de l'archivistique, à travers des enseignements, des recherches, des publications, des colloques et des travaux de diplômants.

26. Heredia Herrera (1986).

27. Cruz Mundet (2005).

28. Pour la liste de ces ouvrages : <http://saa.archivists.org/4DCGI/store/StoreItems.html?Action=Find\Store\Items\&KeywordID\W=401>. Une nouvelle édition est annoncée pour 2017.

29. Héon (2000).

30. Direction des Archives de France (1995).

31. Pour une chronologie de la création des programmes et cours, voir Lodolini (1995 : 305-327).

32. À noter que depuis 1992, il existe au sein du Conseil International des Archives (ICA) une section qui regroupe les enseignants en archivistique : la SAE (ou *Section for Archival Education and Training*) : www.ica-sae.org, consulté le 9 mars 2015.

33. Couture, Lajeunesse (2014 : 185-247).

34. Couture, Lajeunesse (2014 : 196-199).

En outre, ne faudrait-il pas aussi mettre l'accent sur les relations entre archivistique et enseignement destiné aux futurs historiens³⁵ ? Ceux-ci, au cours de leur cursus devraient pouvoir suivre des cours consacrés à la théorie et la pratique archivistiques. Il ne s'agirait pas (ou plus) de leur donner des bases de paléographie, de diplomatique ou d'histoire des institutions, voire de sigillographie, comme c'est souvent le cas aujourd'hui et bien que ces connaissances soient utiles par ailleurs, mais plutôt de leur permettre d'acquérir les bases nécessaires à la compréhension de ce que sont les archives et de la manière dont elles sont traitées. Il conviendrait que pour leurs recherches les historiens soient en mesure de comprendre ce qui se passe en coulisse dans les centres d'archives et être mieux à même d'appréhender les archives en général. Aussi, l'histoire de l'archivistique devrait faire partie des thèmes abordés dans ces enseignements.

5 Quand Clio rencontre Janus

Depuis des décennies, la question de savoir s'il faut être historien pour être archiviste est posée. Les opinions à ce sujet, parfois nuancées, parfois tranchées, sont souvent diverses. Toutefois, de manière un peu iconoclaste, j'aimerais inverser les termes de cette question : faut-il être archiviste pour être historien ? Bien sûr, il ne s'agit pas de transformer les historiens en archivistes, mais de mettre à profit un tel renversement de perspective pour alimenter le débat. On peut en effet certainement s'accorder sur le fait que les connaissances archivistiques ne sont pas des conditions *sine qua non* pour pratiquer le métier d'historien, mais qu'elles constituent en revanche de précieux outils et de sérieux atouts pour les historiens³⁶.

Aussi, plus généralement, plutôt que de nourrir des antagonismes qui figent trop souvent les positions des historiens comme des archivistes, d'un côté ou de l'autre d'une frontière doctrinale et corporatiste, il serait plus judicieux et stimulant de mobiliser les deux communautés sur des projets communs, susceptibles d'apporter des résultats concrets et positifs. Dans ce sens, l'histoire de l'archivistique pourrait constituer un champ de recherche idéal pour les deux professions. Les sujets ne manquent pas. Par exemple, aucune publication ne retrace à ce jour l'émergence et l'évolution des différentes fonctions archivistiques. L'histoire du *records management*³⁷ (gestion des documents), technique extrêmement importante aux États-Unis dès la seconde guerre mondiale, puis largement diffusée à travers la planète depuis les années 1960, n'a pas été étudiée. Il en va de même, dans une certaine mesure, pour des sujets comme l'histoire des méthodes de conservation, de restauration et de substitution des supports de l'information, ou l'émergence des normes archivistiques nationales et internationales, la législation consacrée aux archives, l'accessibilité à celles-ci, la protection des données personnelles, les politiques d'acquisition d'archives privées ou encore l'évolution du positionnement des archives dans les organigrammes des administrations et États.

35. Pour un point de situation en Suisse en 2000 : Roth-Lochner, Grange (2000 : 11-14).

36. Il en va de même, à l'inverse, de la connaissance par les archivistes de l'histoire, de ses méthodes et des courants de recherche dans ce domaine.

37. Selon la norme ISO 15489, le *records management* est le « Champ de l'organisation et de la gestion en charge d'un contrôle efficace et systématique de la création, de la réception, de la conservation, de l'utilisation et du sort final des documents, y compris des méthodes de fixation et de préservation de la preuve et de l'information liées à la forme des documents », International Organization for Standardization (2001 : 3).

Nous manquons également d'études biographiques consacrées aux archivistes, à leurs théories et réflexions. D'autres sujets encore sont délaissés tels que les associations professionnelles, les archives d'entreprises, la coopération internationale, l'évolution des relations entre technologie et archives, la mise en place des archives nationales dans les pays nouvellement indépendants (au XX^e siècle en particulier, suite à la décolonisation) et même l'évolution des relations entre historiens et archivistes, sujet qui, tout bien considéré, pourrait être revisité. Tant la formation que l'expérience professionnelle des historiens et des archivistes, conjugués à leur questionnement souvent complémentaire, permettraient d'aborder tous ces thèmes de différentes manières, pour différentes époques et dans différents pays.

Au niveau international, l'initiative baptisée I-CHORA (International Conference on the History of Records and Archives) montre la voie³⁸. Depuis sa première édition, tenue en 2003 à l'Université de Toronto³⁹, elle réunit des chercheurs et des professionnels de différents horizons, qui traitent de thèmes en relation avec l'histoire de l'archivistique⁴⁰. Notons par ailleurs que d'autres initiatives vont dans le sens évoqué, celui d'un rapprochement entre histoire et archives, entre historiens et archivistes. Dominique Charpin, qui occupe la Chaire de civilisation mésopotamienne au Collège de France, consacre par exemple son séminaire de cette année (2015) au thème « Archives et techniques d'archivage en Mésopotamie⁴¹ ». Quant à la « Maison de l'histoire » de l'Université de Genève, hôte du colloque « archives des savoirs », elle pourrait montrer l'exemple, en tentant de rapprocher historiens et archivistes autour d'un certain nombre de projets d'enseignement et de recherche. L'histoire de l'archivistique pourrait à coup sûr trouver sa place dans un tel cadre. À terme, seul un effort collectif, coordonné, cohérent et institutionnel permettrait de combler la lacune signalée, pour le plus grand bénéfice des historiens, des archivistes, de l'enseignement et de la recherche, en général. Il est temps que Clio et Janus se rapprochent et coopèrent.

Bibliographie

ACADÉMIE FRANÇAISE (2001), *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, 9^e éd.

ARLETTAZ, G. (2003-2004), « Pour une démarche historique et scientifique des Archives », *Archives*, 35, 1-2, p. 5-18.

ASSOCIACIÓ D'ARXIVERS DE CATALUNYA (2009), *Manual d'arxivística i gestió documental*, Associació d'Arxivers de Catalunya, Barcelona.

ASSOCIATION DES ARCHIVISTES FRANÇAIS (2012), *Abrégé d'archivistique*, Association des Archivistes Français, Paris, 3^e éd.

ASSOCIATION DES ARCHIVISTES FRANÇAIS (1970), *Manuel d'archivistique. Théorie et pratique des archives publiques en France*, Imprimerie nationale, Paris.

BÉCHU, C. (dir.) (2008), *Les Archives nationales. Des lieux pour l'histoire de France*, Archives nationales / Somogy éditions d'art, Paris.

CANTWELL, J. D. (1991), *The Public Record Office. 1938-1958*, HMSO, London.

38. Les conférences se sont tenues à Toronto (2003), Amsterdam (2005), Boston (2007), Perth (2008), London (2010), Austin (2012) et Amsterdam (2015).

39. Les actes de la conférence ont été publiés : The Association of Canadian Archivists (2005).

40. La septième édition se tient à Amsterdam en 2015, sous le titre « Engaging with Archives and Records : Histories and Theories » (ashms.uva.nl/news-and-events/content/conferences/2015/07/ichora.html), consulté le 9 mars 2015.

41. Parmi les nombreux titres publiés par ce chercheur relevons en particulier : Charpin (2008).

- CASANOVA, E. (1928), *Archivistica*, Siena, 2^e éd.
- CHARPIN, D. (2008), *Lire et écrire à Babylone*, Presses universitaires de France, Paris.
- CONSEIL INTERNATIONAL DES ARCHIVES (1988), *Dictionnaire de terminologie archivistique*, Munich, 2^e éd.
- COOK, T. (2011), « The Archive(s) is a Foreign Country : Historians, Archivists, and the Changing Archival Landscape », *The American Archivist*, vol. 72, 2, p. 600-632.
- COUTURE, C. (1999), *Les fonctions de l'archivistique contemporaine*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy.
- COUTURE, C., LAJEUNESSE, M. (2014), *L'archivistique à l'ère du numérique. Les éléments fondamentaux de la discipline*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy.
- COUTURE, C., ROUSSEAU, J.-Y. (1994), *Les fondements de la discipline archivistique*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy.
- CRUZ MUNDET, J. R. (2005), *Manual de archivística*, Fundación Germán Sánchez Ruipérez, 6^e éd., Madrid.
- CUVELER, J., STEIN, H. (éds.) (1910), *Manuel pour le classement et la description des archives*, La Haye.
- DELSALLE, P. (1998), *Une histoire de l'archivistique*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy.
- DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE (1993), *La pratique archivistique française*, Archives nationales, Paris.
- DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE (1995), *Les archives personnelles des scientifiques*, Archives nationales, Paris.
- ELLIS, R. H., WALNE, P. (éds.) (2003), *Selected Writings of Sir Hilary Jenkinson*, Society of American Archivists, Chicago.
- FAVIER, L. (2004), *La mémoire de l'État. Histoire des Archives nationales*, Fayard, Paris.
- HÉON, G. (2000), *Comment classer vos archives personnelles et familiales*, Association des Archivistes du Québec, Québec.
- HEREDIA HERRERA, A. (1986), *Archivistica general. Teoría y práctica*, Diputación provincial, 1^{re} éd., Sevilla.
- INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION (2001), *ISO 15489-1 :2001. Information and Documentation – Records Management*.
- LODOLINI, E. (1995), *Archivistica. Principi e problemi*, Franco Angeli, 7^e éd., Milano.
- LODOLINI, E. (2001), *Storia dell'archivistica italiana. Del mondo antico alla metà del secolo XX*, 7^e éd., Milano.
- MARCILLOUX, P. (2013), *Les ego-archives. Traces documentaires et recherche de soi*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.
- MCCOY, D. R. (1978), *The National Archives. America's Ministry of Documents*, The University of North Carolina Press, Chapel Hill.
- MULLER, S., FEITH, J. A., FRUIN, R. (1898), *Handleiding voor het ordenen en beschrijven van archieven*, Van der Kamp, Groningue.
- NESMITH, T. (2004), « What's history got to do with it ? Reconsidering the place of historical knowledge in archival work », *Archivaria*, 57, p. 1-28.
- POSNER, E. (2003), *Archives in the ancient world*, Harvard University Press, Cambridge [réédition].
- ROTH-LOCHNER, B. (1997), « Discorde ou partage ? Correspondance entre une historienne et un archivist », *Revue suisse d'histoire*, 47/3, p. 375-383.
- ROTH-LOCHNER B., GRANGE, D. (2000), « Enseignement de l'histoire et archivistique dans les universités suisses. Les résultats d'une enquête », *Arbido*, 1/2000, p. 11-14.
- SCHELLENBERG, T. R. (1956), *Modern Archives. Principles and Techniques*, University of Chicago Press, Chicago.

SHEPHERD, E. (2009), *Archives and Archivists in 20th Century England*, Ashgate, London.

SOCIETY OF AUSTRALIAN ARCHIVISTS (2008), *Keeping Archives*, 3^e éd., Canberra.

THE ASSOCIATION OF CANADIAN ARCHIVISTS (2005), *Archivaria*, vol. 60, Ottawa.

WALCH, T. (éd.) (1985), *Essays on the History of the National Archives*, National Archives and Records Administration, Washington D.C.

WOSH, P. J. (2011), *Waldo Gifford Leland and the Origins of the American Archival Profession*, Society of American Archivists, Chicago.

Un siècle d'ambition scientifique et de culture patrimoniale. Les archives de l'Institut J.-J. Rousseau, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE) de l'Université de Genève

Joelle Droux
Rita Hofstetter

Archives Institut J.-J. Rousseau (AIJRR), Équipe de recherche en histoire
sociale de l'éducation (ERHISE), Université de Genève, Suisse

Résumé : En convoquant la notion de frontière couplée à celle de connexions, le présent article a pour but, à travers les cas des Archives de l'Institut J.-J. Rousseau, de dévoiler les logiques de fabrication, d'archivage et de patrimonialisation des savoirs scientifiques qui se sont constituées et succédées depuis un siècle. La première partie met en évidence les frontières floues et sans cesse changeantes qui ont permis à ces savoirs de se sédimenter et de se matérialiser dans un fonds d'archives de première importance pour l'étude de l'histoire des sciences de l'éducation. La seconde partie explicite quant à elle les enjeux complexes auxquels sont confrontés actuellement les équipes chargées de la collecte, de la conservation et de la valorisation de ce fonds, et sur les potentialités et limites d'une politique des archives ambitieuse et réaliste.

Mots-clés : archives des savoirs, patrimoine scientifique, politique d'archives, histoire des sciences.

Introduction

Toute politique archivistique s'ajuste sur la nature des fonds qu'elle a vocation à collecter, préserver et valoriser. Dès lors, une politique des « archives des savoirs » présuppose la prise en compte des conditions de fabrication desdits savoirs, pour saisir sur le vif les pratiques scientifiques effectives, appréhendées dans leur pleine tonicité, plasticité, diversité. À cet égard, la notion de frontières, que nous couplons à celle de connexions, apparaît particulièrement féconde, précisément aussi pour déjouer toute vision téléologique et capter la manière dont ces frontières apparaissent, se fécondent,

se consolident, se dissolvent, se reconfigurent. Comment des ambitions, des savoirs, des acteurs¹, des espaces, des univers émergent, se rencontrent, s'entremêlent, s'entrechoquent, se différencient. Telle est la problématique qui nous servira de fil rouge dans cette contribution. La première partie met en lumière la consubstantialité de l'ambition scientifique et patrimoniale des bâtisseurs de l'Institut Rousseau / École des sciences de l'éducation (1912-1968), ancêtre de la 7^e Faculté de l'Université de Genève. La seconde partie propose une analyse réflexive sur la politique archivistique conduite par deux entités de la FPSE qui ont pour vocation de préserver et valoriser ce riche patrimoine archivistique : la Fondation Archives Institut J.-J. Rousseau (AIJJR) et la Commission du patrimoine de la FPSE (CoPaF), deux « archives des savoirs » dont la responsabilité nous a été récemment confiée (2012)². C'est bien comme historiennes des sciences (de l'éducation et de l'enfance, ici) que nous nous positionnons, nos travaux sur l'histoire de l'ambition scientifique et patrimoniale de l'Institut Rousseau (partie 1) déterminant de fait notre politique archivistique (partie 2), laquelle se concrétise grâce à une équipe soudée et stabilisée d'historiens et archiviste-documentaliste, cette double expertise conditionnant la possibilité même d'assumer notre mandat.

1 Consubstantialité de l'ambition scientifique et patrimoniale des bâtisseurs de l'Institut Rousseau / École des sciences de l'éducation

1.1 Frontières disciplinaires prospectées, fusionnées, transcendées

Fondé en 1912, l'Institut Rousseau / École des sciences de l'éducation se donne pour mission de rassembler, préserver, valoriser la totalité des connaissances existantes sur l'enfant, immenses mais bien trop dispersées, estiment ses fondateurs, pour déployer leur pleine efficacité. Édouard Claparède, Pierre Bovet, Adolphe Ferrière et leurs premiers compagnons de route ambitionnent de fusionner l'ensemble des sciences et disciplines jugées appropriées pour construire une nouvelle science, la pédologie. Son objet : l'enfance. Son dessein : promouvoir une approche résolument empirique et scientifique des phénomènes éducatifs, afin de comprendre comment se développe l'individu et s'organisent le savoir et l'intelligence, pour améliorer pratiques et systèmes éducatifs. L'aspiration scientifique est tout autant militante : il s'agit de libérer l'enfance de l'« état de coercition contre-nature » dans lequel l'enfermerait la pédagogie « traditionnelle ». Le patronage de Rousseau est revendiqué car Jean-Jacques aurait en précurseur reconnu la nécessité d'observer l'enfance pour connaître les lois de son développement naturel et les respecter (Hofstetter, 2010).

À travers l'étude du développement de l'enfant, ces pédologues – de fait, aux profils disciplinaires multiples, psychologues, philosophes, pédagogues, hygiénistes, médecins, juristes, sociologues, anthropologues, eugénistes, biologistes, tout imprégnés des théories évolutionnistes – aspirent même à élucider le mystère des origines et les lois de

1. On usera ici de termes génériques au masculin pour désigner la pluralité des personnes, hommes ou femmes, impliquées dans les processus décrits.

2. Une troisième entité existe, évoquée plus loin, la Fondation Archives Jean Piaget, qui n'est pas sous notre responsabilité ; les collaborations sont intenses avec elle et plus particulièrement avec Marc Ratcliff.

l'évolution : pour eux, le développement de l'enfant donnerait à voir la synthèse de l'évolution de l'espèce, qu'elle récapitulerait ; ce faisant, l'enfance incarnerait l'« archive vivante » de l'histoire de l'évolution. La pédologie est ainsi instituée comme « reine des sciences » du fait qu'elle a pour objet, à travers l'enfant, tant l'origine que le devenir de l'homme. Les frontières temporelles comme disciplinaires constituent le substrat même de leur entreprise et sont reconnues comme telles, mais précisément aussi pour les déjouer et subsumer.

Après avoir résolument privilégié le concept de pédologie, qui a éphémèrement embrasé tout l'Occident (Depaepe, 1993 ; Friedrich, Hofstetter, Schneuwly, 2013), c'est le syntagme « sciences de l'éducation » qui sera retenu, une appellation pour la première fois employée en francophonie pour désigner ce nouveau champ disciplinaire et qui s'imposera désormais comme référence. Cette pluridisciplinarité revendiquée se reflète dans les enseignements dispensés à l'Institut ainsi que dans le profil de ses collaborateurs, aux provenances institutionnelles et disciplinaires contrastées, débordant d'ailleurs amplement le monde académique. Le pluriel des sciences de l'éducation se révélera de fait singulier, non seulement parce qu'il singularise l'Institut de Genève, mais également au sens où il constituera la niche pour le déploiement d'une théorie du développement de l'enfant, pour se transformer progressivement, sous l'empire Piaget, en une psychologie de l'intelligence – puis une épistémologie génétique subsumant l'ensemble des sciences –, dans laquelle l'enfance et plus encore l'éducation semblent évanescentes.

Comprendre l'émergence et le déploiement d'un nouveau champ de savoirs implique donc de ne pas se confiner à l'unique généalogie des institutions, des figures et des savoirs qui incarneront ultérieurement la discipline, pour embrasser tout l'horizon des possibles alors existants dans leur labilité et volatilité ; de porter aussi une attention particulière au processus de différenciation interne et externe au cours duquel domaines et champs disciplinaires se redéfinissent les uns par rapport aux autres, à travers des logiques de fission, de fusion et d'extension (Becher, 1989), en prêtant une oreille attentive aux pulsations du monde social lorsque ces savoirs se construisent, comme c'est le cas ici et dans nombre d'autres champs de savoirs (Ben David, 1997 ; Le Dinh, 1997), à même le terrain éducatif, au sein des classes et œuvres sociales (Droux, 2012), conçues comme laboratoires vivants du renouveau éducatif (Hameline, 2002). Les archives des savoirs ici convoquées déjouent aussi les cloisonnements entre mondes académique et social, entre champs disciplinaires et professionnels, mais également entre engagements scientifiques et militants, sans pour autant certes se soustraire aux logiques de pouvoir qui les habitent.

1.2 Fièvre entrepreneuriale, culture patrimoniale, culte de soi

Fonder une science que l'on ambitionne résolument nouvelle exige pour les premiers bâtisseurs de l'Institut Rousseau de récolter, connaître, trier, analyser, synthétiser, discuter, soupeser, évaluer tous les savoirs existants sur l'enfance ; pour ensuite les sélectionner et les rendre accessibles à tous afin de former parents et éducateurs et améliorer ce faisant l'humanité de demain. Leur entreprise scientifique est ainsi tout autant documentaliste, encyclopédiste, universaliste, humaniste ; elle se veut comme

telle, chacune de ces missions étant constitutive de leur ambition mais toutes sont consubstantiellement liées, déjouant les frontières qui souvent les distinguent.

Cette préoccupation documentaliste est déjà celle qui caractérise Théodore Flournoy et son cousin Édouard Claparède lorsque les deux psychologues fondent les *Archives de psychologie*, en 1901. Ces encyclopédistes dans l'âme recueillent, recensent et discutent, puis diffusent les connaissances psychologiques et pédologiques disponibles dans le monde ; à titre d'exemple, Claparède ne rédigera pas moins de 3 000 notes critiques, recensions, compte rendus, billets d'humeur etc. Créer une discipline et renouveler les connaissances scientifiques ne saurait se faire, selon eux, sans des supports éditoriaux tels que les *Archives de psychologie* (une revue qui est alors aussi dédiée à la pédologie, la psychopédagogie et la science de l'éducation). C'est le cas de nombre d'autres disciplines, qui s'érigent dans le même temps où elles créent leurs revues, qui prennent alors coutumièrement le nom d'*Archives* – de médecine, de philosophie, de droit, de sciences – pour collecter, préserver, discuter, diffuser les savoirs en train de se construire et de se déployer.

Une partie substantielle de la bibliothèque de Flournoy et Claparède sera d'ailleurs généreusement léguée à l'Institut Rousseau. Ce dernier se distingue d'emblée par une véritable culture patrimoniale. Archiver pour préserver un héritage, pour configurer une mémoire, pour s'inscrire aussi dans l'histoire, pour faire l'histoire, pour s'enraciner donc autant dans le passé que le présent et l'avenir.



FIGURE 1 – Correspondances reçues par Claparède (Fondation AIJJR).

Lorsqu'il ouvre ses portes en 1912, l'Institut est d'ailleurs déjà doté d'un fond d'archives. Claparède en effet a exhorté Pierre Bovet – son premier directeur – à conserver

précieusement les lettres qu'il lui a régulièrement envoyées, dans lesquelles s'esquisse et se discute le concept de l'Institut et se dévoilent aussi les négociations concrètes au jour le jour pour en garantir la viabilité et la reconnaissance [fig. 1]. Ferrière quant à lui, se réfugie dans une vaste entreprise de cartographie des écoles nouvelles dans le monde, qui se traduit en des milliers de fiches et notes, qu'il préserve précautionneusement dans son chalet des Pléiades [fig. 2]. Le 1^{er} avril 1918, son chalet prend feu et Ferrière perd en une nuit l'essence du travail de sa vie, témoignant des menaces qui pèsent sur les archives – professionnelles aussi – lorsque leur condition de préservation dépendent de la seule initiative personnelle³. Ferrière étant précocement atteint de surdité, sa femme, parfois d'autres, l'accompagnent pendant des séances et prennent pour lui de minutieuses notes des débats en cours, nous offrant l'immense chance d'accéder presque *in vivo* à certaines instances – et de contraster ces notes manuscrites, visibilisant effervescence, négociations, controverses – aux procès-verbaux officiels, souvent sobres, synthétiques, lisses. Cet exemple constitue un témoignage éclatant que les archives des savoirs dépendent puissamment aussi des trajectoires de vie personnelles, visualisant la porosité des frontières entre archives personnelles / privées et publiques / institutionnelles / collectives.

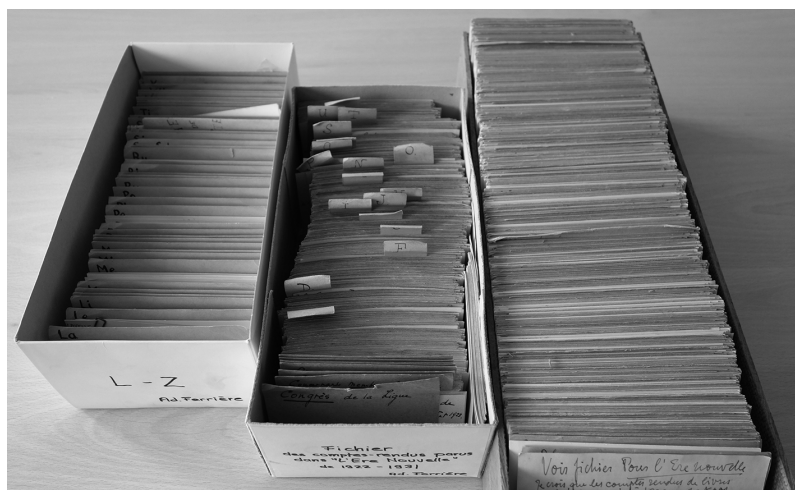


FIGURE 2 – Les innombrables fiches accumulées par Adolphe Ferrière (Fondation AIJRR).

De fait, tous les membres de l'Institut, étudiants comme professeurs, contribueront à cette entreprise patrimoniale en conservant soigneusement – non sans les trier – protocoles, notes de cours, registres, correspondances, dessins, rapports, tests, expérimentations. Les étudiants confient au « Livre d'or » de l'Institut leur portrait et quelques souvenirs marquants de leur passage dans l'École, se mettant eux-mêmes en scène dans le même temps où ils rendent hommage à l'Institut [fig. 3]. D'innombrables

3. Comme pour conjurer le sort, le cartographe se fait diariste et entame d'une plume fébrile un journal qui restitue la chronique de sa vie – visiblement aussi pour s'en approprier l'interprétation légitime – léguant à la postérité un *Petit Journal* (1918-1960) de 43 volumes d'environ 200 pages chacun – 8 600 – et un *Grand Journal* (1930-1960) de 14 volumes de quelque 300 à 400 pages chacun – 4 900 (13 000 pages) (Hameline, 1993).

photographies proposent un arrêt sur image des activités quotidiennes des membres de l'Institut, tous statuts confondus, au sein du Laboratoire, dans la Bibliothèque, au cœur des classes expérimentales, dévoilant pourrait-on croire le substrat même des gestes de la science. On y découvre aussi d'intrépides marcheurs sillonnant les Alpes, savourant les rafraîchissements d'une baignade ou d'une soirée festive, réunissant l'« Amicale » dans le jardin de Claparède. Les *Chroniques* de l'Institut rendent compte pêle-mêle des conférences, publications, randonnées, amalgamant activités scientifiques et festives, dans une « conjonction du sérieux et du frivole » propre à l'« esprit de famille » cher à l'Institut (Hameline, 1990 ; Hofstetter, 2010).

Elga Fierz.

Entrée à l'Institut : avril 1921.
Sortie 22 décembre 1921.

Date de naissance :
26 juillet 1900

Lieu d'origine :
Mannedorf (Ch. Zurich)

Domicile : Zoug.

Nationalité suisse

Études et diplômes :
diplôme d'institutrice primaire de l'école normale de Bruxelles

Profession des parents :
père : ingénieur electricien
mère —

Curriculum Vitae .
J'ai passé les 1^{ères} classes primaires dans l'école de Stauf (Ch. Suisse)
Il m'en reste très peu de souvenirs : l'enseignement était probablement
très simple pour moi ; j'y ai au moins appris à lire, écrire et
calculer. Je ne crois pas que cette école m'ait mis en aucun sens,
c'est là un éloge qui peut compenser le reproche d'élémentaire. Je me
souviens avec plaisir de nombreux jeux, et que l'école nous laissait
chaque jour avoir des jeux, et nous avoient le temps de nous intéresser
aux chenilles, aux jardins, aux hametons, aux timbres,

FIGURE 3 – Un extrait du Livre d'or de l'Institut (Fondation AIJJR).

Ce que l'on pourrait qualifier ici d'une sorte de « fièvre entrepreneuriale » se couple ainsi d'une véritable « fièvre patrimoniale ». C'est que pour ces encyclopédistes bibliophiles, les savoirs se construisent pas à pas, par sédimentation successive, exigeant leur conservation, présupposant leur cumulativité, garantissant aussi leur pérennité. Simultanément, tout se passe aussi comme si l'empressement à s'ériger en bâtisseurs s'originait dans une aspiration à déjouer les frontières temporelles, s'enracinant dans le passé pour mieux conquérir l'avenir. Une culture patrimoniale qui – tout en s'affichant comme l'exact miroir de la vie de l'Institut, permettant d'accéder dans l'*in vivo* des laboratoires d'expérimentation supposés s'apparenter au foyer de cette grande fa-

mille – prend soin d’opérer tri et sélection. Elle n’en témoigne pas moins que l’activité scientifique s’ancre dans des sites et réseaux de sociabilités multiples, présupposant pour la saisir dans toute son amplitude de bénéficier d’archives qui la contextualisent dans la pluralité de ses lieux d’émergence et de débats, débordant ainsi amplement les espaces circonscrits des laboratoires, bibliothèques et académies.

1.3 Les frontières de la propriété : l’international comme socle d’un ancrage local ; les archives institutionnelles assimilées aux archives personnelles

Dans les années vingt, à l’heure où la petite cité provinciale de Genève est investie d’une vocation internationale, l’Institut Rousseau se confère une mission universaliste, rivalisant de zèle pour se profiler comme la capitale mondiale de l’éducation. En connexion avec une constellation d’associations qui gravitent autour de la Société des Nations, mais aussi grâce à un imposant subside américain (Rockefeller) et fort d’un comité de patronage placé sous la présidence d’Albert Einstein, l’Institut Rousseau crée le Bureau international de l’éducation (BIE, 1925). Celui-ci s’institue comme LA plateforme mondiale fédérant toutes les institutions œuvrant pour construire la paix dans le monde via l’éducation. Pacifisme, universalisme, internationalisme sont intrinsèquement liés. Le BIE de l’Institut se conçoit comme l’incarnation de l’Esprit de Genève et aspire à relayer de par le monde ses valeurs, revendiquant certes un point de vue avant tout scientifique, dégagé de toute affiliation politique. Il s’agit tout autant de consolider son ancrage local, l’Institut étant à cette époque sur la touche : une caution internationale constitue le plus sûr support d’une reconnaissance locale. Ce sont ainsi les frontières nationales – de fait aussi étatiques et culturelles – qui sont mobilisées puis brouillées pour servir autant de socle local que de tremplin international et consolider le champ disciplinaire (Droux, Hofstetter, 2015).

Le BIE à son tour est mû par une fièvre documentaliste inépuisable : des décennies durant⁴, il recueille, analyse, synthétise, préserve, catalogue, édite, traduit et diffuse, pour les rendre accessibles à tous, tous les savoirs pédagogiques disponibles sur la planète ; il les enrichit via des enquêtes collectives, réflexions concertées et conférences internationales permettant, selon ses responsables, de documenter la « marche planétaire de l’éducation » pour « résoudre les problèmes éducatifs mondiaux ». Au-delà des milliers de publications récoltées et produites, des liasses de manuscrits permettent de « saisir sur le vif » ces intellectuels à l’œuvre, à la fois sur leur table de travail, dans le bureau du BIE lui-même, comme dans leurs réseaux de sociabilités, grâce aux volumineuses correspondances croisées disponible⁵. Dans les coulisses de ces négociations internationales, ce sont aussi les petites-mains féminines que l’on peut ainsi rencontrer, à l’instar de Marie Butts, secrétaire aussi dévouée qu’experte pendant plus de vingt ans du BIE. Innombrables sont les manuscrits préservés aux archives du BIE entre 1925 et 1946 qui portent d’ailleurs sa signature ou ont été rédigés par elle. Confondue avec l’institution, dont elle est la fidèle « domestique », les archives

4. En 1929, il est transformé en institution intergouvernementale et placé sous la direction de Piaget qui devient dès 1932 co-directeur de l’Institut Rousseau ; le BIE assumant les missions dont s’investit l’UNESCO à partir de 1945, les deux institutions collaborent dès l’après-guerre.

5. Voir à ce propos à la fois les Archives Institut J.-J. Rousseau (AIJRR) et les Archives du BIE (boîte 74 notamment).

de son incommensurable travail y sont préservées ; entremêlées avec celles, plus institutionnelles, des figures officielles portant l'institution (Hofstetter, 2015). La frontière entre archives privées-personnelles et archives professionnelles-institutionnelles, délicate à cerner dans toute entreprise intellectuelle, ne se définit visiblement pas avec les mêmes critères suivant les statuts, l'élévation de la fonction semblant s'adjoindre d'un droit à la propriété : c'est d'ailleurs dans sa villa personnelle, que Piaget empile ses archives dans des liasses superposées de plus en plus hautes et étendues, envahissant l'ensemble de sa demeure (Ratcliff, Burman, ce volume).

1.4 De la fiche à la publication. De la fièvre documentaliste puis historique à la fièvre expérimentaliste et formaliste

Si cette fibre documentaliste, humaniste, universaliste, patrimoniale explique pour partie la richesse exceptionnelle des archives existantes sur cet Institut, elles sont aussi enjeu de pouvoir. Ne serait-ce que parce qu'elles laissent des traces des turbulences de cette entreprise. Ambitionnant de s'inscrire dans l'histoire, de faire l'histoire, il s'agit aussi de veiller à son interprétation légitime. Aussi, ces chercheurs se font-ils encore historiens : Claparède s'installe en historien du mouvement pédologique, témoignant que la « vérité est en marche » (1909) ; Ferrière, lui, se positionne comme garde-des-sceaux de l'Éducation nouvelle pour en défendre le label ; Bovet, pour sa part, se fait historien de l'Institut Rousseau lui-même dès le début des années 1930. Le contexte l'explique : l'Institut est alors en crise, les fondateurs étant mis en cause par ceux-là mêmes qu'ils ont recrutés et formés, parmi lesquels Piaget, contestant leur esprit trop militant. Le caractère résolument historique – scientifique – du *Vingt ans de vie* de Bovet (1932) peut s'interpréter aussi comme un manifeste : bien que très engagé socialement, l'Institut est d'abord scientifique. Quoique prétendent les nouveaux, en particulier Piaget, qui progressivement y établit son empire, et s'y impose par la puissance de ses recherches, de ses théories, de ses publications. C'est lui d'ailleurs qui sera sollicité pour rédiger la notice sur l'histoire de l'institution dans l'ouvrage officiel de l'*Histoire de l'Université de Genève* (Piaget, 1959).

L'Institut Rousseau, dès la fin des années 1930 et dans un puissant crescendo, c'est l'industrie Piaget (Ratcliff, 2011). En moins de 30 ans Piaget édite plus de quarante ouvrages, dont nombre d'entre eux feront date et seront traduits dans le monde entier, via d'abord les réseaux éducatifs de l'Institut, de la Ligue internationale de l'éducation nouvelle (LIEN) et du BIE, puis ceux établis et consolidés par Piaget lui-même, notamment autour de son Centre international d'épistémologie génétique (CIEG), construit en 1955 en symbiose puis parallèlement à l'Institut, voire en le parasitant (Hofstetter, Ratcliff, Schneuwly, 2012 : 156). La fièvre documentaliste et archivistique collective contenue dans le projet scientifique inaugural s'estompe au profit d'une fièvre expérimentaliste et surtout formaliste. Elle est tout entière centrée autour d'une œuvre, d'une figure, celle de l'un des plus grands savants du XX^e siècle. L'histoire de la science y est conçue non pas comme un domaine de recherche essayant de reconstruire le processus réel et complexe de construction des savoirs dont la base empirique seraient les archives, mais comme domaine d'application d'une théorie : l'évolution de la physique d'Aristote à l'ère prénewtonienne par exemple a permis d'établir « une correspondance, et même étroite, entre les quatre phases historiques

[...] et les quatre étapes de la psychogenèse » (Piaget, Garcia, 1983 : 17). Mais les « Trente Glorieuses » de Piaget ne sont pas celles de l'Institut, où il a pourtant construit sa niche : à partir des années 1950, l'Institut végète, le rayonnement de la pédagogie s'estompe, ses réseaux collectifs se dissolvent, le travail s'individualise, à l'exception du CIEG de Piaget, sorte d'« État dans l'État » (p. 156).

Un changement fondamental semble s'être opéré dans le rapport qu'entretiennent ces intellectuels et savants avec leurs archives : les fondateurs aspiraient à faire de leur engagement intellectuel une œuvre collective et humaniste, impliquant une documentation mise à disposition de tous au service de leur cause. Progressivement, le travail se spécialise et s'inscrit dans un modèle scientifique davantage individuel, qui a pour principal horizon la publication. Les manuscrits disponibles au sein de l'Institut ne sont plus guère ces liasses de feuillets volatiles, reflets d'échanges qui s'élaborent collectivement pour construire une commune science, propager l'éducation nouvelle, édifier le BIE, consolider l'assise de l'institution et les réseaux du champ disciplinaire ; ce sont désormais avant tout des données empiriques et publications en construction, publiées, rééditées, traduites pour une diffusion massive à l'étranger notamment, de l'œuvre donc en particulier d'une figure phare et son école de pensée, l'école piagétienne.

Une autre ère s'entame, qui conduit à la seconde partie de notre propos, rendant compte de ce qu'il est advenu de ces « archives des savoirs » et des tentatives pour mettre sur pied une véritable politique archivistique au sein de la Faculté durant ces dernières années.

2 Le souci du patrimoine : l'affirmation d'une politique archivistique au sein de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE) de l'Université de Genève

Une ère, et une (re)prise de conscience, qui s'inaugure en 1974 : c'est à cette date que la plus proche collaboratrice de Piaget, Bärbel Inhelder, crée la Fondation Archives Jean Piaget (AJP), dédiée à la valorisation de l'œuvre piagétienne⁶. Puis en 1984, grâce à l'initiative de deux historiens, Daniel Hameline et Mireille Cifali, la Fondation Archives Institut Jean-Jacques Rousseau est constituée, avec l'appui d'un comité d'honneur composé de personnalités éminentes, parmi lesquelles Michel de Certeau, Jean-Claude Favez, et Jean Starobinski. À vocation archivistique et historique, cette Fondation recueille et valorise les fonds et collections de l'Institut Rousseau et des collaborateurs qui y ont travaillé, élargissant d'emblée son mandat aux réseaux mondiaux dans lesquels ceux-ci ont assidûment œuvré et aux multiples entreprises qu'ils ont contribué à mettre sur pied.

Et pourtant, en dépit de cet effort de préservation, aucune réelle « politique archivistique » n'a été mise sur pied pour préserver les « archives des savoirs » des cinq dernières décennies de la Faculté (à l'exception de l'œuvre scientifique de Piaget). Ainsi, à l'orée du XXI^e siècle, plus de 600 mètres linéaires de documents (essentiel-

6. Cette Fondation vient d'acquérir l'ensemble des archives laissées en déshérence dans la Villa Piaget, depuis le décès du psychologue en 1980. Voir à cet égard la contribution dans le présent volume de Marc Ratcliff et Jérémy Burman.

lement des archives d'enseignants-chercheurs tels que Hubermann, Inhelder, Piaget, Rieben, Vinh Bang, etc.) restaient encore en déshérence : travaux d'étudiants, protocoles de recherche, notes de cours, instruments de laboratoire, s'entassaient pêle-mêle dans des abris antiatomiques situés dans les sous-sols des bâtiments universitaires (Uni Dufour) [fig. 4]. Un témoignage malheureusement éclatant de cette double négligence des universités et des universitaires, vis-à-vis de leurs archives, largement attestée pour d'autres contextes académiques (Hottin, 2008 : 39). C'est pour faire face à ce problème que, sur l'initiative d'historiens conscients de ces enjeux et de la potentielle perte de mémoire qui s'esquisse sous leurs yeux, la FPSE institue en 2006 une Commission du patrimoine de la Faculté (CoPaF). Cette Commission s'efforce depuis lors de mettre en place une politique proactive de recueil et préservation d'archives des collaborateurs anciens et présents de la FPSE, relatives « à l'enseignement, à la recherche et aux services à la cité⁷ ». Les trois entités (AJP, AIJJR et CoPaF) sont dotées de locaux, ressources humaines⁸ et financières : des décisions qui constituent autant d'étapes visant à mettre sur pied une véritable politique d'archives facultaires, une première semble-t-il à l'Université de Genève, renouant avec les traditions fondatrices de l'Institut.



FIGURE 4 – Un patrimoine en déshérence : cartons d'archives dans les sous-sols d'Uni Dufour avant leur collecte par la COPAF (Archives COPAF).

7. <http://www.unige.ch/archives/copaf.html>. La CoPaF est actuellement sous la responsabilité de Rita Hofstetter, Marc Ratcliff et Elphège Gobet, archiviste documentaliste. Toute notre gratitude à l'égard de cette dernière, également pour sa relecture critique d'une première version de cet article, ses remarques ayant avantageusement pu être intégrées.

8. Pour toute information utile, voir à ce propos : <http://www.unige.ch/archives/aij jr/>

Aujourd'hui, ces trois entités collaborent étroitement afin de préserver, collecter et valoriser l'ensemble de ce patrimoine facultaire : les fonds jusqu'alors délaissés ont été transportés dans des locaux sécurisés et ont été inventoriés afin d'être à terme mis à disposition du public ; des règles de conservation et un plan de classement ont été élaborés. Cet effort concerté pour préserver et exploiter au mieux les « archives des savoirs » construites dans ce cadre a fait apparaître une diversité de questionnements de fond, ouvrant des débats sur les meilleures stratégies à mettre en œuvre pour y parvenir, à la lumière des expériences acquises, des difficultés rencontrées et des solutions expérimentées ailleurs. Au cœur de notre travail, la définition même des « archives des savoirs », définition qui conditionne le type d'archives ou de séries documentaires devant être préservés ; cette définition découle des considérations de la première partie de cet article, présupposant de ne pas s'en tenir au produit de la science mais exigeant de prendre en compte l'ensemble des conditions de fabrication desdits savoirs appréhendés dans leur contexte et diversité. Une fois la mission définie, il s'agit encore de s'interroger sur les meilleures stratégies à déployer pour rendre les chercheurs actuels attentifs aux nécessités de la préservation : l'« entrée en patrimoine » des traces de leurs recherches n'est en effet plus si naturelle pour les chercheurs et enseignants du début du XXI^e siècle qu'elle avait pu l'apparaître aux yeux de leurs devanciers d'il y a 100 ans. Enfin, cet effort pour développer une politique archivistique ambitieuse, débouche sur une politique de valorisation : elle vise à dépasser les frontières qui trop souvent encore séparent un public demandeur d'histoire et de compréhension, et des institutions patrimoniales qui en possèdent et protègent les diverses traces.

2.1 Une frontière délicate à franchir : l'« entrée en patrimoine », entre tentation de l'injonction et nécessité de la sensibilisation

Si les archives institutionnelles sont relativement bien fournies et aisées à collecter et conserver, eu égard à l'appui fourni en parallèle par les archives des autorités de tutelle administratives ou universitaires (Charmasson, 2003)⁹, tel n'est pas le cas des archives des scientifiques. À cet égard, les discussions au sein des instances chargées de ces mandats patrimoniaux (AIJJR, CoPaF, Archives de l'Université) ont fait apparaître plusieurs écueils. Le premier est celui des perspectives différentes entre l'archiviste d'une part, qui au nom de la spécificité de son fonds, aurait tendance à collecter essentiellement les documents et matériaux directement reliés à l'identité du producteur et à son utilisation¹⁰ ; de l'historien, de l'autre, désireux de conserver toutes les composantes qui fondent le travail scientifique (correspondances, brouillons, papiers privés). On a vu plus haut que ces savoirs en construction s'ancrent en effet dans une diversité de lieux d'émergence et de discussions enjambant allégrement frontières institutionnelles et dimensions privées : autant de traces de leur émergence et affirmation dont les historiens sont éminemment curieux, ambitionnant de les prendre

9. Pour reprendre la terminologie de cette auteure, les archives des sciences se subdivisent en trois catégories de fonds : archives de tutelle des établissements de recherche et d'enseignement scientifique (à Genève, archives du département de l'instruction publique déposées aux Archives d'État) ; archives des établissements de recherche et d'enseignement scientifique (à Genève, Archives de l'Université créées en 1986), et finalement archives personnelles des scientifiques, dont il sera fait état *infra*.

10. Dans les prises de décision ou l'accomplissement des tâches au quotidien. Le document traverse ainsi un cycle en trois phases : active ; semi-active et passive. Lorsqu'il atteint cette 3^e phase, le document est soit considéré comme historique et donc conservé de manière pérenne, soit éliminé.

toutes en compte. Au risque de se trouver très rapidement débordés par l'abondance des données.

Au sein des instances facultaires (AIJRR-CoPaF), historiens et archivistes se sont ainsi efforcés d'élaborer une stratégie pour éviter autant récolte débridée que destruction précipitée, et pour gérer ensemble « la double opération d'entrée en patrimoine et d'organisation du patrimoine » (Hiroux, 2009 : 216). Les membres de la CoPaF ont ainsi d'emblée songé à élaborer des prescriptions pour que chaque collègue prenne conscience de ces enjeux patrimoniaux : à savoir connaissance de ses droits, mais aussi de ses devoirs de préserver les archives de son travail d'enseignant et de chercheur, souvent perçues comme propriété privée. Mais la contrainte (même fondée en droit), suscite, on le sait, surprise, résistance, voire destructions sauvages (Pomart, 2013 : 99). L'injonction risque d'aller à des fins contraires si elle n'est pas dûment préparée en amont par une démarche incitative et persuasive, visant à faire partager cette forme de sensibilisation patrimoniale.

Susciter le don passe ainsi par une proposition de soutien pour ranger, trier, organiser, déplacer les matériaux collectés par tout chercheur au cours de sa carrière, dans son espace professionnel mais aussi à son domicile (voir les exemples d'archives prises en charge au domicile privé de certains chercheurs développés dans Mazon, 2013). C'est tout le sens de cette démarche de sensibilisation développée depuis 2006 par la CoPaF¹¹. Une démarche stratégique aussi, qui prend en compte des étapes charnières d'un parcours pour songer à proposer son intervention : un déménagement ou une fin de carrière sont ainsi des moments opportuns, afin de tirer parti des embarras concrets en proposant de les résoudre. Le matériel ainsi collecté est trié et réparti au besoin entre les institutions patrimoniales existantes (les livres par exemple étant dirigés vers les fonds de la bibliothèque universitaire). Puis l'ensemble des fonds d'archives restant sont inventoriés dans le but d'être, à terme, ouverts à la consultation.

La collaboration avec les donateurs est facilitée grâce à l'initiative de certains collègues – au premier chef les fondateurs mêmes des AIJRR – qui eux-mêmes ont pris l'initiative de trier et inventorier leurs archives, en en préservant les dimensions aussi plus personnelles (notes, correspondances, brouillons) pour nous les confier. Ils s'attachent même, aujourd'hui, à inciter leurs collègues fondateurs de la Faculté à procéder de même, conscients que c'est bien l'addition puis l'interconnexion de ces fonds individuels qui permet la constitution de véritables « archives des savoirs ».

La collaboration avec les donateurs se poursuit après la collecte, non seulement en rendant accessibles les instruments de recherche sur lesquels elle débouche (inventaires de fonds), mais encore en leur garantissant la possibilité de préserver l'accès à « leurs » archives de « leurs » recherches. Autant de « leviers pour une opération efficace » (Pomart, 2013 : 97) de récolte patrimoniale, qui est aussi stratégie de persuasion envers les producteurs d'archives. À la Fondation Archives Institut J.-J. Rousseau, des contrats sont aussi proposés aux donateurs dans le but de déterminer la nature des matériaux collectés, la logique de la sélection opérée, des limites liées à la consultation. Autant d'aspects qui permettent d'informer et de rassurer les donateurs (ou

11. Voir le document de présentation de la CoPAF et de ses mandats sur le site de la FPSE : http://www.unige.ch/archives/copaf/ARCHIVES_PATRIMOINE.pdf.

leur famille) sur les usages qui pourraient être faits de leur fonds. Historiens et archivistes savent donc ici dépasser leurs propres frontières disciplinaires pour se profiler comme fins diplomates, ou psychologues, au service d'une cause patrimoniale passant alternativement de l'incitation à « la persuasion et la confiance » (Meystre-Schaeren, 2009 : 127).

Le tout dans une optique de valorisation de ce patrimoine : dans ce but, la Fondation AIJRR organise ou contribue à la mise sur pied d'activités de valorisation destinées à des publics diversifiés, à l'instar de la Fondation AJP (Ratcliff, 2010 ; 2011 ; Ratcliff, Ruchat, 2006) : colloques, expositions, publications académiques ou grand public¹². Elle a ainsi joué un rôle actif lors des diverses activités de célébration du centenaire de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation en 2012, en mettant ce patrimoine « au service de la mémoire de l'institution » (Charmasson, 2003 : 162) et par-là même l'aider à ancrer son avenir dans une juste vision de son passé. C'est bien là encore une dimension qui fait écho aux préoccupations des premiers fondateurs de l'Institut, qui se montraient si soucieux de s'appuyer sur les archives de leurs expériences et activités passées et présentes, si soigneusement collectées et triées, et accumulées au sein de réseaux divers et voisins. Déjouer les frontières géographiques et temporelles pour partager des savoirs : on retrouve bien ici comme une identité patrimoniale qui perdure au fil des décennies.

Par le biais de son site web, la Fondation s'efforce enfin de franchir encore une autre frontière, géographique celle-là, en mettant à disposition des chercheurs du monde entier des matériaux d'archives originaux par des campagnes de numérisation et de publication en ligne, seule ou en collaboration avec d'autres centres archivistiques¹³. Une ambition de donner à voir la complexité des processus de construction des savoirs qui se heurte désormais à une autre série d'écueils : celle liée aux potentialités et aux limites générées par la révolution numérique et la progressive dématérialisation des supports. Conserver la trace d'éléments aussi virtuels, dématérialisés et volatiles que des messages électroniques, des conférences par *skype*, ou des contenus de clés USB sans cesse retravaillés, copiés, recopiés, modifiés, écrasés ne va pas sans poser de délicats problèmes, qu'un important travail de réflexion sur ces nouvelles archives des savoirs peut contribuer sinon à résoudre entièrement, tout au moins à encadrer (Bachelier, Chambefort, 2013 ; Béchar, 2013 ; Delvit, 2009).

2.2 Des frontières floues entre archives privées et mandat public : l'impossible exhaustivité de la collecte

L'immensité des mandats de collecte ainsi élaborés par les historiens et archivistes impliqués au sein des instances patrimoniales facultaires se double en outre des difficultés liées à la définition de ce que sont (ou ne sont pas) les archives des savoirs, et à la nécessaire identification de leurs producteurs. Aucune politique archivistique

12. Voir ainsi l'exposition organisée en 2004, intitulée précisément le « Le Don de l'archive, les présents du passé » ; celle réalisée sous l'égide de la CRIEE en 2013-2014, en collaboration avec différents partenaires culturels cantonaux et municipaux sur l'évolution des savoirs, des méthodes et des moyens éducatifs ; celle concrétisée présentement, dans le cadre des Rencontres de Genève, « Histoire et Cité » de la Maison de l'Histoire de l'Université de Genève, « Éduquer à la paix, espoirs et illusions (1890-1950) » : <http://histoire-cite.ch/>

13. Voir la mise en ligne organisée en collaboration avec l'Université de Caen de la collection intégrale de *Pour l'ère nouvelle* : <http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/pen>.

de collecte et de valorisation ne peut faire l'économie de cette clarification, qui révèle tout à la fois la portée démesurée en principe, très limitée en réalité, des archives réellement « collectables » par une démarche patrimoniale.

Comment développer une logique de collecte pour les décennies pour lesquelles AI-JJR ou CoPaF ne possédaient que peu de matériel, et que les fonds des AJP dédiées à Piaget ne compensaient pas ? Une première possibilité était d'identifier des producteurs potentiels au sein de l'institution. Ici, une collecte auprès de l'ensemble des enseignants-chercheurs ayant déjà quitté l'institution s'avérait impossible pour des raisons de taille de l'effectif considéré (plusieurs centaines de collaborateurs employés et recrutés depuis 1975 (Hofstetter, Ratcliff, Schneuwly, 2012)). Privilégier les plus significatifs d'entre eux, en tenant compte de leur statut dans l'institution semblait une issue : se basant sur les listes des personnes stabilisées, un échantillon de personnalités a été défini, dont les archives représenteraient une vaste palette d'activités, et autant d'aperçus sur le processus de constitution des savoirs qu'ils avaient pu être à même d'alimenter, de s'approprier ou d'influer à leur échelle. Restait encore à préciser de quels types de matériels et d'archives il pouvait être question ici dans la diversité de documents accumulés par les collaborateurs au cours de leur mandat. Si en effet, comme on l'a affirmé plus haut, l'enquête sur les logiques de constitution et de reconfiguration des savoirs doit prendre en compte l'ensemble des processus cognitifs et des étapes réflexives contribuant à alimenter un champ de savoirs, c'est une diversité étonnante de matériel documentaire qu'il faut traquer, repérer, ordonner et conserver. Les livres et les publications scientifiques, heureusement, sont pour l'essentiel déjà collectés (voire numérisés pour les plus anciens ou ceux considérés les plus précieux), ce qui en assure une forme de pérennisation (moyennant des ajustements technologiques substantiels qui incombent aux bibliothèques pour l'essentiel).

Néanmoins, ces traces des savoirs constitués sous forme de leurs résultats publiables et publiés ne suffisent pas à éclairer les logiques parfois souterraines (ou moins visibles) qui sont celles de la recherche scientifique, et encore moins les brouillons, les notes ou feuilles volantes, concernant les intuitions fructueuses mais aussi les erreurs, les impasses ou les ratés, indissociables pourtant de tout processus créatif, qu'il soit scientifique ou artistique (Béjoc, Boulouch, 2005 ; Bert, 2012). Or, une partie de ces matériaux, accumulés et valorisés au cours des mandats d'enseignement et de recherche, n'ont pas toujours été conservés par leurs auteurs, lesquels ne se montrent pas forcément sensibles ni sensibilisés au fait que ces matériaux « secondaires », situés il est vrai dans une zone grise entre espace privé et professionnel, sont en réalité partie prenante des archives des savoirs (Charmasson, 2003 ; Yante, 2009 : 78). D'où l'importance dans toute démarche de collecte de valoriser l'ensemble des données et documents produits par les chercheurs, et pas seulement les résultats les plus achevés, les plus valorisés. C'est encore plus vrai si l'on considère la tendance actuelle à ne tenir pour pertinente – notamment dans l'évaluation de la recherche – qu'une trace minimale de l'activité intellectuelle, à savoir les publications, plus particulièrement les articles dans des revues cotées (*Impact factor*) en anglais¹⁴. Tout se passe comme si, par un

14. Notion que reflète <http://archive-ouverte.unige.ch/>, participant d'une confusion au risque de cautionner cette vision de l'archive. L'Archive ouverte UNIGE est le dépôt numérique du patrimoine scientifique de l'Université de Genève. Elle a été créée afin de récolter, conserver et rendre accessibles le plus

singulier effet d'optique, seraient seuls considérés comme des savoirs légitimes les publications qui ont bénéficié de la reconnaissance d'une hypothétique communauté de la recherche réduite aux seuls éléments anglo-saxons, confinés dans certains champs de savoirs. Or dans des domaines comme ceux des sciences de l'éducation et de l'histoire, et pour s'y limiter, l'innovation et la créativité ne se laissent pas enfermer dans ces doubles et étriquées limites linguistiques et éditoriales. La collecte patrimoniale doit donc faire feu de tout bois, et rassembler toutes les traces sous-jacentes au processus de construction des savoirs, quel que soit leur statut, leur issue ou leur « succès ».

Pour autant, cette masse de données potentielles, récoltables à partir des producteurs identifiés ayant eu les parcours les plus pérennes au sein de l'institution, n'est pas sans poser de délicates questions de représentativité : une sélection qui ne prend en compte que les personnalités établies biaise l'approche : le savoir scientifique ne s'alimente pas qu'aux « grandes figures », mais est aussi la résultante d'une diversité d'apports, dont ceux des sans-grades, des assistants de passage, ou des chercheurs moins reconnus. Autant d'ouvriers et de faiseurs de science au quotidien, dont l'inclusion est seule apte à rendre pleinement compte pour l'historien des processus de construction et de reconstruction des savoirs, lesquels obéissent à des formes de division du travail subtiles, complexes et évolutives au fil des années au sein des équipes comme des disciplines. La reconnaissance de la diversité des artisans de cette fabrique des savoirs amènerait aussi une part de mémoire qui est aussi supplément de sens en ce qu'elle peut s'avérer plus critique, et plus distanciée, pour tout dire plus libre, des enjeux institutionnels tels que formalisés dans les discours « publics » par les personnalités éminentes qui les habitent.

On pourrait d'ailleurs en dire autant des publics étudiants, parties prenantes de la construction des savoirs mais aussi de leur diffusion, ou de leur mise en débat ou en application. La Faculté ici encore a eu la chance de pouvoir compter sur l'initiative de celui qui a repris la direction des AIJJR en 1997 pour opérer une grande collecte auprès des enseignants-chercheurs à l'heure où la FPSE a emménagé dans de nouveaux locaux entre 1999 et 2003. S'adresser aux étudiants eux-mêmes est plus complexe, autant du point de vue de la faisabilité d'une collecte, qu'eu égard au fait qu'aucun contrat ne les lie à leur institution universitaire (Meystre-Schaeren, 2009 : 126). Certes, des archives constituées par des associations autant d'étudiants que des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche existent, parsemées et confidentielles parfois, difficilement repérables souvent, mais qu'il convient de préserver précieusement¹⁵. Mais mis à part quelques exceptions constituées par des personnalités scientifiques de haut vol dont les archives personnelles nous sont parvenues sous une forme exploitable (Bert, 2012, sur le cas de M. Mauss), il semble difficile de documenter systématiquement la participation (travaux compris) à un cours, à une conférence, à une exposition, ou encore la lecture des publications scientifiques ou non, et l'impact du travail étudiant à

largement possible les publications des enseignants et des chercheurs de l'institution, en suivant les principes de l'*open access* (http://archive-ouverte.unige.ch/pages/copyright_open_access). À noter que sur la page du portail des documents – un peu hâtivement – dit « en libre accès », archive ouverte n'apparaît pas : remplacé par publications scientifiques : <http://www.unige.ch/public/documents.html>.

15. Une diversité de fonds d'archives issus des associations d'étudiants et de personnels intermédiaires actives depuis les années 1960, a déjà été versée aux Archives de l'Université par la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation.

la production de savoirs et à l'activité intellectuelle des enseignants-chercheurs. Les associations d'étudiants pourraient être à mêmes d'y contribuer : encore faut-il que leurs archives aient été recueillies par les instances patrimoniales dédiées, à l'image des archives militantes étudiantes par exemple (Legois, Marchal, 2013).

Afin de pallier les vides archivistiques concernant soit des périodes soit des processus peu documentés, historiens et archivistes regroupés dans les instances spécialisées ont encore exploré des voies alternatives pour « inventer certaines de leurs sources » (Laurent, 2005 : 29), en déployant une démarche d'« histoire vivante / histoire orale », considérée par certains comme « une source historique essentielle pour l'histoire de l'université » (Moysan, 2013 : 123). Des séries d'entretiens ont ainsi été conduits entre 2009 et 2012 auprès d'une cinquantaine de personnes qui ont construit l'institution afin de constituer un fonds unique de mémoire sonore. Ces entretiens peuvent ainsi contribuer à une perception plus personnelle et distancée des apports de chacun : le matériel collecté complétant et équilibrant la richesse d'entretiens parfois lacunaires, ou tissés d'oublis mémoriels ou de survalorisations du rôle individuel de tel acteur au détriment de la diversité des intervenants impliqués dans l'évolution des savoirs et des disciplines scientifiques. Mais là encore, l'enjeu de la représentativité des personnalités concernées ne peut être esquivé, et la voix des seconds couteaux de la recherche reste à ce jour peu audible...

3 Perspectives. De la collecte à la valorisation : des frontières à surmonter pour assurer une mission de communication

Il reste beaucoup à faire pour assurer la collecte, la conservation et la valorisation du patrimoine documentaire reflétant les archives des savoirs et de leur complexe logique de construction. Nombre d'alertes sont désormais lancées pour que soient mises en œuvre des politiques d'archives qui donnent à voir et à comprendre comment les savoirs se construisent et se redéfinissent ; de quels nécessaires tâtonnements et doutes ils procèdent, dans quels contextes et réseaux ils se fabriquent et se transforment. Ceci pour permettre aux historiens de les rendre intelligibles dans une démarche d'histoire culturelle et sociale des sciences qui laisse toute sa place à la diversité des opérations intellectuelles et des ateliers ou terrains de la recherche en train de se faire. Mais aussi, pour donner au public une image plus réaliste et plus lucide des cheminements de la pensée et des pratiques scientifiques, qui requièrent à l'évidence du temps, des délais, de l'incertitude et des moyens : toutes choses qu'une idée préconçue sur la nature du savoir scientifique comme une suite d'*euréka* conquérants n'est pas forcément prête à consentir... Et aussi, *last but not least*, pour qu'une prise de conscience de l'importance de ces archives s'opère au sein des autorités politiques, scientifiques et administratives dont dépendent les instances patrimoniales, ouvrant la porte au déblocage de moyens plus ambitieux pour rendre possible leur conservation et leur valorisation (Picard, 2008 : 62).

Un intense travail de conviction et de diffusion des obligations légales reste donc à l'évidence encore à mener dans tous les domaines et terrains producteurs de ces archives du savoir. Un effort de prise de conscience de la diversité et de la complexité des enjeux liés à la nature de la production scientifique, dès l'abord, mais aussi un non

moins massif travail de conscientisation auprès des chercheurs eux-mêmes, rendus plus imposants encore par les conditions nouvelles de la recherche à l'ère du numérique, et les enjeux que celle-ci enfante autour du respect de la confidentialité et de la sphère privée. Un travail de valorisation enfin, qui confère aux partenaires de l'entreprise patrimoniale, historiens et archivistes, un mandat de « communicateur » (Lemay, 2012) et de « passeur » de mémoire.

Bibliographie

- BACHÈLERIE, M.-L., CHAMBEFORT, H. (2013), « Le regard croisé de deux établissements publics scientifiques et techniques : le CNRS et l'INSERM », *Les archives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche* (numéro spécial de la *Gazette des Archives*), n° 231/3, pp. 149-158.
- BÉCHARD, L. (2013), « L'archivage électronique dans l'enseignement supérieur et la recherche : problématique et solutions », *Les archives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche* (numéro spécial de la *Gazette des Archives*), n° 231/3, pp. 281-291.
- BECHER, T. (1989), *Academic Tribes and Territories. Intellectual Enquiry and the Cultures of Disciplines*, Open University Press, Buckingham.
- BÉJOC, J., BOULOUCH, N. (2005), « Archives ou œuvres ? L'exemple du fonds d'archives de la performance de François Pluchart », in Rouquet François (éd.), *L'exploitation scientifique des archives*, Éditions Apogée, Rennes, pp. 45-61.
- BEN-DAVID, J. (éd.) (1997), *Éléments d'une sociologie historique des sciences*, PUF, Paris.
- BERT, J.-F. (2012), *L'atelier de Marcel Mauss. Un anthropologue paradoxal*, CNRS éditions, Paris.
- BOVET, P. (1932), *Vingt ans de vie : l'Institut J.-J. Rousseau de 1912 à 1932*, Delachaux & Niestlé, Neuchâtel.
- CHARMASSON, T. (2003), « Les archives des sciences en France : réalisations et projets », in Laurent Sébastien (éd.), *Archives « secrètes », secrets d'archives ? Historiens et archivistes face aux archives sensibles*, CNRS éditions, Paris, pp. 149-164.
- CLAPARÈDE, É. (1909), *Psychologie de l'enfant et pédagogie expérimentale*, Kündig, Genève.
- DELVIT, P., FLORECK, D. (2009), « Les archives électroniques : problèmes et enjeux d'aujourd'hui à l'Université de Toulouse », in Robert Olivier (éd.), *Les archives dans l'Université*, Peter Lang, Berne, pp. 93-120.
- DEPAEPE, M. (1994), *Zum Wohl des Kindes ? Pädologie, pädagogische Psychologie und experimentelle Pädagogik in Europa und den USA, 1890-1940*, Deutscher Studien Verlag, Weinheim.
- DROUX, J., HOFSTETTER, R. (éds.) (2015), « Setting education on the global agenda : a historical perspective », *Prospect, Quarterly Review of Comparative Education*, 173, vol. XLV, n° 1.
- DROUX, J. (2012), *Enfances en difficulté : de l'enfance abandonnée à l'assistance éducative (1892-2012)*, Éditions FOJ/SRO Kündig, Genève.
- FRIEDRICH, J., HOFSTETTER, R., SCHNEUWLY, B. (éds.) (2013), *Une science du développement humain est-elle possible ? Controverses du début du XX^e siècle*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.
- HAMELINE, D. (1990), *Antonio Sergio à l'Institut Jean-Jacques Rousseau de Genève (1914-1916)*, Section des sciences de l'éducation, Université de Genève.
- HAMELINE, D. (1993), « Adolphe Ferrière (1979-1960) », *Perspectives*, 23, pp. 379-406.
- HAMELINE, D. (2002), *L'éducation dans le miroir du temps*, LEP, Lausanne.
- HIRAUX, F. (2009), « Participer au devenir de l'Université », in Robert Olivier (éd.), *Les archives dans l'Université*, Peter Lang, Berne, pp. 211-230.
- HOFSTETTER, R. (2010), *Genève, creuset des sciences de l'éducation*, Droz, Genève.
- HOTTIN, C. (2008), « Le bicorne et la boîte à claque. Création du patrimoine et construction identitaire au sein des établissements d'enseignement supérieur parisiens », in Choffel-Mailfert Marie-Jeanne, Rollet Laurent (éds.), *Mémoire et culture matérielle de l'université*, Presses universitaires de Nancy, Nancy, pp. 15-40.

- LAURENT, S. (2005), « Les archives sensibles. Du droit et des pratiques », in Rouquet François (éd.), *L'exploitation scientifique des archives*, Éditions Apogée, Rennes, pp. 13-31.
- LE DINH, D. (éd.) (1997), *L'avènement des sciences sociales comme disciplines académiques, XIX^e-XX^e siècles* (« Les Annuelles n° 8 »), Antipodes, Lausanne.
- LEGOIS, J.-P., MARCHAL, M. (2013), « Cité des mémoires étudiantes : collecter les archives militantes étudiantes. Quelle utilité, quelle complémentarité ? », *Les archives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche* (numéro spécial de la *Gazette des Archives*), n° 231/3, pp. 109-121.
- LEMAY, Y. (2012), « Comment valoriser ? Les options possibles et leurs implications », in Hiraux Françoise, Mirguet Françoise (éds.), *La valorisation des archives : une mission, des motivations, des modalités, des collaborations. Enjeux et pratiques actuels*, Académia, Louvain-la-Neuve, pp. 65-85.
- MAZON, B. (2013), « Archiver les sciences sociales dans leur contexte institutionnel : le cas de l'École des hautes études en sciences sociales », *Les archives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche* (numéro spécial de la *Gazette des Archives*), n° 231/3, pp. 183-198.
- MEYSTRE-SCHAEREN, N. (2009), « Quel patrimoine pour l'enseignement et la recherche ? », in Robert Olivier (éd.), *Les archives dans l'Université*, Peter Lang, Berne, pp. 121-135.
- MOYSAN, M. (2013), « Constituer un patrimoine oral à l'université Paris-Diderot : une expérience collaborative », *Les archives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche* (numéro spécial de la *Gazette des Archives*), n° 231/3, pp. 123-132.
- PIAGET, J. (1959), « L'Institut des sciences de l'éducation (Institut J.-J. Rousseau) de 1912 à 1956 », in *Université de Genève* [annexe IV : « Histoire des Facultés et des Instituts »], Georg, Genève, pp. 307-316.
- PIAGET, J., GARCIA, R. (1983), *Psychogenèse et histoire des sciences*, Flammarion, Paris.
- PICARD, E. (2008), « Les archives de l'enseignement supérieur français à l'époque contemporaine : un chantier d'avenir ? », in Choffel-Mailfert Marie-Jeanne, Rollet Laurent, *Mémoire et culture matérielle de l'université*, Presses universitaires de Nancy, Nancy, pp. 51-62.
- POMART, J. (2013), « Collecter des archives privées en sciences humaines et sociales : l'exemple de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme », *Les archives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche* (numéro spécial de la *Gazette des Archives*), n° 231/3, pp. 93-107.
- RATCLIFF, M., J. (2010), *Bonjour Monsieur Piaget. Images d'une vie*, Somogy / Archives Jean Piaget, Paris / Genève.
- RATCLIFF, M., J. (2011), « Entre autorité, recherche et sociabilités : Jean Piaget et l'Institut Rousseau 1920-1940 », in Amann Gainotti Merete, Ducret Jean-Jacques (dir.), *Jean Piaget Psicologo Epistemologo Svizzero all'avanguardia*, atti delle giornate di studio Istituto Svizzero di Roma, AEMME Publishing, Roma, pp. 83-97.
- RATCLIFF, M. J., RUCHAT, M. (éds.) (2006), *Les laboratoires de l'esprit*, Musée d'Histoire des sciences, Genève.
- YANTE, J.-M. (2009), « Papiers d'érudits, papiers de savants. De délicats problèmes de sélection », in Robert Olivier (éd.), *Les archives dans l'Université*, Peter Lang, Berne, pp. 77-91.

Les manuscrits de la Bibliothèque des Conservatoire et Jardin botaniques de Genève : description, délimitation et contribution à l'histoire des savoirs

Patrick Bungener

Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève, Suisse

Résumé : Avec ses quelques 70 000 pièces manuscrites recensées dans ses fonds d'archives, la Bibliothèque des Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève (CJBG) détient un héritage scientifique exceptionnel. Fruit de la longue tradition botanique genevoise du XVIII^e siècle à nos jours, cet ensemble archivistique est issu en grande partie de legs de botanistes genevois (familles Candolle, Burnat, Boissier, etc.) et constitue un outil précieux pour la communauté scientifique. Le présent article vise à décrire la forme et le fond de cet ensemble patrimonial en s'interrogeant, dans le cas d'une institution muséale botanique telle que les CJBG, des limites à assigner à l'objet « manuscrit » pour caractériser des collections autographes formées d'étiquettes de spécimens d'herbier, d'imprimés et de dessins annotés ou encore de mémoires ou de traités scientifiques inédits souvent plus que centenaires. L'article retrace aussi le contexte donné et l'environnement entourant le legs de ces collections à la collectivité publique. Dans le cas des papiers personnels de savants, comme la correspondance, l'article discute aussi de la frontière établie entre ce qui ressort du domaine public et du cadre privé et familial. Au travers de quelques exemples, il témoigne enfin de l'usage que chercheurs et historiens des sciences peuvent tirer de tels fonds manuscrits pour augmenter leurs connaissances sur le monde végétal et la constitution des savoirs en botanique.

Mots-clés : manuscrit, savoir botanique, herbiers, exsiccata, collection muséale botanique, histoire des savoirs.

Introduction

« Un manuscrit, c'est la pensée écrite d'un auteur, pensée écrite qui dort dans l'ombre et dans l'impuissance, dans l'incommunicabilité d'une confidence, où personne ne peut la lire, excepté l'auteur et ses amis¹ ». Sans doute l'homme de lettres Alphonse de Lamartine, en exprimant ces considérations en 1841, ne se doutait-il pas, quelques 170 ans plus tard, de l'importance que prendraient, pour la communauté scientifique, les

1. Lamartine (1865 : 114).

manuscrits des savants, aujourd'hui conservés pour un bon nombre dans les fonds des archives des institutions muséales. Les archives manuscrites personnelles des hommes de science livrent, on le sait, des éclairages fascinants sur leur personnalité, leurs réseaux sociaux ou encore la construction de leurs œuvres et leurs collections, et cela quelle que soit leur apparence : lettre isolée ou correspondance fournie, ébauches et brouillons d'articles ou d'ouvrages, carnets d'observations et d'expériences, imprimés annotés². La contribution de ces documents à l'histoire des savoirs comme à la connaissance scientifique actuelle est indéniable si l'on rejoint l'idée de Bertrand Müller que les archives sont non seulement des traces physiques, des témoins de mémoire d'une activité savante passée, mais encore présentent des données utilisables par le chercheur dans sa recherche³. À cette dimension s'ajoute aussi leur capacité intrinsèque à produire de l'émotion chez leur utilisateur qui les consulte ou les classe, et qui peut d'ailleurs utiliser cette propriété à des fins éducatives, commémoratives, artistiques, et même instrumentales dans les espaces publics et privés⁴.

C'est par le biais de cette caractéristique émotionnelle que l'on peut aborder la collection des manuscrits déposés aux Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève (CJBG). D'une page botanique écrite de la main même de Jean-Jacques Rousseau [fig. 1], aux boîtes ludiques renfermant les précieux traités, publiés ou non, du botaniste genevois Augustin-Pyramus de Candolle [fig. 2], en passant par les lettres à signature prestigieuse [fig. 3] et les dessins annotés [fig. 4], pour ne citer ici que quelques exemples, cette collection conservée dans les entrailles de sa Bibliothèque fascine et suscite les émotions les plus diverses pour celui qui la consulte, qu'il soit conservateur, historien ou simple amateur de beaux objets.

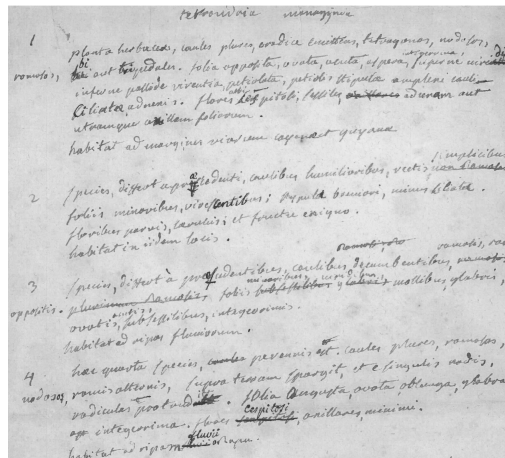


FIGURE 1 – Pièce manuscrite en botanique de la main de Jean-Jacques Rousseau.

2. Cf. p. ex. Gaziello (1997), Charmasson (2006), Yante (2009 ; 2013), Bert (2014).

3. « [...] les archives scientifiques ne se réduisent pas à des traces testimoniales, elles sont autre chose, des données, des data. En ce sens, elles ne sont pas seulement des archives pour les historiens des sciences mais aussi des données pour les scientifiques et les historiens. » (Müller, 2011a), cf. aussi Müller (2011b) et Delaunay (2012 : 18-20).

4. Cf. Hiraux (2013 : 23-25).

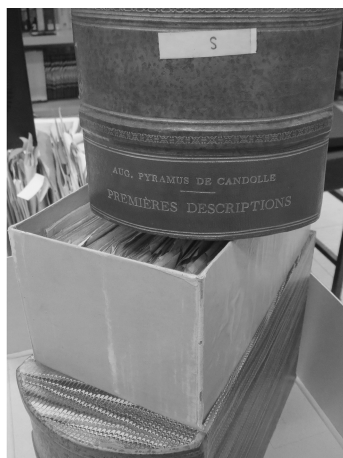


FIGURE 2 – Boîte d'origine contenant les manuscrits d'Augustin-Pyramus de Candolle.

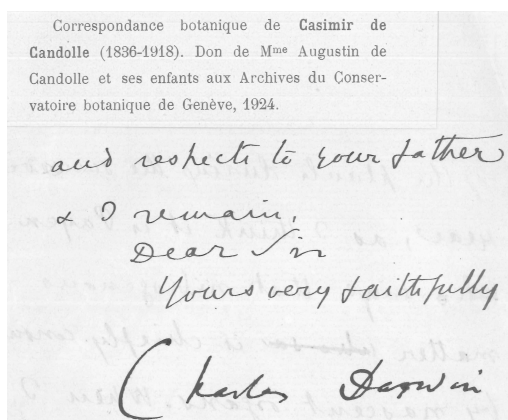


FIGURE 3 – Lettre de Charles Darwin (adressée à Casimir de Candolle).

1 Les collections manuscrites du Conservatoire botanique

1.1 Le manuscrit, un objet aux contours flous

Comment définir précisément l'objet « manuscrit » au sein d'une institution muséale botanique comme le sont les CJBG ? Les différentes définitions données pour ce mot le délimitent de manière floue. Les dictionnaires le définissent en effet soit comme une simple pièce d'écriture, soit comme un texte entier, un ouvrage, un livre rédigé à la main⁵. L'Association internationale des archives francophones (AIAF) adopte comme définition, dans son glossaire, un « texte écrit à la main ou, par extension, élaboré par son auteur à l'aide d'une machine à écrire ou d'un ordinateur⁶ ». Le dénominateur

5. Cf. p. ex. Littré (1874 : 434), Robert *et al.* (2003 : 1565), *Dictionnaire de l'Académie française* (2015).

6. Portail International Archivistique Francophone (2015).

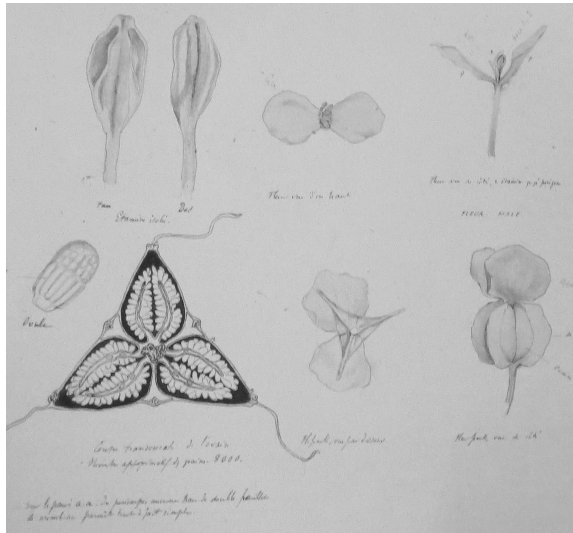


FIGURE 4 – Dessins annotés de plantes (tiré de « Dessins de plantes [du Jardin de Genève] », vol. II, p. 694).

commun de toutes ces définitions se réduit donc au fait, pour cet objet, d'être original, à caractère unique et de n'avoir pas été multiplié par des procédés mécaniques de reproduction à une large échelle. Une interrogation se pose alors sur la base de cette définition synthétique donnée. Devrait-on donner un sens plus large à cet objet en élargissant la vision traditionnelle et officielle utilisée dans le contexte particulier des CJBG⁷? Devrait-on y rattacher d'autres pièces que celles communément admises telles que les missives de correspondance, les mémoires et carnets d'observations et d'expériences, les notes diverses (mises en ordre ou non) traitant d'une thématique particulière [fig. 5], et les imprimés et pièces iconographiques annotés ou signés [fig. 6]?

Devrait-on par exemple y inclure en sus les quelques six millions et demi d'exsiccatae, qui, issus des piles d'herbiers dans lesquelles ils sont classés, présentent avec leurs plantes séchées des étiquettes et notes informatives manuscrites ou tapuscrites à caractère unique dans leur forme [fig. 7]? Cet ajout biaiserait alors de manière astronomique l'estimation du total des manuscrits des CJBG, le faisant passer de quelques 70 000 pièces à quelques 6 570 000 pièces au total!

La prise en compte ou non de spécimens d'herbiers dans les fonds manuscrits n'est pas une réflexion anecdotique. Elle est de plus en plus discutée montrant bien combien les limites peuvent être difficiles à établir pour caractériser un objet « manuscrit » au sein de collections muséales⁸. On a ainsi souvent intégré à des fonds manuscrits des collections d'herbiers sur le simple critère que celles-ci étaient reliées en livre en présentant donc, d'un seul tenant, des annotations à la main avec des spécimens végé-

7. Suivant p. ex. les considérations d'Haarman (1985 : 50-52) dans sa description donnée des manuscrits des CJBG.

8. Voir par exemple les discussions autour des collections d'herbiers et les dépôts d'archives historiques traitées dans le cadre bordelais par Boone et Vivent (2014 : 10-28).

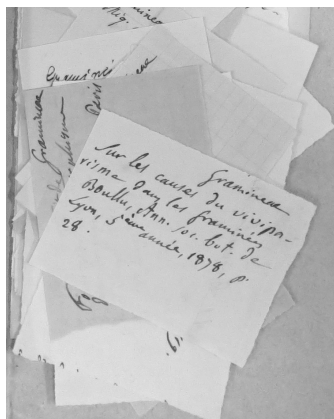


FIGURE 5 – Notes de la main d'Augustin-Pyramus de Candolle ayant servi à la rédaction de son *Prodromus*.

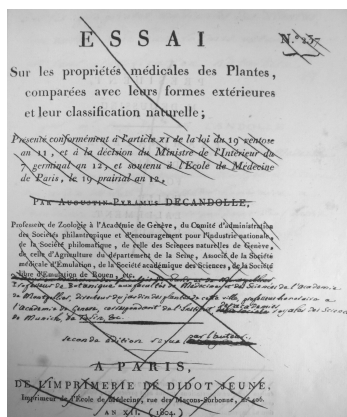


FIGURE 6 – Exemplaire annoté par Augustin-Pyramus de Candolle de son *Essai sur les propriétés médicales des plantes* en vue d'une seconde édition.

taux séchés⁹. À la Bibliothèque des CJBG, l'herbier-livre du savant genevois Horace Bénédicte de Saussure (1740-1799)¹⁰, comme celui du pharmacien et cryptogamiste allemand Leopoldo Fuckel (1821-1876)¹¹ [fig. 8], consacré aux mousses, ont été aussi traités par les différents conservateurs comme des pièces manuscrites et non comme des ensembles d'exsiccatae destinés à une collection scientifique végétale.

9. Pour ne citer que quelques exemples, l'herbier-livre de Théophile Chanal (1862-1937) ainsi n'a pas été intégré dans une collection muséale botanique, mais dans les fonds des archives départementales de la Haute-Loire (<http://www.archives43.fr/article.php?laref=52&titre=herbier-de-theophile-chanal>). Le grand herbier-livre du Bernois Albrecht von Haller (1708-1777) est aussi considéré par certains comme une pièce faisant partie de son patrimoine manuscrit (<http://www.albrecht-von-haller.ch/f/fondsmanuscrit.php>).

10. Sur ce personnage, cf. Bungener (2001).

11. Sur ce personnage, cf. Dorr et Nicolson (2009 : 71).



FIGURE 7 – Exsiccata (planche d'herbier) typique avec ses notes manuscrites et son spécimen séché.

Cette vision du livre-herbier peut ne pas surprendre si l'on songe qu'au XVI^e siècle, le mot « herbier » qualifiait, par son utilisation, des manuscrits ou des traités imprimés relatifs à des espèces médicinales, sauvages ou cultivées issues d'études floristiques ou de collections vivantes¹². Que les herbiers-livres soient considérés comme des objets « manuscrits » ou comme du matériel d'herbier, il reste cependant que c'est leur lieu de stockage qui va jouer un rôle prépondérant sur leur maintenance et leur conservation à long-terme. L'historique de leur legs peut jouer à ce titre un rôle central. L'herbier-livre de Paul Hermann (1646-1695), par exemple, acquis par le botaniste Johan Burman (1707-1779) au XVIII^e siècle, puis acheté par le riche philanthrope et amateur de botanique Benjamin Delessert (1773-1847) au début du XIX^e siècle, a été donné à la mort de ce dernier à la Bibliothèque de l'Institut de France en 1869¹³. Les héritières des collections Delessert ont considéré que cet objet faisait partie de la bibliothèque botanique de leur ancêtre destinée à la prestigieuse institution parisienne¹⁴. La même année, celles-ci livraient encore la collection des herbiers de Delessert mais au Conservatoire botanique de Genève¹⁵. L'herbier d'Hermann n'a donc pas terminé sa course dans une institution muséale ce qui a engendré quelques conséquences pour les chercheurs en taxonomie. Tout en soulignant la grande richesse de cet herbier en matière de types linnéens pour les taxonomistes, Alicia Lourteig

12. Schäfer (1994 : 137).

13. Sur cet herbier, cf. Lasègue (1845 : 65-67) et Lourteig (1966) qui relate aussi ses transferts successifs vécus.

14. Candolle (1880 : 401). Cette donation a été officialisée le 24 février 1869 par Napoléon III (1869). Lourteig et Jovet (1997 : 553) recense d'autres herbiers-livres conservés à la bibliothèque de l'Institut de France.

15. Sur cette collection et son arrivée aux CJBG, cf. p. ex. Briquet (1897).



FIGURE 8 – Herbarium *Laubmoose* de Leopoldo Fuckel constitué de collections de mousses de tourbière.

du Museum National d'Histoire Naturelle de Paris (MNHN), dès 1966, ne manquait néanmoins pas de relever son accès peu aisé aux chercheurs par le lieu de son dépôt¹⁶. Il peut arriver aussi, dans le cas contraire, que des herbarium-livres aient été intégrés *de facto* à des collections muséales d'herbier. Pour ne citer qu'un exemple, l'herbier du botaniste et médecin bernois Albrecht von Haller, constitué en 59 gros volumes, a été inclus à la collection des herbiers du MNHN (et heureusement sans avoir été disloqué en planches séparées¹⁷). De manière générale, l'objet « herbier » subit un traitement différent selon qu'il ait été placé dans un fonds manuscrit d'archives ou une collection d'histoire naturelle constituée d'exsiccatae au sein d'une institution muséale ouverte au chercheur. Intégré dans un fonds d'archives, un herbier (qu'il soit relié ou non) peut rester un objet sclérosé comme trace fixe sous forme d'un témoignage inaltérable pour l'histoire et doté en sus d'un accès parfois impossible au chercheur botaniste¹⁸. Au sein d'une collection muséale d'herbier, cet objet accède par contre à un autre statut et à un autre regard. Toute collection d'histoire naturelle, qualifiée de « vivante », soit utilisée par les chercheurs en science, peut être caractérisée comme un ensemble dynamique, qui, au cours des années, se modifie et s'enrichit en fonctions de l'avancée des connaissances scientifiques¹⁹. La collection d'herbier n'échappe pas à cette règle : considérée avant tout comme un outil scientifique servant la communauté savante,

16. Lourteig (1966). L'accès aux collections scientifiques de l'Institut de France nécessite encore aujourd'hui des conditions particulières.

17. Lourteig, Jovet (1997 : 508-509). À noter que Lourteig et Jovet (*op. cit.*) mentionnent ainsi d'autres exemples d'herbarium-livres intégrés dans l'Herbier du MNHN.

18. Sur cette question, cf. Müller (2011b).

19. Dennetière et Lamy (2014 : 157).

les différentes parties qui la composent, soit les spécimens, peuvent être modifiées ou transformées selon les avancées scientifiques. Tout exsiccata, en ce sens, peut être modifié : il peut être remonté, renommé, typifié²⁰ voire reclassé par les chercheurs qui le consultent en fonction des nouvelles connaissances taxonomiques. Il est en sus conservé de manière particulière par des traitements de désinfection empêchant toutes proliférations parasitaires sur le végétal séché qu'il inclut. Cette gestion, néanmoins, doit être bien faite car sinon elle peut altérer les traces de mémoire que l'exsiccata présente. Pour ne citer qu'un exemple, l'herbier des frères Bauhin (Jean [1541-1612] et Caspar [1560-1624]) a été victime d'un traitement irréfléchi en se voyant non seulement être reclassé, mais aussi en subissant un remplacement de l'ensemble de ses étiquettes manuscrites originales par des étiquettes tapuscrites anonymes²¹.

1.2 Statistique des collections actuelles

Si l'on se penche en détail sur la collection des manuscrits des CJBG en prenant, comme définition ici de la pièce manuscrite, toute pièce unique (comme une lettre par exemple) ou tout ensemble cohérent de pièces séparées présentant du texte et/ou du dessin à la main ou dactylographié, ou enfin tout imprimé (ouvrage ou iconographie) incluant des notes de rajout à la main, on découvre via un bref inventaire que quelques 66 867 pièces manuscrites relèvent de cette définition, comme le montre le tableau [tab. 1].

Tableau 1 – Composition de la collection des pièces manuscrites déposées aux CJBG.

	Nombre	Proportion [%]
Lettres	65 362	97.7
Manuscrits s. l.	915	1.4
Iconographies annotées ²²	ca. 590	0.9
Total	66 867	100

Sur ce total recensé, le tableau [tab. 1] décompte que près de 98 % de ces pièces sont des lettres issues de correspondance, 1 % environ des pièces iconographiques annotées (p. ex. photos et gravures de botanistes) et enfin 1.4 % de ce total s'apparente à des manuscrits s. l. (« au sens large »), soit p. ex. des mémoires inédits, des dessins à la main, des livres annotés, des copies manuscrites d'ouvrage etc.

Le tableau [tab. 2] détaille les caractéristiques de ces 915 manuscrits s. l. :

Cet ensemble recensé se compose ainsi de quelques 65 % de manuscrits qualifiés d'autographes (de la main de leur auteur, à la main ou dactylographiés), de quelques 18 % d'imprimés annotés et copies d'ouvrages publiés ou notes de cours de botanique (sous forme dactylographiée ou à la main).

Le tableau [tab. 3] présente enfin la composition de ces manuscrits « autographes » :

20. Sur le processus de typification en botanique, cf. Turland (2013 : 55-72).

21. Dennetière et Lamy (2014 : 157-158).

Tableau 2 – Composition de la collection des manuscrits s. l. (« au sens large ») aux CJBG.

	Nombre	Proportion [%]
Manuscrits « autographes »	594	64.9
Ouvrages imprimés annotés	161	17.6
Copies d'ouvrages / notes de cours	160	17.5
Total	915	100

Tableau 3 – Composition de la collection des manuscrits « autographes » aux CJBG

	Nombre	Proportion [%]
Mémoires inédits	312	52.5
Dessins / listes de plantes	210	35.4
Catalogues administratifs (herbiers, bibliothèque)	72	12.1
Total	594	100

Ces quelques 594 pièces se composent à 12 % de registres administratifs liés aux gestions de bibliothèques et d'herbiers personnels de botanistes, à 35 % de dessins et listes de plantes, et enfin à 53 % de ce que l'on pourrait appeler de véritables manuscrits scientifiques au sens strict (p. ex. des mémoires, traités, carnets d'observation et d'expérience).

Dans leur traitement archivistique actuel aux CJBG, ces pièces sont soit cataloguées en langage XML via le logiciel « XMLSpy », soit, pour la correspondance, inventoriées grâce à une base de données Access²³, l'ensemble étant reconditionné pour leur conservation dans des contenants non acides.

1.3 Origine et historique

L'importance de ces fonds manuscrits aux CJBG s'explique incontestablement par la longue tradition botanique présente à Genève dès la seconde moitié du siècle des Lumières²⁴, elle-même liée avec l'essor spectaculaire et démesuré des activités scientifiques que connaît la ville dès le XVII^e siècle²⁵. En charge des CJBG au début du XX^e siècle, le dynamique directeur John Briquet (1870-1931)²⁶ ne manque d'ailleurs pas dans les années 1920 de glorifier cette ville devenue, grâce à la constitution de collections exceptionnelles d'herbiers et de livres sur le végétal par sa communauté

23. Bungener (2007a).

24. Cf. Bungener (2007b ; 2015).

25. Cf. Montandon (1975), Trembley (1987) et Sigrist (2004).

26. Sur ce personnage, cf. Stafleu, Mennega (1995 : 79-80).

savante, un « centre international de botanique²⁷ » et un lieu de pèlerinage pour les botanistes de toutes les parties du globe²⁸. Cet environnement favorable a entraîné de nombreux legs au Conservatoire botanique de collections scientifiques de botanistes genevois, suisses et européens au XIX^e et XX^e siècle²⁹, ce qui explique que l'institution genevoise dispose aujourd'hui de nombreux manuscrits variés dans leur forme (correspondance, manuscrits scientifiques *s.s.*, documents administratifs de gestion d'herbiers et de bibliothèques).

Parmi les legs les plus importants de ces papiers personnels de savants, on peut mentionner celui de la famille de Candolle avec ses quatre générations successives de botanistes, Augustin-Pyramus (1778-1841), Alphonse (1806-1893), Casimir (1836-1918), et enfin Augustin (1868-1920)³⁰. Les étiquettes placées sur leurs lettres et leurs manuscrits rappellent ce don fait en 1924 (*cf. fig. 3, supra*). On peut aussi citer le legs des papiers personnels du botaniste Edmond Boissier (1810-1885)³¹ et son gendre William Barbey (1842-1914)³² en 1955³³, leurs collections d'herbiers ayant été cependant léguées antérieurement à l'Université de Genève en mars 1918. Elles seront finalement gérées par les conservateurs des CJBG dès 1944³⁴. On peut encore évoquer le legs des papiers personnels (principalement de la correspondance) du botaniste amateur éclairé que fut Émile Burnat (1828-1920)³⁵. Ces documents sont entrés dans les archives des CJBG dès 1920 à la mort de Burnat³⁶, bien que, de son vivant dès les débuts de l'année 1900, ce dernier ait promis – sous couvert d'anonymat et sous conditions particulières – de faire don de son herbier et de son exceptionnelle bibliothèque botanique³⁷. Enfin, on peut souligner l'importance du fonds manuscrit de John Briquet, évoqué plus haut, auteur prolifique et acteur de première importance pour le développement de la botanique à son époque. Par ses excellentes relations avec ces grands botanistes de leur vivant ou avec leurs descendants, Briquet a joué un rôle considérable dans le legs de ces collections genevoises au Conservatoire botanique³⁸.

1.4 Contexte et conditions de leurs legs

« Conditio est causa apposita legato, qua existente, legatum debetur, deficiente perimitur, suspensa suspenditur. »

L'historique de ces dons éclaire sur l'environnement dans lequel des collections scientifiques ont été cédées à une collectivité publique. Lorsque Burnat décide de son vivant,

27. Titre d'un des manuscrits de Briquet resté inédit : « Genève, Centre international de botanique » (dépôt CJBG).

28. Briquet (1926 : 11).

29. Ces legs ont grossi de manière spectaculaire les collections présentes à la création du Conservatoire botanique en 1824 : Sigris, Bungener (2008 : 345-347).

30. Sur la dynastie Candolle, *cf. p. ex.* Stafleu, Mennega (1995 : 356-389).

31. Sur ce personnage, *cf.* Grenon (2013).

32. Barbey a hérité des collections (herbiers et bibliothèque) de son beau-père à sa mort : Jacquemoud (2013 : 58-61).

33. Ville de Genève (1956 : 124).

34. Jacquemoud (2013 : 61).

35. Sur ce personnage, *cf.* Stafleu, Mennega (1995 : 254-255).

36. Ville de Genève (1921 : 108).

37. Ville de Genève (1900 : 851-852, 1100).

38. La lecture de sa correspondance, déposée aux CJBG, le montre bien.

comme vu plus haut, de léguer ses collections à la Ville de Genève³⁹, il le fait sous condition que celles-ci puissent être logées convenablement⁴⁰. De là, d'interminables discussions auront lieu au parlement municipal de l'époque sur le financement du déplacement et de l'agrandissement du Conservatoire botanique⁴¹. Le financement final décidé sera utilisé, de 1902 à 1904, à la construction du Conservatoire botanique au lieu-dit « La Console » à l'Ariana au bord du lac et au transfert du Jardin botanique de la Promenade des Bastions à ce même emplacement⁴². Avant sa mort en 1920, Burnat finance en sus un agrandissement de ce bâtiment⁴³ qui réceptionnera aussi, dès 1921, les collections Candolle⁴⁴.

Les conditions de legs peuvent être aussi influencées par le contexte politique. C'est le cas par exemple pour les collections d'Edmond Boissier et de son gendre William Barbey, en particulier pour leur herbier privé, considéré comme l'un des plus importants pour son époque⁴⁵. Si en 1918 les enfants de Barbey cèdent cet herbier, avec la bibliothèque qui va avec, à l'Université⁴⁶ dépendant du canton, plutôt qu'au Conservatoire botanique dépendant de la commune de Genève, c'est sans doute en raison des difficultés que leur père a eu avec les autorités municipales quelques années plus tôt. La Ville de Genève a en effet refusé à Barbey, à la mort de son beau-père en 1885, de continuer à abriter ses collections botaniques dans la maison Butini de la Rive, voulant faire de cette maison, dont elle est propriétaire, une annexe de l'Hôtel municipal. Par son intervention, Alphonse de Candolle sauvera cette « mise à la rue » immédiate de l'herbier Boissier et Barbey bénéficiera d'un sursis de deux ans pour déplacer ses collections dans un lieu plus serein⁴⁷.

Quant à l'historique du legs des collections manuscrites des botanistes Candolle, il prouve combien la délimitation peut être floue au sein d'archives personnelles de savants entre ce qui peut être considéré de l'ordre du domaine public, ou de la sphère privée et familiale⁴⁸. Lorsque Madame Augustin de Candolle, veuve du dernier membre de la dynastie botanique des Candolle, décide de léguer au Conservatoire botanique en 1924, soit trois ans après sa cession de l'herbier et de la bibliothèque, la cor-

39. Cette donation de Burnat de son vivant a été officialisée le 17 janvier 1911, Ville de Genève (1912 : 9).

40. « Ce legs ne deviendra exécutoire que si la Ville de Genève décide la réorganisation depuis si longtemps désirée de ses collections botaniques », Ville de Genève (1900 : 1100).

41. La grande discussion étant de savoir si le Jardin botanique devait être déplacé et un nouveau conservatoire botanique construit à la parcelle Mon-Repos léguée par Philippe Plantamour à la Ville en 1899, la famille Plantamour ayant émis des craintes qu'une nouvelle construction ne porte préjudice à la beauté des lieux ; cf. Ville de Genève (1900 : 850-852, 1098-1102, 1128-1139).

42. Ce transfert à l'Ariana a été beaucoup discuté, Ville de Genève (1901 : 914-926, 974-991) et, vu les demandes de la famille héritière de cette parcelle, le transfert à Mon-Repos réenvisagé ultérieurement, Ville de Genève (1902 : 552-558). Un arrangement et une convention avec la famille héritière clôturent l'affaire en mars 1902 permettant le déplacement à l'Ariana, Ville de Genève (1902 : 704-708).

43. Décidé précisément le 14 février 1911 (Ville de Genève, 1912 : 12).

44. Ville de Genève (1922 : 111-112).

45. Jacquemoud (2013).

46. Jacquemoud (2013 : 61).

47. Jacquemoud (2013 : 58-60).

48. Sur cette épineuse question, cf. Servais (2013 : 51) et Yante (2013 : 62-63).

respondance issue de quatre générations successives des Candolle⁴⁹, elle y met une restriction. Seule la partie de la correspondance candolléenne qu'elle considère comme de nature « scientifique » ou « botanique » sera léguée⁵⁰. Le reste des échanges épistolaires, présentant selon elle un caractère privé ou familial, restera en mains familiales, tout en demeurant cependant accessible aux chercheurs, comme en témoigne sa lettre adressée à Briquet le 22 septembre 1924 : « Je conserve chez moi la correspondance non botanique d'Alphonse de C. [Candolle] de Casimir et d'Augustin, que je tiens à disposition des savants qui viendraient la consulter chez moi⁵¹. »

On ne s'attardera pas sur les raisons d'un tel choix, lié sans doute à une époque donnée et à la ferme volonté de Mme de Candolle de garder une trace de ses prestigieux ancêtres. Mais les historiens travaillant sur les fonds épistolaires le reconnaissent aujourd'hui, opérer une telle séparation sur le critère du contenu public/privé est très subjectif et peut s'avérer catastrophique pour la pérennité de l'archive⁵². Selon le point de vue que l'on adopte, une simple lettre ou des échanges de lettres peuvent refléter de manière séparée ou simultanée des paradigmes sociétaux, familiaux ou scientifiques, d'où la difficulté de reconstituer les réseaux initiaux si l'on ne dispose que d'une partie de la correspondance. Ainsi, à la différence des papiers des botanistes Jussieu, dont le versement par la famille au Muséum de Paris a été finalisé dans les années 1980⁵³, une grande partie de la correspondance des botanistes Candolle est restée aujourd'hui encore en mains familiales et a fait l'objet de demandes diverses des chercheurs, ce qui n'a pas été sans poser parfois quelques problèmes⁵⁴.

1.5 Leur utilité pour le chercheur – historien ou botaniste

Abordons dans cette dernière partie l'utilité et l'usage de ces collections de manuscrits au travers de quelques exemples types servant à la fois pour l'histoire des savoirs comme pour la connaissance botanique en elle-même.

1.5.1 *La correspondance*

Témoins de l'avancement de la science et de la dynamique des communautés scientifiques, principale composante servant la communication scientifique au sein de la République des Sciences et des Lettres en Europe du XVI^e au XIX^e siècles, les correspondances des savants, sont des sources précieuses pour retracer l'histoire des idées et des pratiques de chercheurs, comme des rapports entretenus entre activité savante,

49. Ville de Genève (1925 : 113-114). Il semble que le fonds manuscrit lui ait été cédé avec la Bibliothèque dès 1921.

50. Cf. sa correspondance échangée avec J. Briquet, alors directeur de l'institution botanique (dépôt CJBG).

51. Lettre déposée aux CJBG. À noter que la correspondance dite « scientifique » d'Augustin-Pyramus sera léguée quelques mois plus tard (lettre de Mme A. de Candolle à Briquet, 21.11.1924, dépôt CJBG).

52. Ducrot (1998 : 212) relève ainsi combien les propriétaires d'archives privées peuvent commettre l'erreur, lorsqu'ils les lèguent à la collectivité publique, d'en conserver une partie pour des raisons affectives ou financières.

53. Gaziello (1997 : 382).

54. Dans une lettre du 11.10.1947 adressée au directeur des CJBG de l'époque, Mme Augustin de Candolle lui répond n'avoir pu trouver, à sa demande, la correspondance reliée entre Jean Senebier et Augustin-Pyramus de Candolle (cf. Bungener, 2011). En réalité cette correspondance ne se trouvait pas au sein du fonds correspondance Candolle détenu par la famille, mais dans leur bibliothèque familiale. Ce n'est que récemment que cette correspondance a pu être localisée au sein de la famille et numérisée : les scans ont été déposés aux CJBG.

vie personnelle et sociale⁵⁵. L'étude de la correspondance par exemple chez Augustin-Pyramus de Candolle permet de reconstituer son réseau dans l'Europe savante⁵⁶ comme de suivre l'évolution de ses échanges avec les jardins botaniques et établissements horticoles français et européens lors des deux périodes importantes de sa vie, l'une à Montpellier comme directeur du jardin botanique, et l'autre à Genève⁵⁷. Dans ce dernier cas, on observe que ses échanges ont été largement tributaires de son déplacement en 1816 imposé par les événements politiques causés par la chute du Premier Empire. Si Candolle est entré en relation avec de nombreux établissements botaniques et horticoles français durant sa période montpelliéraine, il se consacre, après sa venue à Genève, à développer ce type d'échanges sur une échelle européenne principalement et au détriment de contacts pris dans l'Hexagone⁵⁸.

L'étude des correspondances peut aider aussi à la détermination de collections historiques d'herbiers. Dans le cas par exemple de l'herbier de Camille Montagne (1784-1866), l'examen de sa correspondance a permis de faciliter grandement l'identification des collecteurs de son herbier⁵⁹.

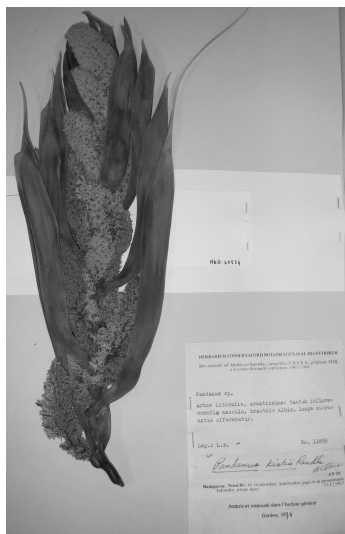


FIGURE 9 – Spécimen de *Pandanus* non identifié lors de sa récolte.

1.5.2 Les carnets de terrain manuscrits

Si archivés et non jetés, les carnets de terrain de botanistes historiques peuvent aider aux publications de travaux de flore grâce aux données qu'ils contiennent. On en a un très bon exemple avec cette espèce du genre *Pandanus* récoltée comme indéterminée

55. Sur les correspondances et les réseaux, cf. p. ex. Beaurepaire (2002).

56. Cf. Bungener (2008).

57. Cf. Bungener (2012).

58. Bungener (2012 : 179-180).

59. Dennetière, Lamy (2014 : 164).

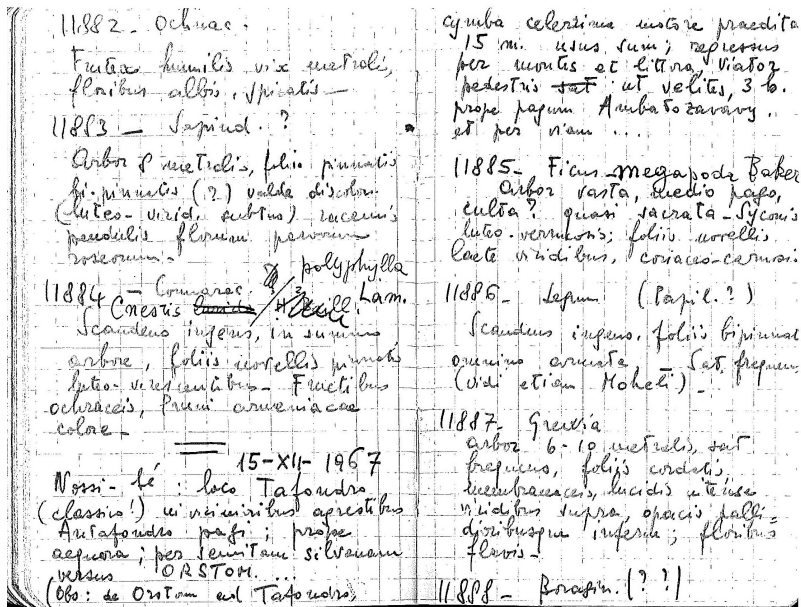


FIGURE 10 – Carnet de notes de terrain de Luciano Bernardi (la note datée du 15.12.1967 concerne la récolte du *Pandanus* de la figure 9).

à Madagascar en 1967 par le botaniste Luciano Bernardi (1920-2001) [fig. 9]⁶⁰. Son carnet de terrain, aujourd'hui conservé aux CJBG suite à son décès [fig. 10], a permis de préciser en détail les données du lieu de cette récolte, indiquées de manière sommaire sur l'étiquette de cet exsiccata et de déterminer cette espèce avec certitude. Ces données ont pu être incluses dans un ouvrage à paraître sur la flore de Madagascar. Signalons encore combien les lettres échangées entre botanistes, jusqu'au XIX^e siècle, incluaient des descriptions d'espèces nouvelles, et de telles données étaient référencées, dans leurs travaux imprimés, par la référence « *in litt.* ».

1.5.3 Les dessins annotés

Quant aux dessins annotés et archivés de botanistes, ils peuvent servir de support aux chercheurs actuels pour corriger des erreurs taxonomiques. On peut évoquer ainsi les riches « *Icones* » de Franz Stephani (1842-1927) conservées aux CJBG⁶¹. Amateur passionné du XIX^e siècle, spécialiste du groupe des Hépatiques, un organisme proche des mousses, Stephani a adjoint à ses exsiccatae quelques 12 200 planches de dessins annotés de détails morphologiques [fig. 11] permettant au taxonomiste actuel des rectifications d'espèces mal interprétées ou mal définies.

60. Ses collections de plusieurs dizaines de milliers d'échantillons ont enrichi les herbiers mondiaux, cf. Spichiger (2002).

61. Cf. Gradstein (2006).

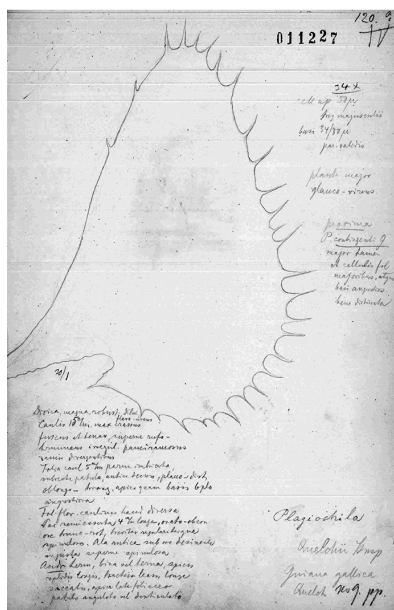


FIGURE 11 – Planche iconographique annotée tirée du manuscrit des « Icones » de Franz Stephani.

Conclusion

L'objet « manuscrit » dans les fonds d'archives en botanique peut se discuter dans la délimitation de deux frontières. La première, c'est celle qui le fonde en tant que tel : les différences considérées *a priori* entre des exsiccatæ et des pièces manuscrites prises au sens traditionnel (p. ex. lettres, mémoires ou traités rédigés à la main) ne tiennent pas sous le coup du regard analytique, et cela d'autant plus que bien souvent le critère *de facto* retenu pour qu'une pièce d'herbier soit considérée comme un manuscrit ne s'est basé artificiellement que sur la seule présence de sa reliure (herbier-livre). La seconde, c'est la pseudo-frontière instituée entre ce qui peut être rattaché du point de vue de leur contenu au domaine public ou privé. Cette frontière désastreuse, qui ne tient pas sous le coup de l'analyse historique et sociologique, a engendré bien souvent des scissions dans des ensembles cohérents de manuscrits, tels que les échanges de missives épistolaires, qui se retrouvent alors physiquement scindés entre propriétaires privés et collections publiques muséales. Ces séparations effectuées peuvent avoir de très lourdes conséquences sur la conservation et la mise en valeur de ces objets si des partenariats efficaces ne se mettent pas rapidement en place entre instances privées et publiques.

Terminons par une réflexion. Comment demain l'institution des CJBG prendra-t-elle en compte les archives personnelles électroniques des chercheurs qui lui seront léguées, courriel et document électronique compris, pour la joindre à cette multiplicité manuscrite qui forme le cœur même de son patrimoine actuel, et dont le présent article a tenté d'en esquisser les contours ? La solution reste sur ce point à être formalisée.

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes des CJBG (Martin Callmander, Jean-Philippe Chassot, Michelle Price) ayant aidé à ce travail en fournissant de précieuses informations relativement à leurs travaux de recherches.

Bibliographie

- BEAUREPAIRE, P.-Y. (dir.) (2002), *La Plume et la Toile : pouvoirs et réseaux de correspondance dans l'Europe des Lumières. Actes du colloque international d'Arras, 26-27 octobre 2000*, Artois Presse Université, Arras.
- BERT, J.-F. (2014), « Des papiers ordinaires de savant », in Bert Jean-François, *Qu'est-ce qu'une archive de chercheur ?*, Open Edition Press, Marseille [en ligne], consulté le 25 février 2015 : <http://books.openedition.org/oep/724>.
- BOONE, C., VIVENT, D. (dir.) (2014), *Herbiers – Trésors vivants. Jeudi 3 & vendredi 4 octobre 2013. Tables rondes sur la valorisation des herbiers*, Jardin botanique de Bordeaux [en ligne], consulté le 3 juin 2015 : <http://www.tela-botanica.org/sites/botanique/fr/documents/herbiers/bordeaux-actes2013.pdf>.
- BRIQUET, J. (1897), « Les ressources botaniques de Genève », *Suisse universitaire*, n° 13-14.
- BRIQUET, J. (1926), *Le Conservatoire botanique de Genève. L'importance internationale de ses collections scientifiques – Sa situation actuelle*, Genève.
- BUNGENER, P. (2001), « Les rapports de Saussure avec la botanique », in Sigrist René (éd.), *H.-B. de Saussure (1740-1799) : un regard sur la Terre*, Georg Éditeur, Genève, p. 33-49.
- BUNGENER, P. (2007a), « Projet de digitalisation de la correspondance d'Augustin-Pyramus de Candolle », *La Feuille verte*, n° 38, p. 9-10.
- BUNGENER, P. (2007b), « La botanique au service de l'agriculture : l'exemple des savants genevois », in Robin Paul, Aeschlimann Jean-Paul, Feller Christian (dir.), *Histoire et agronomie : entre ruptures et durée*, IRD Éditions, Paris, p. 285-302.
- BUNGENER, P. (2008), « Un botaniste dans la République des Sciences : Augustin-Pyramus de Candolle et ses correspondants scientifiques », *Dix-Huitième Siècle*, n° 40, p. 153-171.
- BUNGENER, P. (2011), « Regard sur Jean Senebier au travers de sa correspondance avec Augustin-Pyramus de Candolle », *Archives des Sciences*, n° 63, p. 81-92.
- BUNGENER, P. (2012), « Le réseau épistolaire de Candolle à Montpellier : la lettre au service de la botanique et de la carrière académique », *Jahrbuch für Europäische Wissenschaftskultur ? Yearbook for European Culture of Science*, n° 6 (2011), p. 174-188.
- BUNGENER, P. (2015) [sous presse], « La place de Rousseau dans la tradition botanique genevoise », *Annales Jean-Jacques Rousseau*, n° 52.
- CANDOLLE, A. (1880), *La phytographie ou l'art de décrire les végétaux considérés sous différents points de vue*, G. Masson, Paris.
- CHARMASSON, T. (2006), « Archives scientifiques ou archives des sciences : des sources pour l'histoire », *La Revue pour l'histoire du CNRS*, n° 14, p. 34-39.
- DELAUNAY, G. (2012), *Les archives scientifiques en sciences humaines et sociales : état de l'art*, consulté le 6 février 2015 : http://memic.ccsd.cnrs.fr/mem/_00686499/fr/
- DENNETIÈRE, B., LAMY, D. (2014), « Science sans conscience n'est que ruine du patrimoine : un exemple, l'herbier de Paris », in Daugeron Bertrand, Le Goff Armelle (dir.), *Penser, classer, administrer : pour une histoire croisée des collections scientifiques*, Publications scientifiques du Muséum d'histoire naturelle & CTHS, Paris.
- DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE (2015), 9^e édition, version informatisée, consulté le 10 février 2015 : <http://atilf.atilf.fr/academie9.htm>.
- DORR, L. J., NICOLSON, D. H. (2009), *Taxonomic Literature : a Selective Guide to Botanical Publications and Collections with Dates, Commentaries and Types. Supplement VIII : Fres-G, A. R. G.* Gantner Verlag K. G.
- DUCROT, A. (1998), « Le classement des archives personnelles et de famille », *La Gazette des Archives*, n° 182-183, p. 208-223.

- GAZIELLO, C. (1997), « Notes de travail et papiers personnels de savants : Jussieu, Cuvier, Becquerel », *La Gazette des Archives*, n° 179, p. 380-389.
- GRADSTEIN, S. R. (2006), « Stephani's Species Hepaticarum revisited », *Willdenowia*, n° 26, p. 557-563.
- GRENON, M. (2013), « Edmond Boissier (1810-1885) : scientifique, voyageur, mécène et collectionneur », *Archives des Sciences*, n° 64, p. 3-24.
- HAARMAN, F. C. (1985), « Portes Ouvertes 85 », *Série documentaire des Conservatoire et Jardin botaniques*, n° 16.
- HIRAUX, F. (2013), « Les archives personnelles, miroir des valeurs et des attentes de l'Occident. Une histoire culturelle et archivistique », in Hiraux Françoise, Mirguet Françoise (dir.), *Les archives personnelles : enjeux, acquisition, valorisation*, Academia-L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, p. 9-30.
- JACQUEMOUD, F. (2013), « Sur l'herbier d'Edmond Boissier et la création d'un Herbier du Flora Orientalis (G-BOIS) », *Archives des Sciences*, n° 64, p. 57-76.
- LAMARTINE, A. de (1865), *La France parlementaire (1834-1851) : œuvres oratoires et écrits politiques. Deuxième série : 1840-1847*, Éd. A. Lacroix, Paris.
- LASÈGUE, A. (1845), *Musée botanique de M. Benjamin Delessert : notices sur les collections de plantes et la bibliothèque qui le composent, contenant en outre des documents sur les principaux herbiers d'Europe et l'exposé des voyages entrepris dans l'intérêt de la botanique*, Librairie de Fortin, Masson et C^{ie}, Paris.
- LITTRÉ, É. (1874), *Dictionnaire de la langue française*, tome III, Librairie Hachette et C^{ie}, Paris.
- LOURTEIG, A. (1966), « L'herbier de Paul Hermann, base du Thesaurus Zeylanicus de Johann Burman », *Taxon*, n° 15, p. 23-33.
- LOURTEIG, A., JOVET, P. (1997), « Anciens herbiers conservés au Laboratoire de Phanérogamie du Muséum (Paris) », *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée*, n° 39, p. 505-560.
- MONTANDON, C. (1975), *Le développement de la science à Genève aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Éd. Delta S. A., Vevey.
- MÜLLER, B. (2011a), *Archives des SHS, mémoire et science*, ArchiSHS, consulté le 6 février 2015 : <http://archishs.hypotheses.org/410>.
- MÜLLER, B. (2011b), *Archiver les SHS : données ou documents ?*, ArchiSHS, consulté le 6 février 2015 : <http://archishs.hypotheses.org/510>.
- NAPOLÉON III (1869), « Actes officiels. Décrets du 24 février : donation à l'Académie des sciences », *Journal général de l'Instruction publique*, vol. 39.
- PORTAIL INTERNATIONAL ARCHIVISTIQUE FRANCOPHONE (2015), *Glossaire*, consulté le 10 février 2015 : <http://www.piaf-archives.org/espace-formation/mod/resource/view.php?id=22>.
- ROBERT, P., REY-DEBOVE, J., REY, A. (éds.) (2003), *Le nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Dictionnaires Le Robert, Paris.
- SCHÄFER, P.-A. (1994), « L'Hortus siccus monspeliensis », in Rioux Jean-Antoine (dir.), *Le Jardin des plantes de Montpellier : quatre siècles d'histoire*, Éd. Odyssee, Graulhet, p. 137-140.
- SERVAIS, P. (2013), « Approcher les archives personnelles », in Hiraux Françoise, Mirguet Françoise (dir.), *Les archives personnelles : enjeux, acquisition, valorisation*, Academia / L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, p. 49-60.
- SIGRIST, R. (2004), *L'essor de la science moderne à Genève*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.
- SIGRIST, R., BUNGENER, P. (2008), « The first botanical gardens in Geneva (c. 1750-1830) : private initiative leading science », *Studies in the History of Gardens & Designed Landscapes*, n° 28, p. 333-350.
- SPICHIGER, R. (2002), « Dr Luciano Bernardi, felsineus ("celui de Bologne") (6.3.1920-1.12.2001) », *Can-dollea*, n° 56, p. 363-376.
- STAFLEU, F. A., MENNEGA, E. A. (1995), *Taxonomic Literature : a Selective Guide to Botanical Publications and Collections with Dates, Commentaries and Types. Supplement III : Br-Ca.*, Koeltz Scientific Books, Königstein.
- TREMBLEY, J. (dir.) (1987), *Les savants genevois dans l'Europe intellectuelle du XVII^e au milieu du XIX^e siècle*, Éd. Journal de Genève, Genève.

TURLAND, N. (2013), *The Code Decoded : a User's Guide to the International Code of Nomenclature for Algae, Fungi, and Plants*, Koeltz Scientific Books, Koenigstein.

VILLE DE GENÈVE (1900), *Mémorial des séances du Conseil municipal de la Ville de Genève : cinquante-septième année*, Imprimerie W. Kündig & fils, Genève.

VILLE DE GENÈVE (1901), *Mémorial des séances du Conseil municipal de la Ville de Genève : cinquante-huitième année*, Imprimerie W. Kündig & fils, Genève.

VILLE DE GENÈVE (1902), *Mémorial des séances du Conseil municipal de la Ville de Genève : cinquante-neuvième année*, Imprimerie W. Kündig & fils, Genève.

VILLE DE GENÈVE (1912), *Comptes rendus de l'administration municipale pendant l'année 1911*, Imprimerie Albert Kündig, Genève.

VILLE DE GENÈVE (1921), *Comptes rendus de l'administration municipale pendant l'année 1920*, Imprimerie Albert Kündig, Genève.

VILLE DE GENÈVE (1922), *Comptes rendus de l'administration municipale pendant l'année 1921*, Imprimerie Albert Kündig, Genève.

VILLE DE GENÈVE (1925), *Comptes rendus de l'administration municipale pendant l'année 1924*, Imprimerie Albert Kündig, Genève.

VILLE DE GENÈVE (1956), *Comptes rendus financier et administratif de l'administration municipale : exercice 1955*, Imprimerie du « Journal de Genève », Genève.

YANTE, J.-M. (2009), « Papiers d'érudits, papiers de savants. De délicats problèmes de sélection », in Robert Olivier (dir.), *Les archives dans l'Université : Actes du colloque international, Université de Lausanne, 30 et 31 octobre 2008*, Peter Lang, Berne, p. 77-92.

YANTE, J.-M. (2013), « Mémoires collectives, mémoires individuelles. Pour concilier l'inconciliable? », in Hiraux Françoise, Mirguet Françoise (dir.), *Les archives personnelles : enjeux, acquisition, valorisation*, Academia / L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, p. 61-70.

Entre archive et musée : quel avenir pour les collections scientifiques universitaires ?

Patrizia Birchler Emery

Unité d'archéologie classique, Faculté des lettres,
Université de Genève, Suisse

Résumé : Le statut, l'état et l'avenir de ces collections d'enseignement et de recherche sont au centre d'un vaste débat et de nombreux projets. L'état des lieux des collections scientifiques de l'Université de Genève servira de point de départ à une réflexion sur le type d'archives particulier que constituent les objets, les critères devant régir leur sélection et leur conservation au sein des collections, ainsi que leur avenir.

Mots-clés : patrimoine universitaire, collection, recherche, enseignement.

Introduction

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient de se pencher sur le concept même de « collection scientifique universitaire », car la définition de ce qui constitue une telle collection varie de manière significative dans la littérature consacrée à ce sujet. Si l'expression désigne parfois uniquement des objets liés aux sciences exactes et à la médecine, dans le contexte universitaire, « scientifique » est compris le plus souvent au sens large et s'applique à toute collection liée à la recherche ou à la transmission des savoirs. Mais même dans ce cas, les objets pris en compte comme éléments constitutifs de la collection peuvent varier. Il peut s'agir, par exemple :

- de collections de matériaux et d'objets rassemblés pour l'enseignement et la recherche ou produits par l'enseignement et la recherche¹ ;
- d'objets matériels ou audio-visuels ayant appartenu ou appartenant à une école supérieure scientifique, théologique ou artistique ; de lieux où des organismes vivants sont conservés (jardins botaniques, aquariums) ou

1. *Memorandum* : für ein nationales Netzwerk für Erhaltung und Erforschung wissenschaftlicher Sammlungen in der Schweiz, September 2013, p. 2.

- d'installation liée à l'histoire de l'institution, utilisée pour la recherche et/ou l'enseignement et/ou constituant un musée² ;
- d'objets scientifiques reflétant les activités liées à l'enseignement, la recherche et les services à la cité³.

Même si les écarts entre les définitions sont somme toute ténus, on constate qu'il n'existe pas de consensus pour définir le concept de collection scientifique universitaire. Le but de cette introduction n'est pas d'en présenter un, mais de clarifier l'objet de la présentation : il s'agit effectivement de collections, puisqu'on a affaire à un ensemble d'objets, d'origine parfois diverse, réunis dans un objectif ou par rapport à un thème précis. Ces collections sont scientifiques et universitaires, car les objets qui les composent ont servi à la construction du savoir dans les universités qui les détiennent. C'est à dessein qu'il n'est pas question ici de musée : il existe bien sûr des musées universitaires, mais il s'agit d'édifices où sont conservées et/ou entreposées les collections. Certains de ces musées sont d'ailleurs prestigieux et très anciens (le Fitzwilliam Museum à Cambridge ou le Musée des arts et métiers à Paris⁴) et les objets qu'ils abritent constituent des collections scientifiques universitaires. Ces dernières ne sont malheureusement pas toutes, loin s'en faut, exposées ou conservées dans des institutions de type muséal. Nous ne traiterons pas non plus ici de la question des lieux ou structures liées à l'enseignement et à la recherche, comme d'anciens auditoriums ou laboratoires de recherche, qui appartiennent aussi au patrimoine universitaire, mais n'entrent pas dans la catégorie des objets mobiles retenus pour cette première approche du sujet.

1 Typologie des collections

D'une manière très générale, on peut distinguer les collections encore en usage de celles dites historiques (objets qui ne sont plus utilisés⁵), et, parmi ces collections celles dont le but premier est – ou était – la recherche et celles constituées pour l'enseignement⁶.

Dans la plus grande partie de la littérature consacrée au sujet, on ne mentionne que très rarement les outils techniques qui ont servi à l'enseignement et à la recherche (alors que c'est souvent ce type d'objets qui est exposé dans les musées d'histoire des sciences ou de la médecine – vieux microscopes ou télescopes, par exemple), ou les objets produits par les activités d'enseignement et de recherche (maquettes d'architectes comme exercice pratique, par exemple), les installations fabriquées *ad hoc* pour mener à bien une expérience ou une recherche : le manque de considération de

2. Weber (2012 : 25).

3. Introduit la notion de communication ou médiation, scientifique ou culturelle, qui n'apparaît pas toujours en lien avec les collections universitaires : cf. le texte de présentation de la Commission du patrimoine facultaire de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève : <http://www.unige.ch/fapse/cite/archives.html>.

4. Musée Fitzwilliam : <http://www.fitzmuseum.cam.ac.uk/>; Musée des arts et métiers : <http://www.arts-et-metiers.net/le-musee>.

5. *N. B.*, cela n'implique pas que dans les collections encore en usage il n'y ait pas d'objets anciens.

6. Lourenço (2002 : Introduction) distingue aussi les musées universitaires des collections universitaires, ainsi que les collections établies en dehors des missions de recherche et d'enseignement ; pour des distinctions plus subtiles encore (collection / outil de recherche, collection / objet patrimonial, ou collection/construction intellectuelle), cf. Cornu (2010 : 11-21).

ces objets explique assurément leur disparition. Dans la plupart des cas, en effet, ce sont justement ceux dont on se débarrasse en premier lors de déménagements ou de restructurations. Quant aux objets produits pour la communication/médiation (expositions, portes ouvertes, etc.), ils sont rarement mentionnés comme constituants des collections universitaires.

Au fond, plutôt que d'établir des catégories trop subtiles et toujours insuffisantes à transcrire la complexité de la composition des collections scientifiques, on peut retenir cette définition très large : ces objets « détiennent l'évidence tangible du processus de création et de transmission de la connaissance de génération en génération⁷ » .

Il est par ailleurs difficile de trouver des données globales sur les collections universitaires en Europe, d'autant plus que de nombreuses collections ne sont pas répertoriées. L'inventaire allemand a établi que dans ce pays, en 2010, les domaines des collections étaient les suivants, par ordre d'importance⁸ :

- Histoire naturelle.
- Histoire de l'art et art.
- Science et technologie.
- Médecine.
- Histoire et archéologie.
- Ethnologie / anthropologie culturelle.

La plupart des universités allemandes disposent de collections, au maximum dix. Cinq universités seulement en ont plus de 30. Il faut noter aussi que l'une des spécificités de ces collections universitaires est leur caractère dispersé et leur taille. Elles sont souvent petites ou moyennes, liées à une chaire ou à un département. À l'Université de Genève, on a pu répertorier pour l'instant quinze collections : six en Faculté des sciences, trois en Faculté de médecine, trois en Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, deux en Faculté des lettres, plus une collection non attribuée (relative aux sciences humaines).

2 Actualité des collections scientifiques universitaires⁹

Alors que ces collections ont été pour la plupart abandonnées au lendemain de la deuxième guerre mondiale il est beaucoup question des collections et musées universitaires depuis un peu plus d'une dizaine d'années. Il est intéressant de noter que le regain d'intérêt et les premières initiatives pour en faire l'inventaire datent des années où se généralisent l'usage de l'informatique et le recours à l'internet, dès la fin des années 80 (Grande-Bretagne, Pays-Bas et Italie à la fin des années 1980, puis Belgique, Espagne et Portugal, Allemagne dès 2004). La fin du XX^e siècle a aussi vu des transformations profondes dans les universités. Le besoin d'espace et les restrictions

7. Ferriot, Lourenço (2004 :14), cette phrase n'est d'ailleurs pas conçue comme une définition, mais décrit l'atout le plus important de ces collections aux yeux de ses auteurs.

8. *Empfehlungen zu wissenschaftlichen Sammlungen als Forschungsinfrastrukturen*, Wissenschaftsrat, Berlin (2011) : <http://www.wissenschaftsrat.de/download/archiv/10464-11.pdf>, p. 23.

9. Pour une histoire plus détaillée on se référera à Lourenço (2005 : 49-83) ; Lourenço (2002), *op. cit.* ; Weber (2012 : chap. 4), *op. cit.* ; Soubiran, Lourenço, Wittje, Talas, Bremer (2009 : 5-14).

financières ont mis en danger les collections dans de nombreuses institutions. Cette situation a mené à des prises de position et création de groupements visant à préserver le patrimoine universitaire :

- Déclaration de Halle en 2000 et création du réseau Universeum¹⁰ ;
- création de l'UMAC, University Museums and Collections, sous-commission de l'ICOM en 2001¹¹ ;
- recommandations du Conseil de l'Europe sur la gouvernance et la gestion du patrimoine universitaire en 2005¹² ;
- mise en réseau des collections universitaires dans plusieurs pays, d'Europe et du monde, avec création de portails informatiques (Allemagne, Angleterre, Écosse, France)¹³ ;
- manifeste des universités françaises, 2012¹⁴.

Le constat de base, au début des années 2000, était que l'importance et la grande valeur des collections scientifiques universitaires étaient souvent méconnues ou sous-estimées, qu'aucune norme internationale ne régissait spécifiquement le patrimoine universitaire, ce qui rendait les politiques et stratégies de protection de ce patrimoine très variées, quand elles existaient. Les recommandations du Conseil de l'Europe proposaient donc aux États membres d'instaurer pour les collections scientifiques universitaires les mesures suivantes :

- une politique institutionnelle en faveur du patrimoine ;
- un cadre législatif ;
- des organes de gouvernance et gestion du patrimoine dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- un financement adéquat ;
- l'accès au patrimoine ;
- la formation et la professionnalisation des équipes en charge du patrimoine ;
- la recherche liée aux collections ;
- la sensibilisation de la communauté universitaire à la problématique du patrimoine ;
- les relations avec la population locale autour du patrimoine ;
- la coopération internationale dans les domaines liés au patrimoine.

10. Déclaration de Halle : <http://universeum.it/declaration.html> ; site du réseau Universeum – European Academic Heritage Network : <http://universeum.it/index.html>.

11. Site internet de l'UMAC : <http://publicus.culture.hu-berlin.de/umac/>

12. Recommandation Rec(2005)13 du Comité des ministres aux États membres sur la gouvernance et la gestion du patrimoine universitaire et son *Rapport explicatif* : <https://wcd.coe.int/ViewDoc.jsp?id=946649&Site=COE>.

13. Réseau allemand : <http://wissenschaftliche-sammlungen.de/de/> ; réseau anglais : <http://universitymuseumsgroup.org> ; réseau écossais : <http://www.umis.ac.uk/> ; réseau français : <http://www.patstec.fr/PSETT>.

14. Manifeste de Strasbourg pour l'intégration des musées et collections dans la politique scientifique et culturelle des universités : <http://publicus.culture.hu-berlin.de/umac/pdf/MANIFESTE-Muse\%CC%\%81es\%20et\%20collections\%20universitaires.pdf>.

Le réseau Universeum¹⁵, s'intéresse au patrimoine académique au sens large : collections, bien sûr, mais aussi archives (papiers, audio-visuelles), infrastructures académiques (auditoires, laboratoires), « rituels ». Son but est de partager des connaissances et expériences entre les membres et d'entreprendre des projets communs visant à améliorer l'accès aux collections à tous les niveaux.

L'UMAC¹⁶ s'intéresse au rôle des collections dans les établissements, vise à partager des connaissances et expériences, a pour objet de protéger le patrimoine confié aux universités.

Les initiatives institutionnelles et nationales se multiplient depuis les années 1980, comme on l'a vu précédemment, mais avec un accroissement notable ces dernières années, avec des résultats souvent visibles, sous forme de portail internet permettant l'accès aux collections¹⁷.

En Suisse, un réseau s'est constitué à l'automne 2013, mais ne regroupe pas toutes les collections existantes, d'autant moins que dans plusieurs universités, il n'en existe pas d'inventaire global¹⁸. C'est le cas, justement, à l'Université de Genève.

3 Statut des collections à l'Université de Genève

Certaines institutions universitaires, comme l'École polytechnique de Zurich ont émis des recommandations concernant leurs collections scientifiques¹⁹, mais celles-ci, si elles ne sont pas déjà conservées dans des musées, ne bénéficient en général d'aucun statut institutionnel, et aucun règlement, loi ou ordonnance n'y fait référence, ou très rarement. Il n'existe pas en Suisse de loi spécifique sur les collections scientifiques universitaires. À Genève, les collections n'ont aucun statut au niveau de l'Université. La seule loi qui pourrait s'appliquer à leur protection est la très générale « Loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites », qui mentionne, à l'article 26 al. 1, les objets mobiliers²⁰. Quant à la loi cantonale genevoise sur les archives publiques, elle stipule que les archives ne concernent que des documents, « supports de l'information [...] », qu'ils se présentent sous forme écrite ou numérisée, visuelle ou

15. Universeum European Academic Heritage Network (réseau de musées de plusieurs universités européennes réunis à Halle, pour valoriser et développer le patrimoine académique commun de ces établissements et témoigner ainsi de leur engagement pour une utilisation continue de ces ressources pour un large public. Le réseau est constitué en association, avec des membres individuels et institutionnels).

16. University Museums and Collections : comité international des Musées et Collections de l'ICOM – Conseil international des musées (<http://publicus.culture.hu-berlin.de/umac/>), fondé en 2001.

17. Cf. note 12 pour l'Allemagne, l'Angleterre et l'Écosse ; on peut citer encore, à titre d'exemple, les Pays-Bas : <http://www.academischecollecties.nl/> ; ou les universités de Strasbourg : <http://jardin-sciences.unistra.fr/> ; Vienne : <http://bibliothek.univie.ac.at/sammlungen/> ; Zurich : <http://www.uzh.ch/outreach/museums.html> ; il existe des réseaux également ailleurs qu'en Europe, cf. <http://publicus.culture.hu-berlin.de/umac/regional>.

18. Collections scientifiques suisses : <http://www.wss-css.ch/>

19. Habel, Wiederkehr (2014 : 46-49).

20. Loi cantonale genevoise sur la protection des monuments, de la nature et des sites (LPMNS du 4 juin 1976), chapitre III : « Objets mobiliers », Art. 26, al. 1 : « La protection des objets mobiliers présentant un intérêt esthétique, artistique, historique ou scientifique, trouvés ou situés dans le canton, est assurée conformément aux articles 10 à 23, qui sont applicables par analogie. » http://www.ge.ch/legislation/rsg/f/s/rsg_14_05.html.

sonore » (3.3), les objets ne sont donc clairement pas cités par ce texte et n'ont donc pas, juridiquement parlant, le statut d'archives²¹.

Premier objectif du projet de l'Université de Genève : établir un inventaire des collections, en confiant le travail à des spécialistes, qui procéderont au tri après en avoir défini les critères. Celui-ci permettra un rangement plus efficace et rationnel des objets, facilitant ainsi leur conservation à long terme en tant qu'archives. L'inventaire, informatif et comprenant des photographies, servira aussi à la mise en réseau des collections, pour les rendre disponibles dans un premier temps aux chercheurs.

Or, l'importance des collections scientifiques, au-delà de la valeur intrinsèque éventuelle des objets, est celle de documenter un état du savoir, de la recherche et de l'enseignement de l'institution où elles se trouvent, elles devraient donc entrer dans la catégorie des archives du savoir. D'ailleurs, dans plus d'un cas, la compréhension ou la description d'un objet ne peut se faire sans l'aide des documents, archives ou publications, liés au département qui les conserve. Inversement, la démarche scientifique d'un chercheur ou sa méthode d'enseignement ne peuvent être appréhendés ou suivis sans le support matériel des objets des collections scientifiques.



FIGURE 1 – Université de Genève, bâtiment Uni Dufour, abri anti-atmosphérique, objets appartenant à la collection de la Faculté de psychologie et sciences de l'éducation.

La Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève l'a bien compris, en nommant une commission pour le patrimoine facultaire et en mentionnant explicitement les objets dans les documents à conserver, attribuant de ce fait une reconnaissance institutionnelle à ses collections scientifiques²². Malheureusement, par manque de place, la majorité des objets est conservée dans des caves

21. Loi cantonale genevoise sur les archives publiques (LArch du 1^{er} décembre 2000) : https://www.geneve.ch/legislation/rsg/f/s/rsg_B2_15.html.

22. Commission du patrimoine facultaire de la FPSE : <http://www.unige.ch/fapse/cite/archives.html>



FIGURE 2 – Université de Genève, Dépôt du Seujet (archives), anciens équipements et archives du laboratoire de phonologie expérimentale.

ou dépôts, qui plus est, dans trois bâtiments différents. Et le temps comme les moyens manquent pour établir un premier inventaire [fig. 1-2].

Dans d'autres cas, les collections ont un statut semi-institutionnel : c'est souvent une initiative personnelle qui a permis de les sauver, regrouper, restaurer parfois et même exposer. Les départements concernés ont accepté de mettre un espace à disposition pour exposer les objets, ainsi que des ressources dans certains cas pour les restaurer et/ou les inventorier, mais pas de règlement ou de fonction directement rattachés aux collections. Il y a donc de grands risques qu'au départ des personnes à l'origine de leur conservation, les collections tombent dans l'oubli et finissent par disparaître.

Parfois, l'initiative personnelle n'est pas même reconnue : les objets sont donc sauvés, répertoriés, mais se trouvent dans des armoires, là aussi à la merci de la moindre restructuration. Enfin, il y a les collections abandonnées, des objets traînant dans des bibliothèques ou des caves dans les bâtiments universitaires ou les dépôts des archives universitaires, ce qui est encore un moindre mal, au vu de tout ce qui a été jeté (en architecture et en biologie). Mais le tableau n'est pas si noir : en effet, beaucoup d'objets ont été donnés aux Musées genevois, principalement le musée d'histoire des sciences²³ ou le musée d'histoire naturelle, et restent donc disponibles pour la recherche ultérieure.

23. Dans le cas du musée d'histoire des sciences, il a été constitué en 1964 avec l'objectif de réunir les collections des « savants genevois » (NDE).

4 Avenir des collections scientifiques universitaires

On pourrait penser que depuis le temps qu'on se soucie de ces collections, leur avenir est assuré. Il n'en est rien. Des musées universitaires ferment²⁴, la situation est assez grave pour que l'UMAC ait l'année passée encore publié une résolution²⁵ :

a. Collections held by universities internationally are an important part of university and world heritage.

b. These collections are irreplaceable and must not be dealt with purely as fungible, financial assets of the university that can be disposed of to meet financial needs.

Therefore :

c. These collections must be valued for the role they can play in preserving the history of universities and for the role they can play in current teaching and research at universities, as well as for educating the public.

d. If a collection must be disposed of for any reason, it must be done in keeping with the professional standards of museums and the disciplines concerned. Any disposal of collection by a university must be done in consultation with, and on the advisement of, those experts who are responsible for the collection.

e. It is the responsibility of a university to provide appropriate protection for collections that they hold in trust for their students and faculty and the world community, now and in the future.

La question de l'avenir des collections scientifiques universitaires est indissociable de celle de leur utilité et utilisation : faut-il tout conserver ? Quels critères établir pour le tri ? Quel sens donner aux collections ? Quels liens peut-on établir entre collections et laboratoires de recherche ? Quel est l'objectif général d'un musée au sein d'une université ? Quelles formes peut-il prendre ? Au-delà de la préservation des collections, il faut pouvoir les intégrer dans la vie institutionnelle : le Conseil allemand de la science et des sciences humaines a édité en 2011 des prescriptions pour leur valorisation et utilisation comme infrastructure de recherche²⁶, en juin 2014 a eu lieu au Danemark un colloque portant sur l'usage et l'importance des collections universitaires d'archéologie classique²⁷, la Session annuelle 2014 de l'association allemande pour les collections universitaires avait pour thème l'avenir des musées universitaires (JUNG + NEU. Die Zukunft der Universitätssammlungen²⁸) : le sujet est d'actualité.

En ce qui concerne le tri, les groupements œuvrant à la préservation des collections académiques, Universeum ou le réseau allemand des collections universitaires, ont pu-

24. On citera encore tout récemment l'annonce de la fermeture de la Skulpturhalle de l'Université de Bâle, musée renommé et très fréquenté : http://www.tageswoche.ch/de/2015_06/kultur/679792/schliessung-der-skulpturhalle-ist-fuer-direktor-bignasca-keine-option.htm.

25. UMAC Newsletter January 2014, p. 8 : <http://publicus.culture.hu-berlin.de/umac/pdf/umac%20newsletter%20jan%202014.pdf>.

26. *Empfehlungen zu wissenschaftlichen Sammlungen als Forschungsinfrastrukturen*, Wissenschaftsrat, Berlin (2011) : <http://www.wissenschaftsrat.de/download/archiv/10464-11.pdf>.

27. Classical Archaeological University Collections : present and future possibilities. International conference and workshop on the use and relevance of university collections in the field of Classical Archaeology, Museum of Ancient Art, Aarhus University 13-15 June 2014.

28. <http://www.unimuseum.uni-tuebingen.de/sammlungstagung.html>.

blié des documents de référence, en proposant des critères, surtout à propos des objets « récents ». Mais ces critères ne sont pas universels et le choix de la conservation dépend de la spécificité de chaque institution et de chaque collection : le tri est un subtil exercice d'équilibre entre l'importance de conserver les collections en tant qu'archives de la constitution des savoirs et les dangers de l'obsession patrimoniale ²⁹.

Faut-il envisager systématiquement la création d'un musée pour ces collections ? Ou se contenter de produire un inventaire informatique ? La réponse, de nouveau, n'est pas unique et dépend d'un grand nombre de paramètres. En effet, les objets patrimoniaux ne sont pas forcément des objets muséaux. La situation est là encore particulière à Genève, puisqu'une grande partie des collections scientifiques est exposée dans les musées de la ville. Pour les collections restant encore à l'UNIGE, on peut envisager de procéder à un choix d'objets et de constituer un musée virtuel : il ne faut pas oublier qu'outre leur valeur patrimoniale, les collections universitaires constituent un formidable outil de communication et de relations publiques ³⁰.

Et qu'en est-il des collections encore utilisées pour l'enseignement ? Pour cette catégorie, l'exposition dans une structure de type muséal est envisageable et souhaitable, pour autant que la collection serve à mettre en lumière la spécificité de la discipline et de son enseignement au sein de l'Université (collection des moulages d'après l'Antique, par exemple), et ne se contente pas d'imiter un musée ³¹. Sans oublier qu'un espace de ce type peut aussi servir à d'autres activités de communication et d'ouverture au public (animations sur des thèmes spécifiques, pour écoles ou grand public, expositions d'art, réceptions). Dernier point à ne pas négliger, le caractère nécessairement évolutif de ces collections : elles sont appelées à croître, puisqu'on continue à utiliser et produire des objets ou des outils de recherches, qui entreront à leur tour dans les collections scientifiques. Cet autre point commun avec les archives montre une fois de plus que la réflexion à leur propos doit aussi inclure les objets des collections scientifiques.

Conclusion

Les collections, au-delà d'une preuve tangible, dans la durée, de l'histoire d'une institution permettent aussi d'en mettre en scène un ou des moments iconiques et de la distinguer des autres institutions semblables, construisant ainsi, ou réaffirmant, l'individualité de chaque université, au niveau des disciplines enseignées comme des modes d'enseignement et de recherche. Dans le contexte concurrentiel de l'éducation supérieure aujourd'hui, l'affirmation d'une identité forte et d'une tradition historique peut jouer un rôle important.

Mais l'identité spécifique des collections scientifiques universitaires, ce qui les distingue des musées en général, est bâtie sur le lien étroit avec les activités d'enseignement et

29. On se référera, entre autres, à Amourgou (2004).

30. Et représentent un moyen très efficace de mettre en œuvre ce que la Commission européenne a nommé la « 3^e » mission des universités : http://www.evollution.com/program_planning/defining-and-delivering-the-universitys-third-mission/ et <http://www.e3mproject.eu/index.html>.

31. Antoine (2010 : 7-12).

de recherche, raison pour laquelle les collections ne devraient pas être regroupées en « musée » en dehors des institutions qui les ont constituées, mais y rester intégrées³².

Bibliographie

- AMOURGOU, E. (dir.) (2004), *La question patrimoniale*, L'Harmattan, Paris.
- CORNU, M. (2010), « La notion juridique de collection scientifique », in Cornu Marie, Cuenca Catherine, Fromageau Jérôme (dir.), *Les collections scientifiques, de l'outil de connaissance à l'objet de patrimoine. Aspects juridiques et pratiques professionnelles et institutionnelles*, L'Harmattan, Paris, p. 11-21.
- EMPFEHLUNGEN ZU WISSENSCHAFTLICHEN SAMMLUNGEN ALS FORSCHUNGSINFRASTRUKTUREN, Wissenschaftsrat, Berlin (2011) : <http://www.wissenschaftsrat.de/download/archiv/10464-11.pdf>.
- FERRIOT, D., LOURENÇO, M. C. (2004), « De l'utilité des musées et collections des universités », *La lettre de l'OCIM*, n° 93, p. 4-16.
- HABEL, Th., WIEDERKEHR, S. (2014), *Sammlungen und Archive der ETH Zürich* : <http://e-collecton.library.ethz.ch/eserv/eth:47269/eth-47269-01.pdf>, p. 46-49.
- HASSLER, U., MEYER, T. (éds.) (2014), *Kategorien des Wissens. Die Sammlung als epistemisches Objekt*, vdf Hochschulverlag AG, Zürich.
- HASSLER, U., MEYER, T. (2014), « Die Sammlung als Archiv paradigmatischer Fälle », in Hassler Uta, Meyer Torsten. (éds.), *Kategorien des Wissens. Die Sammlung als epistemisches Objekt*, vdf Hochschulverlag AG, Zürich.
- LOURENÇO, M. C. (2002), « A Contribution to the History of University Museums and Collections in Europe », *ICOM Conference 2002* : <http://publicus.culture.hu-berlin.de/umac/2002/lourenco.html>.
- LOURENÇO, M. C. (2005), *Entre deux mondes. La spécificité et le rôle contemporain des collections et musées des universités en Europe*, Thèse de doctorat, Conservatoire national des arts et métiers, Paris : <http://webpages.fc.ul.pt/~mclourenco/chapters/MCL2005.pdf>.
- SOUBIRAN, S., LOURENÇO, M.C., WITTJE, R., TALAS, S., BREMER, Th. (2009), « Initiatives européennes et patrimoine universitaire », *La lettre de l'OCIM*, n° 123, mai-juin, p. 5-14.
- TOBELEM, J. M. (2010), « Enjeux et perspectives pour la valorisation des collections universitaires », in Cornu Marie, Cuenca Catherine, Fromageau Jérôme (dir.), *Les collections scientifiques, de l'outil de connaissance à l'objet de patrimoine. Aspects juridiques et pratiques professionnelles et institutionnelles*, L'Harmattan, Paris.
- WEBER, C., *University Collections* (2012), EGO (European History Online) : <http://ieg-ego.eu/en/threads/crossroads/knowledge-spaces/cornelia-weber-university-collections>.

32. Ferriot, Lourenço (2004 : 13).

Troisième partie

Des archives scientifiques
et de leurs usages
contemporains

La fabrique contemporaine des archives scientifiques

Françoise Hiraux

Archiviste à l'Université catholique de Louvain (UCL), Belgique

Résumé : La société et l'économie de l'information reconfigurent les enjeux et les procédures de la conservation des documents et des données des savoirs et assignent à leur archivage des valeurs et des objectifs que le monde classique des sciences n'imaginait pas.

Introduction

La conservation des archives liées aux savoirs et à leur élaboration, plus nombreuses et diverses que jamais auparavant concerne, également, les chercheurs et les établissements de recherche qui produisent les données et les documents, ceux qui les réutilisent, et les archivistes qui en assurent la conservation et la disposition. Leurs attentes, leurs besoins et leurs pratiques convergent et divergent à la fois. L'objet « archive » les rassemble mais ce qu'ils projettent sur lui diffère sensiblement. Pour comprendre ce recouvrement complexe, nous examinerons successivement les réalités exprimées par les termes d'« archive », de « donnée » et de « document ».

Tout document scientifique est le fruit d'une construction, qui n'est pas seulement intellectuelle mais qui s'inscrit dans plusieurs dispositifs emboîtés : matériels, institutionnels, politiques, culturels et socio-économiques. Toute archive résulte d'une opération qui transforme le statut et le message du document qu'elle prend en charge. À la suite de Michel de Certeau¹, il faut donc élargir à la production des savoirs ce que Étienne Anheim et Olivier Poncet ont écrit à propos des archives et de leur utilisation.

La mise en archives des documents est une opération à part entière qui bouleverse des logiques documentaires pour en créer d'autres. La transformation des documents en archives n'a rien de naturel ou d'évident.

1. De Certeau (1975 : 65).

L'archivage est une opération de construction de catégories, dont l'archivistique doit rendre compte. [...] Si l'historien ne veut pas être dupe de sa documentation, il est nécessaire qu'il soit conscient de cette double construction. [...] L'archivistique comme « science de la fabrique des archives » peut donner à l'historien les moyens de mieux comprendre comment lui même « fabrique de l'histoire »².

Les quelques réflexions qui suivent visent à éclairer les chercheurs et les archivistes sur leur projet respectif et sur les conditions propres de leur travail afin de construire une critique de leur objet commun, et les munir de quelques moyens de circuler parmi la masse des documents et des données archivés ou à archiver, impossible à gérer comme telle.

1 La production actuelle des données et des documents

Les données et documents que les chercheurs élaborent servent des objectifs beaucoup plus nombreux et plus diversifiés que précédemment, dans des conditions imaginaires, institutionnelles et économiques fondamentalement différentes de celles dans lesquelles les générations précédentes avaient travaillé. Concomitamment, l'éventail typologique des documents et des données susceptibles d'entrer dans une forme ou l'autre d'archive scientifique ou devant être conservés notamment pour des raisons juridiques et administratives, ne cesse de se déployer. Il comporte des mesures, des séries chiffrées, des *data*, des données d'enquêtes qualitatives, des matériaux collectés de toutes sortes (comme des ADN, des carottages des glaces antarctiques, des prélèvements chimiques), des publications, des papiers de travail, des informations partagées au sein des équipes... , mais aussi des contrats de recherche, des rapports administratifs et des dossiers de carrière.

Pour les chercheurs comme pour les archivistes, il ne s'agit plus de gérer la rareté mais le trop plein, l'éparpillement et la difficulté d'apprécier la qualité de l'information. Toutefois, la réflexivité sur le travail scientifique demeure prioritaire et préalable à l'examen des documents proprement dits.

1.1 L'environnement, technique et imaginaire

L'accroissement exponentiel du nombre de documents et de données produits, archivés et échangés est fortement lié à la nécessité devant laquelle les acteurs de la recherche sont placés de s'inscrire dans la société, l'économie (au sens financier du terme) et les systèmes technologiques de l'information. La numérisation des sociétés contemporaines a bouleversé la gestion de l'information et multiplié les attentes à son endroit dans des proportions que l'on ne soupçonnait pas il y a deux décennies à peine. Les technologies informatiques ont enclenché un vaste complexe de dématérialisation des supports qui a transformé les archives en des unités mobiles, en rupture à tous égards avec leur attache par nature à un lieu de conservation. Le web, qui s'est imposé comme une deuxième révolution informatique³, a multiplié au-delà de toute expression les volumes d'informations disponibles et a aboli les distances physiques entre les lieux

2. Anheim, Poncet (2004 : 3).

3. Delmas (2012).

de ressources et leurs utilisateurs. Il a puissamment contribué à l'affirmation du droit à l'information et à l'exigence de la transparence en tous domaines. Il a propulsé au premier rang la logique de réseau que l'on voit partout à l'œuvre. Enfin, il supporte l'économie numérique qui transforme les informations et les pratiques de communication en biens marchands⁴. Les chercheurs sont pris dans les rets de ce système complexe et tentaculaire pour s'informer, pour travailler et pour publier. Quant aux données qu'ils ont constituées et aux résultats de leurs travaux, ils deviennent de plus en plus des *data* à exploiter commercialement.

La compétition pèse sur le monde scientifique, ses chercheurs et tous les acteurs institutionnels qui conduisent sa politique, lui allouent des budgets et gèrent ses ressources. Elle transforme le paysage mental des chercheurs et le positionnement des laboratoires, des universités et des agences, et elle modifie les conduites et les objectifs. Une concurrence effrénée sévit partout, constamment exacerbée par l'évaluation qui prend des proportions monstrueuses, sans plus aucun rapport avec la critique qui est le fondement du travail scientifique. D'essence libérale, elle pénètre tous les registres et place sous la même règle le financement de la recherche, la propriété de ses résultats et le parcours professionnel des scientifiques. Elle bloque aussi le partage des savoirs qui représentait, jusqu'il y a peu, le pilier de l'éthique scientifique devant la nécessité, objective et subjective, dans laquelle les chercheurs et les établissements publics autant que privés se trouvent de retenir leurs résultats afin de se protéger et de concourir valablement dans ce qui devient une jungle. Cet état de choses se répercute directement sur le rapport que les chercheurs entretiennent avec leurs données, leurs documents, leurs archives.

Les archives ont été prises dans tous les grands débats mémoriels de ces dernières décennies⁵ et l'on demande avec insistance que les archivistes œuvrent pour la démocratie culturelle en construisant du lien social, bien avant de prendre en considération leur mandat de conserver et d'organiser les traces du passé. Dans les esprits, dans les discours et dans l'argumentaire à déployer pour justifier un budget, on insiste sur la valeur mémorielle et patrimoniale des archives et l'on met en avant toute l'importance que revêt ou revêtirait leur « valorisation ». Et, parce que la carte du prestige est un atout dans la compétition médiatique à laquelle se livrent les établissements⁶, les papiers des héros de la science deviennent parfois des icônes plus que des documents à revisiter.

En trente ans, depuis les années 1980, les notions de « mémoire » et de « patrimoine » ont pris une place immense dans l'imaginaire collectif et dans la vie sociale, avant de coloniser le discours politique et l'argumentation publicitaire. Leur réussite étouffe la réflexion qu'il faudrait mener quant à notre relation actuelle au temps⁷. Nous sommes plongés, sans en prendre la mesure, dans ce que François Hartog appelle le « présentisme » qui se caractérise par l'accélération du temps et par son écrasement dans un présent délié du passé aussi bien que du futur. Un présent qui se voudrait

4. Sadin (2015).

5. *Culture et recherche* (2013-2014).

6. À propos des stratégies de collecte et de valorisation des archives à l'œuvre dans les grands établissements scientifiques : Hottin (2013 : 71-87).

7. Hartog (2012 : 141-256).

auto-suffisant ; qui se donnerait, à la fois, comme le seul horizon possible et comme ce qui n'a de cesse de s'évanouir dans l'immédiateté. Ce présent rend, à l'estime de François Hartog, tous les autres temps opaques. Coupés du passé et du futur, les événements n'ont plus de sens. Ils sont réduits imaginativement à de l'imprévu, et l'essentiel est d'y réagir au plus vite⁸. Longtemps, les sociétés ont rapporté au passé le sens de ce qu'elles vivaient. Puis, avec la modernité, elles l'ont orienté vers le futur, le « progrès ». Aujourd'hui, nous serions pris dans le seul présent, ou plus exactement, dans l'immédiat. Plus que comprendre (en fonction d'une durée, d'une antériorité ou d'un avenir), il faut réagir. Les médias d'information et les réseaux sociaux sont pleinement dans cette logique. Le « présentisme » imprègne les esprits et influence les décisions et les conduites dans tous les domaines, y compris l'activité scientifique. Il obsède les décideurs politiques et les gestionnaires et il prend les chercheurs en tenaille entre des temps très courts, des budgets à rechercher sans cesse et des carrières sans horizon, même entrevu, et sans stabilité.

1.2 Une critique indispensable

Deux questions, on l'aperçoit mieux, se croisent et interagissent : d'un côté, celle qui regarde les modes de production des documents scientifiques ; et de l'autre, celle qui porte la focale sur l'utilisation seconde de ces documents en tant que ressources et archives.

Les documents devenus archives représentent « une forme de détermination pour le travail historien⁹ ». Ils ont leur propre historicité. Pour les lire adéquatement, il s'agit de connaître, ou du moins d'interroger, le destin qui les amène, un jour, à la table d'une salle de consultation, à l'écran d'un ordinateur. « Il importe en particulier de savoir distinguer l'usage que le chercheur contemporain peut faire de ses archives – l'usage "historien" – et celui qui en a été fait [primitivement], qui explique comment et pourquoi ces documents ont été [produits] et conservés – l'usage "historique"¹⁰ ». Étienne Anheim et Olivier Poncet qui s'expriment de la sorte connaissent ce dont ils parlent car ils sont eux-mêmes des chercheurs en histoire, ce qui les autorise à terminer ainsi : « Les historiens, par un usage plus large de l'archivistique, pourraient sans doute mieux comprendre les limites mais aussi les richesses de leur documentation, en renonçant à la position surplombante qui les pousse parfois à étudier les sources comme si elles avaient été écrites et archivées pour eux¹¹ ».

En réalité, dans les sciences humaines du moins, les chercheurs-utilisateurs des archives scientifiques sont attentifs à toutes ces questions et en débattent beaucoup, dans une multitude d'ateliers. Dans les autres champs, la tentation est plus grande de les traiter sous l'angle des technologies informatiques.

8. Hartog (2012 : 149-152 et 156-157).

9. Anheim, Poncet (2004 : 10).

10. Anheim, Poncet (2004 : 4).

11. Anheim, Poncet (2004 : 4).

2 Les données et le modèle qu'elles répandent

Aujourd'hui, on continue de produire et de conserver tous les documents qui constituent ensuite les archives classiques des savoirs : papiers de chercheurs, correspondances, documentation et matériaux préparatoires, résultats, protocoles et méthodes. . .

Leur typologie ne cesse de s'élargir et leur volume de croître, du fait, entre autres, de la professionnalisation de la recherche et la multiplication des acteurs. Les universités revendiquent haut et fort leur mission scientifique. Les agences gouvernementales, les grandes coupoles interétatiques et les établissements publics se sont multipliés pour répondre aux grands problèmes, notamment en matière de santé ou de sécurité énergétique. Quant aux grandes entreprises, qui s'emparent des mêmes questions, elles misent fortement sur la R & D.

Cette cartographie touffue des organisations a engendré de nouveaux besoins à la rencontre desquels on commet les archives. Un des plus pressants est la nécessité de garantir les droits moraux, intellectuels et financiers qui découlent du travail des chercheurs et des laboratoires. Il s'agit de sauvegarder tout ce qui pourra servir à les défendre en justice et conserver soigneusement des traces telles que le consentement écrit des personnes concernées par une enquête sociologique ou épidémiologique. Enfin, et ce n'est pas le moindre, il faut être en mesure de fournir toutes les preuves qui attestent de l'honnêteté scientifique d'un travail, aussi bien pour valider celui-ci que pour rejeter d'éventuels soupçons de fraude, de violation des bonnes pratiques, de plagiat ou même de manipulation, voire d'invention, des résultats. Où l'on retrouve la compétition évoquée plus haut.

Mais à côté de ces monuments textuels multiples, on assiste à la production massive de nouvelles archives du savoir : les données ou *data*, dont on anticipe la réutilisation en tant que masses documentaires. Elles servent deux objectifs : le traitement automatique des données et la mise en accès d'informations en grand nombre dans la logique du nouveau monde numérique.

De multiples facteurs poussent dans cette direction. Les uns sont économiques, comme la volonté de rentabiliser les investissements consentis en faveur de la recherche à travers les *open access* qui, s'ils sont ouverts, sont avant tout payants. D'autres sont proprement scientifiques. Il faut sauvegarder les millions de données (des mesures) produites d'un coup lors d'une campagne d'expérimentation au CERN que l'analyse prendra des années à exploiter, tout comme il faut partager les informations très spécialisées que les laboratoires produisent séparément dans le cadre des grands programmes de recherche. Il s'agit également de réunir les masses d'informations nécessaires à la compréhension de situations et de dynamiques hypercomplexes tels que les changements climatiques.

L'état brut de ces données les distingue foncièrement des documents structurés et définitifs que constituent les archives classiques. On stocke désormais en grande quantité des mesures, des calculs, des séquençages. Les méthodes de leur archivage sont, elles aussi, très différentes. De vastes programmes de récolte automatique sont mis en œuvre sur la base de politiques délibérées et des dispositifs nouveaux, hautement technologiques sont créés, comme par exemple les bio-banques, pour recevoir, sans tri

ni traitement, des stocks gigantesques de données que les algorithmes seront les seuls à même de fouiller.

Ceci ne laisse pas de nous interroger sur la vérité du savoir que les philosophes ont définie comme l'expression juste d'une réalité. Les données seraient dans une sorte de présent sans espace, de temps écrasé dans l'instant. Précisément parce qu'elles ne sont plus des documents (c'est-à-dire des traces), mais des données, hors-temps comme il y a du hors-sol. Parce que leur valeur en tant que données impose de les couper, plus ou moins radicalement, des informations de contexte. C'est le cas tout particulièrement des exigences d'anonymisation poussées très loin. Le potentiel d'utilisation prévaut et relègue au deuxième plan les conduites et les opérations jusqu'alors tenues pour nécessaires : le contexte, la critique voire le respect des fonds. Il faut recevoir les données immédiatement exploitables.

3 Les archives, documents au service d'une autre histoire des savoirs

Lorsque l'archive continue à être considérée comme un document, elle reçoit généralement son sens en tant que matériau pour la recherche en histoire et dans un certain nombre de sciences sociales. De quels travaux s'agit-il ?

Le projet des *Lieux de savoir* en donne une assez bonne idée. Christian Jacob qui coordonne ce programme à très vaste échelle et dirige l'édition des volumes éponymes, évoque une « déconstruction de l'histoire des sciences et des savoirs sans que leur évolution, leurs progrès, leurs contenus, leurs hiérarchisations soient au principe de l'enquête¹² ». Une nouvelle historiographie est à l'œuvre, qui n'abandonne pas l'examen des théories scientifiques anciennes, ni leurs liens et leurs effets là où elles prennent corps, mais qui porte attention, avant tout, à « l'expérience des individus et des groupes qui sont attachés à la production, au maniement et à la circulation des savoirs¹³ ». Son premier objectif est une réflexion sur les savoirs eux-mêmes et les mécanismes qui les suscitent dans le pluriel des situations où ils s'inscrivent¹⁴.

Elle témoigne explicitement des interrogations actuelles et en formule les questions. « Aux différences et aux analogies immédiates et terme à terme, elle préfère le repérage des configurations complexes¹⁵. » Elle déplace le regard du lieu au réseau et s'intéresse vivement à l'existence et au travail collectif qui fondent un certain mode de circulation des énoncés et des idées, délimitant le champ du pensable et du dicible et apportant à chacun autorité et légitimation¹⁶. Elle cherche à appréhender des systèmes complexes d'interaction, de flux ou d'organisation car elle en sait toute l'importance actuelle. Son jeu est parfois risqué, car il y a quelque chose d'antihumaniste, délibérément ou non, à refléter une conception du savoir indépendamment des individus qui le pratiquent.

12. Jacob (2007 : 19, « Faire corps, faire lieu »).

13. Jacob (2007 : 13, « Avant-propos »).

14. Jacob (2007 : 15).

15. Jacob (2007 : 15).

16. Jacob (2007 : 20, « Faire corps, faire lieu »).

Moins encore que pour l'histoire classique, les archives nécessaires à ces nouvelles enquêtes ne se trouvent pas toutes faites et toutes prêtes. Il en faut de plus de natures et de types différents lorsqu'on se propose d'examiner les savoirs comme un lien social qui assigne des positions et des tâches, qui attribue des fonctions, lorsqu'on cherche à comprendre les négociations sur les objectifs, les moyens, et la distribution des tâches, indispensables dans la conduite d'un travail partagé.

De nombreux éléments sont tus, et donc absents des documents habituels. Je pense aux rivalités et aux luttes interpersonnelles, aux conflits, aux tactiques de positionnement. L'intimité y est évidemment absente : où trouver l'être du sujet chercheur quand on n'accède qu'aux résultats de ses travaux ? Les documents « lissent » et tracent fictivement des parcours linéaires, là où le métier est semé d'incertitudes et la vie faite de souffrances et bonheurs, grands et petits désastres, réussites, déprises... La dynamique de la recherche, elle-même, est faite de tâtonnements, d'errance et d'erreurs, de suspens, de sauts, de bifurcations, de rencontres où l'intuition joue, jusqu'à un certain point, un rôle aussi important que la systématisme. La documentation disponible est, en général, prolixe sur les règles institutionnelles et sur les résultats. Mais elle méconnaît et délaisse toute l'activité empirique qui constitue la recherche et elle ne décrit, ni ne montre, les gestes et ignore les liens complexes qui associent les protagonistes principaux et les agents secondaires.

Ces aspects, et bien d'autres, plaident pour la construction des archives plutôt que leur simple conservation. Il revient aux archivistes une nouvelle mission : documenter les dynamiques spatiales et sociales, la gamme des gestes, des opérations et des artefacts qui les produisent, les procédures sociales qui en assurent la validation, la circulation. En un mot, construire les archives qui frayent la voie à la réflexivité.

Cela passe par un nouvel investissement des archivistes. Autant que saisir les archives (leur mission de collecte), il faut pouvoir les interroger. En partie avec les outils classiques de l'archiviste comme l'analyse des contextes et l'évaluation qui a retrouvé toute sa nécessité dans l'environnement numérique. Mais aussi, et surtout, en développant de nouvelles compétences ; en usant des sciences humaines pour appréhender la complexité de la psyché et de la vie sociale autour, notamment, de la question du pouvoir. Il y aurait là l'intervention, dans la sphère d'action des archivistes, de l'« interprétation ».

4 L'archivage des traces du savoir

Tout plaide ainsi en faveur d'une sorte de conservation panoptique et généralisée des traces de l'activité scientifique : les nouveaux questionnements des historiens et l'hybridation de leur méthodologie avec celles des autres sciences humaines et sociales, aussi bien que l'envahissant souci patrimonial dont les établissements scientifiques ne peuvent se permettre de faire l'économie. On voit bien l'intérêt de conserver les instruments et les collections d'objets et de livres et de s'intéresser au dispositif architectural et mobilier des établissements, des laboratoires, des bibliothèques et des bureaux personnels. Mais l'entreprise dépasse de loin les possibilités et le mandat actuel des archives. Elle renvoie aussi à la question très proche, encore largement en

friche même si elle n'en est plus au point zéro et qu'elle est évoquée par tous, de la convergence à opérer entre les missions des bibliothèques, des musées et des archives.

La production numérique des savoirs fait reposer la constitution des archives sur tous les acteurs et augmente l'environnement et la charge de travail des chercheurs d'une couche réglementaire supplémentaire qui s'exerce dès la constitution du projet de recherche¹⁷. Cependant, les conditions dans lesquelles les chercheurs exercent leur métier multiplient les obstacles inhérents au manque de temps et de disponibilité, lié à la compétition, à l'incertitude de la carrière et à la culture du déclassé ambiant qui marquent aujourd'hui l'exercice général de la recherche. L'archiviste, quant à lui, exerce une mission de conseil et de soutien dont l'exercice n'est ni simple, ni aisé, ni réellement satisfaisant dans l'état actuel des résultats car sa position reste fondamentalement extérieure, au mieux périphérique, aussi bien mentalement, qu'en termes de métier et de place institutionnelle dans la structure de l'établissement.

Plusieurs défis sont à relever et demandent à la fois une analyse générale et la mise en place de réponses pratiques. Relevons, même s'il n'est pas le principal du point de vue épistémologique, celui de rendre interopérables les contenus des dossiers administratifs et des rapports d'activité scientifique tout en assurant la protection des données personnelles.

Une éthique est à construire. Comment assurer et c'est la responsabilité foncière des chercheurs et des archivistes l'avenir d'un bien commun ? Les données, baptisées *data*, sont destinées à la réutilisation en vertu de leur potentiel d'information et souvent riment ensemble partage et pillage ; paiement et piratage. Le choc est frontal avec la compétition qui affronte, à leur niveau, les individus chercheurs et les établissements.

Il faut aussi reconnaître les limites de l'exercice. La réutilisation des collections scientifiques tient plus du vœu que de la réalité dans l'état actuel de la recherche. Pensons, par exemple, au sort difficile des collections de sciences naturelles, des échantillons, des données d'enquête et des fiches de travail personnelles. Le déclassé rapide des informations scientifiques et la quête effrénée de l'innovation dans le domaine de la science appliquée font des ravages dont les humanités – fussent-elles « numériques » – sont les premières à faire les frais.

Les archivistes, quel que soit leur rang et l'établissement dans lequel ils travaillent, n'ont pas le pouvoir de décision. Mais ils sont responsables de la préservation des archives. La réalisation de tout ce qui est nécessaire pour l'assurer en fait des ingénieurs de systèmes car l'archivage est cela aujourd'hui. Ils construisent de nouvelles chaînes dans l'esprit du *Records Management* qui ne concerne plus uniquement les archives administratives. Une occasion de rappeler au passage que les documents institutionnels constituent aussi des archives du monde de la recherche. Newton, déjà ne se comprend pas sans son inscription laborieuse dans l'université et dans l'académie. La réalité de Pasteur est indissociable de la France de la Troisième République et des

17. Moysan (2015). À paraître en 2015 dans les *Actes des quinzièmes Journées des Archives de l'UCL*. En 2013, la Commission européenne a lancé un *Open Research Data Pilot*, demandant aux chercheurs qui postulent à certains appels à projets de se doter de plans de gestion de données ou *Data Management Plans* (DMP). Le Plan de gestion de données est un document qui décrit les données produites par un projet de recherche et anticipe les modalités de partage et d'archivage de ces données. Son utilisation sera probablement étendue à d'autres appels à projets et intégrée dans les pratiques de recherche.

règles de l'École Normale supérieure. Les ruades désespérées de Péguy face au pouvoir universitaire éclairent comment et pourquoi Langlois ou Lavissee ont triomphé¹⁸.

Pour servir le monde des archives, il faut d'abord en sortir et comprendre dans quoi il se situe. « Quoi » et « pourquoi », autant que « comment », relèvent de la responsabilité des archivistes. Il s'agit de penser l'archive sur de nouvelles bases. Un travail de typologie est indispensable car « patrimoine » est un terme attrape-tout qui empêche de construire une politique à partir des questions essentielles. De quoi s'agit-il ? À quels nouveaux usages devraient répondre ces archives ? Comment les collecter, les évaluer et les organiser ? L'élaboration typologique permettra aussi de repérer les documents dans leur réalité présente et de construire des plans de conservation adaptés à la vie actuelle des laboratoires et, plus généralement, aux pratiques des chercheurs. Mais le plus important consiste/consistera pour les archivistes à évaluer leurs pratiques. S'ils ont développé une expertise dans l'évaluation des documents, ils pratiquent trop peu celle qui regarde les effets de leurs archivages. Ils sont tellement tendus par les objectifs à atteindre qu'ils oublient de considérer les résultats auxquels ils parviennent. Pris par les injonctions culturelles du temps et les mots qui les dirigent mais qu'ils ont également appris à utiliser au profit de leurs projets – information, patrimoine... –, ils perdent de vue l'examen de leur traduction très concrète.

En conclusion

L'évidence scientifique, managériale et patrimoniale qu'il faut conserver les données et les documents scientifiques butte sur la résistance de réalités particulièrement rétives. D'un côté, les chercheurs n'ont ni la disposition d'esprit ni le temps nécessaires pour se préoccuper du devenir, par principe non immédiat, de leurs travaux. D'un autre, il faut acter que l'archivage reste compris comme une opération séparée, largement en décalage avec le fonctionnement de la communication scientifique et son économie.

Des collaborations sont urgentes, mais comment s'agit-il de les construire ? La constitution des archives des savoirs avive aussi les questions de la production même des données scientifiques, de leur massification et des usages auxquels on les destine. Fantasme nécessaire ou besoin effectif : Quelle est la fonction sociale et sémantique (et non pas seulement pratique) du recours à l'archive ? Ultimes réflexions : La donnée prévaut-elle au déroulé de la pensée ? Le travail intellectuel est-il traçable ? La visibilité ne fausse-t-elle pas l'ensemble de la vie scientifique ?

Comme il existe des lieux de savoirs, il existe des lieux d'archives des savoirs qu'il importe d'explorer et d'interroger car ils ne se contentent pas de conserver des matériaux mais ils anticipent, voire ils prescrivent des usages qui font de leurs collections un outil au service de nouveaux savoirs. Lieu de savoir par excellence, ils désignent peut-être moins un lieu matériel qu'une dynamique et une pragmatique particulières. Sans parler encore du pouvoir foncièrement nouveau des bases de données, lieux centripètes et transformateurs qui permettent de fabriquer de la totalité et de l'universalité à partir du patient archivage des informations locales.

18. Péguy (1913).

Il s'agit, en définitive, de réintroduire de la fluidité et de l'inventivité dans la pensée des archives des savoirs.

Bibliographie

ANHEIM, É., PONCET, O. (2004), « Fabrique des archives, fabrique de l'histoire », *Revue de synthèse*, 5^e série, série générale, tome 125.

CERTEAU, M. de (1975), *L'écriture de l'histoire*, Gallimard, Paris.

CULTURE ET RECHERCHE (2013-2014), « Archives et enjeux de société », numéro thématique, n° 129.

DELMAS, B. (2012), « L'archiviste, le numérique et l'avenir », in Delpierre Nicolas, Hiraux Françoise (éds.), *Les chantiers du numérique. Dématérialisation des archives et métiers de l'archiviste*, Academia / L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, p. 185-203.

HARTOG, F. (2012), *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, 2^e éd., Le Seuil, coll. « Points Histoire », Paris, p. 141-256.

HOTTIN, C. (2013), « Enquête sur la collecte. Synthèse des approches archivistiques et ethnographiques », in Hiraux Françoise, Mirguet Françoise (éds.), *Les archives personnelles. Enjeux, acquisition, valorisation*, Academia / L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, p. 71-87.

JACOB, C. (2007), « Avant-propos », in Jacob Christian (dir.), *Lieux de savoir*, vol. 1 : *Espaces et communautés*, Albin Michel, Paris, p. 13.

JACOB, C. (2007), « Faire corps, faire lieu », in Jacob Christian (dir.), *Lieux de savoir*, vol. 1 : *Espaces et communautés*, Albin Michel, Paris, p. 19.

MOYSAN, M. (2015) [à paraître], « Archiver les données de recherche », in *Actes des quinzièmes Journées des Archives de l'UCL*.

PÉGUY, C. (1913), « Langlois tel qu'on le parle », in Péguy Marcel (1957), *Charles Péguy. Œuvres en prose*, Gallimard, coll. « Pléiade », Paris.

SADIN, É. (2015), *La Vie algorithmique. Critique de la raison numérique*, Éditions L'Échappée, Montreuil.

Conscience d'archives et futur : le cas de F. de Saussure et l'École genevoise de linguistique¹

Alessandro Chidichimo

Résumé : En revenant sur le cas emblématique, pour l'histoire de la linguistique, de l'édition posthume du Cours de linguistique générale de Saussure (1916), l'auteur revient sur la question de la temporalité et de la sélection des archives par les deux interprètes de la pensée saussurienne (Bally et Sechehaye). Il s'agit aussi de cerner la conscience d'archive ainsi que le rapport au futur que ces deux linguistes, élèves de Saussure ont développé par rapport aux traces laissées par leur maître.

Mots-clés : conscience d'archives, manque, temporalité, absence, oubli, Saussure, Bally, Sechehaye, linguistique, histoire, édition.

1 *Le Cours de linguistique générale*

En 1913, après la mort de Ferdinand de Saussure (1857-1913), les linguistes genevois Charles Bally (1865-1947) et Albert Sechehaye (1870-1946) essaieront, sans succès semble-t-il, de retrouver dans ses papiers les manuscrits utilisés pour les trois cours de linguistique générale professés à l'Université de Genève (1907-1911). Saussure n'avait pas publié un texte de linguistique générale, qui fut le résumé de sa pensée sur les aspects généraux des sciences du langage. Il y avait certes des consonances dans les textes publiés et dans ses cours, mais rien d'exclusivement dédié à ce sujet². Conséquence d'une presque complète absence de brouillons et textes définitifs de l'auteur³, Bally et Sechehaye, qui n'avaient pas pu suivre les cours, choisirent les notes des étudiants et les rares manuscrits de Saussure en leur possession pour éditer, en 1916, le *Cours de linguistique générale* [CLG]. Dans l'introduction au CLG, ils se montrent prudents

1. J'aimerais remercier sincèrement M. Thomas Robert.

2. Joseph (2012) a montré la continuité entre les divers ouvrages et écritures de Saussure (*cf.* aussi Fehr, 1996).

3. Par « texte définitif » (ou en « état final ») on considère la notion issue de la critique génétique qui le définit comme un texte qui a reçu le bon à tirer par l'auteur, indépendamment du fait qu'il sera publié ou non, ou bien sur lequel l'auteur ne reviendra plus.

par rapport à leurs choix, justement en absence des textes auctoriaux : « Nous nous sommes bornés à recueillir et à mettre en leur place naturelle les indications fugitives de ce programme à peine esquissé ; nous ne pouvions aller au-delà » (CLG : 10⁴).

Tout de suite après la publication du CLG débutera un thème typique de l'histoire des études saussuriennes, à savoir celui de la fidélité du CLG à la pensée de Saussure, avec le compte rendu du CLG par Antoine Meillet (1866-1936), déjà élève de Saussure à Paris, qui inaugure le débat en partant de l'intérieur de la filiation saussurienne⁵.

Les recherches successives se déploieront sur plusieurs niveaux : les sources de la pensée saussurienne ; la relation avec la sociologie, la philosophie et la psychologie ; les recherches philologiques sur la fidélité du CLG aux sources manuscrites. Ce volume, issu d'une recherche philologique et d'archives, changera à jamais l'histoire de la discipline et laissera une trace incontournable dans les sciences humaines. Bally et Secheyne n'ont pas seulement publié le CLG en l'exhibant à la communauté des chercheurs, mais ils ont également établi ce document qui se pose à l'origine des études saussuriennes suivantes, pierre angulaire (*contre* ou *en faveur*) de la linguistique successive et document inéluctable pour les sciences humaines (Colombat, Fournier, Puech, 2010 : 25).

2 Une notion d'archive

Le CLG a été construit en l'absence d'un texte définitif : les éditeurs ont établi une archive. Jacques Derrida (1930-2004) reprend, dans *Mal d'Archive* (Derrida, 1995), une notion classique de l'archive qu'il considère comme déterminée par le lieu où elle se trouve, mais aussi par une loi-texte-document, l'*Arkhe* ; enfin, par les « archontes », les interprètes autorisés par le lieu et les documents auxquels ils ont accès. Le rôle des archontes, archivistes dans un sens plus ample, est de présider la loi, d'en être interprètes. Lieu, loi, interprètes déterminent donc l'archive. Pour la linguistique saussurienne, le lieu serait Genève, où les cours de linguistique générale furent professés et où se trouvent la majorité des documents ; pour la loi-texte, il s'agit des notes des étudiants de ces cours et les manuscrits de Saussure à disposition des éditeurs pour créer la loi-texte par excellence de la linguistique, c'est-à-dire le CLG ; enfin, pour les interprètes présidant à la loi, au verbe saussurien, Bally et Secheyne. Le travail de ces derniers a posé les fondements pour les ramifications successives du CLG : « Le premier archiviste institue l'archive comme elle doit être, c'est-à-dire non seulement en exhibant le document, mais en l'établissant. Il le lit, l'interprète, le classe » (Der-

4. Cette affirmation, qui se voudrait un plaidoyer pour un travail éditorial neutre et minimal, ne correspond pas à la réalité. Les documents d'archives montrent que les discussions, les intégrations et l'organisation des notes arrangées par les éditeurs ont amplement dépassé un simple rangement des diverses parties à leur place naturelle. Le travail de Bally et Secheyne sur les sources représente le mouvement d'ouverture de la philologie saussurienne. À propos de la genèse du CLG, cf. au moins les recherches classiques de philologie saussurienne Godel (1954 et 1957, CLG/E 1967-74), les notes de De Mauro au CLG, en particulier la note 16, p. 11. À propos de l'édition du CLG, cf. Sofia (2015).

5. Meillet, avec Paul Regard, avait à l'esprit de publier un article avec les notes des cours de Saussure prises par Regard lui-même. La discussion sur la priorité de cette publication se passera entre M^{me} de Saussure, Meillet et Bally cf. Sofia (2013).

rida, 1995 : 89). Le travail de Bally et Secheyay sur l'archive Saussure et l'édition et la publication du CLG en ont déterminé l'interprétation successive⁶.

3 Absence et oubli

L'occasion qui s'offrait aux éditeurs du CLG naissait d'une double absence : en premier lieu l'absence de l'auteur, à savoir Saussure ; en second lieu l'incomplétude des documents à disposition qui n'invitait pas à la prospection d'un possible texte définitif pour un cours ou d'autres textes de Saussure qu'il aurait pu viser.

La première absence pose l'auteur du document comme incapable de déstabiliser la lettre, dans le sens de remuer, intervenir dans le texte en vertu de son autorité d'auteur, comme dans le cas des changements qui ocurrent dans un texte qui passe à travers la production et la discussion du manuscrit au parcours éditorial⁷. Bally et Secheyay devaient partir des notes rédigées par les élèves des cours pour reconstruire une représentation de la complexité du discours de Saussure⁸.

La deuxième absence, celle des documents, pose la base pour les hypothèses interprétatives et reconstructives et, donc, pour la réactivation de la trace⁹. Si Saussure avait publié ou laissé un texte pareil, alors il n'y aurait pas eu besoin d'ouvrir ce chapitre d'archive¹⁰. Ce sont plutôt les différences entre le texte publié et les cours qui auront été sujets de recherches philologiques prenant en considération le caractère spécifique du public cible et la partie du commentaire critique. Au-delà de Saussure, il faut considérer que si un auteur avait laissé des gloses explicatives à chaque passage de son ouvrage, la tâche interprétative n'aurait pas cessé, les commentaires étant soumis à leur tour à interprétation et ouvrant une régression à l'infini. La seule façon d'arrêter le cercle interprétatif est la destruction des documents.

Ces deux absences sont deux formes d'oubli.

6. Selon Engler (2003), il faudra toujours considérer la période de la genèse du CLG et l'interprétation donnée par les éditeurs de l'époque pour envisager des témoignages fiables et moins distanciés de la source saussurienne (Voir *Infra*).

7. L'absence de Saussure durant l'édition du CLG marque une différence par rapport à la publication des cours ou des conférences d'auteurs encore vivants. Cette particularité s'ajoute à la différence entre publication d'un cours selon le déroulement des leçons et le travail éditorial de Bally et Secheyay qui ne respectait pas la séquence du cours et prend une forme éditoriale différente de celle de l'édition d'un cours. En outre, il est bien différent de travailler sur les documents d'archives d'un auteur encore vivant, ou quand l'absence nécessaire à l'archivage n'est pas respectée. Dans ce cas, la recherche philologique trouve une limitation en référence à la dernière validation que peut encore donner l'auteur lui-même.

8. La présence de ce témoignage et son exploitabilité certifient l'absence de l'auteur en tant que texte d'origine sans auteur.

9. L'incomplétude qui se présentait apparemment aux éditeurs, et donc le caractère hypothétique de leur travail, sera confirmée par l'histoire des archives qui montrera qu'il y avait en réalité des notes et des projets de textes de linguistique générale par Saussure. Une partie de ces documents a fait l'objet d'enquêtes philologiques par Godel (1954, 1957) 40 ans plus tard, avec la première donation des manuscrits saussuriens à la Bibliothèque de Genève [BGE]. Ensuite un projet plus ample, *De l'essence double du langage*, ne sera retrouvé que 80 ans plus tard (donation 1996 à la BGE).

10. Un cas différent aurait constitué le fait de retrouver, dans les documents saussuriens, un plan de travail ou un index d'un texte à développer à partir des leçons des cours. Un document pareil, sans le texte final correspondant, aurait dû être considéré en tant que témoignage intermédiaire entre un texte destiné aux étudiants et un texte scientifique pour le déroulement du débat. Un index ou plan de travail retrouvé dans les papiers des auteurs montre souvent des changements qui peuvent être incohérents par rapport au texte définitif. Dans le cadre des manuscrits saussuriens, on a des index (p. ex. CLG/E 3297), mais pour établir une typologie du rapport entre index-projet de travail et réalisation concrète et généraliser un tel rapport à tous les documents saussuriens, il aurait fallu avoir le texte définitif, qui n'est pas présent.

Si « la dialectique de présence et d'absence au cœur de la représentation du passé, à quoi s'ajoute le sentiment de distance propre au souvenir » (Ricœur, 2000 : 538), l'oubli intervient en profondeur au point le plus critique du rapport entre présence, absence, distance. Si encore l'absence se détermine par rapport à une présence (virtuelle, réelle ou promise et donc engagée avec le futur), l'oubli pourra l'être par rapport au souvenir. Pour avoir l'oubli, on postule quelque chose à oublier et qu'on pourrait se rappeler en se montrant sous l'habit du souvenir : « C'est en effet dans ce trésor d'oubli que je puise quand me vient le plaisir de me souvenir de ce que j'ai une fois vu, entendu, éprouvé, appris, acquis » (Ricœur, 2000 : 541). L'oubli qui, pour Ricœur, est un « oubli de réserve », où on postule la présence du souvenir, indique la possible présence de l'objet de notre oubli. L'oubli par rapport à la présence se décline au conditionnel, il pourrait y avoir un objet de l'oubli qui se dévoilerait dans le moment de la remémoration du souvenir, mais sans oubli pas de remémoration.

On peut aussi avoir une remémoration sans qu'il y ait eu oubli, comme dans la fausse reconnaissance (Bergson, 1908 ; Virno, 1999) : le sujet se souvient d'avoir vécu quelque chose qui n'est en fait jamais arrivé. Parallèlement, il peut y avoir la présence du sentiment d'avoir un souvenir qui nous échappe, d'avoir oublié quelque chose, sans qu'il y ait vraiment ce qu'il nous semble ne pas se rappeler, ou alors sans avoir consciemment vécu quelque chose et, donc, sans qu'il y ait la possibilité de construire un souvenir et, par conséquent, son oubli. Ce sentiment d'oubli est sans fondement dans la présence. Il est donc possible qu'il y ait un oubli sans qu'il y ait eu un objet et qu'on ait alors la possible remémoration sur la base d'un oubli sans souvenir (Freud, 2004 : 15). Un oubli de ce type garde l'impression du souvenir, il en garde la forme sans contenu : le sentiment d'un manque, d'une perte qui remplit une forme vide, le fantôme de la présence. L'oubli indique donc une place laissée vide, mais en même temps porte avec soi la marque de la présence. Cette forme est faite pour accueillir les possibles présences sans se figer dans une correspondance biunivoque. Dans la perspective des archives, il faudra penser à cette forme d'oubli sans la présence. L'oubli d'archive indique la forme d'un possible souvenir sans qu'il y ait eu forcément un objet du souvenir : un premier mouvement, qui s'ouvre au conditionnel et se développe au futur. Les absences et les nécessaires oublis qui portent en soi la forme de la présence sont une marque initiale permanente. Ce manque constant, cette distance, donne la possibilité d'inscrire les diverses présences : il nous aide à retrouver ce qu'on cherche, mais crée aussi la marge pour ce qu'on ne cherche pas (Lupo, 2012). Après ces premières absences nécessaires, si on regarde l'archive sous ce point de vue différentiel, le jeu entre présence et oubli nous permet alors d'en déterminer les formes de l'archive. Les absences inaugurales, dans cette épiphanie différentielle, nous aident à ne pas oublier, à avoir la possibilité de rappeler le passé, mais aussi à savoir quoi oublier et ce qu'on oublie.

4 Temporalité des archives

Les couples oubli-mémoire, absence-présence, dans le cadre des archives, concernent une temporalité spécifique. Si les archives étaient faites pour garder trace du passé et construire un dépôt d'informations utilisable à loisir, alors elles montreraient une représentation de ce passé et seraient un outil pour décharger notre mémoire, comme

un cahier où nous inscrivons les choses pour ne pas les oublier. Mais l'image de la mémoire en tant que dépôt de données utilisées par les archives pour garantir le témoignage du passé sous la forme de recueils d'informations pourrait être potentiellement illimitée dans cette perspective cumulative. Ce point de vue produit le mirage d'une archive comme un reflet, dans la perspective de tout garder, de tout archiver, jusqu'à songer à une cristallisation de la réalité. Le problème de la sélection des informations, des documents, à garder et de la discrimination des informations utiles sur le moment ou dans le futur se poserait donc : de quelle façon archiver, quand normalement archiver est déjà sélectionner. En outre, nous serions écrasés par l'impossibilité de tout garder et d'arriver à tout lire, utiliser ; et, en ce qui concerne la mémoire, de tout se rappeler et en même temps de l'impossibilité de se soustraire à cette mémoire. Nous serions assiégés par le trop plein, par la quantité des données qui nous entourent et par l'impossibilité de tourner le regard ailleurs, en ayant toujours les souvenirs présents à notre esprit. Deuxièmement, s'il y a ce dépôt séquentiel de documents externe à nous, où on confie une mémoire redoublant prétendument la réalité, alors on s'expose à la perte de cette mémoire¹¹. Une fois qu'on a perdu quelque chose, il n'y a pas de possibilité de le retrouver, parce que la structure cumulative d'informations considère le fait de cumuler comme fonction fondamentale, plutôt que le fait de relier ensemble les données, les informations étant déjà enchaînées structurellement.

Une autre voie est de penser la temporalité des archives avec le regard tourné vers le futur. Cette temporalité de l'archive ne parle pas du présent et même pas du passé, la fonction de l'archive est au futur. On garde, on classe pour déterminer le futur : les archives servent à la sauvegarde de la possibilité d'un futur. Dans ce cas, l'archive produit et est ouverte à une continuelle possibilité en tant que lieu pour accueillir les documents qui seront produits et qui pourront être inscrits dans l'archive. Pour ce faire, il faut que la perte soit déjà inscrite dans la structure de l'archive. Cette exposition originaria signifie qu'on s'expose à la possibilité de remémorer, de retrouver, entre le trésor de l'oubli. L'exposition à la perte devient nécessaire pour activer la dynamique de la reconstruction, pour l'emploi des archives. Les archives, en fait, acquièrent de l'intérêt quand il y a la possibilité de les utiliser. Pour cela, il faut qu'il y ait l'oubli, forme vide et absence fertile. La faculté de l'oubli pour utiliser et rendre vivantes les archives est au sens nietzschéen (Nietzsche, 1874), où un oubli créateur se démontre faculté nécessaire pour une vie heureuse, quand par contre l'absence d'oubli empêcherait de vivre et d'agir :

Un homme qui ne voudrait sentir les choses qu'historiquement serait pareil à celui qu'on forcerait à s'abstenir de sommeil ou à l'animal qui ne devrait vivre que de ruminer et de ruminer sans fin. Donc, il est possible de vivre presque sans souvenir et de vivre heureux, comme le démontre l'animal, mais il est encore impossible de vivre sans oubli. Ou plus simplement

11. « Le désir de garder est aussi inséparable du désir de détruire. C'est que garder, c'est perdre. Si pour garder la trace de ce qui se passe maintenant, je prends une note pour ne pas l'oublier, je l'inscris sur du papier, et je la mets dans ma poche. Si ça s'arrête là, ça veut dire que je perds, j'expose le papier à sa perte. Pour garder, il faut que j'expose à la perte. Cette exposition à la perte, c'est un geste double dont la dualité est irréductible. Vouloir garder en mémoire, c'est exposer à l'oubli. C'est ce que j'appelle "le mal d'archive". Il y a la souffrance liée à l'archive et le désir d'archive. C'est le désir d'archive qui traverse cette expérience de la destructibilité radicale de l'archive. » (Derrida, 1998 : 209.)

encore, il y a un degré d'insomnie, de rumination, de sens, historique qui nuit au vivant et qui finit par le détruire, qu'il s'agisse d'un homme, d'une peuple ou d'une civilisation¹² (Nietzsche, 1874 [1976] : 207).

Sans possibilité d'oubli, pas de remémoration, pas de constructions des lectures de l'histoire. Sans l'oubli d'archive, il n'y a pas de création ni d'archive : « L'archive a lieu au lieu de défaillance originaire et structurelle de la dite mémoire » (Derrida, 1995 : 25). L'oubli et l'absence déclenchent une dynamique au futur, créatrice : pour que l'archive soit mobilisée et utile à la vie – et on ajouterait à la recherche – il faut qu'il y ait de l'oubli et de l'absence¹³.

Si la temporalité des archives ne sert pas au passé, alors le CLG a été construit pour projeter au futur la forme de Saussure et de ses premiers interprètes, les éditeurs. L'archive Saussure accueille les textes futurs qui s'inscrivent dans la trace saussurienne, marqués par l'impression saussurienne. Sans l'établissement de l'archive Saussure on n'aurait pas cette possibilité : « Autant et plus qu'une chose du passé, avant elle, l'archive devrait mettre en cause la venue de l'avenir » (Derrida, 1995 : 56). Une histoire de la linguistique saussurienne sera à partir d'un mouvement qui se projette vers le futur plutôt que d'une tendance à récupérer le passé.

Dans une perspective si ample, déterminée par un carottage continu dans le futur, une archive a des limites. D'une part, en raison du fait que les documents absents, détruits, perdus, ne peuvent pas être récupérés. D'autre part, en raison du fait que l'oubli pose le point de départ pour l'exploration des archives. L'oubli, caractère permanent de l'archive, constitue de l'intérieur une des limites de l'archive même. En même temps, ces limites sont toujours à retracer, même s'il y a un numéro d'archive,

12. Une forme de faculté de l'oubli sera encore présente dans la *Généalogie de la morale* (Nietzsche, 1887), où l'oubli est nécessaire à une vie heureuse et ouvre à la possibilité du présent et à la nouveauté.

13. L'oubli en tant que force créatrice est traité aussi par les historiens de la linguistique : « L'horizon de rétrospection possède une contrainte qui n'affecte pas le territoire de l'historien : il est fini et l'"oubli" y possède une fonction créative » (Auroux, 2006 : 113). D'une façon générale, l'« horizon de rétrospection » (HR) est « l'ensemble des connaissances antérieures » (Auroux, 2006 : 107 ; cf. Puech, 2006 ; Puech, Raby, 2011). L'oubli n'est pas thématique de façon explicite, mais il se montre partiellement sous l'habit mondain de la « sélection des sources », des absences dans l'HR sélectionné par les linguistes et par les historiens qui veulent à la fois s'autoriser, avec les discours sur la tradition et sur la continuité dans une filiation et dans un discours métahistorique, réfléchir à leur propre travail. Le tout pour avoir une conscience disciplinaire plus ou moins motivée, synchronique et diachronique, retenue nécessaire ou pas par les uns et par les autres. L'emploi de l'histoire de la linguistique dans l'histoire de la linguistique est un exemple de cette présentification du passé en vertu d'une tradition et d'une volonté de s'autoriser. La considération du futur, les horizons de prospection, ont été annoncés comme le travail à faire : « Si l'histoire "fait voir" c'est en plusieurs sens de "voir", dont l'un semble comme explicité par la fameuse formule de Michelet selon laquelle "chaque époque rêve la suivante". Quels ont été les formes et enjeux des *avenirs projetés* des sciences du langage ? Quels sont-ils aujourd'hui ? » (Puech, Raby, 2011 : 13). Dans le changement de régime des objets, dans la fondation d'une archive et dans l'existence de ce dernier avec cette dynamique qui se déploie au futur, se constitue la possibilité de l'HR : ce qui sera cité, lu, donné à lire, pris comme modèle ou dont on ne parlera pas. Si alors l'établissement de l'archive demande une sélection des sources et donc un HR est la création de l'archive non neutre, l'ordre des objets d'archive est un ordre des choses différent ou, comme nous venons de le dire, est l'absence du premier document. L'archive est l'archétype des possibles horizons rétrospectifs. La constitution d'une archive montre un possible carottage pour l'HR. En même temps, on distingue entre historiens et philologues, dont le travail se montre dans deux directions temporelles diverses, où établir la lettre est le premier pas, fait sur un terrain déjà entamé par l'archive, pour donner l'élan au discours historique. La constitution d'HR, dans le cadre de la constitution de l'archive saussurienne – et on pourrait dire dans tous les mouvements de la pensée qui ont mobilisé une origine liée à la création d'une archive – est un effet à rebours, un après-coup qui arrive après l'événement d'une représentation et actualisation du futur. Il n'est plus question de se donner une histoire, mais de promettre qu'il y aura une histoire.

les documents sont continuellement sujets à de nouvelles classifications par rapport aux ordres thématiques possibles, remaniements conceptuels et matériels où les premiers impactent sur les seconds et vice-versa. L'archive est toujours exposée à des nouveaux oublis.

5 Autoriser les interprètes

Les archives autorisent les interprètes et posent un seuil aux interprétations : qui a accès aux archives semble détenir la vérité.

Ce privilège est lié à la proximité de la source et à l'accès aux connaissances que les interprètes semblent avoir, pour une question liée à quelque chose de similaire au déroulement spatial de la connaissance. Aussi, si l'absence et l'impossibilité qui séparent de l'auteur persistent, l'accès et la proximité aux archives suggèrent une interprétation directe. L'École genevoise de linguistique (EGL) est un exemple de cette autorisation. Bally et Sechehaye, en effet, ont déterminé l'histoire grâce à leur posture archontique, détenteurs de la lettre saussurienne, les seuls qui avaient accès aux manuscrits saussuriens, les seuls à qui la famille faisait confiance et que M^{me} de Saussure consultait pour des questions de gestion de l'héritage saussurien. Pour s'approprier le rôle d'archontes, il a fallu affirmer ce droit (*cf. supra*). Le CLG, dès sa publication, a établi une tradition d'appropriation de la pensée saussurienne ou de se réclamer d'une tradition issue d'une origine saussurienne. C'est dans cette direction qu'ira le CR du CLG par le même Sechehaye, en 1917, et encore Sechehaye, en 1927, lorsqu'il parlera d'École genevoise de linguistique. Les genevois affirmeront leur priorité dans l'interprétation de certains principes saussuriens (Bally, Frei, Sechehaye, 1940), sur l'arbitraire du signe). Ils l'affirmeront aussi à la suite de la pression faite par la relève qui, à son tour, cherchait sa place sous l'emblème saussurien, voir Henri Frei (1899-1980) : « Je me demande, dans ces conditions, s'il ne serait pas d'actualité (et de nécessité : puisque nous formons une école nous devons nous défendre) » (12 mai 1940, BGE Ms.fr. 1999) ; et Serge Karcevski (1884-1955), qui proposera des rencontres périodiques à partir de 1940 qui aboutiront à la constitution de la *Société genevoise de linguistique*. Après le décès de Sechehaye (1946) et Bally (1947), Frei et ensuite Godel ouvriront officiellement la recherche en philologie saussurienne. Ensuite, Rudolf Engler (1930-2003) établira l'édition critique des sources du CLG, qui a été reconnue comme le texte auquel ramener tous les documents d'archives successifs, comme comparaison avec le travail des premiers éditeurs vus comme privilégiés par leur proximité à l'arkhé :

Je souligne et je soutiens toujours qu'il est indispensable de tenir compte de ce « Saussure de 1916 ». Il est à la mesure de l'époque 1916/57 – Saussure comme le voyaient ses proches ; une interprétation, certes, mais aussi fiable que certaines interprétations du « Saussure » chronologique (Engler 2003 : 18).

Avec la découverte de nouveaux manuscrits en 1996, certains chercheurs se sont réclamés comme néosaussuriens, en partant de la représentation d'un vrai Saussure opposé à un faux Saussure du CLG. Dans ce cas également, le grand tournant était la proxi-

mité et l'accès aux sources, mais, pour l'instant, ce courant n'a produit que très peu d'éditions de sources.

6 Conscience d'archive

L'attitude des éditeurs du CLG envers l'archive est plus large qu'une conscience disciplinaire propre aux sciences du langage. Il s'agit plutôt d'une conscience d'archive, d'une attitude des chercheurs envers la fonction des archives en vertu de leur temporalité au futur. La présence d'une telle conscience rend manifeste l'importance des archives et la possibilité de s'attribuer le rôle d'interprètes. La conscience d'archive relie ensemble non seulement les enjeux d'une discipline, l'état des lieux synchroniques et la diachronie, mais s'applique également à la production concrète des documents pour construire l'archive et se projeter dans le futur ; en outre, c'est une conscience des possibilités de lecture de l'archive par l'acteur lui-même et par des tiers qui comporte une conscience de la communication scientifique. Enfin, la conscience d'archive prend en compte une autoréflexivité et un point de vue privilégié de l'auteur qui se déploie vers ses propres documents, face à sa propre archive à venir en vertu du futur de ses documents. La conscience d'archive, en fait, constitue un moment où l'auteur se regarde en tant qu'acteur, a présent à l'esprit le fait qu'il est en train de produire une archive. Cette conscience se dédouble par rapport à celles des possibles lecteurs, archivistes, interprètes. Savoir que sa propre écriture sera archivée implique une pré-sélection des matériaux, un tri et une classification en action durant la rédaction et, ensuite, lorsque l'auteur décide quels documents garder ou jeter. Du point de vue de l'auteur face à sa propre archive, la temporalité est au futur antérieur : 'j'aurai été' est justement la temporalité de celui qui, en écrivant, en menant sa recherche, construit une archive qui lui survivra, dans la perspective du dépassement de lui-même, de laisser des traces, des indices pour ceux qui verront après lui, qui liront non plus malgré lui, mais grâce à lui. La conscience d'archive inscrit le futur antérieur de l'usage de l'archive : « Rappelle-toi de te rappeler l'avenir » (Derrida 1995 : 121).

La linguistique imbibée de Saussure s'est fondée sur un texte construit avec cet esprit. Il ne s'agit plus d'autoriser son propre parcours avec l'emploi de l'histoire, mais d'intervenir dans la formation de l'histoire, être à l'aune du faire de l'histoire, que quelqu'un lira mes écritures qui feront partie de l'histoire. La conscience d'archive agit sur le travail du chercheur et en influence sa pratique d'écriture de recherche. Elle porte en premier plan l'aspect social de la production linguistique, de l'écriture et de la recherche. Savoir que la présence de l'archive signifiera être observé, avoir conscience de faire un geste public d'écriture, influence la formation des archives et montre donc le caractère social de l'archive. On peut penser à la pratique de l'autocensure, l'autolimitation, la sélection de l'écriture et la sélection de la lecture des archives – qu'est-ce que les auteurs nous donnerons à lire : « Un écrivain, c'est surtout quelqu'un qui écrit un testament : quoi qu'il écrive, c'est, comme chose publique, et survivante, de l'ordre testamentaire » (Derrida, 1998 : 208). Mais la conscience d'archive dans l'écriture d'un chercheur génère une différence ultérieure entre écriture publique, destinée à un public, et écriture de recherche, normalement visée à la découverte et au travail personnel intermédiaire entre l'écriture et la publication et non à l'exposition de son propre cabinet de travail et, enfin, de soi-même. Savoir que

les textes qui seront écrits auront un caractère public implique une prise de position par rapport à sa propre écriture. La présence de l'autre devient donc constitutive de l'archive : un laisser une trace pour que d'autres la suivent.

Parmi les linguistes genevois, Bally est le plus représentatif de cette conscience d'archive. Il gère son héritage documentaire et essaie de modeler la représentation de son archive. Dans ses manuscrits, on peut retrouver plusieurs fois des avis ajoutés par l'auteur pour l'utilisation de certaines notes en cas d'une nouvelle édition d'un article ou d'un volume – il s'adresse à lui-même mais aussi aux lecteurs de ses documents (Chidichimo [à paraître]). Dans les notes des cours, on retrouve l'exacte chronologie de leur emploi et réutilisation lors d'années académiques diverses. La conscience ne s'étalant pas seulement aux ajouts, mais aussi aux absences produites à dessein, on voit alors la destruction systématique des épreuves utilisées pour la rédaction de ses publications ou le réemploi du verso des brouillons des volumes et articles publiés. Pratique de Bally qui concerne aussi les épreuves du CLG, ou le brouillon de son *Traité* (Bally, 1909) annoté encore par Saussure. Bally préservera seulement ses propres textes finaux non publiés et certains brouillons et notes préparatoires pour les cours – mais en précisant : « Aucun de ces manuscrits ne doit faire l'objet d'une publication posthume » (BGE, Ms.fr. 5019/12/c) – et éliminera de manière systématique les textes intermédiaires : le détruire pareillement à l'achever étant une autre pratique pour garder le contrôle sur l'archive et sur le futur ¹⁴.

7 L'archive au futur

[...] the legend was developing that his lack of publication was proof of a conception of language so powerful that it had to left to others to realise. [...] Besides his own perfectionism, he now had the legendary ideals imposed on him by others to fall short of (Joseph, 2012 : 472).

L'École genevoise de linguistique est le cas par antonomase permettant de voir la conscience d'archive déterminant le comportement des chercheurs et déployant la temporalité des archives.

Le mouvement philologique et d'archive qui produira les archives de Saussure avait été commencé avec une tendance au futur, un désir d'archive, d'achever Saussure déjà du vivant de Saussure lui-même. Bally avait déjà assumé le rôle de diffuseur et d'interprète du verbe saussurien si on considère la période passée par Bally à Paris, entre 1903 et 1904, où il sera en contact avec le milieu de la linguistique parisienne ¹⁵. Ce travail continuera en 1908, avec les célébrations pour les *Mélanges Saussure* qui représentent tout un travail d'archivage, fixation, catalogage de l'hypothétique Saussure et qui trouvera son couronnement avec le CLG en 1916, en passant par le décès de Saussure. Mais si l'espace saussurien produit par les interprètes passait essentielle-

14. La même attitude sera gardée par son épouse, Alice Bally, qui ne s'abstient pas d'ajouter des commentaires en marge des textes et de présélectionner les documents pour les archives. Pareillement, on verra la défense du travail des éditeurs par leurs héritiers durant les premières recherches de philologie saussurienne, c'est-à-dire quand d'autres chercheurs commencent à avoir accès aux archives (Chidichimo, à paraître).

15. Je considère une période précédant la nomination de Bally à la chaire de Saussure (cf. Joseph, 2012 : 633).

ment par la linguistique générale, plutôt que par ses publications indo-européanistes, l'idée d'une théorie générale de Saussure était déjà présente. Les textes de Saussure consacrés à la linguistique générale sont attendus par les élèves et les collègues. Le terrain était déjà préparé par plusieurs indices dont on peut essayer une ample catégorisation dans le cadre restreint de cet article, mais qui ne rend pas l'idée du réseau de traces, relations et de la diffusion des informations de l'époque :

- a) Les publications du vivant de Saussure.
- b) Ses participations à des rencontres scientifiques (SLP p. ex.) et au *Colloque des orientalistes* à Genève de 1894.
- c) Les cours parisiens auxquels fait référence Meillet dans son CR du CLG (en particulier, nous considérons celui de gothique, 1885-86, Joseph (2010) ; les premiers cours à Genève, novembre 1891, où sont présents certains concepts généraux sur les langues et le langage, repris aussi dans les journaux, *Le Genevois* et *Le Journal de Genève* (CLG/E, Chidichimo, 2010 et Sechehaye, 2010) qui grossissent le côté des témoignages ; les cours genevois 1891-1913.
- d) Au deuxième degré, nous retrouvons les traces dans des textes par des tiers, p. ex. la notion saussurienne de sémiologie utilisée par Adrien Naville (1845-1930) (Naville, 1901), et dont l'auteur renvoie à Saussure pour la paternité ; ou encore les références à la théorie du signe de Saussure dans la thèse d'Henri Odier (1873-1938) (Odier, 1905).
- e) Il y a les traces dans la correspondance scientifique, donc dans la diffusion de ses idées et dans ses intentions de recherche sur des concepts généraux et sur la méthodologie de recherche, à Paris, grâce aux échanges avec Gaston Paris en 1891 (Décimo, 1994) et Meillet en 1894 (Benveniste, 1964). Mais aussi la lettre à Sechehaye en 1893 (Marchese, 2007) où il est question, toujours, de synchronie et diachronie.
- f) Le rôle des élèves et de l'entourage. En premier lieu, comme nous venons de le dire, Bally et son passage parisien :

Une question avant de terminer. Vous qui êtes un peu dans le secret, ne pourriez-vous me dire si de Saussure publiera bientôt quelques-uns des grandes ouvrages qu'il avait, je crois en préparation. Quand je vois quelle vénération on a pour lui ici, et comme sont accueillis les moindres bribes qui portent son nom, il me semble extrêmement regrettable qu'il se soit pour ainsi dire retiré sous la tente (Juvet à Bally, BGE, Ms.fr. 5002, f.404v., 29 décembre 1905).

Mais aussi, en Suisse, où Bally envoie les notes des cours de Saussure des années 1904 à Max Niedermann (1874-1954) ; et Léopold Gautier (1894-1971) qui depuis Göttingen écrivait à Bally : « On est impatient à Göttingen de voir les *Mélanges*. [...] J'étais fier, en tant que Genevois, d'entendre comment des gens compétents s'exprimaient sur le compte de M. de S. » (BGE, Ms. fr. 5002, f.140, 19 juillet 1908.) Et encore ses autres contacts genevois comme p. ex. Lucien Gautier (1850-1924) auquel Saussure a raconté une partie de ses recherches (il écrira aux éditeurs du CLG après la publication) (BGE, Ms. Fr. 5002, f.159-164).

g) Les entretiens privés avec les élèves comme Albert Riedlinger (1883-1978) et Léopold Gautier, qui sont au courant de la présence des recherches de Saussure qu'il ne publiera jamais.

h) Les notices sur l'activité de Saussure, voire les publications sur les journaux, sur les publications de divulgation de l'Université.

Ce peu de traces indique déjà que la communauté scientifique des linguistes était prête à accepter le CLG, à le lire, le discuter, l'utiliser et le discuter encore une fois, à l'avenir. Il fallait seulement attendre l'absence de l'auteur.

8 La passion des archives

J'ai présenté des suggestions pour penser l'archive autrement, pour la mobiliser en vertu de sa fonction liée à la recherche, vouée à l'action. L'archive mobilisée au futur ne se montre pas par le côté du prédictible, de l'horizon de sens auquel on s'attend. Dans une archive, il y a ce que nous n'attendons pas : l'absence, le manque, l'imperfection, l'approximation, le comble synonymique. L'archive parfaite, qui d'ailleurs n'existe pas, est une archive faite d'absences. Il sera inutile d'aller loin dans ce sens pour chercher cette absence parfaite qui correspondrait au silence. Il faut alors considérer la réalité normative des archives faite de pleins et de vides.

Bibliographie

Papiers Charles Bally, Manuscrit français 5002, 5019/12/c, 5146, 5148/4, Bibliothèque de Genève (BGE).

Société Genevoise de Linguistique, Manuscrits français 1999, Bibliothèque de Genève (BGE).

Archives Littéraires Suisses, Fonds Georges Redard, Bibliothèque nationale, Berne.

AUROUX, S. (1986), « Histoire des sciences et entropie des systèmes scientifiques. Les horizons de rétrospection », *Archives et documents de la SHESL*, 7, p. 1-26.

AUROUX, S. (2006), « Les modes d'historicisation », *Histoire Épistémologie Langage*, XXVIII, 1, p. 105-116.

AUROUX, S., COLOMBAT, B. (1999) « L'horizon de rétrospection des grammairiens de l'Encyclopédie », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 27, p. 111-152.

BALLY, C. (1908), « Maîtres et disciples », *Journal de Genève*, 18 juillet, p. 2.

BALLY, C. (éd.) (1908), *Mélanges de linguistique offerts à Ferdinand de Saussure*, Champion, Paris.

BALLY, C. (1909), *Traité de stylistique française*, Klincksieck, Paris.

BALLY, C. (1913), « Ferdinand de Saussure », *La Semaine littéraire*, 1^{er} mars.

BALLY, C., FREI, H., SECHEHAYE, A. (1940), « Pour l'arbitraire du signe », *Acta Linguistica*, II, p. 165-169.

BENVENISTE, É. (1964), « Lettres de F. de Saussure à Antoine Meillet (1894-1911) », *CFS*, 21, p. 89-130.

BERGSON, H. (1908), « Le souvenir du présent et la fausse reconnaissance », in Bergson Henri, *L'énergie spirituelle*, Éditions Albert Skira, Genève, p. 105-144.

BERT, J.-F. (2014), *Qu'est-ce qu'une archive de chercheur ?*, Open Edition Press.

CHIDICHIMO, A. (2010), « Les premières leçons de Saussure à Genève, 1891 : textes, témoins, manuscrits », *CFS*, 62, p. 257-276.

CHIDICHIMO, A., *Les recueils d'opuscules de Charles Bally* [à paraître].

- CHISS, J.-L., PUECH, C. (1994), « F. de Saussure et la constitution d'un domaine de mémoire pour la linguistique », *Langage*, 114, p. 41-53.
- CHISS, J.-L., PUECH, C. (1997), *Fondations de la linguistique : études d'histoire et d'épistémologie*, 2^e éd., Duculot, Louvain-la-Neuve.
- COLOMBAT, B., FOURNIER, J.-M., PUECH, Ch. (2010), *Histoire des idées sur le langage et les langues*, Klincksieck, Paris.
- DECIMO, M. (1994), « Saussure à Paris (lettres à Gaston Paris et à Paul Boyer, 1888-1908) », *CFS*, 48, p. 75-90.
- DERRIDA, J. (1998), « Archive et brouillon », in *Pourquoi la critique génétique ?*, Contat, M., Ferrer, D. (éd.), CNRS, Paris, p. 189-209.
- DERRIDA, J. (1995), *Mal d'archive : une impression freudienne*, Galilée, Paris.
- ENGLER, R. (2003), « Polyphonie », in *Saussure. Cahiers de l'Herne*, Éditions de l'Herne, Paris, p. 16-19.
- FEHR, J. (1997), *Linguistik und semiologie Notizen aus dem Nachlaß. Texte, Briefe und Dokumente* Gesammelt, übersetzt und eingeleitet, Frankfurt am Main Suhrkamp.
- FREUD, S. (2004), « Remémoration, répétition et perlaboration », *Libres cahiers pour la psychanalyse*, 2004/1 n. 9, p. 13-22.
- GODEL, R. (1954, éd.). « Notes inédites de F. de Saussure (par R. Godel) », *CFS*, 12, p. 49-61.
- GODEL, R. (1957), *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*, Droz, Genève.
- JOSEPH, J. E. (2010), « Saussure's notes of 1881-1885 on Inner Speech, Linguistic Signs and Language Change », *Historiographia Linguistica*, 37 :1/2, p. 105-132.
- JOSEPH, J. E. (2012), *Saussure*, Oxford University Press, New York / Oxford.
- LUPO, L. (2012), *Filosofia della Serendipity*, Guida, Napoli.
- MARCHESES, M. (2007), « Saussure : note di biografia e teoria linguistica in carte inedite del 1893 (Arch. De Saussure 377/8 e 13) », *CFS*, 60, p. 217-235.
- MEILLET, A. (1916), « C. r. de F. de Saussure, *Cours de linguistique générale* », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 20, p. 32-36.
- NAVILLE, A. (1901), *La classification des sciences*, Alcan, Paris.
- NIETZSCHE, F. (1874 [1976]), *Considérations inactuelles I et II*, Aubier, Éditions Mouton, Paris.
- NIETZSCHE, F. (1887 [1971]), *La généalogie de la morale*, L'Harmattan, Paris.
- ODIER, H. (1905), *Essai d'analyse psychologique du mécanisme du langage dans la compréhension*, Berne.
- PUECH, C. (2006), « Présentation. Histoire des idées linguistiques et horizons de rétrospection », *Histoire Épistémologie Langage*, XXVIII, 1, p. 9-24.
- PUECH, C., RABY, V. (2011), « Formes et enjeux de la rétrospection. (Présentation) », *Histoire Épistémologie Langage*, XXXII, 2, p. 5-14.
- RICOEUR, P. (2000), *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Seuil, Paris.
- ROTH-LOCHNER, B. (2005), « Les archives littéraires sont-elles des archives comme les autres ? », « Documents » de l'Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, 7, octobre, p. 7-12.
- SAUSSURE, F. de (1916, 1922), *Cours de linguistique générale*, Payot, Lausanne / Paris. [CLG]
- SAUSSURE, F. de (1967/74), *Cours de linguistique générale*, éd. critique R. Engler, Harrasowitz, Wiesbaden [CLG/E].
- SAUSSURE, F. de (1978). *Cours de linguistique générale*, éd. T. de Mauro, Payot, Lausanne / Paris [CLG/D].
- SECHEHAYE, A. C. (1917), « Les problèmes de la langue à la lumière d'une théorie nouvelle », *Revue philosophique*, 84, p. 1-30.
- SECHEHAYE, A. C. (1927), « L'École genevoise de linguistique générale », *Indogermanische Forschungen*, 44.

SECHEHAYE, A. C. (2010), « Cours de phonétique du grec et du latin, 1891-1892, professé par Monsieur Ferdinand de Saussure », éd. A. Chidichimo, *CFS*, 62, p. 277-285.

SOFIA, E. (2013), « Cent ans de philologie saussurienne. Lettres échangées par Albert Sechehaye et Charles Bally en vue de l'édition du *Cours de linguistique générale* (1916) », *CFS*, 66, p. 181-197.

SOFIA, E. (2015), *La « collation Sechehaye » du 'Cours de linguistique générale' de Ferdinand de Saussure*, Peeters, Leuven.

VIRNO, P. (1999), *Le souvenir du présent Essai sur le temps historique*, Éditions de l'Éclat, Paris.

YEROUSHALMI, H. (1988), « Réflexions sur l'oubli », in *Usages de l'oubli*, Éditions du Seuil, Paris, p. 8-21.

Du geste archivistique à la geste de l'historien : comment une politique d'archivage proxémique permet de rassembler un inédit disséminé¹

Marc J. Ratcliff

FPSE, Université de Genève et Archives Jean Piaget, Suisse

Jeremy T. Burman

FPSE, Université de Genève, Suisse et York University, Canada

Résumé : Cet article illustre dans un premier temps la politique archivistique des Archives Jean Piaget (abrégé AJP) depuis la perspective de la réception en 2011 d'une donation de l'intégralité des archives et de la bibliothèque de Jean Piaget. Un des objectifs de cette politique – menée par une équipe combinant historiens, bibliothécaire, archiviste et psychologues – a été de maximiser le principe de respect de l'ordre du créateur alors que le gisement lui-même avait des allures de chaos. Mais il s'agissait d'un chaos organisé. Contrairement à nombre d'autres archives où elle est complètement perdue, ici, l'organisation de l'auteur était en partie conservée, mettant l'accent sur une frontière d'archive de nature spatiale. Il a fallu prendre conscience des contraintes portées par la dimension spatiale pour décider comment en fixer la mémoire, au moyen de diverses stratégies. Cette politique d'archives est interprétée dans le cadre du modèle C.R.C.A., dans la mesure où elle coïncide avec un projet de recherche historien qui exploite en partie ce fonds en cours d'inventaire. En un second temps, on montre l'efficacité de cette politique archivistique qui tient compte de la dimension proxémique. En effet, certaines recherches réalisées sur les fonds ont abouti à identifier une série d'inédits de Jean Piaget, tant par l'immersion dans l'extraction des documents que par l'utilisation des clefs proxémiques créées parmi les instruments de recherche.

Mots-clefs : Archives Jean Piaget, Bureau de Piaget, archives des savoirs, causalité, comportement archivistique, dimension proxémique, Donation Famille Piaget, gestes archivistiques, inédits, Jean Piaget, modèle C.R.C.A.

1. Ce travail est soutenu par le Fonds National Suisse, subside n° 100011-146145. Les contributions de Burman ont été également soutenues par la bourse ThinkSwiss (de l'ambassade Suisse du Canada) et par une bourse de la Fondation Jean Piaget. Ce travail prolonge une communication de Burman, Ratcliff (2015). Les auteurs remercient Gabriel Aubert, Pierre Barrouillet, Pierre-Yves Brandt, Jacqueline Cérésole-Piaget, Nathalie Delli Gatti, Elphège Gobet, Katalin Haymoz, Rita Hofstetter, Didier Morier, Ariane Noël et Barbara Roth.

À la mémoire de Laurent Piaget

« L'enfant ne voit que ce qu'il connaît. Si vous acceptez cela, le choix des variables est lié au système d'ensemble. Je ne crois pas qu'on puisse dissocier les deux... »

J. Piaget, discussion de l'exposé de C. Fot, 20 juin 1967²

Introduction

Les Archives Jean Piaget (AJP) émanent d'une fondation de droit privé créée en 1974 dont la mission principale est la conservation et la diffusion de l'œuvre de Jean Piaget. Les AJP ont fonctionné comme centre de documentation, de rencontre scientifique, de recherche et de publication en psychologie. Depuis 1996, se sont ajoutées des activités de muséographie, puis de recherche en histoire de la psychologie et en épistémologie. Et, depuis 2012, les AJP sont en cours de transformation par l'arrivée d'un fonds considérable provenant directement de la famille Piaget : la « Donation Famille Piaget » (abrégée ci-après DFP).

L'arrivée de la DFP a rendu possible une demande de subside accordée par le Fonds National Suisse, en 2013, portant sur les « Trente Glorieuses de Jean Piaget³ ». Les choix archivistiques ensuite effectués (parmi lesquels une priorité de l'inventaire sur la période 1945-1980) et la collaboration constante d'une équipe de base – l'archiviste E. Gobet, la bibliothécaire K. Haymoz et l'historien et épistémologue M. Ratcliff (responsable du fonds) – ont permis d'expérimenter la problématique suivante : comment un nouveau projet de recherche s'accommode-t-il de comportements de recherche et de comportements archivistiques ? En particulier, ce sont les transformations des historiens (devenus acteurs impliqués) qui, par une connaissance accrue de la généalogie des différents comportements archivistiques, donnent lieu à de meilleures possibilités de recherche historique, oscillant entre l'utilisation des sources et la réouverture des segments⁴. Alors que, dans une approche plus classique, l'axe autour duquel aurait pu se construire le recueil du gisement est la tension entre le tout conserver de l'historien et le trier-conserver/jeter de l'archiviste⁵, ici la collaboration entre les métiers différents a été orientée par le modèle des comportements archivistiques et de recherche – élaboré en même temps que cette expérience.

1 La Donation Famille Piaget (DFP)

En juillet 2011 décédait Laurent Piaget (1931-2011), le fils cadet de Jean (1896-1980) et de Valentine (1899-1983). Il habitait la maison familiale de Pinchat où avaient vécu ses parents et dans laquelle il avait tant conservé le patrimoine scientifique et les fonds privés de son père, que recueilli des fonds relatifs à sa famille liée aux élites romandes

2. Archives Jean Piaget, Carton 2/DFP/A2.1.233 (p. 2).

3. Le projet est consultable sur <http://p3.snf.ch/Project-146145>.

4. Sur les notions d'auteur, de comportement archivistique, de segments et de déproduction, cf. Ratcliff, « Archives des savoirs concurrentiels et comportement archivistique : le modèle C.R.C.A. », ce volume.

5. Blouin, Rosenberg (2001 : 63).

protestantes et progressistes⁶. Suite à son décès, par convention signée en mai 2012⁷, ses deux sœurs Jacqueline (née en 1925) et Lucienne (1927-2014) effectuaient une donation à la Fondation des Archives Jean Piaget. La convention couvrant la DFP stipulait que tout l'héritage intellectuel de Piaget (manuscrits, correspondances, papiers, bibliothèque et objets témoignant de son activité intellectuelle) était donné aux AJP pour l'inventorier, le conserver et le mettre en valeur. C'est, en un premier temps, cette histoire qui va être présentée, pour en comprendre les choix et notamment le rapport à une frontière d'archives rarement prise en compte : l'espace.

2 Un gisement comme didactique d'archives

Pour élaborer la convention, il fallait d'abord se rendre sur les lieux. Le 19 décembre 2011, une équipe des AJP – constituée de son président (P.-Y. Brandt), son directeur (P. Barrouillet), le personnel des archives (M. Ratcliff et K. Haymoz), l'archiviste de la FPSE (E. Gobet) – ainsi que le représentant de la famille Piaget (D. Morier), se rendait à la villa « Les Cerisiers » sise à Pinchat, dans la commune de Veyrier à Genève. La visite faisait ressortir plusieurs caractéristiques dont la prise en compte s'est avérée fructueuse pour établir la politique archivistique qui allait suivre. Ce sont les suivantes :

- a. La distribution géographique de la DFP dans l'ensemble de la villa et non dans le seul Bureau⁸. Ainsi, différentes pièces de la villa contenaient des manuscrits à inclure dans la Donation. Par la suite, il est apparu que, à l'exception de lieux de passage, couloirs et escaliers, de la cuisine, des sanitaires et salles d'eau, *toutes* les pièces de la villa – y compris la cave, le galetas, les chambres et la véranda – contenaient des documents entrant dans la DFP. Il a alors fallu organiser une fouille systématique, d'autant plus longue que certains endroits inattendus et parfois presque inaccessibles ont révélé des documents à inclure dans la DFP : fonds d'armoires, dessous et dessus de meubles, bibliothèques des chambres, etc.
- b. La présence d'autres fonds que le fonds concernant strictement Jean Piaget. Très vite ont émergé des documents de Valentine Piaget (certains mis en cartons annotés par Laurent), de membres de la famille ou de tiers tels qu'un des maîtres de Piaget : le malacologue Paul Godet (1836-1911). Il a été décidé d'inclure l'ensemble de ces manuscrits dans la DFP – d'autant plus que nombre d'entre eux sont adressés à Piaget – permettant d'élargir ainsi le périmètre de documentation de l'œuvre et de la vie de Jean Piaget pour l'insérer dans son contexte familial, social et culturel.
- c. La conservation et la destruction de documents. Différents indices montrent un taux de destruction de documents faible voire nul. Jean Piaget

6. Par sa mère Rebecca Jackson, Jean Piaget est apparenté aux grandes familles industrielles françaises de l'acier, les Japy et les Peugeot ; Valentine Chatenay est la petite-fille du président de la Confédération Helvétique en 1872, Paul Cérésole, fondateur du parti radical. Sur les élites romandes, cf. Berchtold (1963) et, en particulier pour Piaget, cf. Ducret (1984) ; Barrelet, Perret-Clermont (1996).

7. La rédaction de cette convention a fait l'objet de discussions d'un groupe constitué du professeur P.-Y. Brandt, de M. Ratcliff, K. Haymoz, D. Morier, E. Gobet, avec l'aide éclairante de M^{me} B. Roth, Conservatrice des manuscrits de la BGE et du professeur G. Aubert.

8. Bureau avec une majuscule désigne la pièce, bureau avec minuscule désigne le meuble.

et sa famille semblent n'avoir rien jeté : des factures de gaz datant des années 1930 ont même été retrouvées. Sauf de rares exceptions, l'état de conservation général du fonds est bon, des produits contre les rongeurs et les insectes avaient été posés partout.

d. La dimension proxémique. Immortalisé notamment par des prises de vue du photographe Jean Mohr et par un film de Jean-Claude Bringuier⁹, le Bureau de Piaget était célèbre pour son chaos, que lui-même, après Bergson, qualifiait d'« ordre vital¹⁰ ». Toutefois une comparaison entre les photos de cette époque [fig. 1] et les photos prises dans le cadre de la mission des AJP [fig. 2] montre que des changements ont eu lieu.

Il est certain que les contenus de certaines zones de la bibliothèque, de l'armoire murale, du bureau et de certains tiroirs n'ont pas été déplacés depuis les années 1960 et dans certains cas depuis l'avant-guerre. En revanche, une centaine de dossiers de recherche, répartis du temps de Piaget dans quelques rayonnages de la bibliothèque, ont vraisemblablement migré dans une petite armoire. Et enfin, deux changements majeurs ont eu lieu : la planche disposée en travers du Bureau par Piaget pour servir de table de travail a été ôtée et une partie des piles de documents « ne laissant qu'un étroit passage sinueux, vrai labyrinthe pour gagner sa table de travail¹¹ » a été dégagée. Ces modifications sont vraisemblablement dues à Laurent. De fait, il se servait occasionnellement du bureau de son père pour faire de l'administration, comme en attestent nombre de ses papiers retrouvés dans le Bureau. Il semble aussi par la suite avoir imaginé un projet de classement du gisement paternel, abandonné toutefois, ce que montre la présence de cartons d'archives neufs mais inutilisés dans le Bureau.



FIGURE 1 – Le bureau de Piaget en 1978. © Jean Mohr, musée de l'Élysée.

9. Bringuier (1970).

10. Bringuier (1977 : 15).

11. Delessert (2015 : 99).



FIGURE 2 – Le bureau de Piaget en 2012 pris depuis le même endroit. Toute la partie située devant le téléphone (sur une table ?) a été déménagée. © Archives Jean Piaget / photo Denis Ponté et Roger Chappellu.

La villa a fait l'objet de fouilles réparties dans une cinquantaine de visites d'identification, d'organisation et d'extraction qui ont eu lieu de l'été 2012 à l'été 2015¹², au cours desquelles près de 110 cartons de déménagement (cartons de bananes) en ont été extraits pour un total d'environ 70 000 documents. Ce fonds est en cours d'inventaire¹³ et de numérisation¹⁴.

3 Documenter l'extraction : la dimension proxémique

Dès la première visite de décembre 2011, deux choses étaient clairement apparues : l'extraction des documents pourrait prendre l'allure de fouilles archéologiques et, au final, l'environnement spatial allait être transformé de manière irréversible. Le problème, discuté dans le Bureau de Piaget lors de la première visite même, était de se donner les moyens de documenter la dimension spatiale du fonds, voire ses divers états. Plusieurs hypothèses se sont présentées, la première étant de documenter l'état stratigraphique du Bureau. Toutefois, cette démarche impliquait des contraintes élevées, confirmées lors de la première visite d'extraction en été 2012 où le contenu des tiroirs du bureau de Piaget a commencé à être emballé dans des cartons de déménagement.

L'emballage supposait plusieurs activités : 1. séparer les documents sans rapports avec Piaget ou postérieurs à son décès ; en particulier, pour régler l'Hoirie, la famille avait

12. Ces fouilles ont été organisées et réalisées par Marc Ratcliff secondé par Matteo Borri, Ariane-Isabeau Noël, Katalin Haymoz, Elphège Gobet, Camille Jaccard, Alessandro Chidichimo, Jeremy Burman, Renata Latala, Yann Bevilacqua et Bilal Cherouati.

13. À l'heure actuelle, l'inventaire n'est accessible qu'aux chercheurs rattachés aux AJP ; toutefois les AJP répondent à toute demande d'information externe. Il est prévu que courant 2018, l'inventaire sera disponible publiquement sur le site des AJP (<http://ae1.archivespiaget.ch/>) et les séries numérisées accessibles en se rendant aux AJP.

14. En 2014, une fondation privée genevoise (à laquelle va toute la reconnaissance des AJP), a octroyé aux AJP un financement qui a permis d'accélérer l'inventaire des manuscrits et le catalogage des ouvrages et des photos, et de réaliser la numérisation des séries principales (en cours).

demandé de mettre de côté les documents de Laurent ; 2. éliminer les documents postérieurs (par ex. quotidiens des années 1990-2000) ainsi que des enveloppes et papiers vides ; 3. dépoussiérer certains documents ; 4. réserver, par une mise en enveloppe annotée, des documents d'importance exceptionnelle (par ex. lettres de célébrités) ; 5. préserver, par une mise en enveloppe annotée, des documents en mauvais état.

L'ensemble de ces activités supposait une prise d'information préalable sur certains documents avant de les mettre dans les cartons. La documentation par photographie des différentes strates aurait rendu ce travail encore plus difficile en multipliant le temps par trois ou quatre, comprenant dépoussiérage, tri, pré-expertise, emballage et annotations, sans parler du temps de triage et d'indexation des photos elles-mêmes. Le projet archéo-photographique est ainsi devenu irréalisable, pour trois raisons liées à l'activité et aux comportements archivistiques de Laurent, dont les papiers retrouvés dans le Bureau ont rempli trois cartons de déménagement : 1. les couches superficielles contenaient un mélange de documents internes et externes à la DFP, affectant directement la stratigraphie ; 2. une partie des couches inférieures – sous les tables, et parfois au-dessus – se trouvait dans des cartons ; 3. selon toutes vraisemblances, l'ordre de certaines couches du Bureau avait été modifié par Laurent, à commencer par l'ensemble des piles qui bordaient le « chemin » d'accès aux fauteuils. Toutes ces raisons ont rendu la documentation stratigraphique à la fois coûteuse et superflue.

À la place d'une documentation stratigraphique, il fallait au moins documenter l'ordre du Bureau tel qu'il avait été trouvé lors de la première visite. Deux stratégies ont été adoptées, corrélées l'une avec l'autre : 1. un mandat photographique réalisé par deux photographes, MM. R. Chappellu et D. Ponté, pour faire une série de prises de vue de la villa, y compris une vue panoramique du Bureau et des clichés précis de ses différentes zones ; 2. l'inscription de la provenance, du lieu d'extraction sur tous les cartons de la DFP, constituant un champ spécifique de la base de données Alexandrie des AJP. Ce champ possède aujourd'hui près de 60 modalités – correspondant aux localisations dans la villa – dont la moitié concerne le Bureau de Piaget.

Devenue inutile, l'approche stratigraphique a donc été substituée par une approche proxémique, c'est-à-dire une approche géographique des lieux internes à la villa. On se donnait là les moyens de conserver une mémoire de l'espace, même s'il était évident que seule une partie des zones refléterait l'organisation originale de l'auteur, c'est-à-dire Jean Piaget. La frontière d'archive se trouve être plus précisément celle du gisement, déterminée spatialement, mais aussi par certaines raisons qui ne peuvent pas être devinées *a priori*. Deux facteurs sont ici déterminants :

- a. L'expertise acquise par le premier auteur de ces lignes à retrouver et comprendre la relation d'origine entre séries et lieux de provenance. Par exemple, des travaux d'étudiants de Piaget, durant sa période de Neuchâtel (1925-1929), ont été retrouvés intercalés dans une pile de livres dans l'armoire murale de la chambre parentale [fig. 3]. Ceci semble illustrer un des comportements archivistiques de Piaget : l'« entassement proxémique », assemblage d'une série de documents reliés entre eux, selon trois traits : 1. la série possède une unité aux yeux de l'auteur ; 2. elle est déposée dans un lieu circonscrit ; et 3. ce lieu devient une « zone déproduite »

où plus aucune action ne s'exerce. Là, le temps humain n'existe plus et une sorte de frontière interne au gisement s'est établie. Toutefois, si d'autres zones du Bureau et de la villa répondent à cette logique, en réalité, des livres des années 1980 retrouvés derrière les cahiers bleus montrent que c'est Laurent qui les a glissés dans cette pile.



FIGURE 3 – Sur la photo, les cahiers bleus des étudiants neuchâtelois de Piaget sont sur la pile de livres au premier plan. Repérés grâce à leur couleur, ils étaient intercalés sur la pile tout à droite dans l'armoire ; tous les livres sortis de l'armoire se trouvaient au-dessus. © Archives Jean Piaget / photo Matteo Borri.

b. Les comportements archivistiques des acteurs impliqués – Laurent Piaget¹⁵, puis notre équipe – dont les interventions sur ces zones en modifieraient l'état. Du fait de cette tension, certaines zones du Bureau n'ont pas été touchées. Car les comportements archivistiques de Laurent vis-à-vis des fonds de sa mère et de son père étaient bien différents : le secrétaire de Valentine a été mis en cartons par Laurent en indiquant la provenance tiroir par tiroir, tandis que, pour le Bureau de son père, le cap de la réorganisation hiérarchisée n'a jamais été franchi, bien que certaines parties en aient été largement déplacées. C'est dans ce contexte que s'est opérée notre découverte : au moins deux livres inédits complets, répartis dans toute la maison.

15. Valentine Piaget, décédée trois ans après Jean, ne semble jamais avoir modifié l'état du Bureau, du moins, sauf des lettres anciennes, aucun de ses papiers personnels ne s'y trouvait.

4 Genèse de la découverte

Cette découverte inattendue d'un inédit a débuté comme bien d'autres recherches : croisant un projet général de recherche aux diverses facettes, une petite anomalie est à l'origine d'une découverte et le rameau devient finalement autonome. Tout commence avec l'arrivée, à l'automne 2014, d'un *visiting fellow* du Canada, J. T. Burman¹⁶, second auteur de ces lignes, désireux d'examiner certains fonds des AJP pour achever sa thèse. Au cours de sa recherche, il relève une incohérence dans Alexandrie – la base de données des AJP – entre la description et les contenus d'une enveloppe : alors qu'elle annonce trois chapitres, elle contient cinq documents, dont quatre manuscrits. *Quid* de ce manuscrit ?

L'enveloppe est beige, tamponnée du secrétariat de l'Université de Genève, comme tant d'autres dans la DFP, à l'adresse biffée et probablement réutilisée. Le contenu, « 3 chapitres » ainsi que les titres abrégés, y sont décrits par des annotations en rouge et noir, d'une main autre que celle de Piaget, sans doute à l'origine de la notice dans Alexandrie.

Pour Burman, à juste titre, cette annotation est de la main d'une secrétaire ou d'un collègue de Piaget, lui ayant retourné l'enveloppe contenant les originaux. Mais cette petite erreur dans le comptage des manuscrits cache une autre anomalie, bien plus vaste, qui concerne le plan de publication de Piaget lui-même : un fil d'Ariane conduisant à une série de manuscrits inédits.

La notice d'Alexandrie décrit des titres abrégés, qui se déroulent ainsi : 1. *Actions (mouvements) et réactions (résistances) lors de la descente d'un solide dans un liquide* ; 2. *Niveaux et structures des différents schèmes de poussée et de résistance : groupes, équilibre, et causalité* ; et 3. *L'écoulement de l'eau*. À quelques détails près, les descriptions de l'enveloppe renvoient bien aux titres des manuscrits. Les deux pièces non inventoriées sont un manuscrit cosigné avec M. Bovet, un chapitre intitulé « *Forces de poussée et résistances dans la transmission immédiate du mouvement* » ainsi qu'un tapuscrit sans titre et non identifié. Burman peut l'identifier comme provenant de l'ouvrage de Piaget *Biologie et connaissance* (Piaget, 1967 : 132) d'autant plus facilement qu'il a récemment publié sur la question¹⁷. Quant au manuscrit intitulé *Forces de poussée...*, la cosignature mène à l'identification : il s'agit du manuscrit original du premier chapitre de *La transmission des mouvements*, du 27^e volume des *Études d'Épistémologie Génétique* (EEG 27, 1972). Sans doute n'est-ce point là une grande découverte, car les AJP conservent de très nombreux manuscrits des œuvres, déjà identifiés. En revanche, les tentatives d'identification des trois textes échouent, devenant ainsi grosses de nouvelles possibilités.

Sont-ce là des inédits ? Depuis 2004, année de parution de *La formation des raisons : étude sur l'épistémogénèse* – qui contient les derniers inédits de Piaget issus des travaux du Centre International d'Épistémologie Génétique (abrégé CIEG) – rien de nouveau n'a paru¹⁸. Sans doute nombre de textes ont-ils été réimprimés, divers re-

16. M. Burman a pu demeurer trois mois à Genève grâce à une bourse ThinkSwiss (ambassade du Canada) et une bourse de la Fondation Jean Piaget.

17. Sur *Biologie et connaissance*, cf. Burman (2013).

18. Henriques, Dionnet, Ducret (2004).

cueils d'articles et des traductions ont été publiés, toutefois, aucun autre inédit n'a vu le jour. Et, avant *La formation des raisons*, le dernier ouvrage de Piaget, *Morphismes et catégories : comparer et transformer*, date de 1990¹⁹. D'où l'intérêt, tant scientifique qu'historique de mettre la main sur un inédit.

5 Des recherches initiales au travail proxémique

Rapidement ces trois manuscrits vont devenir les arbres qui cachent la forêt. Alors, progressivement, Burman réoriente son projet de recherche en s'immergeant au mieux dans l'environnement des AJP pour, en maîtrisant les outils et les codes, compléter ces textes lacunaires. Plusieurs outils de recherche sont employés à cet effet :

- a. La bibliographie Piaget²⁰, fort utile, mais qui ne contient toutefois les détails, ni des chapitres des œuvres de Piaget, ni des chapitres des EEG. Étant donné la possibilité de changements dans les titres, impossible de chercher dans plus de 80 volumes.
- b. Il faut donc passer sur Alexandrie. La recherche par mots-clefs dans les données protégées n'aboutit à rien, à une époque où près de 11 000 pièces (une douzaine de cartons de bananes) incluant bien sûr l'enveloppe, ont déjà été inventoriées. Malgré l'emploi de descripteurs, de mots-clefs – « liquides » « mouvements », etc. –, la masse de données qui apparaît renvoie chaque fois la stratégie de recherche utilisée au vestiaire.

En octobre, tant pour que Burman saisisse la complexité du travail archivistique entrepris que pour qu'il se fasse une représentation plus adéquate du gisement du Bureau, nous visionnons la plupart des photos prises lors de la campagne photographique de la villa. Ce premier *insight* relatif au chaos des entassements du Bureau, conservé dans Alexandrie, n'est sans doute pas pour rien dans l'étape suivante de sa quête, qui inclura dorénavant une démarche proxémique.

De nouvelles questions apparaissent alors : où se trouvait l'enveloppe ? Qu'y avait-il aux alentours qui pourrait contribuer à éclaircir l'origine et la destination des manuscrits ? Car un champ d'Alexandrie conserve ces informations géographiques, restituant la provenance des documents. Recherche faite, le manuscrit provient de « sur la table côté Salève », c'est-à-dire entre le siège et la fenêtre sur les photos 1 et 2. Sans doute la recherche se resserre-t-elle, mais sur ce lieu reposaient aussi quelques milliers de pièces éparpillées, certaines peut-être non encore inventoriées. . .

À ce moment de l'enquête, Burman cherche surtout à établir une segmentation pertinente de la masse d'archives, en quête d'information contextuelle permettant de séparer le bruit des cibles présumées²¹. D'autres indications lèvent de nouvelles pistes : sur 144 documents pertinents – c'est-à-dire classés sous « liquides » – et datés sur la table, 13 % sont de 1968 et le reste (87 %) de 1969. Il s'agit surtout de protocoles, ces

19. Piaget, Henriques, Ascher (1990).

20. Fondation Archives Jean Piaget (1989).

21. Sur cette stratégie visant à découvrir l'inaudible, cf. Burman, Guida, Nicolas (2015) et Burman (2015).

données de recherches à la base de l'industrie Piaget²², recueillis dans les écoles par des assistants de Piaget. Mais c'est encore là une voie sans issue : les projets de cette époque au CIEG ont été publiés dans deux ouvrages de 1974, *La prise de conscience* et *Réussir et comprendre*²³, et aucun d'entre eux ne comporte de passages recoupant les manuscrits. De toute façon, dates et relations spatiales constituent d'importants repères, sachant que tous les documents de la zone « table Salève » pouvaient se révéler utiles, voire pertinents. Il fallait donc fouiller l'à côté, le dessus et le dessous, aussi bien dans l'espace que dans le temps.

Un second *insight* provient d'une visite à la Villa Piaget, à laquelle Burman accède vers la fin de son séjour, avec toute l'équipe, pour ramener des caisses de livres. À la comparaison avec la représentation faite sur la base des photos, il peut désormais ajouter une démarche ethnologique, en voyant à l'œuvre les *gestes* mêmes d'emballage et de mise en cartons adoptés pour les livres. Car obtenir un manuscrit à consulter sur la table des AJP suppose de prendre en compte, en plus de ceux de l'auteur, les comportements archivistiques de trois acteurs impliqués : Laurent, qui avait déplacé du matériel, l'équipe qui l'a mis en cartons en suivant une procédure et l'archiviste, qui a conditionné le contenu des cartons dans des boîtes d'archives et créé les notices.

Mettre des documents dans un carton de banane n'est sans doute pas sorcier. Toutefois, dans une perspective proxémique, cette simple activité dépose aussi une trace invisible sur le matériel, utile voire nécessaire à ceux qui vont l'employer. Car remplir un carton restitue quelque chose de l'ordre initial de la pile, mais y introduit aussi une rupture. Face à l'ordre d'origine, un ordre d'excavation est introduit auquel s'ajoute l'ordre de travail adopté par l'archiviste, réglé notamment par le *numerus currens* dans Alexandrie : chaque pièce est numérotée de manière continue selon son ordre dans le traitement. Toutefois, du fait de diverses exceptions – décisions sur des séries, mises de côté transitoires de certains documents, etc. – on ne peut se fier aveuglément à l'ordre des *numerus currens* pour retrouver la sédimentation exacte des couches de documents. On pourrait d'ailleurs croire que les couches les plus élevées d'une pile – les plus manipulées par l'auteur, voire les plus récentes – se retrouvent au fond d'un carton ; toutefois, une pile peut se retrouver dispersée dans différents cartons, de même que diverses piles réunies dans un carton.

À défaut de savoir où commencent et finissent les piles, seul le *numerus currens* donne des indices sur la proximité spatiale, sans indiquer les limites des piles. Par conséquent, si l'ordre d'excavation a changé l'unité sérielle de l'ordre d'origine, passant de la pile au carton, Alexandrie conserve en général la proximité immédiate à l'intérieur d'une pile (grâce au *numerus currens* issu de l'ordre de l'archiviste) ainsi que la provenance géographique des piles. Et, faute de signifier les limites des piles, la démarche archéologique est en quelque sorte illusoire, car pour parler de couches, il aurait fallu déterminer et restituer chaque pile.

En tenant compte de cette généalogie des ordres, la démarche proxémique devient alors la clef pour retrouver des manuscrits dispersés. Quel que soit le point de départ

22. Sur l'industrie Piaget, cf. Ratcliff (2011).

23. Piaget (1974a, 1974b) ; sur ces recherches, cf. Ducret (2000 : 23-90).

employé par l'historien, sa recherche s'insère de toute façon dans un système de relations spatiales restituant en gros la proximité immédiate des documents entre eux (le *numerus currens* servant d'indice) ainsi que leur localisation géographique.

D'où des recherches à effectuer au-dessus et au-dessous de l'enveloppe : en dessous se trouvait une réimpression d'un article de J. Langer de septembre 1964. Au-dessus se trouvait un manuscrit daté de juin 1969 qui coïncide avec la datation des « liquides » (1968-1969). Ce texte, cosigné avec C. Othenin-Girard, discute des mêmes thèmes que la cible. En revanche, les documents au-dessus – mais plus loin – concernent les recherches du 20^e symposium du CIEG en 1975 ; une date et un thème bien trop éloignés de la cible. L'en dessous semble être la bonne direction. Burman y trouve en effet nombre de documents scientifiques relatifs au symposium de 1967, accolés aux noms de nombreux collaborateurs²⁴. Les cosignatures permettent d'identifier les textes, restreignant l'espace des textes à examiner. Mieux : Ratcliff (2011) a identifié de nombreux collaborateurs de Piaget dans une base de données qui permettra d'avancer considérablement le travail au retour de Burman dont le séjour s'achève juste avant Noël 2014.

6 L'historien comme acteur impliqué

Au fur et à mesure de ce travail, et de la collaboration grandissante entre les deux auteurs de cet article, Burman s'approprie certains outils et codes conçus par l'équipe des AJP, dirigée dans cette tâche par Ratcliff. Il mêle ainsi à son comportement de recherche des comportements archivistiques, devenant ainsi un acteur impliqué dans le processus archivistique ou, comme il le dirait, passant de l'*outsider* à l'*insider* : nommé alors assistant dans le projet de recherche de Ratcliff, Burman, entre recherche et *insights*, est de plus en plus mis au fait de la logique des choix opérés pour inventorier et restituer la DFP. Ceci, à travers de nombreuses et longues discussions informelles où se transmettent et se construisent connaissances, méthodes et procédures aussi bien relatives à Piaget et son œuvre qu'à l'épistémologie, la psychologie et son histoire, ainsi qu'aux choix archivistiques effectués.

Les recherches reprennent à son retour en mars 2015, Burman s'étant établi à Genève. Du matériel nouveau est accessible ; dans la « grande bibliothèque » du Bureau, il trouve les discussions des *symposia* du CIEG de 1964, 1966 et 1968, et différents paquets intitulés « chapitres », la plupart signés des participants aux *symposia*. Parmi ceux-ci, deux tapuscrits correspondent aux premiers manuscrits trouvés : *L'écoulement de l'eau* et *Actions (mouvements) et réactions (résistances) lors de la descente d'un solide dans un liquide*. De plus, information non mentionnée sur les manuscrits, les tapuscrits ont comme co-auteur E. Schmid-Kitsikis, dont les bases de données ne signalent que deux textes cosignés avec Piaget, publiés dans *Épistémologie et psychologie de la fonction* (EEG 23).

Vérification faite, les tapuscrits de ces deux chapitres sont bien inédits, mais participent d'un vaste projet inconnu : ils se trouvent dans une fourre nommée *Causalité II*,

24. M. Bunge, P. Greco, M. Labarthe, R. Maier, D. Hawkins, P. Mounoud, G. Vergnaud, A. Papert (devenue A. Henriques-Christophides), D. Bohm, Vinh-Bang, J. Bliss, C. Fot, A. Munari, C. Nowinski et A. Étienne.

projet pour lequel Piaget avait rédigé une introduction et une conclusion. Il n'a pas été possible jusqu'à présent de savoir ce que peut être *Causalité I*, mais les contenus de *Causalité II* donnent les indices d'un projet plus vaste. Selon toute apparence, rien n'en a été publié. Et, continuant ses recherches, Burman trouve, près de *Causalité II*, des chapitres d'un troisième ouvrage, *Causalité III*, contenant introduction et conclusion, qui ne semble pas plus avoir vu le jour. Autrement dit : il y a là au moins deux inédits de Piaget qui restent à publier.

7 La causalité en contexte

La valeur historique de cette découverte est décuplée par sa valeur pour la psychologie contemporaine : les travaux de Piaget sur la représentation de la causalité chez l'enfant sont considérés comme un tournant par l'historiographie (Brown, 1980 ; cf. aussi Beilin, 1992a). De fait Piaget lui-même suggérait, dans son autobiographie publiée à la même époque, que la causalité était une voie royale, difficile mais nécessaire, pour aborder l'objet :

En étudiant le développement des opérations logico-mathématiques, nous avons avant tout insisté sur les activités spontanées du sujet, puisqu'il s'agissait en fait des produits de ses actions et de la pensée. Mais depuis un ouvrage ancien et bien dépassé²⁵ nous avons quelque peu négligé la causalité, à commencer par l'action propre en ses effets causals et non plus en sa logique interne. Or, la causalité c'est l'opération attribuée aux objets et non plus simplement appliquée à eux. Reprendre systématiquement l'étude de la causalité, c'est donc recommencer l'analyse du développement cognitif mais en se plaçant au point de vue de l'objet et non plus du sujet ; c'est là un domaine immense et qui peut réserver bien des surprises. Mais au terme d'une carrière il vaut mieux être prêt à changer de perspectives que d'être condamné à se répéter sans plus²⁶.

Qu'est-ce donc que *Causalité I* et quelles sont ses relations avec les volumes ultérieurs publiés sur la causalité ? Prévu probablement pour paraître avant *La transmission des mouvements* (EEG 27, 1972), *Causalité I* pourrait contenir ou être devenu *Les théories de la causalité* (EEG 25, 1971), un recueil de textes sans introduction ni conclusion, qui inclut un chapitre de Th. Kuhn qui avait assisté au symposium de 1966. Malgré cela, cet ouvrage ne semble pas refléter les importants changements promis dans *l'autobiographie*. Mais qu'en est-il d'un second candidat, *Les explications causales* (EEG 26, 1971) qui ne contient que deux parties, la première par Piaget et la seconde cosignée par R. Garcia et Piaget ? La fin du texte de Piaget est marquée par une bibliographie regroupant une centaine d'études non publiées, titrées, numérotées et cosignées des collaborateurs, étant « à paraître dans les *Études d'Épistémologie Génétique*²⁷ ». Cette partie se présente comme une introduction aux recherches dont certains manuscrits originaux ont été retrouvés par Burman. Toutefois, leur ordre

25. Il s'agit de Piaget (1927) [NdÉ].

26. Piaget (1967 : 159).

27. Piaget (1971 : 138). Cette bibliographie est absente de la traduction anglaise.

continu dans la liste correspond partiellement aux numéros des chapitres tapuscrits retrouvés, au point que l'organisation interne du projet semble avoir été modifiée.

Burman a retrouvé en effet 41 tapuscrits numérotés comme autant de chapitres. Chacun est doté d'un titre, complété par un nombre romain, chaque fois barré et remplacé. Autrement dit, chaque chapitre à inclure dans *Causalité II* et *III* a été renuméroté pour correspondre à l'organisation de chaque volume pris séparément. Dans les deux cas, les textes sont numérotés dans un ordre différent de la bibliographie, ce qui ouvre de nouvelles pistes pour considérer ce projet dans son intégralité.

De fait, certains chapitres de la liste ont bien été publiés dans les EEG, aucun d'eux n'étant alors inclus dans *Causalité II* et *Causalité III*²⁸. D'où notre hypothèse actuelle, que le projet Causalité aurait été abrégé dans l'EEG 26, servant de premier volume, c'est-à-dire de *Causalité I*, mais sans en porter le titre. Par la suite, certaines études ont été publiées, réparties dans différents volumes, du 27^e au 30^e. Toutefois, de nombreux chapitres sont restés inédits. Nous ne savons, à l'heure actuelle, ni pourquoi, ni comment la décision fut prise de les mettre de côté.

Conclusion

Le travail, de l'historien comme de l'archiviste, continue. Ceci, d'autant plus que certains indices laissent supposer que d'autres manuscrits restent à découvrir. Leur nombre nous est inconnu mais plusieurs ouvrages pourraient être restés en friche, d'abord protégés par la Villa Piaget et maintenant conservés aux AJP. D'autres sources contribuent aussi à l'enquête, notamment les témoins ayant travaillé avec Piaget au CIEG à cette époque. Ainsi, montré à Isabelle Fluckiger-Geneux en mars 2015, le manuscrit *Niveaux et structures des différents schèmes de poussée et de résistance : groupes, équilibre, et causalité* lui est apparu aussi intéressant qu'inconnu. Or, son titre n'est pas inclus dans la liste des *Explications causales*. L'avenir nous dira donc s'il est ou pas la trace d'un autre projet de Piaget.

Au total, l'ensemble du travail proxémique pris en charge par les Archives Piaget pour affronter la Donation Famille Piaget se révèle donc, pour l'utilisateur, comme doublement intéressant : d'une part, il permet de retrouver des ensembles synthétiques disséminés, dont les inédits discutés ici ne sont sans doute qu'une parcelle. D'autre part, le travail de proxémie va de pair avec une recollection des gestes, culminant dans la possibilité pour l'utilisateur de mêler certaines formes de comportement archivistique à ses comportements de recherche, en les incluant donc comme nouvelle stratégie de recherche. Une manière, toute en collaboration, de devenir acteur impliqué et de mêler ainsi la geste de l'historien aux gestes de l'archiviste.

28. Plusieurs chapitres – y compris ceux cosignés avec Mounoud et Cattin (prévus pour CII), avec Papert (CI), etc. – ont subi des modifications de titre, par rapport à la liste. Un gros travail de collation reste à faire pour déterminer avec certitude ce qui est nouveau et inconnu.

Bibliographie

- BARRELET, J.-M., PERRET-CLERMONT, A.-N. (dir.) (1996), *Jean Piaget et Neuchâtel : l'apprenti et le savant*, Payot, Lausanne.
- BEILIN, H. (1992a), « Piaget's enduring contribution to developmental psychology », *Developmental Psychology*, n° 28 (2), p. 191-204.
- BERCHTOLD, A. (1963), *La Suisse romande au cap du XX^e siècle*, Payot, Lausanne.
- BLOUIN, F. X., ROSENBERG, W. G. (2011), *Processing the Past : Contesting Authority in History and the Archives*, Oxford University Press, New York.
- BRINGUIER, J.-C. (1977), *Conversations libres avec Jean Piaget*, Laffont, Paris.
- BRINGUIER, J.-C. (réalisateur) (1970), *Jean Piaget va son chemin*, Service de la recherche de l'ORTF, Paris.
- BROWN, T. (1980), « Foreword », in Piaget Jean, *Experiments in Contradiction*, University of Chicago Press, Chicago, p. vii-xii.
- BURMAN, J. T. (2013), « Updating the Baldwin Effect : the biological levels behind Piaget's new theory », *New Ideas in Psychology*, n° 31 (3), p. 363-373.
- BURMAN, J. T. (2015), « Neglect of the foreign invisible : historiography and the navigation of conflicting sensibilities », *History of Psychology*, n° 18 (2), p. 146-169.
- BURMAN, J. T., GUIDA, A., NICOLAS, S. (2015), « Hearing the inaudible experimental subject : Echoes of Inaudi, Binet's calculating prodigy », *History of Psychology*, n° 18 (1), p. 47-68.
- BURMAN, J. T., RATCLIFF, M. J. (2015), « On several unpublished handwritten manuscripts, from c. 1967-1971, discovered in the Piaget Archives », in Thiel T. (organisateur), *Piaget and Process Revisited*, communication présentée au 45th Annual Meeting of the Jean Piaget Society : Society for the Study of Knowledge and Development, Toronto, Canada, 5 juin 2015.
- DELESSERT, B. (2015), *L'ours bleu. Mémoires d'un créateur d'images*, Slatkine, Genève.
- DUCRET, J.-J. (1984), *Jean Piaget savant et philosophe*, Droz, Genève.
- DUCRET, J.-J. (2000), *Jean Piaget, 1968-1979 : une décennie de recherches sur les mécanismes de construction cognitive*, Service de la Recherche en Éducation, Genève.
- FONDATION DES ARCHIVES JEAN PIAGET (1989), *Bibliographie Jean Piaget*, Fondation des Archives Jean Piaget, Genève.
- HENRIQUES, G., DIONNET, S., DUCRET, J.-J. (2004), *La formation des raisons : étude sur l'épistémogénèse*, Mardaga, Sprimont.
- PIAGET, J. (1927), *La causalité physique chez l'enfant*, Félix Alcan, Paris.
- PIAGET, J. (1966), *Biologie et connaissance*, Gallimard, Paris.
- PIAGET, J. (1967), « Autobiographie », *Cahiers Vilfredo Pareto*, n° 4 (10), p. 129-159.
- PIAGET, J. (1972), *La transmission des mouvements*, PUF, Paris, EEG 27.
- PIAGET, J. (1974a), *La prise de conscience*, PUF, Paris.
- PIAGET, J. (1974b), *Réussir et comprendre*, PUF, Paris.
- PIAGET, J., GARCIA, R. (1971), *Les explications causales*, PUF, Paris, EEG 26.
- PIAGET, J., HENRIQUES, G., ASCHER, E. (1990), *Morphismes et catégories : comparer et transformer*, Delachaux / Niestlé, Neuchâtel / Paris.
- RATCLIFF, M. J. (2010), *Bonjour Monsieur Piaget. Images d'une vie / Images of a Life*, Somogy, Paris.
- RATCLIFF, M. J. (2011), « Entre autorité, recherche et sociabilités : Jean Piaget et l'Institut Rousseau, 1920-1940 », in Amann Gainotti M., Ducret J.-J. (dir.), *Jean Piaget Psicologo Epistemologo Svizzero all'avanguardia*, Atti delle giornate di studio Istituto Svizzero di Roma, AEMME Publishing, Roma, p. 83-97.

Historiographie, archives, artefact.

L'archive de la recherche en situation limite

Julie Lauvernier

CERHIO-UMR 6258, Université d'Angers

Résumé : Devenues objet d'étude et d'enquête à la croisée de plusieurs disciplines, les archives des sciences ont subi une extension considérable des limites de leur propre champ conduisant à les appréhender comme archive de la recherche. Ce regard posé non plus sur une source mais sur un objet construit, un artefact aux multiples vies permet d'interroger à nouveaux frais l'écriture de l'histoire.

Mots-clés : archives, artefact, archives des savoirs, historicité, mise en archives, archive de la recherche, historiographie.

Introduction

L'archive de la recherche est devenue un objet d'étude et d'enquête à la croisée de plusieurs disciplines, l'archivistique, l'histoire, le droit, l'anthropologie et l'ethnologie, notamment. Alors que la codification progressive des pratiques avait déjà composé les termes d'une mutation du contenu et du contour des archives collectées, les chercheurs sont longtemps restés en dehors de ce mouvement profond de mutation de la nature des sources. En effet, ensemble de procédures techniques plus que science établie, l'archivistique apparut tour à tour en situation d'adjuvant et d'obstacle pour l'établissement d'une histoire qui n'est pas tout à fait immédiate et pas encore tout à fait contemporaine. Si le goût de l'archive est venu, en France, de facteurs externes à l'historiographie, le déploiement de l'archivistique et les questions convergentes de chercheurs autour des délais de communicabilité de certaines typologies documentaires ont transformé ce qui n'était qu'un matériau de la recherche en une véritable question politique et scientifique. Formulée à partir de 1999 avec les travaux de Vincent Duclert, la « question archives¹ » semble avoir concentré les expériences autour de quatre pôles : « politique des archives », « expériences professionnelles et métho-

1. Duclert, Hildesheimer (1999).

diques », « expériences scientifiques », et « expériences philosophiques² ». Au vu des investigations menées en la matière la *Revue de synthèse* consacra un numéro en 2004, sous le titre évocateur, *Fabrique des archives, fabrique de l'histoire*, ambitionnant de « construire [...] un dialogue entre deux professions, les archivistes et les universitaires, et [de] restaurer une distance critique à l'égard des enjeux politico-judiciaires afin de développer une réflexion scientifique autonome sur les archives³ ». En instaurant un espace de réflexion où l'aspect épistémologique du questionnement était désolidarisé des préoccupations politiques, cette nouvelle approche permettait d'envisager avec « sérénité » une étude sur les archives. C'est désormais une prise en compte forte de ce qu'est l'archive, de ce qu'elle construit et comment elle se construit.

Prise dans une double logique scientifique et archivistique, l'archive de la recherche est en perpétuelle situation limite. L'extension des frontières de l'archive de la recherche a enjoint un regard posé non plus sur une source mais sur un objet construit, un artefact aux multiples vies permettant d'interroger les pratiques savantes de l'archive de la recherche.

1 Des « Archives scientifiques et techniques » aux « Archives des savoirs » : les nouvelles frontières de l'archive de la recherche

Les difficultés, ressenties tant par les chercheurs que par les archivistes, face aux sources scientifiques se formulent couramment ; leur dispersion, leur nature composite ne leur permettent pas de les conditionner dans une boîte « cauchard » ou un carton « dimab » et de constituer de belles séries administratives. La très grande diversité d'approches pour apprécier la nature des archives produites par les institutions et les activités scientifiques, a conduit à étendre les frontières de l'archive de la recherche dans une définition toujours plus ample des concepts de « recherche » et d'« archives ».

La « recherche » dans les sciences humaines et sociales s'est inscrite à partir de la deuxième partie du XIX^e siècle dans un régime particulier de pratiques scientifiques et intellectuelles encore largement imprégnées des pratiques individuelles et académiques se prolongeant dans des sociétés savantes, par le biais des correspondances scientifiques. L'organisation de la production du savoir est longtemps restée configurée par des activités intellectuelles repérables par la signature auctoriale, désignant un auteur et un créateur autant sinon plus qu'un savant ou un professeur, privilégiant ainsi un type de conservation identifié par l'ensemble des archives qui lui est associé : l'archive personnelle, le manuscrit. Au XIX^e siècle, ce mouvement n'est pas en contradiction avec le développement des sociétés savantes et l'émergence de communautés scientifiques qui proposent de nouvelles formes de production et de diffusion du savoir. Ces nouvelles formalisations du savoir, qui dépassent les sciences elles-mêmes pour contaminer la société entière, s'accompagnent d'une nouvelle division sociale, intellectuelle et pratique du savoir, caractérisée par la spécialisation des activités, c'est-à-dire à la fois la fragmentation et la professionnalisation des activités de production et de diffusion du savoir, mais aussi des activités de gestion, de classement et

2. Duclert (2010 : 61).

3. Anheim, Poncet (2004 : 1).

de conservation des matériaux produits. La Science est une institution qui n'existerait pas sans « ses lieux d'échanges critiques ⁴ ». Ainsi l'archive de la recherche n'est pas seulement celle du monde universitaire, mais aussi des « bibliothèques, des musées, [des dépôts d'archives], ou encore des sociétés savantes ; toutes structures pérennes de production d'une tradition de recherche et de sa transmission, des chaires universitaires ou des cours dispensés en amphithéâtre ⁵ ». Elles sont étroitement imbriquées avec des activités non scientifiques, administratives, pédagogiques ou professionnelles.

L'absence de repérage systématique des fonds, le manque de clarté et de centralisation avaient, dès les années 1970, suscité des questionnements autour de la collecte des archives de la recherche. Mais les premiers attraites pour les archives des sciences expérimentales ⁶ furent ceux des chercheurs en histoire des sciences ⁷ et non des archivistes. Guy Beaujouan ⁸ puis Thérèse Charmasson ⁹ définirent tour à tour par « sources de l'histoire des sciences » et « archives des sciences » les premières frontières de ces archives singulières. L'intérêt suscité par les grands établissements de recherche de développer une mémoire institutionnelle a tout d'abord conduit à définir les archives par leur provenance et leur objet. Trois grandes catégories d'archives purent être distinguées : celles permettant « d'étudier les politiques générales de recherche et d'enseignement scientifique », celles permettant d'appréhender « l'évolution de telle discipline scientifique » ou encore « l'apport de tel ou tel scientifique au développement de la connaissance ». Cet intérêt trouva, en France, une double extension tant chez les archivistes qui lors d'opérations de collecte poussèrent la porte des laboratoires et des chercheurs eux-mêmes qui dans le giron des Archives de France entreprirent de vastes projets d'enquêtes et d'identification des sources, notamment en sciences humaines et sociales. Le projet ArchiSHS, piloté par la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon, donna lieu à une circonscription plus précise des archives de la recherche. Selon Serge Wolikow, elles concernent les « domaines scientifiques avec leurs champs disciplinaires, les objets délimités, les concepts consacrés, les lieux de publication et de validation. Ce sont également les axes de l'organisation du travail scientifique tel qu'il est inscrit et institutionnalisé dans des établissements de recherche spécialisés ou des universités pluridisciplinaires, polyvalentes avec leurs laboratoires, des équipes, des chercheurs. Il faut considérer, enfin, le travail scientifique personnel et collectif des chercheurs, son contenu et ses formes variables selon les spécialités, en fonction des critères d'évaluation, du cursus et de carrières des personnels ¹⁰ ».

Si la partie imprimée des archives personnelles des scientifiques avait jusqu'alors retenu l'attention des chercheurs, au travers de leur correspondance, de leurs manuscrits, de leur documentation, de fiches de lectures, de notations diverses, des esquisses de rédaction et de textes publiés, ces dernières longtemps considérées du fait de leurs signatures auctoriales en viennent à être définies à partir de leur matérialité. Ces « archives des savoirs » sont hétérogènes : les écritures (manuscrits, correspondance),

4. Blanckaert (2014 : 366).

5. Blanckaert (2014 : 366).

6. Charmasson (2008).

7. Pestre (1995 : 50-3, 487-522).

8. *La Gazette des Archives* (1989).

9. Charmasson (2006).

10. Wolikow (2009 : 3-9).

imprimés, objets et instruments, produits mécanographiques, puis numériques¹¹, sont loin de se restreindre à l'écrit. Elles couvrent désormais un large spectre matériel. Elles peuvent prendre la forme de carnets de notes ou de laboratoires, d'agendas, mais aussi de croquis, de photographies ou d'instruments de mesure, d'observations ou d'enregistrements d'images fixes ou animées, d'une collection d'objets (herbier, collections anthropométriques, d'instruments chirurgicaux, etc.), de « prélèvements de matières¹² », d'entretiens¹³, de fiches cartonnées, de catalogues de bibliothèques ou d'inventaires d'archives, de pièces archéologiques, de moulages, etc. Elles peuvent également comporter une documentation plus complexe, de caractère intermédiaire dans le processus d'élaboration du savoir : des bibliographies, des recueils documentaires, des bases de données constituées comme des outils de la recherche ; « tout ce qui finalement peut documenter de manière plus ou moins évidente l'ensemble des pratiques effectives, des objets et des discours qui entourent et accompagnent la venue au jour des idées [et] des concepts scientifiques¹⁴ », et les outils intellectuels fabriqués. Les « archives des savoirs » sont l'expression de l'activité scientifique elle-même.

Plus que de la matière manuscrite ou imprimée, l'archive de la recherche est un matériau d'étude constitué pour obtenir des résultats immédiats tout en devant être conservé pour les recherches des générations à venir. Ces archives pourront à leur tour se prêter à de nouvelles opérations de transformation et de création. Cet inventaire, sous forme de bilan, laisse apercevoir le caractère extensif et hybride de l'archive de la recherche dont la dynamique n'est pas seulement institutionnelle, économique ou intellectuelle, mais aussi celle d'objets avec leurs propres rythmes, leurs propres mouvements historiques.

2 L'archive de la recherche : un artefact

Pour appréhender l'archive de la recherche, il faut accepter de dépasser l'image d'une simple accumulation de dossiers, de données ou d'objets, et d'abandonner une définition académique de l'écrit qui tend à se concentrer sur les textes et la textualité et focalise l'analyse sur la signification et l'interprétation. Si l'archive est la trace d'une activité passée et si son étude permet de retrouver celle-ci, il est souhaitable d'envisager tout le cycle qui va de sa production à son usage pour laisser de côté une approche normative et tenter d'entrevoir sa nature épistémologique. Toutefois, le processus de constitution de l'archive de la recherche s'inscrit dans la longue durée. Il est peu visible, c'est pourquoi son repérage, sa caractérisation, sa conservation comme son usage impliquent une connaissance fine des conditions dans lesquelles elles ont été produites.

Traditionnellement peu versée dans la production de travaux épistémologiques, l'institution des archives est en revanche très fortement impliquée dans la description de ses pratiques ; elle élabore et diffuse une très importante production de savoirs portant sur le traitement et la gestion archives. Centrées sur les documents eux-mêmes,

11. Waquet (2015 : 31-63).

12. Cabillic, Vanderberghe (2014 : 22).

13. Gauthier-Voituriez (2014 : 13).

14. Bert (2014).

ces recherches concernent leur description, leur conservation matérielle, les bâtiments qui les accueillent, l'organisation des services qui les communiquent. Mais les transformations qui affectent la production des documents n'ont été effleurées que par un trop rare programme de recherche sur la « collecte » sous forme de séminaires-ateliers entre 2008 et 2010¹⁵. Le cycle de vie est primordial à prendre en compte pour définir l'archive de la recherche. Les archives sont archives dès leur création, pour le législateur les documents se confondent avec elles. Or, la transformation du document en archives, dans la pratique, n'a rien d'évident. Elle est l'objet d'un processus professionnel complexe de « constitution des archives définitives » par une double procédure de sélection et d'évaluation qui permet de décider du sort final des documents et du tri qui sera fait à l'intérieur des fonds d'archives¹⁶. Cette expertise archivistique fait, ainsi que l'avaient déjà signalé Étienne Anheim et Olivier Poncet, de l'archive de la recherche le produit d'une double transformation, en tant que document et en tant qu'archives. En tant qu'ensemble des objets et des documents manuscrits et imprimés rassemblés dans un lieu de conservation et organiquement constitués, l'archive de la recherche est un objet matériellement et intellectuellement modelé. La « mise en archives » des documents, qui conditionne, classe et inventorie, est « une opération à part entière qui bouleverse les logiques documentaires pour en créer d'autres [...] indissociables du document¹⁷ ». L'archive de la recherche, par extension de l'anglais *artifact*, est un artefact, en ce qu'elle se compose d'objets modelés par l'intervention de l'archiviste et de données associées, de « métadonnées ».

Or l'impéritie des institutions de conservation ne permet encore que rarement de réunir les métadonnées nécessaires et complètes à la compréhension de la constitution d'un fonds lors des opérations de collecte. Si l'archive de la recherche a souvent été contrainte à la dispersion, elle se lit aujourd'hui dans un double mouvement de désassemblage et d'assemblage. L'archive de la recherche doit aussi s'appréhender dans la séparation de l'objet d'avec sa propre documentation. En effet, la dispersion, les transferts sont propices à la perte d'indices. C'est pourquoi les traces qui documentent le protocole de collecte : les photographies, le numérotage des cartons, la conservation des conditionnements d'origine peuvent devenir source d'information. *A contrario*, l'histoire humaine de l'archive de la recherche issue des traces des inventaires et les catalogues, des étiquettes, des cotes, l'indexation des fonds, le mobilier qui accompagnait les objets archive, etc., toute la documentation sur l'objet archive, sont autant d'indices sur ses conditions de production. Par ailleurs, les dossiers d'œuvres, dossiers techniques, ou dossiers de fonds, quand ils existent, (avec les très contemporaines fiches ISAD/G ou ISAAR/CPF, les bordereaux de versement ou d'élimination, etc.) documentent l'objet et son contexte. Située à la jonction du scientifique et du patrimonial, l'archive de la recherche en vient à se définir comme un triple objet scientifique, de savoir et de patrimoine. Toute collection, tout fonds organique a son histoire propre qui se déroule selon différentes temporalités : celle du travail scienti-

15. « Enquête sur la collecte – Pratiques et regards sur la constitution des archives » (IAC [CNRS et EHESS, équipes LAHIC et Anthropologie de l'écriture]), MCC (Direction générale des patrimoines – département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique) et les Archives nationales : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Patrimoine-ethnologique/Travaux-de-recherche/Programmes-de-recherches-en-cours/Enquete-sur-la-collecte>.

16. *Abrégé d'archivistique* (2012 : 107).

17. *Revue de synthèse* (2004 : 3).

fique, celle du travail archivistique. Une étude critique des archivistes des conditions de production et du cycle de vie de l'archive de la recherche permettra de prendre en compte cet écosystème singulier.

L'archive de la recherche est « un atelier » où les objets de savoirs, comme les objets de patrimoine sont construits, travaillés, transformés, rassemblés, puis désunis. Elle est, à ce titre, porteuse d'une triple historicité : en raison de sa propre histoire (mise en archives), de son histoire matérielle (mobilier, fiches, etc.) et de son histoire humaine (conditionnement, cadre de classement, etc.).

3 « L'artefact et ses traces sont le concret de l'historicité¹⁸ ». Les pratiques savantes de l'archive de la recherche, un nouveau questionnement historiographique ?

L'archive est un produit socioculturel complexe. L'intérêt pour l'archive de la recherche s'imbrique avec la prise en compte de son histoire. Si l'anthropologie se préoccupe des savoir-faire, l'archivistique de la « mise en archive », et l'histoire des sciences cherche à comprendre comment les technologies modèlent la connaissance, ces préoccupations sont encore éloignées de l'historiographie. En concentrant leur approche sur la critique des sources davantage que sur leurs conditions de production et de conservation, les historiens ont minoré l'importance des pratiques savantes que génère l'archive de la recherche, tant dans leur gestion que dans les modalités d'utilisation des documents.

Des projets d'ethnologie ou d'anthropologie des sciences, circonscrits habituellement aux sciences exactes et naturelles, mais qui sont justiciables d'une extension aux sciences sociales se multiplient. L'exploration de ces nouveaux territoires s'illustre au sein de divers programmes de recherche et chantiers ouverts dans les mondes anglo-saxons, ibériques, germaniques et français ; pour n'en citer que quelques-uns : *Global Archivalities Research Network. A Network of Scholars Working on Pre-Modern Archives Around the World*¹⁹, *Écritures grises. Les instruments de travail administratifs en Europe méridionale*²⁰, le projet *Science of the Archives* à l'Institut Max Planck²¹, des archives de Jérusalem²², le séminaire anthropologie des pratiques non savantes de l'archive en Afrique à l'EHESS, projet ANR VISA²³, etc. Les relations entre la fabrication, l'usage des archives et le développement des sciences historiques restent un domaine peu fréquenté de l'historiographie française. Après le supplément de la *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine* sur le *Métier d'historien à l'ère du numérique* :

18. Brian (2011 : 43).

19. *Global Archivalities Research Network. A Network of Scholars Working on Pre-Modern Archives Around the World* : <http://globalarchivalities.org>.

20. *Écritures grises. Les instruments de travail administratifs en Europe méridionale (XII^e-XVII^e siècles)* : <http://ecrituresgrises.hypotheses.org>.

21. Max Planck Institute : http://www.mpiwg-berlin.mpg.de/en/research/projects/DeptII_Daston-SciencesOfTheArchives.

22. Open-Jérusalem : <http://openjlem.hypotheses.org>.

23. *Anthropologie-Ethnologie (XIX^e-XX^e siècles). Ce que la science fait à celui qui la produit* : <http://visa.hypotheses.org>.

*nouveaux outils, nouvelle épistémologie*²⁴ ?, le très récent ouvrage de Françoise Waquet sur l'ordre matériel des savoirs²⁵ et le projet ERC AR.C.H.I.ves, *A Comparative History of Archives in Late Medieval and Early Modern Italy*, hébergé à l'université Birkbeck de Londres²⁶, qui a donné lieu à une journée d'étude les 13 et 14 mars 2015 ambitionnent d'interroger « dans une perspective transnationale l'histoire des archives et l'histoire de l'historiographie dans leurs relations réciproques, ainsi que dans leurs rapports avec les sciences de la Nature, de l'Homme et de l'État²⁷ ». La matérialité du travail érudit ou savant semble devenir le point nodal de la réflexion et questionne à nouveaux frais les conditions d'élaboration du savoir, non plus à travers une mise en discussion des principes généraux de la « méthode historique » mais à partir d'une analyse du dispositif matériel dans lequel elle s'insère, et d'une description des gestes les plus concrets. Il ne s'agit plus d'étudier un savoir mais la « science en train de se faire ».

Ainsi que le remarquait Éric Brian, « la science historique ne se forme pas dans l'isolement d'une splendide autonomie, mais dans les conditions de ses époques qu'il faut savoir saisir par les voies les plus concrètes²⁸ ». Or, la variété des matériaux qui composent les artefacts n'enjoint pas l'étude de simples objets unidimensionnels mais des agencements aux frontières élargies. Les « technologies intellectuelles », chères à David Bell, Jack Goody, Pierre Lévy, ou Pascal Robert permettent d'entrevoir, de comprendre la création d'outils de pensée ; « les technologies intellectuelles ne sont pas seulement des techniques qui figent et fixent, mais des outils dynamiques qui produisent de la mémoire ». À l'instar de la transformation des gestes archivistiques en technologies intellectuelles, la classification est devenue essentielle à la constitution de l'historiographie. En devenant une discipline, elle a produit un nouveau vocabulaire et de nouveaux outils qui sont devenus le support et le produit de l'activité scientifique elle-même. À l'aune de ces constatations, la question intrinsèquement liée de la classification et de l'historiographie fait surgir la question du lien entre les documents, les informations écrites les concernant et du classement de cette information. Force est de constater que le XIX^e siècle fut le théâtre d'une mutation essentielle dans l'appréhension du monde historique et par conséquent des pratiques scientifiques en découlant. Les questions que se posent les historiens et les archivistes ne peuvent totalement être rabattues les unes sur les autres. Cependant les réorganisations des archives comportent des similitudes, engageant des techniques intellectuelles et des supports matériels de même type. Les réflexions conduites sur les conditions de repérage, de stockage et de classement de l'information écrite transcendent largement le monde archives. À cet égard les travaux de Geoffrey Bowker²⁹ et Delphine Gardey³⁰ illustrent parfaitement la transmutation des paradigmes épistémiques et historiographiques, ou comment les « formats », ici les cadres de classement, les inventaires et

24. *RHMC* (2011).

25. Waquet (2015).

26. Birkbeck University : <http://www.bbk.ac.uk/history/archives/>

27. Programme du colloque : <http://www.ens.fr/actualites/agenda/article/pratiques-savantes-des-archives>.

28. Brian (2011 : 43).

29. Bowker (1998 : 69-87).

30. Gardey (2008).

les bulletins archivistiques ont transformé les possibilités de rapport à l'archive et en reformulant constamment au travers du besoin d'histoire les conditions d'exercice du travail scientifique.

L'archive de la recherche est devenue l'objet d'un travail scientifique qui passe par ses relectures archivistique et historiographique critiques et implique une interrogation globale sur les concepts, les méthodes d'observations ou de collecte des informations, comme sur la construction des données. Elle est au cœur de la réflexion sur la scientificité et l'historicité des sciences sociales. Pris dans une double logique scientifique et archivistique, l'archive de la recherche est en perpétuelle situation limite. L'extension des frontières de l'archive de la recherche a enjoint un regard posé non plus sur une source mais sur un objet construit, un artefact aux multiples vies permettant d'interroger à nouveaux frais l'écriture de l'histoire.

Bibliographie

- ASSOCIATION DES ARCHIVISTES FRANÇAIS (2012), *Abrégé d'archivistique. Principes et pratiques du métier d'archiviste*, Paris, 107.
- ANHEIM, E., PONCET, O. (2004), « Fabrique des archives et fabrique de l'histoire. Présentation », *Revue de synthèse*, T. 125, 5^e S.
- BLANCKAERT, C. (2014), « La cause des archives », in Daugeron Bertrand, Le Goff Armelle (dir.), *Penser, classer, administrer. Pour une histoire croisée des collections scientifiques*, CTHS, Paris, p. 363-373.
- BERT, J.-F. (2014), *Qu'est-ce qu'une archive de chercheur ?*, Open Edition Press, Marseille : <http://books.openedition.org/oep/724>.
- BOWKER, G. (1998), « Archival technology in the historical sciences, 1800-1997 », *History and Technology : an International Journal*, 15, p. 69-87.
- BRIAN, E. (2011), « L'horizon nouveau de l'historiographie expérimentale », *RHMC*, 5 (58-4^{bis}).
- CABILLIC, I., VANDERBERGHE, Y. (2014), « Les archives scientifiques au Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF) », *Archives et enjeux de société. Culture et recherche*, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 22.
- CHARMASSON, T. (2006), « Archives scientifiques ou archives des sciences : des sources pour l'histoire », *La Revue pour l'histoire du CNRS*, 14. Mis en ligne le 22 janvier 2007, consulté le 30 mai 2015 : <http://histoire-cnrs.revues.org/1790>.
- CHARMASSON, T. (2008), *Les archives des scientifiques, XVI^e-XX^e siècles. Guide des fonds conservés en France*, Éditions du CTHS, Paris.
- DUCLERT, V., HILDESHEIMER, F. (1999), « La question archives en France : une approche bibliographique », *Histoire et Archives*, n^o 5, janvier-juin.
- DUCLERT, V. (2010), *L'avenir de l'histoire*, Armand Colin, Paris.
- GARDEY, D. (2008), *Écrire, calculer, classer. Comment une révolution de papier a transformé les sociétés contemporaines (1800-1840)*, La Découverte, Paris.
- GAUTHIER-VOITURIEZ, O. (2014), « Archives des entretiens de recherche : d'un laboratoire de Sciences Po à Archipolis », *Archives et enjeux de société. Culture et recherche*, Ministère de la Culture et de la Communication, Paris, 13.
- LA GAZETTE DES ARCHIVES (1989), *Les archives des scientifiques*, 145.
- PESTRE, D. (1995), « Pour une histoire sociale et culturelle des sciences. Nouvelles définitions, nouveaux objets, nouvelles pratiques », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 50-3, p. 487-522.
- REVUE DE SYNTHÈSE (2004), *Fabrique des archives, fabrique de l'histoire*, T. 125, 5^e S.
- RHMC (supplément) (2011), *Le métier d'historien à l'ère du numérique : nouveaux outils, nouvelles épistémologie ?*, 58-4^{bis}.

WAQUET, F. (2015), *L'ordre matériel du savoir. Comment les savants travaillent (XVI^e-XXI^e siècles)*, CNRS édition, Paris.

WOLIKOW, S. (2009), « L'enquête sur les archives de la recherche en sciences humaines et sociales (ARSHS). Premier Bilan », *Histoire@Politique*, p. 3-9 : <http://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2009-3-page-100.htm>.

Quatrième partie

L'ère du numérique
et l'éclatement des frontières

Pour en finir avec l'original ?

Des effets du numérique sur les archives scientifiques : le cas de beQuali

Anne Both

IIAC (UMR 8177), École des hautes études
en sciences sociales

Sarah Cadorel

Centre de données socio-politiques (UMS 828),
CNRS – Sciences Po

Résumé : Que fait le numérique aux archives d'enquêtes en sciences sociales ? La question se pose d'autant plus que le processus de mise en archives et de documentation d'une enquête qualitative, composée de documents nativement numériques ou numérisés, est réalisé en vue d'une restitution sur internet auprès de la communauté scientifique. En effet, dans ce contexte singulier, il apparaît clairement que les notions d'original, d'originel et d'unicité deviennent inopérantes. Néanmoins, ces archives d'enquêtes – qui ont été façonnées, transformées, objets d'ajouts et de suppressions – recouvrent leur valeur d'usage originelle, celle d'un corpus scientifique, en réintégrant de manière intelligible le circuit de la recherche.

Mots-clés : archives, numérisation, métadonnées, forgeries numériques, faux, original, enquêtes qualitatives, sciences sociales, beQuali.

Introduction

Les archives des chercheurs se logent, à plus d'un titre, à l'interstice de plusieurs espaces patrimoniaux. Aussi, les numériser dans le cadre d'une mise à disposition, même restreinte à la communauté scientifique, interroge inexorablement sur ce qu'on a façonné, transformé, ajouté ou supprimé. Il s'agit ici de présenter notre expérience et nos réflexions à propos des effets du numérique sur les archives scientifiques. En effet, bien au-delà d'un simple transfert de support – comme celui opéré avec les campagnes de microfilmage en France de l'état civil et des registres paroissiaux dans les années 1950 – la numérisation interroge la question de l'original, de l'originel et

de l'unicité d'un document. Notre propos s'appuie sur l'exemple de beQuali, banque d'enquêtes qualitatives en sciences humaines et sociales, l'outil qualitatif de l'équipement d'excellence DIME-SHS, créé pour faciliter et encourager l'analyse secondaire. La notion d'enquête s'entend au sens large depuis les documents préparatoires jusqu'à la production scientifique, à proprement parler, en passant par les données collectées. Par ailleurs, à cette diversité de typologie documentaire s'ajoute celle des supports : enquêtes mixtes, papier, numérique, papier et magnétiques (enregistrements sonores ou vidéo) ou intégralement nativement numériques. La disposition de ces enquêtes sur le site bequali.fr est exclusivement réservée à la communauté scientifique après approbation de la demande à partir d'un projet de recherche ou d'enseignement des méthodes. Autre particularité de cette banque d'enquêtes : les outils d'exploration en ligne d'une partie du corpus avec des visualisations et des tris croisés. Quant aux spécificités de ces archives scientifiques, elles sont nombreuses. À commencer par le fait que les chercheurs en sont tout à la fois producteurs et utilisateurs. Ensuite, leur mise à disposition se trouve à la croisée de plusieurs domaines juridiques : droits d'auteurs, droits des enquêtés, droit du patrimoine français... Enfin, ces documents, contrairement aux archives produites par des centres de recherche, sont peu souvent signés, titrés et encore plus rarement datés. Il faut dire qu'ils n'ont pas été fabriqués *a priori* pour être communiqués, ni partagés et quand cela a été le cas, dans le cadre d'une recherche collective, la proximité et l'implication de l'équipe les dispensaient manifestement de s'encombrer de ce genre de détails. S'achemine-t-on dès lors vers la fin de l'original, de l'originel comme de l'unicité ? Nous proposons des pistes de réflexion, à défaut d'éléments de réponse catégorique, autour du processus de mise en archives d'une enquête, de l'inexorable métamorphose qu'elle subit et enfin d'un phénomène inéluctable, celui de la suprématie des données sur les archives.

1 La mise en archives d'une enquête

La première question, et non des moindres, concerne la définition de la notion d'enquête, non d'un point de vue scientifique, au-delà des querelles de méthodes, mais d'un point de vue archivistique voire documentaire. De longs débats ont animé les réunions du CDSP pour définir ce que nous entendions par enquête : les documents confiés¹ par le chercheur ? Ceux qu'il a produits ? Collectés ? Le parti pris retenu a été de contextualiser au maximum l'enquête dans une double logique de provenance et de cohérence pour reprendre les propos de Yann Potin (2011 : 63) et résulte d'une double logique de retraits et d'ajouts. En effet, contrairement aux liasses conservées dans une boîte et consultées en salle de lecture, la mise à disposition numérique oblige à sélectionner les documents. Par exemple, pour des raisons de droits d'auteur, il nous est impossible de numériser la production scientifique même résultant de l'enquête comme les tirés-à-part ou les autres publications (coupures de presse, articles scientifiques...). En outre, pour des raisons évidentes de coûts, certains documents sont écartés comme les thèses ou les mémoires annotés, dirigés par l'auteur de l'enquête et en lien avec le sujet, la dizaine de versions intermédiaires d'un article. Les documents,

1. Le CDSP (Centre de données socio-politiques) n'a pas pour vocation de conserver les archives qui lui sont confiées. Un contrat de mise à disposition, signé entre le CDSP, le chercheur (ou celui qui a dirigé l'enquête) et le service d'archives ou de documentation le cas échéant, précise que les documents sont déposés le temps du traitement (depuis le classement jusqu'à la numérisation). Ensuite, ils sont restitués.

déjà numérisés par ailleurs, ne le sont pas une seconde fois, mais signalés dans l'inventaire général avec un renvoi vers l'URL. Ainsi, le contenu d'une enquête numérisée sera toujours moins important que la version papier transmise par le chercheur.

D'un autre côté, nous effectuons des ajouts, toujours signalés comme tels. Il peut s'agir par exemple d'une documentation compilée, avec des documents fabriqués non par l'auteur de l'enquête mais par l'équipe de beQuali comme un récapitulatif des entretiens, un tableau de propriétés sociographiques des enquêtés. À cela s'ajoutent des instruments de recherche très fins (inventaire analytique à la pièce) et « une enquête sur l'enquête », rapport résultant d'un entretien avec le chercheur, doublé en ligne par des extraits sonores, comportant des informations qui n'apparaissent pas dans les documents et qui constituent, en quelque sorte, une explication de texte méthodologique ou théorique. Parallèlement à cette livraison de secrets de fabrication, nous complétons toujours dans l'objectif de rendre le plus intelligible possible ces archives avec des extractions de fonds. En effet, partant du principe qu'un travail de recherche se fabrique dans un contexte donné, qu'il soit financier, administratif ou matériel, et notamment par rapport à la position que le chercheur occupe (Bourdieu, 2003 : 43-58), nous intégrons par exemple des documents comme les procès-verbaux de conseils de laboratoires, dérogeant ainsi au sacro-saint principe archivistique de respect des fonds que l'on doit à Natalis de Wailly (Ogilvie, 2007 : 293-301).

L'exercice d'équilibriste imposé par cette mise à disposition numérique nous contraint de retirer certaines archives, qui seraient consultables en salle de lecture, et d'en ajouter d'autres, qui ne le seraient peut-être pas si le laboratoire du chercheur n'a pas réalisé de versement. La question des limites d'une enquête demeure heureusement toujours problématique. Faut-il communiquer par exemple le corpus produit mais non exploité ? Que faire du corpus produit par autrui mais utilisé néanmoins pour cette enquête ? Quel statut allouer aux éléments de corpus conservés avec les documents d'une autre enquête ? Quelle est la date qui scelle le début d'une enquête et celle qui en marque la fin ? Évidemment, aucune réponse catégorique n'existe et c'est à chaque fois du cas par cas, chaque recherche apportant son lot de contradictions et de surprises. En outre, la recherche, bien que cumulative, n'est jamais vraiment linéaire : elle ne suit pas des lignes droites mais emprunte des chemins de traverses, se heurte à des impasses, revient sur elle-même, à l'image du cheminement de la pensée, illustrée dans les archives. Or, un des objectifs de beQuali se loge précisément dans la volonté de mettre au jour ces phénomènes. Trivialement dit, il s'agit de montrer comment un sociologue ou un politologue passe de la collecte des données à la publication scientifique, de lever le voile sur cette zone d'ombre du travail de recherche, non seulement à des fins pédagogiques, mais aussi épistémologiques. L'enquête comme une entité absolue, circonscrite à l'intérieur d'un périmètre matériel et intellectuel relève d'une construction intellectuelle qu'il nous a bien fallu délimiter, sans pour autant en être dupe. D'où la nécessité de produire une « enquête sur l'enquête », document permettant tout à la fois de préciser certains points tout en nuanciant les fausses évidences qui semblaient ressortir des archives².

2. Par exemple, dans le cas d'une enquête collective avec un corpus disséminé voire détruit, il est très difficile d'avoir une vision d'ensemble de l'enquête. Le fait de disposer d'une vingtaine d'entretiens ne

2 L'inexorable métamorphose

Les documents, mis en archives, sont ceux qui ont échappé à la destruction définitive et réussi avec succès leur entrée dans le terminus patrimonial (Both, 2010), précisément grâce à leur caractère original, unique et authentique. Or, la conservation numérique des archives des enquêtes questionne leur unicité, leur caractère originel voire leur originalité. À commencer par le fait qu'on ne peut conserver les documents qu'en les reproduisant. Certes, le phénomène n'est pas nouveau et bien connu avec le microfilmage, précédemment évoqué, et les lecteurs, essentiellement généalogistes s'en sont semble-t-il bien accommodés. Mais la conservation numérique soulève d'autres enjeux et notamment celui de la course-poursuite aux formats de conservation³ – faut-il adopter le format jpeg 2000 comme la Bibliothèque nationale de France contrairement aux Archives nationales de France –, à la concurrence des grandes institutions pour imposer leurs standards, et à un environnement informatique mouvant. Si les archives sont dématérialisées, le matériel nécessaire pour les lire a vu son importance croître, sans parler des originaux numériques devenus illisibles à cause de l'obsolescence de leur format.

À l'évidence, conservation et communication numérique impliquent d'abandonner l'original pour la copie en le dupliquant. Il peut s'agir de la conversion d'un format de fichier vers un autre, d'un support vers un autre, aboutissant parfois à une multitude de versions d'un même document. Par exemple, la transcription d'un entretien sur papier sera numérisée en jpeg 2000 (en format master), puis convertie en PDF, lequel sera ocrisé (reconnaissance de caractères) en format .odt et encodé en TEI... L'unicité du document dans ce contexte perd tout son sens. Quant aux documents nativement numériques, le format original n'existe en fait pas, les documents étant émancipés de leur support (Cotte, 2004 : 31-41). En effet, chacun aura pu constater par lui-même que la taille d'un texte dépend de celle de la police qui s'affiche sur son écran, de la taille de l'écran ou encore du logiciel qui permet de le lire. La question du document originel semble aussi dans ce contexte hors de propos. Un brouillon, une version intermédiaire, sont-ils des documents originels⁴ ? Comment situer un texte dans la chronologie de ses différentes versions avec le jeu des copier/coller ? Si jusqu'au milieu des années 1980, les chercheurs réalisaient d'authentiques copier/coller à l'aide d'adhésifs, d'agrafes voire d'épingles, laissant ainsi une trace de l'évolution de leur travail, les documents nativement numériques n'autorisent plus les ajouts, mais les substitutions. L'absence de graphie ne permet plus d'identifier les interventions sur les textes et donc d'en déterminer l'auteur ou les co-auteurs. Quant à la datation du fichier numérique elle réserve souvent des surprises avec des fichiers parfois modifiés avant la date de leur création ! L'horodatage automatique joue aussi parfois des tours où la simple ouverture du fichier suffit à en changer la date. La sauvegarde de document originel se révèle souvent compromise voire impossible dans le cas par exemple de

signifie en rien qu'il y en a d'autres de réalisés ni combien. Dans ces conditions, les lacunes sont très difficiles à déceler.

3. Pendant les trois années où Anne Both, co-auteur de ce texte, a travaillé sur le projet, elle a vu les formats de conservation pour la numérisation changer au moins deux fois.

4. La différence entre la notion d'« original » et celle d'« originel » prend dans ce contexte une importance singulière. En effet, la première souligne la dimension authentique d'un document et s'oppose en cela à la copie, quand la seconde qualifie son état initial, trivialement dit la première version.

tableurs, pour lesquels il n'existe à ce jour aucun format pérenne de conservation, nous contraignant à en modifier considérablement l'intégrité matérielle et intellectuelle, en réalisant une image par onglet quand le tableau reste lisible... Enfin, le nommage ou le renommage des fichiers, avec l'attribution d'une catégorie, permettant le tri des documents sur le site internet, les modifie grandement tandis qu'avec les archives papier, sont parfois conservées les nombreuses traces du travail scientifique. On observe les stratifications des interventions, les remarques, les commentaires généralement sur la même feuille. Autrement dit, la matérialisation du cheminement de la pensée et du travail rend possible une archéologie des idées, même si la stratification des interventions est certes visible, mais pas toujours intelligible. En effet comment savoir que tel commentaire a précédé ou, au contraire, succédé à tel autre ? Quels sont les éléments dont on dispose pour comprendre ce qui s'est réellement passé dans la tête de l'auteur sans tomber dans les pièges de la surinterprétation ? Les utilisateurs de beQuali, qui se seront immergés dans une enquête, pourront probablement apporter des éléments pour éclairer ce point. En attendant, lorsqu'il y a dix versions, en général numériques d'un même fichier, avec quelques petites modifications, nous sommes contraints de procéder par échantillonnage : un choix par défaut, qui se fait, là encore au cas par cas suivant le contexte. La règle en la matière pourrait être qu'il n'y en a pas, si ce n'est la préoccupation absolue de rendre intelligible non seulement l'enquête et ses documents, mais aussi les interventions et les choix opérés.

On a vu que la mise à disposition d'enquêtes en sciences sociales, qu'elles soient nativement numériques, papier ou mixte, par l'entremise de la numérisation questionne durablement le caractère unique et originel de leurs archives. Dès lors nous sommes amenés à nous interroger sur ce qu'est un original et ce qu'est une copie. En effet, puisque nous sommes contraints de transformer un document authentique pour en faire une copie, et que nous nous fions à la définition d'un faux document comme un véritable document qui a été modifié, alors nous fabriquons d'inéluctables « forgeries numériques », avec une falsification visible. Toutefois nous restons bien loin de la définition qu'en donne l'article 441-1 du Code pénal français pour lequel « constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques ». Pour autant nous nous écartons de notre idéal de copie droite, laquelle est de toute façon impossible dans le cas de documents aux formats propriétaires tels qu'Excel ou Word. Qui ne s'est jamais trouvé devant la difficulté d'ouvrir un fichier au format Word avec une nouvelle version du logiciel ? Parce qu'ils sont inéluctablement liés au logiciel qui les a produits, qu'ils dépendent donc des mises à jour et des évolutions de celui-ci et de l'obsolescence technologique qu'elles induisent, ces types de formats demeurent inéligibles à l'archivage pérenne. Pour pallier cela nous sommes dans l'obligation de leur substituer d'autres formats, de licences libres, mais qui ne permettent pas de garder l'image fidèle par exemple des feuilles de styles, des formules de calcul ou de l'organisation multi-feuillets. De plus, les archives des sciences humaines et sociales – observations ethnographiques, transcriptions d'entretiens, journaux de terrain, etc. – regorgent de documents contenant des informations nominatives, directement ou indirectement

identifiantes. Pour des raisons juridiques et déontologiques liées à la protection des personnes⁵ nous sommes amenés à opérer une anonymisation par soustraction d'information ainsi qu'une mise en invisibilité du document original intégral en le rendant non communicable.

Procéder à la diffusion numérique d'une enquête en sciences humaines et sociales c'est donc invalider dans ce contexte les notions d'unicité, d'original et d'originel. Aussi nos originaux deviennent-ils des copies et nos copies des originaux. D'autant que dès lors que nous créons une copie d'un fichier, nous générons un document qui n'est pas exactement identique à celui qui nous a servi à la duplication. Si nous partons d'une matrice, l'exemplaire ainsi créé n'a repris que ce qui était visible. Il est important de souligner alors la différence entre une image d'un document et une copie, ce que les informaticiens connaissent bien. Une image est un cliché d'un objet numérique pris à un moment donné et celle-ci, immuable, n'est fidèle au document qu'à ce moment précis. En outre, deux images prises à deux moments différents seront déjà non identiques car à chaque ouverture le fichier se sera un peu dégradé ou modifié du seul fait de sa lecture par un logiciel donné – perte de pixel par exemple dans le cas de fichiers jpeg (Duranti, 2012).

Ces notions d'unicité, d'original et d'originel deviennent inopérantes, inadaptées lorsque nous sommes dans un environnement numérique, si bien que nous en arrivons à nous demander s'il est tout simplement possible de garder voire de revenir à l'original.

3 Suprématie des données sur les archives

Si garder l'original dans son intégralité semble impossible, les données ou informations contenues dans les documents peuvent en revanche être conservées. Le numérique a, en effet, séparé le contenu de la forme. Un fichier n'est alors qu'un ensemble d'octets qui n'a de forme qu'au moment de sa conception, autrement dit sa visualisation par son auteur, et de sa restitution, sa visualisation par le lecteur (Pédaque, 2003). Aussi la problématique est-elle de savoir à quoi ressemble en réalité un tel document s'il n'est visible qu'à un moment T. Pour être en mesure de donner une forme au document numérique nous devons disposer d'informations pour nous renseigner sur sa structure. Sur la base de ces données structurées nous sommes alors en mesure d'en reconstituer la « matérialité », en lui donnant une apparence intelligible quasi palpable. Par exemple les feuilles de styles permettent de donner une apparence à un document numérique, dès lors qu'un élément de la feuille de style change, ce document paraît totalement différent alors que, lui, n'a pas changé. Ce qui est valable pour les documents nativement numériques dont la mise en page dépend à la fois du matériel utilisé (ordinateur à la résolution d'écran variable) et du logiciel (les polices systèmes par exemple qui diffèrent d'un système d'exploitation à l'autre), l'est aussi pour les documents numérisés à partir du papier puisqu'on essaie de reconstituer en numérique la matérialité du document. En effet la numérisation d'un document

5. En France, la réglementation de la Commission nationale informatique et liberté (CNIL) interdit de mettre en ligne des informations personnelles telles que les noms, prénoms et adresses des personnes. Aussi les délais de communicabilité définis par l'article L213-2 modifié par la loi du 15 juillet 2008 du Livre II du Code du patrimoine, nous imposent un délai de cinquante ans à partir de la date du document si celui-ci peut porter atteinte à la vie privée d'une personne.

consiste à recréer virtuellement une matérialité qui nous paraît évidente, qu'il s'agisse de feuille volante, de photographie ou encore de carnet. Afin de restituer la mise en page de ces documents, nous remplaçons ce qui est originellement palpable – format de la feuille, grain du papier ou encore organisation des pages entre elles – par des informations structurées dans un ou plusieurs fichiers de métadonnées. Ainsi un fichier xml au format METS-ALTO⁶ permettra de fournir une cartographie du document en faisant correspondre les informations spatiales relatives à la composition de la page et les informations de contenu telles que le texte ou les composants de l'image. C'est ce qui rend possible par exemple le surlignage de mots directement sur un document lors d'une recherche plein texte. L'édition électronique de documents selon le standard XML-TEI⁷ est un autre moyen de transcrire les caractéristiques diplomatiques des documents en informations structurées.

Puisque pour garantir l'accès et la conservation des documents numériques, nous sommes forcés de les reproduire, comment savoir si le contenu des fichiers numériques est bien celui qu'il prétend être et qu'il provient bien de la source qui est censée l'avoir produit ? Pour répondre à ces questions, nous avons besoin d'une chaîne de traçabilité. Aussi l'étude de la « tradition » des documents, ce que Duranti (2012 : 115) appelle la criminalistique numérique, entend attester de la fiabilité et de l'authenticité des documents, de la même manière que la diplomatique classique retrace la chaîne des témoins, autrement dit des différents états des actes, qui nous sont parvenus. Or ici nous nous reposons une nouvelle fois sur la documentation, la description des documents ainsi que sur celle de leur environnement technologique et méthodologique. Par exemple les fichiers de métadonnées, les journaux systèmes, les logs sont autant d'éléments sur lesquels nous pouvons nous appuyer pour retracer la chaîne des différents états du document. Ainsi à des fins de préservation ou de diffusion élargie, nous aboutissons à une inflation documentaire : tant pour les documents numériques pour lesquels nous créons tout un ensemble de méta-documents et de copies pour pouvoir les sauvegarder, que pour les documents papiers car nous créons purement et simplement de toute pièce de nouveaux documents électroniques.

Conclusion

Puisque garantir l'intelligibilité d'une enquête qualitative en sciences sociales, sa diffusion et sa conservation implique que nous reproduisons les documents, que nous en ajoutons et que nous les transformions, sommes-nous conduits à créer du faux – des « forgeries numériques » – ou à l'inverse sont-ce de nouveaux originaux ? Dans un contexte où il est déjà complexe de comprendre où se situe l'original, autrement dit de retracer la tradition du document numérique, il semble que la seule chose sur laquelle nous puissions nous appuyer est la documentation de ces objets. Ainsi ces informations permettent d'une part d'attester de la fiabilité et de l'authenticité du document et d'autre part de lui donner ou redonner une forme. Paradoxalement l'accroissement de la matérialité pour créer, conserver et lire les fichiers numériques provoque une inflation documentaire – par les fichiers connexes qui sont créés mais aussi par les copies créées pour la conservation et la communication – dans un univers dit déma-

6. <http://www.loc.gov/standards/alto/>

7. <http://www.tei-c.org/index.xml>

térialisé. En définitive toutes ces opérations qui semblent aller dans le sens d'une fin de l'original et de la création d'un corpus qui n'est plus celui *stricto sensu* du chercheur, ne sont-elles pas ce qui nous permet de rendre à ces archives d'enquêtes leur valeur d'usage originelle : celle de matériaux scientifiques en réintégrant le circuit de la recherche. Puisque ce qui intéresse en premier lieu les chercheurs reste l'information contenue dans les documents.

Bibliographie

BOTH, A. (2010), *Un travail de fonds pour l'éternité. Anthropologie comparée des pratiques archivistiques*, rapport pour le ministère de la Culture et de la Communication [152 p.].

BOURDIEU, P. (2003), « L'objectivation participante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 150, p. 43-58.

COTTE, D. (2004), « Le concept de "document numérique" », *Communications et langages*, n° 140, p. 31-41.

DURANTI, L. (2012), « Authentification des archives numériques : l'archiviste en tant qu'expert judiciaire », in Delpierre Nicolas, Hiraux Françoise, Mirguet Françoise (éds.), *Les chantiers du numérique. Dématérialisation des archives et métiers de l'archiviste*, Academia / L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, p. 115-123.

OGILVIE, D. (2007), « De Daunou à Natalis de Wailly : le cadre de classement à l'épreuve du principe du respect des fonds », *Histoire et littérature de l'Europe du Nord-Ouest*, n° 36, p. 293-301.

PEDAUQUE, R. T. (2003), « Document : forme, signe et médium, les re-formulations du numérique » [en ligne, *Paris working paper*, version 3, 8 juillet], consulté le 17 avril 2014 : http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/documents/archives0/00/00/05/11/index_fr.html.

POTIN, Y. (2011), « Institutions et pratiques d'archives face à la "numérisation". Expériences et malentendus », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 58-4^{bis}, p. 57-69.

Interpréter la voix de Deleuze. Exemple de jardinage des connaissances

Samuel Szoniecky

Laboratoire Paragraphe, Université Paris 8

Résumé : À partir d'une exploration des cours de Gilles Deleuze, une application Web pour interpréter les enregistrements audio a été développée. La conception de cet outil a fait émerger des problématiques tant techniques, qu'ergonomiques ou éthiques. Le présent article propose de les exposer et de présenter les solutions adoptées pour réaliser cet outil en montrant comment associer les modèles arborescent et rhizomatique pour concevoir une interface d'indexation et de diffusion de fragments multimédias.

Mots-clés : Gilles Deleuze, rhizome, voix, indexation, lecture-écriture, diagramme, écosystème Web.

Introduction

Des siècles de traitement documentaire et d'élaboration d'un discours scientifique aboutissent aujourd'hui à des pratiques relativement stables dans l'utilisation des ressources bibliographiques. Il reste encore de nombreuses recherches et améliorations à faire dans ce domaine (Moed, 2005), mais la stabilité de ces pratiques permet des traitements de bibliométrie consistant par exemple à évaluer l'impact de telle ou telle publication suivant le nombre de fois où elle a été citée, par qui, à quelle période... Il n'en va pas de même avec les contenus audiovisuels malgré leur disponibilité de plus en plus importante et leur intérêt scientifique indiscutable.

Avant même de s'interroger sur la primauté de l'écrit sur l'image et le son qui ferait privilégier le livre par rapport aux autres médias, le problème de la citation des contenus audiovisuels fait qu'il est encore délicat aujourd'hui d'en faire référence dans une production scientifique ou lors d'un cours. En effet, s'il est facile de faire référence à la page d'un livre pour indiquer précisément d'où vient une citation, il n'existe pas de pratique standard équivalente qui permette de retrouver facilement tel extrait sonore ou de film. Ne pouvant citer précisément les sources d'une référence, les chercheurs

ou les enseignants préfèrent se cantonner aux livres ou à une transcription écrite de l'extrait plutôt que de tenter des manipulations délicates pour extraire et mettre à disposition la citation.

L'utilisation scientifique des contenus multimédias fait l'objet de nombreux travaux de recherche. Par exemple, celles entreprises dans le cadre de l'ANR ASA-SHS qui ont pour objectifs avec « L'atelier de sémiotique audiovisuelle », de fournir les bases théoriques, techniques et pratiques d'un moteur de recherche capable de facilement retrouver dans un flux audio ou vidéo des extraits pertinents par rapport à une interrogation à base de mots-clés (Prié, 2011 ; Stockinger, 2011). De même les travaux autour de Ligne de temps (Grizon, 2009), de Canal-i-média (Amato, Péreny, 2011), de Vannotea (Hunter, Schroeter, 2011) ou de DiVA (Grunewaldt *et al.*, 2006) qui en optimisant le traitement des flux multimédias permettront sans doute d'optimiser la citation de flux audio ou vidéo dans des travaux scientifiques.

Dans cette perspective, nous présentons une expérimentation dont l'objectif est le développement d'un écosystème d'information pour citer des fragments de la voix de Gilles Deleuze dans les cours qu'il donna à Paris 8 entre 1980 et 1985. Notre ambition n'est pas ici de rivaliser avec l'ampleur des programmes de l'ANR mais de proposer un point de vue sur ces questions afin d'alimenter la recherche avec des résultats pratiques. Pour ce faire, nous décrirons les contraintes initiales puis nous présenterons l'architecture technique de l'écosystème d'information mis en place. Enfin nous justifierons pourquoi nous avons choisi de nous orienter vers la récolte des interprétations, nous analyserons les résultats de cette expérience et décrirons les voies qu'ils restent encore à explorer.

1 Transformer « La voix de Deleuze » : vers une navigation rhizomatique

Le site « La voix de Gilles Deleuze » propose une série de cours au format audio et leur transcription au format texte faite par l'association « Siècle deleuzien » avec l'aide de bénévoles et l'autorisation des ayants droit. Il permet de naviguer de cours en cours et d'en prendre connaissance gratuitement par la lecture et l'écoute. Les séances correspondant à une journée de cours sont organisées dans une arborescence de huit thèmes et découpées entre une et quatre page Web possédant chacune un fichier mp3 et sa transcription. La gestion éditoriale de l'ensemble se fait avec SPIP un CMS (Content Management System) grand public.

Simple d'utilisation, ce site permet d'accéder facilement à l'information essentielle mais manque toutefois, à l'heure du rapprochement entre le Web sémantique et le Web social (Bachimont *et al.*, 2011), d'une indexation socio-sémantique pour enrichir la navigation de parcours croisés à la fois par rapport au thème et aux individus ayant consulté le site. Par l'intermédiaire de « capteurs sémantiques » (Zacklad, 2010) on peut créer une indexation à partir d'un « *tagging* sémantique » (Limpens, 2010) mettant en relation des documents, des acteurs et des concepts. Ainsi transformé, le site permettrait non seulement d'accéder à une connaissance linéaire des cours de Deleuze mais aussi à une connaissance des rapports entre des tags, des documents et des acteurs. Plus encore, ce dispositif de lecture-écriture permet l'expression d'une

connaissance par la création de nouveaux rapports entre des tags et des documents voire l'invention de nouveaux tags et l'ajout d'acteurs. Sur la base de ces indexations sociaux-sémantiques, une modélisation fragmentaire des contenus voit le jour au fur et à mesure de la consultation des contenus pour atteindre un niveau de détail et une pertinence que les traitements automatiques ne sont pas capables d'obtenir. Muni d'un tel dispositif, l'utilisateur des cours de Deleuze pourra documenter les traces de ses explorations et les partager facilement.

1.1 De l'arbre au rhizome

Dans l'introduction à *Mille Plateaux* (Deleuze, Guattari, 1980), les auteurs mettent l'accent sur les limites du modèle arborescent et sur la nécessité de le concilier avec le modèle rhizomatique :

Ce qui compte, c'est que l'arbre-racine et le rhizome-canal ne s'opposent pas comme deux modèles : l'un agit comme modèle et comme calque transcendants, même s'il engendre ses propres fuites ; l'autre agit comme processus immanent qui renverse le modèle et ébauche une carte, même s'il constitue ses propres hiérarchies, même s'il suscite un canal despotique (Deleuze, Guattari, 1980 : 31).

La richesse des écrits de Deleuze et Guattari demanderait un article à par entière pour décortiquer leurs propositions et voir dans quelles mesures elles s'appliquent aux sciences de l'information et plus particulièrement au design des écosystèmes d'informations dans un rapprochement entre Web et philosophie. Notre objectif ici consiste à proposer une hypothèse de travail qui s'inspire de nos précédents travaux sur l'ontologie-éthique de Spinoza vue par Deleuze (Bootz, Szoniecky, 2008), sur une méthode graphique de filtrage des flux d'information et leur mise en application dans un langage allégorique pour le Web (Szoniecky, 2011) et sur la modélisation d'existence dans les écosystèmes d'information numérique (Szoniecky, Hachour, 2014). Dans cette optique, nous interprétons la proposition d'associer l'arbre et le rhizome comme la mise en rapport par un acteur ici et maintenant, d'une dimension physique-métrique-transcendante-extérieure : l'arbre ; avec une dimension conceptuelle-topologique-immanente-intérieure : le rhizome. Ce que nous pouvons représenter par le diagramme suivant (figure 1) qui montre comment ces trois dimensions s'articulent pour représenter une potentialité de connaissances.

Dans la version actuelle du site, les rapports entre les documents physiques et les concepts sont très simples. En effet, si on prend comme base les liens hypertextes la hiérarchie des documents est à quatre niveaux : le site – la page du thème – la page du cours – le cours au format audio (mp3). De même concernant l'organisation des concepts qui elle aussi est à quatre niveaux : la voix de Gilles Deleuze – le nom du thème – le numéro, la date de séance et l'indice de la transcription – le cours en lui-même. Les acteurs participant à la vie du site sont eux aussi organisés en quatre ensembles différents mais sans positionnements hiérarchiques des uns par rapport aux autres : les responsables de l'association « Siècle deleuzien », le comité scientifique, les personnes remerciées et les auteurs de transcriptions. On remarquera que dans le site aucun formalisme de type micro-format ne permet de différencier la mention de

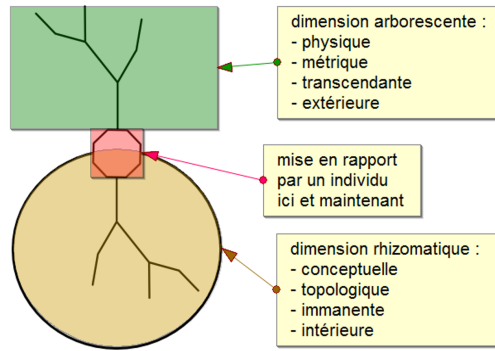


FIGURE 1 – Agent allégorique arbre <-> rhizome.

ces individus, mis à part les responsables de l'association dont les noms sont exprimés sous la forme d'un lien hypertexte renvoyant à leur adresse e-mail.

À l'énoncé de cette description, on peut dire que le site propose un point de vue univoque accessible par une navigation arborescente. Un seul parcours entre les documents et les concepts est disponible du point de vue d'un seul acteur (le site) qui exprime des faits bruts dans leur simplicité et leur évidence. Le site privilégie une approche documentaire arborescente pour présenter les cours de Deleuze le plus simplement possible en laissant au lecteur le soin de découvrir la richesse des contenus et de la pensée qu'ils véhiculent. En prenant les principes de l'agent allégorique que nous avons présenté plus haut, nous avons réalisé le diagramme du site « La voix de Deleuze » en mettant en relation l'arbre physique des documents, les rhizomes des topologies conceptuelles et la mise en rapport de ces deux dimensions par un ensemble d'acteurs.

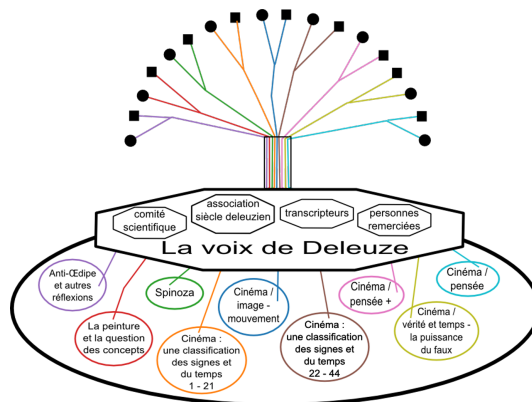


FIGURE 2 – Diagramme du site « La voix de Deleuze ».

1.2 Du rhizome au crible

Comme le proposent Deleuze et Guattari dans la citation que nous avons placée en introduction de ce chapitre, essayons d'associer à cette organisation arborescente documentaire, une organisation rhizomatique de l'information. Pour ce faire, il convient dans un premier temps d'exprimer la dimension conceptuelle en rapprochant « un arbre syntaxique et un graphe conceptuel » comme l'approche classique de représentation des « arbres conceptuels » le propose (Amardeilh, 2007 : 65). Cependant, nous nous détachons de cette approche qui minimise la dimension du rapport entre syntaxe et concept en concevant cette relation comme unique. En posant comme postulat de la modélisation la multiplicité de la relation, notre démarche se place davantage dans les perspectives définies par Mugur-Schächter qui introduit explicitement la dimension du rapport dans sa méthode de conceptualisation relativisée (Mugur-Schächter, 2006) dont la forme la plus condensée « DM/G,meG,VM/ » montre comment la description d'un micro-état sémantique est le résultat d'une adéquation entre une entité objet (meG), une grille de qualification de l'ordre du conceptuel (VM/) et un générateur de vue de l'ordre du rapport (DM) :

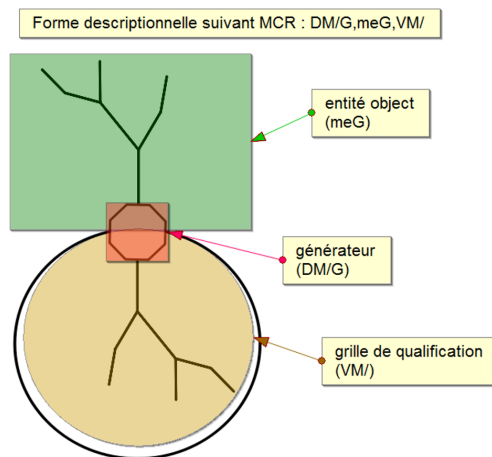


FIGURE 3 – Diagramme Méthode de Conceptualisation Relativisée.

Pour développer une organisation rhizomatique sur le site, nous avons donc besoin d'enrichir la structure documentaire existante de deux couches informationnelles supplémentaires. D'une part, une représentation rhizomatique de concepts et d'autre part le réseau des acteurs qui effectueront la mise en relation des potentialités documentaires et conceptuelles ; le tout constituant un système dynamique de représentation des connaissances socio-sémantique. Dans cette optique, nous concevons les rhizomes conceptuels à la manière d'un « crible » ayant une double fonction à la fois comme représentation des connaissances et comme générateur de l'événement les produisant :

L'événement se produit dans un chaos, dans une multiplicité chaotique, à condition qu'une sorte de crible intervienne (Deleuze, 1988 : 103).

Dès lors, la représentation des connaissances associe lecture et écriture pour créer une potentialité de connaissances. En ce sens nous suivons l'interprétation par Deleuze du « crible » comme étant la forme diagrammatique (Batt, 2005) de la chôra si chère à Platon (Berque, 2009 : 30-35) et Derrida (1997) et dont on peut donner la définition suivante :

Polysémique, le terme chôra évoque l'entrelacement de « l'aspect constitutif » et de « l'aspect spatial », « ce en quoi » apparaissent les choses sensibles et « ce de quoi » elles sont constituées (Zamora, 2003 : 22).

Mais pour que cette potentialité générative de la chôra, génère effectivement quelque chose, il faut l'associer à une dynamique particulière, à un pouvoir d'agir. En effet, le crible du chercheur d'or n'est efficace que si on le remue. De même le champ donnera du blé seulement si on y plante des graines de blé dont la dynamique interne transformera les potentialités offertes par la terre en végétal. Dans notre conception de la navigation rhizomatique, la dynamique particulière est apportée par l'acteur qui, seul ou en réseau, humain ou machine, officiera à la manière d'une graine pour générer des connaissances par la mise en relation des rhizomes conceptuels et des arbres documentaires. Pour que l'analogie soit plus compréhensible, on peut dire que l'acteur sera comme le lierre qui pousse sur l'arbre en suivant l'organisation des branches existantes et en se nourrissant du même terroir. Ainsi, l'acteur en discernant des rapports entre des documents-branches et des concepts rhizomes construira un point de vue particulier qu'il pourra ensuite faire évoluer, partager ou faire disparaître.

Tous les jardiniers savent que le lierre est un parasite et que si on n'y prend pas garde, il peut tuer l'hôte qui l'accueille. En enrichissant le site d'une navigation rhizomatique, on pourrait croire que le danger est équivalent et qu'à force de multiplier les points de vue on finisse par perdre l'essence même de ce site à savoir : diffuser la pensée de Gilles Deleuze. Toutefois, les écosystèmes d'information Web offre l'avantage d'être hyper-plastique, c'est-à-dire de pouvoir se transformer en n'importe quelle forme et de revenir à une forme d'origine. En effet, à tout moment l'utilisateur peut choisir d'afficher ou non une couche d'information ou de retrouver la version originale du site. Placé ainsi face à un choix, l'utilisateur devient acteur de sa connaissance et non plus seulement spectateur, il doit interpréter, se situer et discerner ce qu'il faut prendre en compte ou occulter, ce qui pour lui est important ou non :

Or la pratique interprétative s'avère offrir une voie particulièrement propice pour approcher la question de savoir ce qui rend quelque chose important (ou non). Même si cette question peut difficilement être abordée de front, l'effort de jugement réfléchissant et d'explicitation des pertinences qui va de pair avec l'expérience interprétative – en particulier dans les domaines littéraire et philosophique – conduit naturellement à se demander ou nom de quoi quelques chose peut apparaître comme important (Citton, 2010 : 82).

Mettre en place une navigation rhizomatique consiste à multiplier le potentiel des relations croisées entre une arborescence documentaire et un réseau de mots-clés, et en

même temps impliquer un tiers qui instanciera des relations particulières par des choix cohérents. En multipliant ces choix, le tiers modélise un réseau de discernement qui constitue son point de vue, ce qu'on peut aussi appeler son identité informationnelle ou pour reprendre les mots de Leibnitz son « tissu de l'âme ». La dimension numérique des documents que nous traitons, laisse envisager à la fois un traitement automatique de cette mise en relation mais aussi un traitement manuel dans le sens où le choix d'une relation est effectué par un humain. Dans la suite de cet article nous allons montrer comment mettre en place une collaboration entre les traitements automatiques et manuels et comment cette collaboration peut aboutir à la modélisation d'une identité informationnelle dédiée à la présentation d'un contenu multimédia pour un usage scientifique.

2 L'écosystème d'information mis en place

Plutôt que le concept d'architecture de l'information qui impose une vision rigide, figée et monumentale, nous préférons utiliser ici celui d'écosystème d'information mieux adapté au contexte du Web de part sa dimension constamment évolutive, modulaire et interconnectée. La notion d'écosystème est d'avantage en adéquation avec l'idée que le développement d'une application Web consiste aujourd'hui à créer des composants informatiques qui constitueront autant d'agents autonomes qui seront mis en relation avec d'autres agents dans des espaces informationnels proposant des ontologies c'est-à-dire des « modes d'existences » bien définis tant d'un point de vue technique que sociologique (Ferber, 2009 ; Latour, 2012).

Dans ce chapitre nous décrirons l'écosystème d'information que nous avons mis en place en précisant tout d'abord les contraintes documentaires qui nous étaient imposées puis les choix techniques que nous avons adoptés. En effet, afin de réduire les temps de traitements pour les expérimentations que nous avons menées, nous nous sommes focalisés uniquement sur les cours consacrés à Spinoza car il nous semblait que le projet de Spinoza de mettre en relation éthique et ontologie résonnait pleinement dans le domaine des sciences de l'information et de la communication à l'heure où les ontologies deviennent des normes pour l'organisation de l'information et où les questions d'éthique (identité, usage, droit...) focalisent autant les préoccupations des utilisateurs que l'attention des chercheurs. L'autre contrainte documentaire qui nous semblait importante de respecter consistait à ne pas modifier le site existant mais à développer une couche informationnelle autonome que nous définissons comme une niche éco-informationnelle.

2.1 De l'arborescence documentaire aux rhizomes conceptuels

Le premier problème que nous avons abordé dans ce projet portait sur l'extraction des mots-clés de l'arborescence documentaire du site pour constituer les premiers rhizomes. Pour ce faire, il existe une multitude d'outils accessibles via des services Web¹ ou des applications à installer sur un ordinateur. Un travail d'analyse de ces différents outils serait sans doute utile à la communauté scientifique mais cela dépasse le cadre du propos que nous souhaitons développer ici. Parmi ces outils nous avons choisi

1. Voir par ex. <http://www.mkbergman.com/sweet-tools-simple-list/>

d'utiliser le plugin Firefox KGEN² et le moteur de recherche Lucene³. Le scénario expérimental que nous proposons ici n'a pas pour vocation d'être un modèle pour le développement d'une modélisation rhizomatique, il propose juste la description d'une manière de faire sans rentrer dans le détail des problématiques d'extraction de l'information pour renseigner des bases de connaissances (*Knowledge Base Population* : KBP) (Ludovic, 2011).

KGEN est le premier outil que nous avons utilisé. Il permet d'extraire très facilement des mots-clefs à partir d'une page Web et de récupérer ces informations sous la forme d'un tableau de valeurs. Il utilise pour cela un algorithme classique pondérant les mots du texte en comptant leurs occurrences, éliminant ceux qui sont trop courts ou présents dans une liste des mots à exclure. De plus, l'algorithme ajoute une pondération supplémentaire correspondant à la structure documentaire de la page HTML, par exemple les mots d'un titre de niveau 1 (<h1>) ont une pondération supplémentaire de 10 alors que les mots d'un titre de niveau 2 (<h2>) ont une pondération supplémentaire de 8. Nous avons appliqué l'algorithme à chaque page des cours de Deleuze sur Spinoza en utilisant le paramétrage par défaut de KGEN.

Pour rendre plus accessible les extractions de mots-clefs obtenus et dans l'optique d'utiliser pleinement les avantages des services en ligne (*Cloud Computing*) nous avons créé une identité informationnelle dédiée au projet : <https://www.google.com/profiles>. À partir du compte Google lié à cette identité, nous avons créé des tableaux (*spreadsheet*) pour conserver et partager les mots-clefs de chaque cours⁴. Ainsi les mots-clefs pour chaque cours sont accessibles et modifiables par toute personne disposant des droits pour le faire. On peut alors envisager de multiplier les tableaux pour par exemple mener le travail de comparaison entre les différents outils d'extraction que nous avons mentionnés plus haut. De plus, pour faciliter encore l'intégration dans un écosystème Web et contribuer au développement du mouvement « Open Science », le résultat de cette extraction a été enregistré dans une base MySQL dont les données sont accessibles au format JSON (JavaScript Object Notation) soit pour tous les cours⁵, soit pour une seule transcription⁶, soit pour un mot-clef particulier⁷.

Le deuxième outil que nous avons utilisé pour extraire des mots-clefs est le moteur de recherche Lucene qui permet d'indexer des documents pour ensuite les retrouver par rapport à des requêtes multicritères. Pour optimiser le déploiement de ce moteur de recherche dans un environnement Web-PHP, nous avons utilisé dans ce projet le *Framework Zend* qui propose une implémentation de Lucene⁸. Dans un premier temps nous avons indexé les pages du site grâce à un algorithme⁹ qui nous a permis de récupérer dans le code source des pages HTML : l'url du cours, le titre du cours, le lien vers le fichier mp3 du cours, la transcription du cours. Ces informations ont

2. <http://kgen.elitwork.com/accueil.html>.

3. <http://lucene.apache.org/core/>

4. Voir par ex. : <http://goo.gl/TwIe8u>.

5. <http://gapai.univ-paris8.fr/jdc/public/deleuze/>

6. Par ex. : <http://goo.gl/8ubyN9>.

7. Par ex. : <http://gapai.univ-paris8.fr/jdc/public/deleuze?tag=ontologie>.

8. <http://framework.zend.com/manual/fr/zend.search.lucene.overview.html>.

9. Le code de l'algorithme est accessible ici : <http://goo.gl/ortRDj>.

été compilées dans l'index Lucene rendu accessible par une page Web dédiée à sa consultation¹⁰.

Grâce à KGEN et Lucene nous avons pu créer des relations automatiques entre les documents HTML des cours et une liste de mots-clefs. Toutefois, les réponses obtenues se situent à l'échelle de la page Web or celle-ci correspond en moyenne à une heure de cours et entre 17 000 et 65 000 caractères, ce qui ne répond pas à notre objectif premier qui est de pouvoir citer un cours de Deleuze à la page près (+/- 3 000 caractères) voire même à la phrase près. Il convient donc d'augmenter l'échelle de consultation du document en diminuant la granularité de l'extraction. Pour consulter directement un fragment du document, nous avons développé un algorithme qui permet de découper le texte d'un document par rapport à une requête multicritère. Cet algorithme se décompose en deux fonctions. La première qui découpe la totalité du texte par rapport à la requête multicritère¹¹ et la deuxième qui extrait un fragment textuel pour chaque élément découpé¹², le tout renvoyant pour chaque document trouvé par le moteur de recherche, un tableau de fragment avec le mot-clef recherché, sa position, le début du fragment, la fin du fragment¹³. Pour dimensionner les fragments, nous avons fait le choix de la simplicité en coupant le texte suivant un maximum de caractère (par défaut 100) et en respectant l'intégrité des mots¹⁴.

Cette première étape du projet nous a permis d'extraire des documents constituant les cours de Deleuze, une liste des mots-clefs qui composent les premiers rhizomes de concepts et leur relation avec un fragment précis du document. Il nous faut maintenant répondre à la question de savoir comment synchroniser ces fragments textuels avec les fragments sonores qui leur correspondent.

2.2 Synchronisation du texte et du son

Comme le remarque Thierry Bazillon dans sa thèse sur le traitement de la parole pour la reconnaissance automatique :

La reconnaissance automatique de la parole est en effet un défi qui passionne la communauté scientifique depuis de nombreuses années. Mais le mythe d'une machine qui, à défaut de les comprendre, retranscrirait parfaitement les propos d'un être humain s'est peu à peu fissuré (Bazillon, 2011 : 14).

En effet, dans cette thèse, l'auteur met l'accent sur les progrès importants faits par les outils de traitement automatique notamment grâce à des programmes de recherche ambitieux comme ceux du projet EPAC mais il insiste aussi sur l'incontournable dimension humaine et sur le travail fastidieux que représente la transcription d'un document audio en texte même quand celui-ci consiste à corriger les erreurs de la machine.

10. Résultat HTML : <http://gapai.univ-paris8.fr/jdc/public/chercher>. Résultat JSON : <http://goo.gl/94qE91>.

11. <http://goo.gl/Cgu8vz>.

12. <http://goo.gl/tqLNZ2>.

13. Pour un tableau HTML : <http://goo.gl/pez7Wd>. Pour un JSON : <http://goo.gl/K9vuq3>.

14. <http://goo.gl/M8SJe5>.

Dans le projet qui nous occupe, ce travail de transcription a déjà été fait par les membres de l'association « Siècle deleuzien », mais l'absence de synchronisation entre les documents audio et les documents textes ne permet pas d'entendre la voix correspondant à un fragment de texte ni l'inverse. Pour pouvoir citer précisément un fragment audio du cours de Deleuze, un travail d'alignement du texte et du son est donc nécessaire. Si pour faire ce type de travail des outils existent depuis près de 20 ans (Bazillon, 2011 : 139), nous n'en avons trouvé aucun qui permette de le faire directement sur le Web même si les prémices de tels outils sont en train d'apparaître. En effet, depuis l'arrivée de la version 5 du HTML, de nouvelles balises permettent d'afficher et de manipuler des documents multimédias : `<audio>`, `<video>`. Parallèlement, des bibliothèques Javascript sont apparues pour faciliter la gestion de l'interactivité avec l'utilisateur et entre les autres éléments documentaires de la page Web comme par exemple la bibliothèque PopCorn qui fait partie d'un projet plus vaste de la fondation Mozilla pour mettre en place « *an expanding ecosystem* » pour la création et le développement des interactivités entre des documents multimédias et des données Web comme celles de Wikipedia, Twitter, des cartes géographiques, des sites de partages de photo (Flickr...) ou de musique (last.fm...). Parmi les nombreux exemples disponibles aucun ne correspondait pleinement à notre projet, nous avons donc décidé de développer un outil d'alignement du texte et de l'audio accessible en ligne et permettant de citer facilement les fragments de texte et de son.

L'application Web d'alignement de l'audio et du texte que nous avons conçue a été développée avec : la bibliothèque Javascript D3 (Data Driven Document) qui permet de manipuler des données pour créer des graphiques SVG interactifs, la bibliothèque Javascript Popcorn dont nous avons parlé ci-dessus et la plateforme PHP Zend avec laquelle nous avons développé une application MVC (Modèle Vue Contrôleur) pour gérer les données des transcriptions, des alignements, des citations et des utilisateurs connectés à l'application... Les sources informatiques de l'application sont accessibles sur la plateforme de développement collaboratif code.google.com comme sous-partie d'un projet plus vaste : le jardin des connaissances. Nous n'entrerons pas plus dans les détails du développement informatique, précisons simplement que pour des raisons de compatibilité avec les fichiers de type Mp3 l'application ne fonctionne que sur le navigateur Chrome.

Le principe de l'interface que nous avons développé est très simple, il consiste à mettre en parallèle deux barres horizontales représentant pour l'une la totalité du son, exprimé en nombre de secondes, et pour l'autre la totalité du texte, exprimé en nombre de caractères. Ces barres réagissent au survol par la souris. Dans le cas de la barre du son on affiche la position en heures, minutes, secondes et dans le cas de la barre du texte on affiche les trois mots précédents et suivant le caractère survolé par la souris. Dans ce contexte, une citation du cours de Deleuze correspond à un fragment textuel délimité par un intervalle entre la position d'un caractère de départ et d'un caractère de fin auquel est associé un fragment de son délimité par un intervalle entre deux positions en secondes définissant le début et la fin d'un fragment. Chaque fragment possède sa propre représentation sur la barre de texte et de son. Cette représentation est dynamique et interactive pour permettre à l'utilisateur de déplacer le fragment en entier ou grâce à des « poignées » modifier les limites de

début et de fin du fragment soit librement soit mot à mot pour le texte ou seconde à seconde pour le son. À chaque déplacement d'un fragment, le son est déclenché et le texte correspondant est affiché linéairement et sous la forme d'un nuage de mots-clés calculé automatiquement. Ainsi, il est possible de définir très simplement l'alignement d'un fragment de son et d'un fragment de texte.

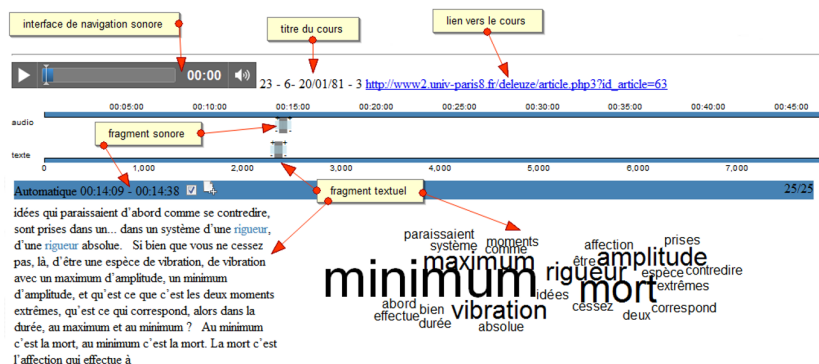


FIGURE 4 – Interface d'alignement du son et du texte.

L'exemple que nous venons de présenter est le résultat de l'alignement automatique d'un fragment textuel trouvé à partir d'une requête sur le mot-clé « rigueur » (en bleu dans le texte) avec un fragment audio calculé par une simple extrapolation du nombre de caractères avec le nombre de secondes (nb. de secondes total / nb. de caractères total * position du caractère sélectionné). Il va sans dire que cet alignement automatique est une approximation qui génère de nombreuses erreurs car un discours oral n'a jamais la régularité d'un tel calcul. Nous n'avons pas poussé plus avant nos recherches sur une analyse algorithmique plus précise du débit du locuteur qui permettrait sans doute d'affiner grandement cette approximation préférant nous focaliser sur les capacités humaines d'analyse et les moyens de la faciliter. Nous avons donc élaboré un scénario où l'humain est au cours d'un processus d'interprétation stimulé par la machine.

2.3 Stimuler l'interprétation

Pour fournir aux utilisateurs une matière sur laquelle exercer leur interprétation nous avons tout d'abord ajouté à notre application un double moteur d'interrogation. Le premier est un simple formulaire permettant de saisir une requête booléenne qui sera soumise au moteur Lucene. Le second est une liste de mots-clés définie par une existence humaine (collective ou individuelle) ou machinique (ex. KGEN). Cette liste est présentée sous la forme d'un nuage où chaque mot-clé est interactif et permet de lancer une requête Lucene. En référence aux interprétations de Deleuze sur la chôra que nous avons présentées plus haut, nous appelons ce deuxième moteur un crible. Ces deux moteurs d'interrogation renvoient la liste des documents et des fragments correspondant au résultat de la requête avec la possibilité d'afficher ou de masquer un fragment et surtout de se l'approprier pour en donner sa propre interprétation.

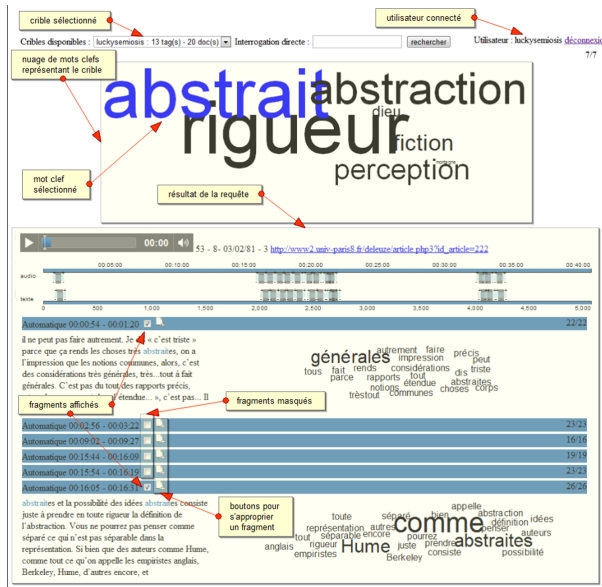


FIGURE 5 – Résultats d’une interrogation.

Lorsqu’un utilisateur décide de s’approprier un fragment en cliquant sur le bouton dédié à cet effet, une copie du fragment est effectuée et enregistrée dans la base de données en lien avec cet utilisateur. La liste des fragments s’enrichit alors d’un nouveau fragment qui possède des fonctionnalités supplémentaires pour pouvoir le supprimer, le mettre à jour, obtenir le lien vers ce fragment et surtout pour interpréter ce fragment en augmentant ou en diminuant le poids des mots-clés :

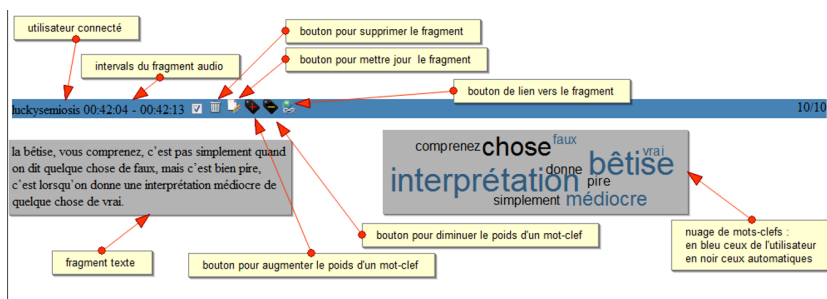


FIGURE 6 – Interprétation d’un fragment.

Dans l’exemple ci-dessus, l’utilisateur a sélectionné un fragment puis l’a aligné pour que le texte et le son correspondent. Ensuite il a sélectionné le bouton avec un « + » rouge pour, en cliquant sur les mots-clés du nuage, augmenter le poids de « bêtise », « interprétation », « médiocre », « vrai », « faux » et en sélectionnant le bouton avec le « - » jaune, il a supprimé « quelque ». Outre la mise à disposition d’un lien direct vers le fragment qui permet de le citer facilement, l’utilisateur, grâce au

dispositif d'augmentation et de diminution de la puissance d'un mot-clef, va pouvoir exprimer par un simple clic sur un mot-clef ce qu'il trouve d'important dans les cours de Deleuze. De plus, il pourra retrouver d'autres fragments à partir de ces mots-clefs qui constitueront dès lors le « crible » de cet utilisateur ou pour reprendre la définition de la chôra que nous avons donnée plus haut : « ce en quoi » apparaissent les connaissances et « ce de quoi » elles sont constituées.

Ainsi se met en place une boucle vertueuse où les efforts d'interprétation de l'utilisateur pour définir précisément les fragments des cours qui l'intéressent et ce en quoi ils sont importants, vont enrichir sa découverte des cours de nouvelles pistes d'exploration et ainsi lui permettre d'affiner de plus en plus sa propre interprétation des documents. C'est ce processus continu de sélection documentaire et d'affinage conceptuel que nous appelons le jardinage des connaissances et qui nous semble correspondre au projet de « Mille plateaux » proposé par Deleuze et Guattari. Dans ce processus, la machine agit comme un « moteur écosystémique » qui va créer automatiquement des rapports entre les documents et les concepts, c'est elle qui va générer de nouvelles possibilités de connaissances et ainsi stimuler l'interprétation humaine.

3 À suivre...

Avec cette application, nous avons rempli notre premier objectif qui consistait à pouvoir citer simplement et précisément un fragment d'un contenu audio. Toutefois, il reste beaucoup de travail à faire pour que cette proposition d'interface puisse remplir pleinement son rôle d'organisation de l'intelligence collective et de mise en commun des efforts individuels d'analyse. Il faudra sans doute rendre encore plus simple l'utilisation de cette application pour que le travail d'indexation et d'alignement du texte et du son, fait par des explorateurs curieux, puisse être utile à tous. Il semble viable de continuer le développement de cette application dans le cadre des ateliers laboratoires CreaTIC¹⁵ qui permettent une approche multidisciplinaire et donnent les moyens pour des expérimentations pratiques. Avec notamment des enseignants et des étudiants venus des domaines de l'hypermédia, de l'histoire, des archives, de l'informatique, de l'art... les théories et les technologies utilisées pour cette application offrent un terrain très fertile pour développer les compétences qu'un étudiant de ces domaines doit pouvoir maîtriser. Parallèlement aux questions d'amélioration de l'ergonomie de cette application et de développement de nouvelles fonctionnalités, nous souhaitons à travers ce projet mettre en place une plate-forme d'évaluation des outils d'extraction de l'information pour apprendre aux étudiants à se servir de ces outils et comparer leurs résultats. De même concernant les techniques d'indexation (Huynh-Kim-Bang, 2009), de *tagging* (Crepel, 2011) et d'adressage sémantique (Lévy, 2011) que nous aimerions là aussi transmettre aux étudiants en leur donnant les moyens de les tester en grandeur nature.

Enfin dans la mesure où l'application sera devenu stable et que nous aurons l'accord des contributeurs qui ont permis que le site « La voix de Deleuze » soit en ligne, nous aimerions que cette application permette à tous de découvrir la navigation rhizomatique pour expérimenter le fait que la connaissance sur le Web n'est pas uniquement

15. <http://idefi-creatic.net/ateliers-laboratoires/>

un choc affectif à la manière d'un « J'aime » ou une mise en relation complexe et raisonnable, mais aussi l'intuition d'une essence qui croît en jardinant des connaissances. . .

Remerciements

Nous tenons à remercier Stravoula Bellos, Stéphane Malolepsa pour leur aide sans laquelle nous n'aurions pas réalisé cette application.

Bibliographie

AMARDEILH, F. (2007), *Web sémantique et Informatique linguistique : propositions méthodologiques et réalisation d'une plateforme logicielle*, Université de Nanterre – Paris X, Paris : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00146213/en/>

AMATO, É. A., PERÉNY, É. (2011), « Audiovisuel interactif », *Communications*, 88(1), p. 29–36. DOI : 10.3406/comm.2011.2582.

BACHIMONT, B., GANDON, F., POUPEAU, G., VATANT, B., TRONCY, R., [...] ZACKLAD, M. (2011), « Enjeux et technologies : des données au sens », *Documentaliste – Sciences de l'information*, 48(4), p. 24-41. DOI : 10.3917/docsi.484.0024.

BATT, N. (2005), « L'expérience diagrammatique : un nouveau régime de pensée », in *Penser par le diagramme : de Gilles Deleuze à Gilles Châtelet*, Presses universitaires de Vincennes, Saint-Denis.

BAZILLON, T. (2011), *Transcription et traitement manuel de la parole spontanée pour sa reconnaissance automatique*, Université du Maine : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00598427/en/>

BERQUE, A. (2009), *Écoumène : introduction à l'étude des milieux humains*, Belin, Paris.

BOOTZ, P., SZONIECKY, S. (2008), « Toward an ontology of the field of digital poetry », in *Electronic Literature in Europe*, Bergen.

CITTON, Y. (2010), *L'avenir des humanités : économie de la connaissance ou cultures de l'interprétation ?*, Éditions La Découverte, Paris.

CREPEL, M. (2011, November 30), *Tagging et folksonomies : pragmatique de l'orientation sur le Web*, Université Rennes-2, Rennes : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00650319>.

DELEUZE, G. (1988), *Le pli*, Éditions de Minuit, Paris.

DELEUZE, G., GUATTARI, F. (1980), *Mille plateaux*, Éditions de Minuit, Paris.

DERRIDA, J. (1997), *Chora L Works : Jacques Derrida and Peter Eisenman*, Monacelli Press, New York.

FERBER, J. (1997), *Les systèmes multi-agents : vers une intelligence collective*, InterÉd, Paris.

GRIZON, X. (2009), « Lignes de temps : l'analyse filmique en classe de français », *Le français aujourd'hui*, 165(2), p. 71-77. DOI : 10.3917/1fa.165.0071.

GRUNEWALDT, L., MOLLER, K., MORISSE, K., SEMPF, T. (2006), « Collaborative video annotation environments : implemented features and a new approach for object detection and recognition », in *2010 Fifth International Conference on Digital Telecommunications*, vol. 0, p. 14, IEEE Computer Society, Los Alamitos, CA, USA. DOI : 10.1109/ICDT.2006.25.

HUYNH-KIM-BANG, B. (2009), *Indexation de documents pédagogiques : fusionner les approches du Web Sémantique et du Web Participatif*, PhD thesis, Université Henri-Poincaré – Nancy 1.

LATOURE, B. (2012), *Enquêtes sur les modes d'existence : une anthropologie des Modernes*, Éditions La Découverte, Paris.

LÉVY, P. (2011), *La sphère sémantique. Tome 1 : Computation, cognition, économie de l'information*, Hermes Science Publications, Paris.

LIMPENS, F. (2010, October 25), *Multi-Points of View Semantic Enrichment of Folksonomies (Informatique)*, Université de Nice – Sophia Antipolis – École doctorale STIC : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00530714/fr/>

- LUDOVIC, J.-L. (2011, December 15), *Approches supervisées et faiblement supervisées pour l'extraction d'événements et le peuplement de bases de connaissances*, Université Paris-Sud – Paris-XI, Paris : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00686811>.
- MOED, H. F. (2005), *Citation Analysis in Research Evaluation*, Springer, New York.
- MUGUR-SCHÄCHTER, M. (2006), *Sur le tissage des connaissances*, Hermes Science Publications, Paris.
- PRIÉ, Y. (2011), *Vers une phénoménologie des inscriptions numériques. Dynamique de l'activité et des structures informationnelles dans les systèmes d'interprétation* (HDR), Université Claude Bernard – Lyon-I, Lyon : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00655574>.
- SCHROETER, R., HUNTER, J., KOSOVIC, D. (2011), « Vannotea : a collaborative video indexing, annotation and discussion system for broadband networks », in *Knowledge Capture*, Sanibel, FL, USA, p. 1-8.
- STOCKINGER, P. (2011), *Les archives audiovisuelles. Description, indexation et publication*, Hermes Science Publications, Paris.
- SZONIECKY, S. (2011), « Le langage du Web du symbolique à l'allégorique, vers une représentation de la connaissance en train de se faire », in ISKO – Magreb 2011, Hammamet, Tunisie.
- SZONIECKY, S., HACHOUR, H. (2014), « Monades pour une éthique des écosystèmes d'information numériques », presented at the Digital Intelligence, Nantes : <https://hal-univ-paris8.archives-ouvertes.fr/hal-01070113/document>.
- ZACKLAD, M. (2010), *Introduction aux appareils de capture sémantique dans les TIC et les SI. In Technologies de l'information et intelligences collectives*, Hermes Science Publications, Paris.
- ZAMORA, J. M. (2003), « La chôra après Platon », in *Symboliques et dynamiques de l'espace*, Presses universitaires de Rouen et du Havre, p. 16-32.

Archives, pouvoirs, savoirs : circulation des documents et de leurs définitions dans une institution d'enseignement supérieur – compte-rendu de terrain ¹

Mylène Marie Tanferri

Université de Lausanne, Suisse et Université Fédérale de Bahia, Brésil

Résumé : Ce chapitre traite de la circulation des documents et des définitions de ce que sont les archives d'une institution d'enseignement supérieur. Il s'inscrit en direction des études d'infrastructure qui prennent en compte la gestion de l'hétérogénéité des pratiques et des définitions pour saisir l'importance de la coordination des acteurs autour d'objectifs liés à l'information et sa préservation en regard des résultats de ces pratiques que sont les archives. Il revient enfin sur la question des documents de la recherche et de leur considération dans les activités progressivement organisées dans l'institution observée.

Mots-clés : archives, pratiques de conservation et diffusion d'archives, définitions des pratiques scientifiques.

Introduction

Ce chapitre repose sur une idée assez simple : afin de savoir ce que sont les archives, il nous faut connaître ce que les acteurs en font, les activités que ceux-ci mettent en place pour que des piles de papier ou des lots de données se transforment et reçoivent le titre d'« archives » qu'ils n'avaient pas au préalable. Par conséquent, vouloir définir ce que sont les archives sans avoir une prise étendue sur ce que les différents acteurs impliqués dans leur traitement et leur conservation réalisent effectivement serait péremptoire, d'où l'intérêt de faire interagir au sein d'un colloque tant des chercheurs que des archivistes concernés par la thématique en termes théoriques et dans leurs activités quotidiennes – celles-ci contribuant à former ceux-là. Enfin, prendre en compte les pratiques permet de se rapprocher des lieux dans lesquels se jouent une bonne part

1. Ce chapitre s'appuie en partie sur une communication réalisée lors du *VI^e Congresso Nacional de Arquivologia* qui s'est tenu à Santa Maria, Rio Grande do Sul, Brésil, du 20 au 23 octobre 2014.

de ce qu'on pourrait appeler les dimensions matérielles et collectives de l'information, là où elle est produite et négociée (Frohmann, 2008). Dans le cadre des Technologies de l'Information et de la Communication (TICs), ces questions se posent avec acuité car les définitions sont en mouvance. Que font les acteurs avec le numérique ? Quels documents deviendront archives dans ces nouveaux régimes de diffusion ? Et enfin, plus spécifiquement en regard des « archives des savoirs » qu'est-ce que ce terme peut vouloir dire (et recouvre dans les faits) lorsque des plateformes digitales sont mises en place dans des universités ?

Précisons donc tout d'abord que l'objectif de ce chapitre n'est pas de produire une connaissance systématique des procédures liées aux archives des savoirs en formulant une grille spéculative qui permettrait de les lire toutes grâce à des concepts dans lesquels on tenterait de faire entrer les pratiques effectives tant bien que mal. Nous proposons plutôt une tentative de relevé de toutes les procédures qui sont nécessaires aux yeux des participants dans le cadre d'un projet spécifique et d'une situation donnée, à partir de laquelle il serait possible d'interroger d'autres expériences. Ceci permet à la fois de saisir les singularités de la situation observée et de proposer une lecture qui prend en compte la rationalité des acteurs. Cette démarche n'impose aucune normativité préalable à leurs motivations et utilise celles qu'ils décrivent pour interpréter leurs pratiques.

Nous proposons ainsi d'offrir une attention particulière pour le contingent et le particulier, dans la mesure où « tous » les projets d'archivage des savoirs présentent des contingences et des particularités qui, selon nous, permettent de comprendre leur nature située. En travaillant à partir de données collectées lors d'entretiens avec différents acteurs impliqués dans la circulation et la conservation de documents au sein d'une université brésilienne en cours de discussion autour de la création d'une plateforme digitale dont les contours sont encore flous, nous espérons montrer l'intérêt d'une démarche qui part des activités concrètes et de leur prise en compte, pour ensuite proposer quelques pistes de réflexion concernant les archives des savoirs dans ce contexte. Enfin, cela nous amènera à constater que ces pratiques peuvent influencer les contenus d'une éventuelle future plateforme digitale dans l'université observée. À charge du lecteur d'effectuer ce que l'on nomme la montée en généralité à partir de ces éléments spécifiques ou au contraire d'en trouver les limites.

Cette approche trouve son origine dans les travaux développés par le courant des Sciences, Technologies & Société, notamment dans les études liées aux infrastructures d'information (Edwards, 2003 ; Edwards *et al.*, 2009 ; Star, 1999 ; Cordella, 2006 ; Furlong, 2014 ; Dourish, Button, 1998). Celles-ci constatent qu'une infrastructure n'est jamais seulement technique, mais qu'elle se trouve imbriquée avec d'autres éléments et instances avec lesquels elle interagit et desquels elle ne peut être séparée si on souhaite l'analyser :

This vision requires adopting a long term rather than immediate time-frame and thinking about infrastructure not only in terms of human versus technological components but in terms of a set of interrelated social, organizational, and technical components or systems (Bowker et al. 2009 : 99).

Il s'agit ainsi de voir, entre autres, les dimensions liées à l'attribution des rôles et de responsabilités, aux contraintes que les gens choisissent de prendre en compte et/ou d'accepter autour et au travers des infrastructures en considérant que ces éléments en font intégralement partie et ne peuvent pas être simplement relégués au titre de « facteur humain » et font dès lors partie du fonctionnement de l'infrastructure. Cela nous renvoie à la façon dont les personnes s'organisent et s'accordent pour travailler ensemble en fonction d'éléments techniques auxquels ils font face, qu'ils produisent et qui les contraignent tout à la fois, contribuant ainsi à séparer le technique du social au cours de leurs actions en redistribuant éventuellement les tâches entre humains et machines (Callon, Latour, 2006 ; Hennion, Latour, 1996 ; Callon, 2013 ; Law, 2002 ; Ribes, Lee, 2010 ; Latour, 1990).

Dans ce sens, de nombreux travaux ont été proposés sur les infrastructures de données pour la recherche (Ribes, Lee 2010 ; Hine 2006 ; Edwards *et al.* 2013), qui constituent dès lors un parallèle intéressant pour traiter des archives des savoirs lorsqu'il est prévu de les digitaliser et d'y donner accès par le biais de plateformes web. En l'occurrence, les études d'infrastructures pour la recherche offrent une attention particulière pour les pratiques qui entourent la production et la circulation des « données » scientifiques et montrent que les définitions même de ce qu'est une donnée et des procédures utilisées pour les produire et les faire circuler (comme l'inclusion d'informations à leur sujet) peuvent devenir un enjeu dans le cas de la constitution de ces plateformes (Edwards *et al.*, 2011).

Les questions qui animeront cette mise en parallèle avec des archives peuvent donc être résumées comme suit : Comment rassemble-t-on les documents ? Comment fait-on pour s'entendre sur ce qu'ils sont et sur leur valeur ? Et partant, comment gère-t-on l'hétérogénéité des pratiques autour des documents ? Comment compte-t-on les rendre disponibles une fois rassemblés, pour quels publics et comment ceux-ci sont pris en compte ? Comment ces documents sont traités, structurés, organisés, classés et décrits ? Qui décide ce que l'on jette et ce que l'on garde pour la plateforme ? Qui réalise ces différentes activités et sont-elles régulées ? Cette approche favorise un regard sur la question des pouvoirs et des savoirs qui s'appuie sur leur réalisation pratique, la façon dont les acteurs s'organisent pour les produire et les gérer de façon située et dans leur quotidien².

Cette perspective peut être rapprochée dans une certaine mesure du « tournant linguistique » qui a également fait sa place dans les études archivistiques et historiographiques, qui prennent désormais en compte la fabrication des archives – la transformation de documents en archives possédant une valeur historique et/ou légale – non pas comme un donné de départ qui se réaliserait sans intervention humaine mais comme un changement dans la nature des documents, opéré par des activités avec et autour d'eux qui méritent d'être étudiées en tant que telles. Ce changement dans la nature des documents dépend ainsi de nombreuses activités et d'intervenants variés, qui exercent et se partagent un pouvoir sur ce qui est conservé et les modalités de cette conservation (Blouin, Rosenberg, 2011 ; Jimerson, 2009 ; Ketelaar, 2002 ; Schwartz,

2. Certaines de ces questions ont été adressées avec une démarche plus statistique que la nôtre par Boock, Vondracek (2006).

Cook, 2002 ; Robertson, 2004 ; Head, 2003 ; Hottin, 2009). Sous cet angle, le travail de définition et d'acception de ce que sont les archives d'une université, les pratiques qui façonnent ces définitions au quotidien, mais aussi la responsabilité attribuée ou non aux institutions universitaires quant à l'archivage des documents de recherche de leurs chercheurs, repose sur l'activité des acteurs qui formulent progressivement ces différentes questions et leurs réponses particulières en fonction de leur situation et au fur et à mesure de leur expérience et de leurs interactions, et non d'une définition préétablie qui servirait une fois pour toutes.

1 Coordonner les activités autour des archives de l'université – un enjeu, mais quels enjeux ?

Notre enquête se déroule dans une université brésilienne qui a récemment commencé à s'intéresser à son histoire et à ses documents, tandis qu'elle projette de constituer une plateforme digitale dont les contours et contenus étaient encore flous au moment où nous avons réalisé les entretiens. Nous avons cherché à retracer les activités qui s'organisent autour des archives de cette université et qui contribuent à leur fabrication, mais aussi à percevoir les interactions et exclusions qui se sont mises en place autour de ces activités. En paraphrasant Lucy Suchman (1993), nous avons considéré que les documents, historiques ou non, sont progressivement constitués comme des médiateurs entre des représentations temporelles et entre des participants divers dans la reproduction d'un ordre de savoir et partant d'une représentation des activités savantes de l'institution³. Nous avons ainsi cherché à nous faire une idée de la structuration des activités (rôles, responsables, etc.) de conservation et d'évaluation (ce qui est conservé ou non) mais aussi des traitements archivistiques (classification, description) et des différents espaces et groupes qui s'y rattachent (Le Brech, 2008) pour tenter d'en déduire ce qui constituera les archives des savoirs de cette institution au travers de la future plateforme. De la sorte, nous avons cherché à rendre compte des conceptions qui informent sur la façon dont on définit ce que sont des archives et *a fortiori* celles de la recherche, établissant ainsi des frontières entre les définitions possibles et qui est en mesure de les produire.

En termes pratiques, les questions liées à la documentation des institutions d'enseignement supérieur sont de la responsabilité de différentes instances qui peuvent varier d'un pays à l'autre. Certaines législations prévoient des unités d'archives indépendantes en ce qui concerne la production des institutions d'enseignement supérieur, qui prennent alors la responsabilité de l'évaluation et de la conservation de la documentation permanente de l'institution. Certains acteurs du domaine considèrent que cette organisation multiplie les dépôts d'archives financés par l'État (puisque'il s'agit d'institutions étatiques), entraîne une surcharge financière puisqu'on multiplie les points de traitement et de conservation, sous-entendu ici que l'indépendance a un prix qui mérite d'être évalué. Au Brésil, les questions liées aux archives sont organisées autour du Conseil National des Archives (Conarq). Dans l'État de l'institution

3. Dans la citation originale, Suchman traite d'un centre de coordination et elle explique que son travail vise « *to show how persons, in their work's material practice, act as skilful mediators between temporal representations and among spatially distributed participants in the joint reproduction of a contingent social order* » (Suchman, 1993 : 113).

observée, les institutions d'enseignement supérieur (IES) n'ont pas l'obligation légale de verser leurs documents aux archives de l'État et se transforment ainsi de fait et en pratique responsables de la préservation de leurs documents, même si légalement les archives des IES devraient à terme être remises pour conservation aux archives nationales puisqu'il s'agit d'entités fédérales⁴. Cependant, la majorité des IES conserve sa propre documentation permanente, activement ou non. La plupart d'entre elles ont organisé ou sont en train d'organiser ce qu'elles nomment une « politique d'archives » qui est considérée comme une étape préalable qui viendra réguler activités d'archivages à proprement parler et qui vise l'instauration de frontières plus stables entre documents qui seront conservés ou non et les entités chargées de cette décision. La question qui se pose dès lors, est de savoir qui décide de ces politiques, comment elles se voient formulées et ce qu'elles impliquent en définitive pour la mise en place d'activités systématiques autour de l'archivage en incluant ou non différentes solutions digitales. Cette activité de définition relève ainsi de la coordination entre les membres, la façon dont ils s'organisent pour définir leurs responsabilités et les maintenir, mais aussi les façons dont les acteurs s'y prendront pour concrétiser les frontières établies par les politiques en termes pratiques.

Pour suivre ces processus, nous avons réalisé une vingtaine d'entretiens approfondis au cours d'un terrain d'environ deux mois dans une université brésilienne au moment même où différentes activités autour des archives ont commencé à être débattues, et en particulier dans le cadre de la création d'une commission d'archives devenue permanente en 2013. Les questions posées durant ces entretiens d'une à trois heures étaient organisées autour du type d'activités développées avec la documentation et les archives ; du type de documentation traitée et considérée comme importante et les relations maintenues avec les autres acteurs travaillant avec la documentation et les archives. Les personnes interrogées sont ainsi des membres de cette commission, qui comprend une moitié de professeurs issus de différentes facultés et une autre partie de professeurs de l'institut des sciences de l'information, ainsi qu'un membre de la commission considéré comme conseil externe et qui n'a donc pas le droit de vote, en la personne du responsable du centre d'archives et documentation de l'université. Nous avons également rencontré deux des cinq archivistes, fonctionnaires permanents de l'université à ce titre. Ceux-ci ne font pas partie de la commission bien que ce soient eux qui aient lancé l'initiative de la réflexion autour de la question des archives de l'université auprès de la direction lors d'un changement dans les règlements généraux en 2009. Leur absence au sein de la commission peut s'expliquer en partie par les règlements de l'université qui n'admet généralement pas de membres qui ne possèdent un titre de docteur pour ce genre de fonction. Enfin, nous avons interrogé d'autres membres de l'institution dont l'activité touche de près aux questions de documents et d'archives, comme le personnel du centre informatique qui propose une solution de sauvegarde informatique pour différentes unités administratives ou de recherche ; le personnel responsable du dépôt électronique des thèses et des dissertations qui pourrait à terme, selon une des solutions envisagées, héberger des documents d'archives digitalisés ; et celui du centre de mémoire de la bibliothèque centrale qui conserve quelques collections de manuscrits de chercheurs ayant appartenu à l'université.

4. Loi n° 8.159 du 8 janvier 1991.

Nous voyons ainsi que la mise en place d'une commission, organisation envisagée pour répondre aux problématiques des archives de l'université, s'est faite d'abord à l'initiative d'archivistes, puis autour d'une volonté de centraliser la réflexion et les actions futures, mais aussi de détacher ces problématiques de la structure administrative à proprement parler puisque de la sorte, la circulation et la préservation des documents sont appréhendés en dehors des espaces et des responsables de la gestion et de l'administration, repositionnant ainsi certaines lignes de partage et attributions. La composition de la commission est d'ailleurs perçue comme un problème par certaines des personnes interrogées, qui voudraient la voir intégrer plus de membres qui aient une expérience en relation avec la gestion des documents et qui soient en mesure d'évaluer les retombées pratiques des propositions formulées par les membres de la commission. À terme les traitements qui seront décidés devront être effectués par le personnel administrativo-technique qui jouera ainsi un rôle crucial dans le développement des activités de la commission en appliquant ses décisions au quotidien.

Les personnes interrogées appartiennent à différentes structures au sein de l'université, structures qui ne sont pas nécessairement en relation. La diversité des lieux et des acteurs qui participent de près ou de loin à des activités liées aux archives et aux documents, qui vont du secrétariat de planification au centre de mémoire de la bibliothèque représente un défi pour la commission, dont les membres notent cette pluralité de structures qui s'entrecroisent sur certains points et peuvent parfois être redondants en termes de services. Le travail d'unification qui devrait se faire pour pouvoir coordonner ces lieux et ces pratiques sous une forme commune avec des définitions proches se fait avec de nouvelles négociations et d'éventuelles exclusions, intégrant de la sorte, dans les choix effectués et les résultats disponibles, des éléments qui ont trait à la façon dont les acteurs mettent en place une activité conjointe. Dans les faits, chacune des entités semble travailler avec des concepts et des définitions différentes de ce qu'est un document ou de ce que sont les archives car elles utilisent des procédures qui leur sont propres. De plus leurs objectifs déclarés sont parfois radicalement différents, que ce soit en termes d'activités qui devraient être réalisées autour des documents, des services à offrir ou du type de documents qui devraient être conservés. Ainsi, comme d'autres ont pu le constater dans le cadre d'études d'infrastructures, la coordination de ces différentes approches et la gestion de l'hétérogénéité des pratiques représentent un enjeu majeur pour la commission et les différents acteurs impliqués avec la documentation de l'université (Ribes, Lee, 2010).

Si cette question de la coordination entre les différents acteurs peut paraître triviale quant aux archives des savoirs, et n'ayant que peu de liens avec celles-ci en définitive, il faut souligner que ce sont ces problématiques de fonctionnement du collectif, et la façon dont elles sont résolues – ou non – qui préoccupent le plus les personnes interrogées, bien plus que des problématiques d'outils ou solutions informatiques. En outre, il est facile de déduire de cette préoccupation constante que le visage des archives de l'université en question sera en grande partie formé par les accords trouvés, les intérêts et les procédures mis en place et respectés ou contournés, la façon dont les acteurs trouveront des solutions pour résoudre leurs éventuels désaccords mais aussi ce qu'ils considéreront collectivement comme des documents qui méritent d'être conservés. Nous pouvons spéculer que la réussite de cette centralisation des pratiques

autour des archives contribuera à développer des outils qui permettent de « connaître » qui est et ce que fait l'université dans ses différents domaines et départements, en centralisant non seulement les informations mais aussi les modalités pour y accéder. Ce processus renforcera éventuellement l'identité de l'université, mais pourra aussi contribuer à rendre invisibles certaines pratiques ou certains documents qui devraient être mis de côtés pour garantir la centralisation.

Ici, comme le souligne la notion « d'archivalisation » proposée par Ketelaar (1999), la question n'est donc pas de connaître ce qui parvient au centre d'archivage de l'université pour former ses futures archives, ni de quoi sont composés les cartons qui lui sont remis ou dont il doit se charger, mais de comprendre pourquoi c'est « cela » qui y parvient et pourquoi c'est en définitive tel centre qui se charge de telle documentation avec telles procédures de traitement. Ainsi, ce sont surtout les étapes préalables qui expliquent cette présence, les procédures qui font circuler la documentation produite par les différentes entités, et ce qui pèse sur leurs décisions d'envoyer ou non tout ou partie de leurs documents à tel ou tel endroit. Les processus d'inclusion ou d'exclusion de documents dans les archives de l'institution, et la transparence progressive de ces processus – soit le fait de perdre de vue qu'une sélection a été opérée volontairement ou involontairement, ce qui conditionne le contenu disponible et l'accumulation future – sont des éléments importants qui permettent de comprendre ce qui se retrouvera en définitive disponible dans les archives et constituera leurs caractéristiques et qui permet d'envisager la forme que pourrait prendre la future plateforme.

Dans la situation observée, certains craignent de laisser trop de pouvoir au centre d'archivage s'ils acceptaient d'y laisser la documentation de toute l'université, facultés et chercheurs compris. Ainsi, hors le manque d'intérêt ou d'information concernant ce lieu de dépôt, cela explique en partie pourquoi certaines archives dites historiques ne se trouvent pas conservées par le centre d'archivage mais empilées dans des salles vétustes, ou alors soignées dans des centres de mémoire au sein de facultés qui y dédient une partie de leurs budgets, quand ce ne sont pas des financements étatiques ou nationaux qui permettent de garantir la conservation de documents qui sont alors définis comme d'intérêt général, hors des murs de la faculté ou de l'académie.

Cet état de fait, constaté par la commission, a entraîné des discussions autour de la politique d'archives que la commission cherche à mettre en place, et constitue un élément de débat important concernant l'indépendance des unités de recherche face au tri et à l'évaluation des documents qu'elles produisent, car l'une des solutions envisagées prévoit que chaque unité soit responsable de la création d'un centre de mémoire et de ses propres archives, scindant ainsi l'université en différentes unités d'archives dont la représentation ne sera pas faite, si cette solution est adoptée, de façon centralisée et unifiée *a priori*. Cela pose également la question des possibilités de chaque unité de réaliser un tel projet en fonction de ses budgets et du personnel disponible et formé. C'est non seulement la politique d'archives en cours de débat qui est le lieu de négociations autour de cet état de fait, mais c'est aussi la façon dont cette situation « physique » sera négociée et transférée vers une plateforme digitale qui représente un enjeu important lorsqu'il s'agira de définir son contenu. Ainsi, la façon dont on conçoit les responsabilités et possibilités d'archivage des documents pèsera sur la nature des

documents disponibles sous le nom d'archives. C'est sans doute pour cette raison que l'un des interviewés, seul spécialiste en préservation digitale de la commission, au contraire de ses collègues, nous a affirmé qu'à son avis, la première action qui devrait être entreprise avant tout déploiement technologique serait de lancer des activités de sensibilisation au niveau individuel, tant du personnel de l'administration comme des chercheurs de l'institution. L'absence de considération pour la documentation électronique, par exemple, comme il nous l'indiquait, a pour conséquence que les e-mails du personnel académique de l'université ne sont actuellement pas préservés, tandis que la correspondance écrite est considérée comme prioritaire :

Devant les lots de correspondances, j'ai dit quelque chose comme ok, c'est écrit, c'est documenté, mais nos e-mails d'aujourd'hui sont perdus. On est au début d'un immense problème et on continue encore avec notre attention tournée vers la préservation du passé, alors qu'une initiative en ce moment pourrait avoir un impact, je ne suis pas pour qu'on oublie le passé, mais qu'il faut un équilibre des recours, ça oui.

Attirer l'attention sur des éléments qui ne sont *a priori* pas pris en compte par la commission devient ainsi une activité liée tant aux recours financiers qu'à des éléments de définitions de ce qui doit être préservé pour devenir archive.

2 Les archives des savoirs, résultats de définitions pratiques et situées ?

Le terrain que nous avons mené consistait tout d'abord à identifier les acteurs et les pratiques d'archivage pour ensuite interroger plus spécifiquement la place accordée aux documents de la recherche dans les travaux de la commission permanente d'archives et des différents acteurs interrogés. Insérée dans les différents enjeux que nous avons pu identifier, la possibilité d'offrir des solutions pour préserver la documentation contemporaine des chercheurs ne sera ainsi peut-être pas considérée comme un élément à prendre en compte par la commission dans ses plans d'activité et dans son projet de plateforme électronique. Si ceux qui s'intéressent aux documents contemporains ne parviennent pas à convaincre leurs collègues de l'intérêt d'offrir des solutions pour préserver cette documentation, elle ne sera sans doute pas prise en compte dans les choix techniques qui seront effectués et ne pourra pas être accueillie dans la future plateforme.

Entre autres exemples, la production contemporaine n'a pas été considérée dans l'enquête préalable organisée par la commission pour connaître l'état des archives de l'université. Celle-ci n'a pas pris en compte dans son constat la production sous forme électronique quelle que soit sa date de création. C'est la documentation papier des unités administratives qui a fait l'objet d'un repérage systématique dans les différents départements afin d'en connaître la typologie, la quantité et l'état de conservation. Ici, la façon même dont on conçoit un instrument de relevé est déjà porteuse de définitions de ce que sont les archives de l'institution et influencent ainsi les actions qui pourraient être développées à partir de ses résultats.

On peut dès lors comprendre que le traitement des archives de la recherche ne constitue pas un élément clairement défini dans le cadre de la situation observée. Face aux archives de la recherche, nous pouvons également relever d'autres questions mentionnées tant dans la littérature comme par différents interlocuteurs, questions liées à la confidentialité de ces documents mais aussi à la préservation du contexte de production des données pour leur compréhension. Un des interviewés a présenté ce point de façon claire :

Je ne sais pas qui pourrait se charger de ces tableaux Excel que j'ai faits dans le cadre de ma recherche et que je continue d'alimenter... Ce serait triste de perdre ce travail le jour où je prendrai ma retraite. En fait, ils ne sont pas du collège, ils ne sont pas relatifs à la coordination du cours non plus parce qu'ils ne sont pas liés à ma fonction de professeur... peut-être qu'un étudiant pourrait récupérer ces données, parce qu'il faudrait transmettre tous les éléments qui m'ont permis d'élaborer ces documents, et qui permettent de les utiliser, il faudrait que ce soit une personne qui comprenne ce contexte.

On note ici l'importance des éléments qui devraient être transmis dans le cadre des archives de la recherche, qui, aux yeux de la personne interrogée, représentent de nombreuses difficultés pour leur archivage notamment en raison de ce que Garfinkel appelle de « bonnes raisons pour de mauvais registres » (Garfinkel, 1984), à savoir l'inclusion de documents dans des flux informationnels qui ne reposent pas intégralement sur l'écrit mais sur des contextes d'interaction et de savoirs partagés.

Après ce premier contexte institutionnel, qui nous amène à prendre en compte la gestion des relations entre les différents espaces et personnes, un autre élément peut également être pris en compte pour comprendre la façon dont sont définies les archives, puisque le MEC (le ministère brésilien de l'éducation et de la culture) a divulgué récemment un cadre de classification à l'intention des institutions d'enseignement supérieur. Ce cadre de classification pose des problèmes en termes de compatibilité avec les typologies utilisées sur place d'une part, et d'autre part, il donne une définition des archives académiques qui fait débat. Le terme retenu, discuté par les archivistes au niveau national, ne prend pas en compte les documents des chercheurs, bien qu'il classe sous le terme d'archives académiques ceux qui concernent par exemple les programmes d'enseignements et les projets de recherche déposés par ceux-ci. Par ce biais, on comprend que ce que l'on place sous le terme d'archives scientifiques dans les sphères politiques au Brésil, et ce qui intéresse, relève principalement des documents à la jointure entre administration et recherche, tandis que la responsabilité d'offrir des possibilités de conserver les documents produits par les chercheurs comme supports de leurs activités – que l'on parle de carnets, de fichiers Excel, de bases de données – n'est pas attribuée spécifiquement aux institutions, ce qui a d'ailleurs amené un autre ministère à formuler des critiques assez fortes envers les IES et leur (non) traitement des archives de la recherche (Ministério de ciência e tecnologia-MCT, 2003).

En rassemblant tous ces éléments, on s'aperçoit que la façon dont la documentation sera considérée, les traitements qui seront effectués, les financements qui y sont dédiés

et la façon dont ils seront rendus disponibles va dépendre d'un grand nombre d'interactions et de négociations. En fin de compte, si l'on s'interroge sur les représentations de la pratique scientifique qui sous-tend les activités archivistiques, on s'aperçoit que ces représentations sont à leur tour sous-tendues par la façon dont on sépare et classe les documents, dans les typologies utilisées pour ce faire, ou encore dans les instruments utilisés pour connaître l'état de ce que l'on nomme « archives ». Ainsi, les pratiques et les relations entre les acteurs des institutions contribuent à la formation de la définition des types de documents à être conservés qui deviendront à leur tour la norme, l'archive à proprement parler et contribuera à asseoir certaines définitions qui organiseront les pratiques futures. En l'absence d'une législation claire, et peut-être même en présence de celle-ci, les acteurs développent des activités de préservation et de valorisation qui reposent sur ces définitions pratiques et situées.

Car en définitive, la façon dont se gèrent et s'organisent les activités d'archivage et de représentation de l'information archivistique renvoie aujourd'hui à une conception de la pratique scientifique comme une pratique individuelle détachée de toute structure, avec par exemple, des pratiques d'archivage qui reposent sur des définitions de l'activité scientifique comme une activité séparée de ses institutions et de ce qui matériellement, permet sa réalisation. Ces représentations se retrouvent lorsqu'on sépare les documents administratifs des documents produits par les chercheurs dans le cadre de leurs activités de recherche par le biais de politiques différentes et de lieux de dépôts séparés, mais aussi sans doute lorsqu'on met en exergue certains chercheurs en séparant leurs documents comme des fonds spécifiques, détachant ainsi leur production de celle de leurs collègues.

Odile Welfélé explique par exemple que dans la pratique les documents d'un individu *lambda* peuvent être facilement intégrés dans le fond d'un laboratoire, tandis que celui d'une personnalité de la recherche est souvent traité séparément (Welfélé, 1998). Cette position repose sur une certaine représentation de l'activité scientifique. Pourtant l'historiographie des sciences a revu cette position en travaillant sur les réseaux de la recherche, le travail des opérateurs de laboratoires et des petites mains qui sous-tendent ces activités mais aussi leurs contextes matériels en revoyant ainsi les frontières établies autour de certaines activités comme scientifiques à l'exclusion d'autres qui les soutiennent voire les rendent possibles (Gieryn, 1983 ; Ophir, Shapin, 1991 ; Shapin, 1989 ; Schaffer, 2008). En fin de compte, le dossier dans lequel on glisse matériellement certains documents ou le fonds dans lequel on inclut la description de telle production sont des représentations matérielles de la science et de ses modalités.

Considérations finales

En définitive, le numérique – qu'il soit présenté comme une solution pour la préservation et la diffusion des archives existantes ou comme un problème pour la collecte des documents courants produits par les chercheurs – se constitue progressivement comme un élément qui à la fois provoque et se trouve mobilisé par les acteurs dans un processus de révision de certaines frontières établies autour et à partir de définitions des archives, des activités scientifiques et de la valeur des documents. D'autres frontières se voient également réouvertes, qui concernent les rôles et les attributions de

la préservation des documents, puisqu'ils se trouvent renégociés tant au cours de la création d'une commission chargée des archives de l'institution comme dans le projet d'une plateforme digitale à venir.

Bibliographie

- BLOUIN, F. X., ROSENBERG, W. G. (2011), *Processing the Past : Contesting Authority in History and the Archives*, Oxford University Press, New York.
- BOOCK, M., VONDRACEK, R. (2006), « Organizing for digitization : a survey », *Portal : Libraries and the Academy*, 6 (2), p. 197-217.
- BOWKER, G. C., BAKER, K., MILLERAND, F., RIBES, D. (2009), « Toward information infrastructure studies : ways of knowing in a networked environment », in Hunsinger Jeremy, Klastrup Lisbeth, Allen Matthew (éds.), *International Handbook of Internet Research*, Springer Netherlands, Dordrecht, p. 97-117.
- CALLON, M. (2013), « Pour une sociologie des controverses technologiques », in Akrich Madeleine, Callon Michel, Latour Bruno (éds.), *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Sciences sociale, Presses des Mines, Paris, p. 135-157.
- CALLON, M., LATOUR, B. (2006), « Le grand Léviathan s'apprivoise-t-il ? », in Akrich Madeleine, Callon Michel, Latour Bruno, *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Presses des Mines, Paris, p. 11-31.
- CORDELLA, A. (2006), *Information infrastructure in action*, London School of Economics and Political Science.
- DOURISH, P., BUTTON, G. (1998), « On “technomethodology” : foundational relationships between ethnomethodology and system design », *Human-Computer Interaction*, 13 (4), p. 395-432.
- EDWARDS, P. N. (2003), « Infrastructure and modernity : force, time, and social organization in the history of sociotechnical systems », in Misa Thomas J., Brey Philip, Feenberg Andrew (éds.), *Modernity and Technology*, MIT Press, p. 185-226.
- EDWARDS, P. N., BOWKER, G. C., JACKSON, S. J., WILLIAMS, R. (2009), « Introduction : an agenda for infrastructure studies », *Journal of the Association for Information Systems*, 10 (5), p. 6.
- EDWARDS, P. N., JACKSON, S. J., CHALMERS, M. K., BOWKER, G. C., BORGMAN, C. L., RIBES, D., BURTON, M., CALVERT, S. (2013), « Knowledge infrastructures : intellectual frameworks and research challenges », Deep Blue, Ann Arbor.
- EDWARDS, P. N., MAYERNIK, M. S., BATCHELLER, A. L., BOWKER, G. C., BORGMAN, C. L. (2011), « Science friction : data, metadata, and collaboration », *Social Studies of Science*, 41 (5), p. 667-690.
- FROHMANN, B. (2008), « O caráter social, material e público da informação », in FUJITA, M. S. L., MARTELETO, R. M., LARA, M. (éds.), *A dimensão epistemológica da ciência da informação e suas interfaces técnicas, políticas e institucionais nos processos de produção, acesso e disseminação da informação*, Cultura Acadêmica, Sao Paulo.
- FURLONG, K. (2014), « STS beyond the “modern Infrastructure Ideal” : extending theory by engaging with infrastructure challenges in the South », *Technology in Society*, 38, août, p. 139-147.
- GARFINKEL, H. (1984), « Good organizational reasons for bad clinic records », in Garfinkel Harold, *Studies in Ethnomethodology*, Polity Press, Cambridge, p. 186-207.
- GIERYN, T. F. (1983), « Boundary-work and the demarcation of science from non-science : strains and interests in professional ideologies of scientists. », *American Sociological Review*, 48 (6), p. 781-795.
- HEAD, R. (2003), « Knowing like a state : the transformation of political knowledge in Swiss archives, 1450-1770 », *Journal of Modern History – J MOD HIST*, 75 (4), p. 745-782.
- HENNION, A., LATOUR, B. (1996), « L'art, l'aura et la technique selon Benjamin ou comment devenir célèbre en faisant tant d'erreurs à la fois... », *CDM. Les cahiers de médiologie*, 1 (1), p. 235-241.
- HINE, C. (2006), *New Infrastructures for Knowledge Production : Understanding E-Science*, Idea Group Inc. (IGI).
- HOTTIN, C. (éd.) (2009), *Des hommes, des lieux, des archives : pour une autre pratique de l'archivistique*, Les Carnets du Lahic 4.
- JIMERSON, R. C. (2009), *Archives Power : Memory, Accountability, and Social Justice*, Society of American Archivists, Chicago.

- KETELAAR, E. (2002), « Archival Temples, Archival Prisons : mode of power and protection », *Archival Science*, 2 (2), p. 221-238.
- KETELAAR, E. (1999), « Archivalisation and Archiving », *Archives and Manuscripts* 27 (1), p. 54-61.
- LATOURE, B. (1990), « Technology is society made durable », *The Sociological Review*, 38 (S1), p. 103-131.
- LAW, J. (2002), « Objects and spaces », *Theory, Culture & Society*, 19 (5-6), p. 91-105.
- LE BRECH, G. (2008), « Les archives des centres de recherche en sciences humaines et sociales ».
- OPHIR, A., SHAPIN, S. (1991), « The place of knowledge, a methodological survey », *Science in Context*, 4 (1).
- RIBES, D., LEE, C. P. (2010), « Sociotechnical studies of cyberinfrastructure and e-research : current themes and future trajectories », *Computer Supported Cooperative Work (CSCW)*, 19 (3-4), p. 231-244.
- ROBERTSON, C. (2004), « The archive, disciplinarity, and governing : cultural studies and the writing of history », *Cultural Studies <=> Critical Methodologies*, 4 (4), p. 450-471.
- SCHAFFER, S. (2008), *The Information Order of Isaac Newton's Principia Mathematica*, Uppsala universitet. et Avdelningen för vetenskapshistoria, Office for History of Science, Uppsala University, Uppsala.
- SCHWARTZ, J. M., COOK, T. (2002), « Archives, records, and power : the making of modern memory », *Archival Science*, 2 (1), p. 1-19.
- SHAPIN, S. (1989), « The invisible technician », *American Scientist*, 77 (6), p. 554-563.
- STAR, S. L. (1999), « The ethnography of infrastructure », *American Behavioral Scientist*, 43 (3), p. 377-391.
- SUCHMAN, L. (1993), « Technologies of accountability : of lizards and aeroplanes », in Button Graham (éd.), *Technology in Working Order : Studies of Work, Interaction, and Technology*, Routledge, Londres, p. 113-126.
- WELFELÉ, O. (1998), « Organiser le désordre : usages du cahier de laboratoire en physique contemporaine », *Alliage*, n° 37-38.

Table des matières

Remerciements	i
Introduction. Pourquoi archive-t-on les savoirs aujourd'hui? Et comment ?	
<i>Jean-François Bert et Marc J. Ratcliff</i>	iii
1 Qu'est ce qu'une archive des savoirs?	iv
2 De quelques transformations récentes du métier d'archiviste	vi
3 Un statut juridique à actualiser	viii
4 Patrimonialisation et ère numérique : une nouvelle épistémè?	x
5 Ouvertures	xiii
I Produire, déproduire, (p)réserver : un <i>no man's land</i> bien rempli entre recherche et archives	1
1 Les écritures ordinaires des chercheurs	3
<i>Muriel Lefebvre, Anne-Claire Jolivet et Sophie Dalle-Nazébi</i>	3
Introduction	3
1 Comment penser les écritures ordinaires des chercheurs?	4
2 Comment les chercheurs appréhendent-ils leurs écritures ordinaires?	6
3 Une variété d'enjeux pour une diversité d'écologies de conservation	7
3.1 Un enjeu épistémique : le rapport aux données de la recherche à travers la matérialité des écritures	8

3.2	Gérer l'absence et anticiper les usages ultérieurs	10
3.3	Matérialité et pérennité d'accès	11
3.4	Les questions identitaires	12
	Conclusion : pour une patrimonialisation des écritures ordinaires de la recherche	13
2	Archives des savoirs concurrentiels et comportement archivistique : le modèle C.R.C.A.	
	<i>Marc J. Ratcliff</i>	17
	Introduction	17
1	Le modèle C.R.C.A.	19
2	Les comportements de recherche	21
3	Les comportements archivistiques	22
	Conclusion	24
3	Institutions de recherche, chercheurs et archives des savoirs : quelle(s) définition(s) par les producteurs ?	
	<i>Margot Georges</i>	29
	Introduction	29
1	La fonction « Archives » dans les institutions : une première focale	31
2	Les chercheurs, leurs documents et leurs archives	33
	Conclusion	36
4	Contextes de recherche et conséquences sur la production documen- taire des chercheurs : enjeux et risques	
	<i>Charlotte Maday</i>	39
	Introduction	39
1	Contextes nouveaux de recherche et conséquences sur la production d'archives	40
2	Pour un archivage pertinent des documents et données de la recherche contemporaine	43

II Vers une pérennisation. Comment stabiliser les frontières ?	47
5 Quand Clio rencontre Janus. Pour une histoire de l'archivistique <i>Didier Grange</i>	49
Introduction	49
1 Qu'est-ce que l'archivistique ?	50
2 Pas d'archives sans archivistique	51
3 Constat : l'archivistique est en manque d'histoire	51
4 De quelques suggestions	54
5 Quand Clio rencontre Janus	55
6 Un siècle d'ambition scientifique et de culture patrimoniale. Les archives de l'Institut J.-J. Rousseau – Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE) de l'Université de Genève <i>Joelle Droux et Rita Hofstetter</i>	59
Introduction	59
1 Consubstantialité de l'ambition scientifique et patrimoniale des bâtisseurs de l'Institut Rousseau / École des sciences de l'éducation	60
1.1 Frontières disciplinaires prospectées, fusionnées, transcendées	60
1.2 Fièvre entrepreneuriale, culture patrimoniale, culte de soi	61
1.3 Les frontières de la propriété : l'international comme socle d'un ancrage local ; les archives institutionnelles assimilées aux archives personnelles	65
1.4 De la fiche à la publication. De la fièvre documentaliste puis historique à la fièvre expérimentaliste et formaliste	66
2 Le souci du patrimoine : l'affirmation d'une politique archivistique au sein de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE) de l'Université de Genève	67
2.1 Une frontière délicate à franchir : l'« entrée en patrimoine », entre tentation de l'injonction et nécessité de la sensibilisation	69
2.2 Des frontières floues entre archives privées et mandat public : l'impossible exhaustivité de la collecte	71
3 Perspectives. De la collecte à la valorisation : des frontières à surmonter pour assurer une mission de communication	74

7	Les manuscrits de la Bibliothèque des Conservatoire et Jardin botaniques de Genève : description, délimitation et contribution à l'histoire des savoirs	
	<i>Patrick Bungener</i>	77
	Introduction	77
1	Les collections manuscrites du Conservatoire botanique	79
1.1	Le manuscrit, un objet aux contours flous	79
1.2	Statistique des collections actuelles	84
1.3	Origine et historique	85
1.4	Contexte et conditions de leurs legs	86
1.5	Leur utilité pour le chercheur – historien ou botaniste	88
	Conclusion	91
8	Entre archive et musée : quel avenir pour les collections scientifiques universitaires ?	
	<i>Patrizia Birchler Emery</i>	95
	Introduction	95
1	Typologie des collections	96
2	Actualité des collections scientifiques universitaires	97
3	Statut des collections à l'Université de Genève	99
4	Avenir des collections scientifiques universitaires	102
	Conclusion	103
III Des archives scientifiques et de leurs usages contemporains		105
9	La fabrique contemporaine des archives scientifiques	
	<i>Françoise Hiraux</i>	107
	Introduction	107
1	La production actuelle des données et des documents	108
1.1	L'environnement, technique et imaginaire	108
1.2	Une critique indispensable	110
2	Les données et le modèle qu'elles répandent	111

3	Les archives, documents au service d'une autre histoire des savoirs	112
4	L'archivage des traces du savoir	113
	En conclusion	115
10	Conscience d'archives et futur : le cas de F. de Saussure et l'École genevoise de linguistique	
	<i>Alessandro Chidichimo</i>	117
1	Le <i>Cours de linguistique générale</i>	117
2	Une notion d'archive	118
3	Absence et oubli	119
4	Temporalité des archives	120
5	Autoriser les interprètes	123
6	Conscience d'archive	124
7	L'archive au futur	125
8	La passion des archives	127
11	Du geste archivistique à la geste de l'historien : comment une poli- tique d'archivage proxémique permet de rassembler un inédit dissé- miné	
	<i>Marc J. Ratcliff et Jeremy T. Burman</i>	131
	Introduction	132
1	La Donation Famille Piaget (DFP)	132
2	Un gisement comme didactique d'archives	133
3	Documenter l'extraction : la dimension proxémique	135
4	Genèse de la découverte	138
5	Des recherches initiales au travail proxémique	139
6	L'historien comme acteur impliqué	141
7	La causalité en contexte	142
	Conclusion	143
12	Historiographie, archives, artefact. L'archive de la recherche en si- tuation limite	
	<i>Julie Lauvernier</i>	145
	Introduction	145

1	Des « Archives scientifiques et techniques » aux « Archives des savoirs » : les nouvelles frontières de l'archive de la recherche	146
2	L'archive de la recherche : un artefact	148
3	« L'artefact et ses traces sont le concret de l'historicité. » Les pratiques savantes de l'archive de la recherche, un nouveau questionnement his- toriographique ?	150

IV L'ère du numérique et l'éclatement des frontières 155

13 Pour en finir avec l'original ? Des effets du numérique sur les archives scientifiques : le cas de beQuali *Anne Both et Sarah Cadorel* 157

	Introduction	157
1	La mise en archives d'une enquête	158
2	L'inexorable métamorphose	160
3	Suprématie des données sur les archives	162
	Conclusion	163

14 Interpréter la voix de Deleuze. Exemple de jardinage des connais- sances *Samuel Szoniecky* 165

	Introduction	165
1	Transformer « La voix de Deleuze » : vers une navigation rhizomatique	166
	1.1 De l'arbre au rhizome	167
	1.2 Du rhizome au crible	169
2	L'écosystème d'information mis en place	171
	2.1 De l'arborescence documentaire aux rhizomes conceptuels . . .	171
	2.2 Synchronisation du texte et du son	173
	2.3 Stimuler l'interprétation	175
3	À suivre...	177

15 Archives, pouvoirs, savoirs : circulation des documents et de leurs définitions dans une institution d'enseignement supérieur – compte-

rendu de terrain*Mylène Marie Tanferri***181**

Introduction 181

1 Coordonner les activités autour des archives
de l'université – un enjeu, mais quels enjeux? 1842 Les archives des savoirs, résultats
de définitions pratiques et situées? 188

Considérations finales 190